

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



RAPPORT ANNUEL

2010

SOMMAIRE

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE	15
ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE	16
ORGANIGRAMME DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE	27
LE MOT DU GOUVERNEUR	31

TITRE I

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	37
Chapitre I : Environnement International	39
A. Vue générale.....	39
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des États membres de la CEMAC	41
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés	41
2. Conjoncture économique dans les autres régions.....	43
C. Evolution des marchés financiers, des changes et de l'or.....	46
1. Marchés monétaires	46
2. Marchés obligataires.....	47
3. Marchés boursiers	47
4. Marchés des changes.....	47
5. Marchés de l'or	48
D. Evolution des marchés des matières premières.....	49
Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC	51
A. Vue générale	51
B. Croissance économique	51
1. Evolution de la demande globale	52
1.1. Demande intérieure	52
1.2. Demande extérieure nette.....	56

2. Evolution de l'offre globale.....	58
3. Répartition du Produit Intérieur Brut de la CEMAC entre les Etats membres.....	66
C. Salaires - Prix	68
1. Evolution des salaires et des revenus	68
2. Evolution des prix	69
D. Finances publiques.....	73
1. Orientation générale.....	73
2. Exécution des budgets par État.....	74
E. Secteur extérieur.....	78
1. Balance des paiements.....	78
2. Dette publique extérieure.....	79
3. Compétitivité extérieure.....	87

TITRE II

MONNAIE, CREDIT, RESERVES EXTERIEURES, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER	91
---	----

Chapitre I : Politique monétaire	92
A. Mise en œuvre de la politique monétaire	102
1. Fixation des objectifs monétaires et de crédit	102
2. Evolution des concours de la BEAC aux Trésors Publics	103
3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC	106
Chapitre II : Evolution du marché monétaire.....	113
A. Evolution des interventions de la Banque Centrale.....	113
1. Injections de liquidités	113
1.1. Evolution du Guichet A.....	113
1.2. Evolution du Guichet B.....	114

2. Ponctions de liquidités	114
B. Evolution du compartiment interbancaire.....	117
1. Evolution des transactions	117
2. Evolution des taux d'intérêt	117
Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires et de crédit.....	119
A. Evolution de la masse monétaire (M2) et de ses composantes	120
1. Evolution de la monnaie fiduciaire	121
2. Evolution de la monnaie scripturale	121
3. Evolution de la quasi-monnaie	124
B. Evolution des contreparties de la masse monétaire	125
1. Avoirs extérieurs nets du système monétaire ,.....	125
1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	127
1.2. Evolution des engagements officiels extérieurs	127
1.3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	128
1.4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	129
2. Crédit intérieur net	129
2.1. Crédits à l'économie	130
2.1.1. Crédits à court terme.....	131
2.1.2. Crédits à moyen terme	132
2.1.3. Crédits à long terme	133
2.2. Créances nettes sur les États	134
Chapitre IV : Situation du système bancaire et financier.....	137
A. Situation du Système Bancaire	137
1. Vue d'ensemble	137
2. Situation par pays	138
B. Activités de la Microfinance	144

Chapitre V : Gestion des réserves extérieures.....	147
A. Gestion des réserves de change et de l'or.....	147
1. Position de change globale	147
2. Gestion du portefeuille.....	149
3. Gestion du stock d'or.....	149
4. Gestion des risques.....	150
B. Résultats de la Salle des Marchés	153

TITRE III

ORGANISATION, ACTIVITES, COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE 157

Chapitre I : Organisation de la Banque	159
A. Activités des Organes de Décision	161
1. Comité Ministériel	161
2. Conseil d'Administration	162
3. Comité de Politique Monétaire.....	163
4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux	165
B. Activités des Organes de Contrôle.....	165
1. Collège des Censeurs	165
2. Comité d'Audit	165
3. Commissariat aux comptes	166
C. Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements	166
D. Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit	167
Chapitre II : Activités et projets par métier de la Banque	169
A. Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) de la Banque	169
B. Activités et Projets par Métier de la Banque.....	170
1 : Elaboration de la politique monétaire.....	170
1.1. Activités de la Direction des Etudes.....	170
1.2. Activités de la Direction de la Recherche.....	170

2. Mise en œuvre de la politique monétaire.....	170
3. Emission monétaire et Gestion de la circulation fiduciaire.....	171
3.1. Gestion du matériel monétaire.....	171
3.2. Activité générale des caisses.....	171
3.3. Activité des Salles de tri.....	171
3.4. Niveau des stocks.....	172
3.5. Billets exportés.....	172
4. Gestion des réserves de change.....	174
5. Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement..	174
5.1. Fonctionnement des systèmes.....	174
5.2. Autres activités de la DSMP.....	175
6. Système d'information comptable.....	175
7. Ressources Humaines.....	176
7.1. Gestion du Personnel.....	176
7.2. Formation.....	178
7.2.1 Formation continue.....	178
7.2.2 Stages.....	178
7.2.3. Coopération internationale.....	178
8. Caisse de Retraite.....	179
9. Informatique et Télécommunications.....	180
10. Investissement - Patrimoine et Gestion.....	181
11. Affaires juridiques et administratives.....	183
12. Planification des moyens budgétaires.....	184
13. Audit et contrôle interne.....	184
14. Sécurité.....	184
Chapitre III : Intégration Régionale et Relations Internationales.....	185
A. Intégration régionale.....	185
1. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2010.....	186
2. Activités des autres institutions et organes de la CEMAC.....	189

2.1. Conférence des Chefs d'Etat	189
2.2. Conseil des Ministres de l'UEAC	191
2.3. Commission de la CEMAC.....	192
2.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	192
2.5. Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale	195
2.6. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale	195
2.7. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.....	195
B. Relations Internationales	196
1. Zone Franc.....	196
2. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale	197
3. Groupe de la Banque Africaine de Développement.....	200
4. Banque des Règlements Internationaux	201
5. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.....	201
6. Association des Banques Centrales Africaines	202
7. Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances	202
8. Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale	203
 Chapitre IV : Comptes et résultats financiers de la Banque	205
A. Bilan	205
1. Actif.....	205
1.1. Avoirs extérieurs à vue.....	205
1.2. Autres avoirs extérieurs	205
1.3. Encaisse-or	206
1.4. Fonds Monétaire International	206
1.5. Créances sur les Banques.....	206
1.6. Créances sur les Trésors Nationaux	206
1.7. Valeurs immobilisées	206
1.8. Comptes d'ordre et divers.....	207

2. Passif	207
2.1. Billets et monnaies en circulation.....	207
2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux.....	207
2.3. Comptes des banques et institutions financières.....	208
2.4. Autres comptes courants	208
2.5. FMI-Allocations de DTS	208
2.6. Emprunts et dettes à long terme.....	208
2.7. Provisions	208
2.8. Résultat de l'exercice	209
2.9. Réserves.....	209
2.10. Capital, primes et fonds de dotation	209
2.11. Comptes d'ordre et divers.....	209
B. Compte de Resultat	211
1. Produits.....	211
1.1. Produits sur avoirs extérieurs.....	211
1.2. Produits sur opérations avec la clientèle.....	211
1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières.....	211
1.4. Autres produits financiers d'exploitation et produits exceptionnels	211
2. Charges	212
2.1. Charges sur avoirs extérieurs	212
2.2. Charges sur opérations avec clientèle	212
2.3. Charges sur opérations avec les institutions financières	212
2.4. Frais généraux	212
2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions	212
2.6. Charges exceptionnelles.....	212
3. Résultat de l'exercice	213
4. Rapport des Commissaires aux Comptes	215

ANNEXES

Annexes Economiques	219
Annexes Monétaires.....	313
Autres Annexes.....	333

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Objectifs et Instruments de la politique monétaire de la BEAC.....	93
Encadré 2 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC	96
Encadré 3 : Nouvelle Politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC	99
Encadré 4: Modalités d'application des réserves obligatoires.....	110
Encadré 5 : Les Principaux organes de décision et de contrôle de la banque.	159
Encadré 6 : Rôle de la BEAC dans le dispositif de la Surveillance Multilatérale.....	185

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Principaux indicateurs des marchés financiers
Tableau 2 :	Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
Tableau 3 :	Contribution de la demande globale à la croissance réelle
Tableau 4 :	Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel
Tableau 5 :	Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché
Tableau 6 :	Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
Tableau 7 :	Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
Tableau 8 :	Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
Tableau 9 :	Balance des paiements des Etats de la CEMAC
Tableau 10 :	Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC
Tableau 11 :	Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2010
Tableau 12 :	Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancements aux banques et utilisations
Tableau 13 :	Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque
Tableau 14 :	Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires
Tableau 15a :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 15b :	Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
Tableau 16 :	Comparaison du TIMP et des taux d'intérêts interbancaires dans la Zone Euro
Tableau 17 :	Situation monétaire résumée
Tableau 18 :	Evolution de la masse monétaire
Tableau 19 :	Evolution des composantes de la masse monétaire
Tableau 20 :	Evolution de la monnaie fiduciaire
Tableau 21 :	Evolution de la monnaie scripturale
Tableau 22 :	Evolution de la quasi-monnaie
Tableau 23 :	Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Tableau 24 :	Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Tableau 25 :	Evolution des engagements extérieurs de la BEAC
Tableau 26 :	Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Tableau 27 :	Evolution de la position extérieure nette des banques
Tableau 28 :	Evolution du crédit intérieur
Tableau 29 :	Evolution des crédits à l'économie
Tableau 30 :	Evolution des crédits à court terme
Tableau 31 :	Evolution des crédits à moyen terme
Tableau 32 :	Evolution des crédits à long terme
Tableau 33 :	Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
Tableau 34 :	Evolution des créances nettes sur les États
Tableau 35 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

Tableau 36 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Cameroun
Tableau 37 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la Centrafrique
Tableau 38 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo
Tableau 39 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon
Tableau 40 :	Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée-Equatoriale
Tableau 41 :	Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad
Tableau 42 :	Nombre d'établissements de micro-finance par pays
Tableau 43:	Position de change globale
Tableau 44:	Position de change par devise
Tableau 45:	Part des avoirs extérieurs gérés par la SDM sur les avoirs extérieurs nets de la Banque
Tableau 46 :	Résultats des activités de la Salle des Marchés en FCFA
Tableau 47 :	Liste des projets structurants par métier
Tableau 48 :	Statistiques des Opérations sur SYGMA et SYSTAC
Tableau 49 :	Evolution des effectifs par pays
Tableau 50 :	Effectifs des agents de la BEAC par Centres
Tableau 51:	Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC
Tableau 52:	Evolution du bilan de la Banque
Tableau 53 :	Evolution des produits
Tableau 54 :	Evolution des charges
Tableau 55 :	Compte de résultat

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international
- Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC
- Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC
- Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2005 et 2010
- Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier
- Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
- Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
- Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur
- Graphique 10 : Ratio du service de la dette
- Graphique 11 : Ratio du service de la dette
- Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au FCFA
- Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC
- Graphique 14 : Evolution de l'indice du Taux de Change Effectif Réel des pays de la CEMAC
- Graphique 15 : Comparaison du TIMP et des taux d'intérêts interbancaires dans la Zone Euro
- Graphique 16 : Evolution de la monnaie fiduciaire
- Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale
- Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
- Graphique 19 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
- Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie
- Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les États
- Graphique 22 : Benchmark devises
- Graphique 23 et 24 : Durations des portefeuilles de la SDM
- Graphique 25 : Benchmark placement du portefeuille de trading

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2010)

PRESIDENT

- M. **Albert BESSE**
Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **ESSIMI MENYE**
Ministre des Finances
- M. **Louis Paul MOTAZE**
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Albert BESSE**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Sylvain MALIKO**
Ministre d'Etat de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Gilbert ONDONGO**
Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- M. **Pierre MOUSSA**
Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Gabonaise

- M. **Magloire NGAMBIA**
Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
- M. **Blaise LOUEMBE**
Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique, Chargé de la Réforme de l'Etat

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Melchor ESONO EDJO**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Ministre Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **GATA NGOULOU**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **MAHAMAT ALI HASSAN**
Ministre de l'Economie et du Plan

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2010)

- M. **Antoine Louis NTSIMI,**
Président de la Commission de la CEMAC
- M. **IDRISS AHMED IDRISS,**
Secrétaire Général de la COBAC

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2010)

- M. **Lucas ABAGA NCHAMA,**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

TAHIR HAMID NGUILIN,
Vice-Gouverneur de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2010)

Président : M. **Albert BESSE**, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine

Rapporteur : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : Poste vacant

HAMADOU SAMBO,
Directeur de la Coopération Financière, de la Monnaie et des Assurances au Ministère des Finances

Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**,
Président du Comité Technique de Suivi des Programmes Economiques (C.T.S.)

M. **Henri NONO**,
Chef de la Cellule des Relations Financières Internationales
Ministère des Finances

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : Poste vacant

M. **Félix MOLOUA**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Suppléants : M. **Augustin FEÏGOUTO**,
Economiste Statisticien

Mme **Marie-Laure DENGOU**,
Directrice Générale des Politiques et Stratégies

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Jean Raymond DIRAT**,
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. **Albert NGONDO**,
Directeur Général du Trésor

Suppléants : M. **Jean-Claude NGAMBOU**,
Conseiller aux Institutions financières du Ministre
des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

M. **Félix BOUENO**
Economiste

Administrateurs représentant la République Gabonaise

Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**,
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République

M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**,
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie,
du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**,
Chargé d'Eudes au Cabinet du Ministre de l'Economie,
du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme

M. **MEYE BEKOUROU**,
Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : Mme **Milagrosa OBONO ANGUE**,
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget

M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des Retraités et Pensionnés
de l'Etat

Suppléants : M. **Marcelo BETA ECHUACA**,
Secrétaire Général du Ministère des Finances
et du Budget

M. **José-Domingo NDONG BACALE**

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires : M. **DJIMET NGOUTINE**,
Directeur Général du Trésor

M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR**,
Secrétaire Général du Ministère des Finances et
du Budget

Suppléants : Poste vacant

Mme **Popée NEPIDE DOSSOUM**,
Adjoint du Directeur du Trésor

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : Mme **Delphine d'AMARZIT**,
Chef du Service des Affaires Multilatérales et
du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor
et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie, des
Finances et de l'Emploi

M. **Pierre JAILLET**,
Directeur Général des Etudes et des relations Internationales
Banque de France

Suppléants : M. **Thomas GROH**,
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence
Française de Développement » au sein du Service Affaires
Multilatérales et du Développement – Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique, Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi

M. **Bruno CABRILLAC**,
Directeur des Etudes et des Relations Internationales et
Européennes – Banque de France

SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Jean-Hilaire BINDZA**,
Chargé de mission au Cabinet du Gouverneur de la BEAC

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2010)

- Président : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **TAHIR HAMID NGUILIN**, Vice-Gouverneur de la BEAC
- Rapporteur : M. **Joachim LEMA OKILI**, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

Membres délibérants représentant la République du Cameroun

- M. **Jean Marie Benoît MANI**,
Directeur National de la BEAC pour le Cameroun
- M. **Lazare BELA**,
Directeur des Affaires Economiques – Ministère des Finances

Membres délibérants représentant la République Centrafricaine

- M. **Camille KELEFIO**,
Directeur National de la BEAC pour la Centrafrique
- M. **Parfait OUANFIO**,
Secrétaire Général du Comité Technique Permanent de Suivi des Programmes d’Ajustement Structurel – Ministère des Finances et du Budget

Membres délibérants représentant la République du Congo

- M. **Cédric Jovial ONDAYE EBAUH**,
Directeur National de la BEAC pour le CONGO
- M. **Roger GOSSAKI**,
Directeur Général de la Monnaie et du Crédit – Ministère de l’Economie, des Finances et du Budget

Membres délibérants représentant la République Gabonaise

- M. **Denis MEPOREWA**,
Directeur National de la BEAC pour le Gabon
- M. **Bernard BOROBO**,
Professeur d’Economie – Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

Membres délibérants représentant la République de Guinée Equatoriale

- Mme **Mariola BINDANG OBIANG,**
Directeur National de la BEAC pour la Guinée Equatoriale
- M. **Hermes ELA MIFUMU,**
Ministère des Finances et du Budget

Membres délibérants représentant la République du Tchad

- M. **Christian NGARDOUM MORNONDE,**
Directeur National de la BEAC pour le TCHAD
- Mme **Zara MAHAMAT BRAHIM ITNO,**
Conseillère Technique aux Affaires Economiques, Financières et
Budgétaires – Présidence de la République

Membres délibérants représentant la République Française

- M. **Stéphane REZETTE,**
Conseiller financier pour l’Afrique – Direction Générale du Trésor et
de la Politique Economique – Ministère de l’Economie, des Finances
et de l’Emploi
- M. **Emmanuel ROCHER,**
Chef de Service de la Zone Franc, Secrétaire du Comité Monétaire
de la Zone Franc – Banque de France

4 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2010)

Titulaires :	Poste vacant
M.	Louis ALEKA-RYBERT, Conseiller du Ministre de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de la République Gabonaise
M.	Stéphane REZETTE, Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi de la République Française.
Suppléants :	M. Salomon Francis MEKE, Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances de la république du Cameroun
	M. Juste-Valère OKOLOGO, Directeur Général du Budget au Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de la République Gabonaise
	M. Xavier GELOT, Adjoint au chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service « Affaires Multilatérales et Développement » – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi de la République Française

5 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2010)

PRÉSIDENT

- M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR**
Secrétaire Général du Ministère des Finances et du Budget
de la République du TCHAD

MEMBRES

Représentant la République Centrafricaine

- Titulaire : Poste vacant
- Suppléant : M. **Félix MOLOUA**,
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale

Représentant la République du Congo

- Titulaire : M. **Jean Raymond DIRAT**,
Directeur de Cabinet du Ministre des Finances, du Budget et
du Portefeuille Public
- Suppléant : M. **Robert Jean-Raphaël MASSAMBA-DEBAT**
Directeur Général de l'Economie

Représentant la République de Guinée Equatoriale

- Titulaire : Mme **Milagrosa OBONO ANGUE**,
Directeur de Cabinet du Ministère des Finances et du Budget
- Suppléant : M. **Miguel ENGONGA OBIANG**,
Directeur Général du Budget et des retraités et
des Pensionnés de l'Etat

Représentant la République du Tchad

- Titulaire : M. **TAHIR SOULEYMANE HAGGAR**,
Secrétaire Général du ministère des Finances et du Budget
- Suppléant : Poste vacant

PERSONNALITES EXTERIEURES

Titulaire : M. Philippe AGOUTIN,
Inspecteur à la Banque de France

Suppléant : M. Jérôme SCHMIDT,
Inspecteur à la Banque de France

OBSERVATEURS

Titulaire : Poste vacant

Suppléant : M. **Salomon Francis MEKE**,
Trésorier Payeur Général – Ministère des Finances
République du Cameroun

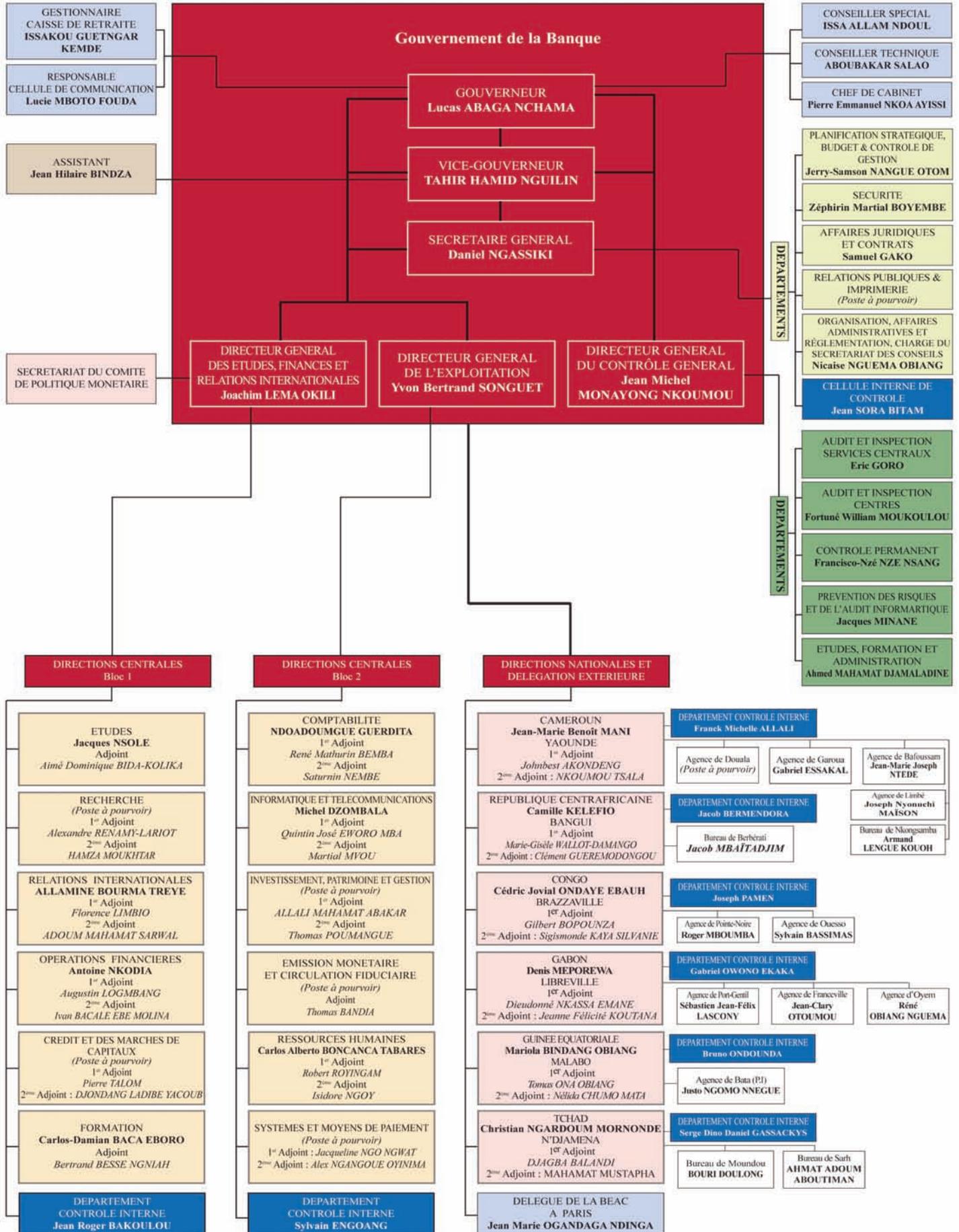
Titulaire : M **Louis ALEKA-RYBERT**,
Conseiller du Ministre de l'Economie, du Commerce, de
l'Industrie et du Tourisme
République Gabonaise

Suppléant : M **Juste-Valère OKOLOGO**,
Directeur Général du Budget
République Gabonaise

Titulaire : M. **Stéphane REZETTE**,
Conseiller Financier pour l'Afrique – Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique, Ministère de
l'Economie, des Finances et de l'Emploi – République
Française

Suppléant : M. **Xavier GELOT**,
Adjoint au Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et
Agence Française de Développement » au sein du Service
« Affaires Multilatérales et du Développement » – Direction
Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère
de l'Economie, des Finances et de l'Emploi – République
Française

ORGANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2010



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbfg@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

Ouesso

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
Télex : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52
Télécopie : 333 08 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

LE MOT DU GOUVERNEUR

Président du Comité de Politique Monétaire



Monsieur le Gouverneur de la BEAC

En 2010, l'activité de la BEAC s'est déroulée dans un environnement globalement favorable, caractérisé notamment par la poursuite de la reprise économique amorcée au second semestre 2009 dans les pays industrialisés et les économies émergentes. Ce contexte porteur, résulte des politiques de relance mises en œuvre pour contrer les effets de la crise financière mondiale ainsi que des mesures d'assainissement budgétaire décidées en réponse à la crise de la dette souveraine dans la zone euro. Ainsi, la croissance économique mondiale s'est située à 5,1 % en 2010, contre une contraction de l'activité économique de 0,7 % en 2009. En conséquence, les échanges commerciaux ont progressé de 10,7 % après une baisse de 12,7 % en 2009.

Cette évolution favorable de la croissance économique s'est accompagnée d'une accentuation des tensions inflationnistes, en liaison avec la hausse des cours des produits agricoles et du pétrole, en particulier dans les pays émergents. Toutefois, le rythme des créations d'emplois s'est ralenti et le chômage a sensiblement augmenté.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi la politique monétaire accommodante amorcée en fin 2008, en vue de soutenir l'activité économique. A cet égard, elles ont renforcé les mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif prises auparavant.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont inscrits en hausse au cours de la période sous revue. En effet, les marchés mondiaux du café, de la banane, de l'huile de palme, du sucre, du coton, du caoutchouc et des bois tropicaux ont été caractérisés par une progression des cours en 2010, en raison des contraintes pesant sur l'offre et la reprise de la croissance économique mondiale. En revanche, les cours du cacao ont évolué à la baisse sous l'effet de l'accroissement de la production. Sur les marchés des minerais, les cours du manganèse et, dans une moindre mesure, de l'aluminium, se sont fortement appréciés, en relation avec la fermeté de la demande des pays émergents et européens. En ce qui concerne les marchés pétroliers, ils ont été marqués par un envol des cours, suite aux incertitudes qui ont pesé sur l'offre.

Au plan sous-régional, l'activité économique a enregistré une reprise. Le taux de croissance réel a atteint 3,9 % contre 3,2 % en 2009, en relation principalement avec la vigueur du secteur non pétrolier dont la contribution à la croissance s'est située à 4,6 points en 2010 contre 2,0 points en 2009, tandis que celle du secteur pétrolier est devenue négative (- 0,7 point) alors qu'elle avait été positive l'année précédente (1,3 point).

La reprise économique dans la CEMAC a été essentiellement tirée par la demande intérieure qui y a contribué à hauteur de 10,2 % contre 6,3 % en 2009. La bonne tenue de la consommation privée ainsi que l'accroissement des investissements dans plusieurs pays expliquent cette évolution.

L'accentuation des tensions inflationnistes au plan international, en relation avec la flambée des cours du pétrole et des autres matières premières, a contrasté avec le repli de l'inflation dans la zone CEMAC. L'indice global des prix à la consommation a progressé de 1,6 % en moyenne annuelle, contre 4,5 % en 2009. Le relâchement des pressions inflationnistes s'explique par les mesures de lutte contre la vie chère, l'accroissement de la production vivrière et céréalière, l'amélioration des conditions d'approvisionnement des produits alimentaires et la baisse des tarifs de téléphonie mobile. En revanche, les prix ont progressé en glissement annuel, atteignant 2,3 % en décembre 2010 contre 1,7 % un an plus tôt.

En relation avec la baisse des prix intérieurs, l'année 2010 a été marquée par un renversement de tendance sur le plan de la compétitivité, les pays de la CEMAC ayant réalisé des gains de positions concurrentielles. De la sorte, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER) s'est déprécié de 2,7 %, contre une hausse de 4,1 % en 2009.

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements consolidée de la Communauté a enregistré une réduction du déficit des transactions courantes, qui s'est établi à 4,6 % du PIB, contre 6,5 % du PIB un an auparavant. L'environnement international globalement porteur, avec notamment une nette amélioration des termes de l'échange (+ 27,9 %), a permis l'augmentation sensible de l'excédent de la balance commerciale de 57,7 %. Le compte de capital et d'opérations financières a affiché un solde excédentaire de 1 873,7 milliards, contre 1 105,7 milliards un an plus tôt. En définitive, le solde global de la balance des paiements est passé d'un déficit de 1 119,9 milliards en 2009 à un déficit de 0,6 milliard en 2010. Ce solde a principalement été couvert par la variation des réserves officielles.

En liaison avec le contexte extérieur, les finances publiques des Etats membres de la CEMAC se sont redressées. Ainsi, le solde budgétaire, base engagements, hors dons est devenu excédentaire à 1,0 % du PIB en 2010, contre un déficit de 0,6 % en 2009. Cette performance s'explique principalement par l'augmentation des recettes budgétaires de 16,4 % du fait de l'accroissement des recettes pétrolières (+ 27,2 %) qui a supplanté celui des dépenses budgétaires (+ 9,6 %). D'une manière générale, les besoins de financement des pays de la CEMAC ont été couverts par des financements extérieurs (dons, prêts et allègements de dette dans les pays éligibles aux initiatives internationales de restructuration de dette) et un recours important au financement bancaire.

Les flux nets de dette ont été négatifs, ce qui, combiné aux réductions de dettes obtenues dans le cadre des initiatives internationales d'allègement de la dette extérieure, s'est traduit par une baisse de 15,3 % du stock global de la dette extérieure des pays de la CEMAC. Ce stock s'est situé à 4 600,7 milliards (12,7 % du PIB) contre 5 462,8 milliards en fin 2009 (18,1 % du PIB). Pendant la même période, le service de la dette a représenté 19,7 % des recettes budgétaires, contre 10,3 % en 2009 et 9,6 % des exportations de biens et services, contre 5,7 % en 2009.

Reflétant toutes ces évolutions, le profil d'évolution des agrégats monétaires a été contrasté, et dégage les grandes tendances suivantes :

- les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont passés de 6 610,3 milliards en décembre 2009 à 6 702,7 milliards en décembre 2010, soit une hausse de 1,4 % sur la période contre une baisse de 15 % en 2009 ;
- le crédit intérieur net a progressé de 335,3 %, en relation avec l'accroissement simultané des créances nettes sur les États (+19%) et des concours bancaires à l'économie (+19,6 %) ;
- les réserves brutes de change, en mois d'importations de biens et services, sont revenues de 8,5 mois au 31 décembre 2009, à 7,5 mois au 31 décembre 2010. En outre, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est replié, de 102,8 % à fin décembre 2009, à 100,4 % un an plus tard ;

- reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une hausse de 24,6 % après + 6,6 % en 2009, supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2010, qui a enregistré une croissance de 10,9 % .

Au 31 décembre 2010, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comptait 43 banques en activité, dont 12 au Cameroun, 4 en République Centrafricaine, 6 au Congo, 9 au Gabon, 4 en Guinée Equatoriale et 8 au Tchad. Leur volume d'activité a poursuivi sa tendance haussière avec une situation globale caractérisée par :

- la consolidation de l'activité bancaire, avec une progression de 19,4 % du total des bilans;
- la détérioration de la qualité du portefeuille, avec une augmentation des provisions pour dépréciation des comptes clientèle de 17,6 %, et une exposition des banques aux risques relativement élevée. Néanmoins, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée par rapport à la situation qui prévalait à fin décembre 2009. En effet, les créances en souffrance ont représenté 10,2 % des crédits bruts, contre 10,5 % douze mois auparavant, ce qui a permis de porter le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions de 74,9 % en décembre 2009 à 75,1 % en décembre 2010 ;
- le renforcement de la rentabilité, avec un résultat net en hausse de 33,1 %, passant de 60,7 milliards en 2009 à 80,8 milliards en 2010 ;
- et, le respect des principales normes prudentielles édictées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

La surliquidité des banques de la Sous-région est restée un sujet de préoccupation des Autorités Monétaires, principalement du point de vue de l'approfondissement du secteur financier et du financement adéquat de l'économie, notamment des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (PME/PMI).

La croissance du secteur de la micro-finance dans la CEMAC s'est poursuivie. Nonobstant cette évolution, le défi majeur est celui de l'encadrement du développement de ce secteur. De nombreuses faiblesses liées notamment à la gouvernance, la gestion des risques, le contrôle interne et la conformité aux dispositions réglementaires continuent d'être recensées dans le fonctionnement des établissements de micro-finance.

En 2010, la politique monétaire de la BEAC s'est inscrite dans le cadre du soutien au redressement économique enclenché après le ralentissement observé en 2008 et 2009, du fait de la récente récession mondiale. Les mesures mises en œuvre ont permis de maîtriser les risques pesant sur la stabilité monétaire. Dans un tel contexte, le Comité de Politique Monétaire a poursuivi l'assouplissement des conditions d'intervention de la BEAC.

Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été révisé à la baisse de 4,25 % à 4,0 % en juillet 2010. Dans le sillage du taux directeur, tous les taux d'injection et de ponction de liquidité ont été réduits. C'est le cas notamment pour les taux de prises en pension et des avances aux Trésors Nationaux, les taux de rémunération et les coefficients des réserves obligatoires. S'agissant du Taux Créditeur Minimum (TCM), le Comité de Politique Monétaire l'a maintenu inchangé à 3,25 % tout au long de l'année.

La gestion active d'une partie des réserves de change officielles par la Salle des Marchés de la BEAC s'est renforcée. En effet, pour assurer à la Banque des ressources stables, non soumises aux aléas des variations des cours des instruments financiers, le Comité de Stratégies de la Salle des Marchés a mis en place en février 2010, un portefeuille d'investissement avec une dotation initiale de 300 millions d'euros, qui a été progressivement renforcée et portée à 1 775 millions d'euros à fin 2010.

Au plan de sa gestion interne, la BEAC a enregistré des changements importants au niveau de sa gouvernance. Le Gouvernement de la Banque a été placé sous la direction d'un nouveau Gouverneur, en la personne de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, de nationalité équato-guinéenne. La nouvelle équipe dirigeante de la BEAC a engagé un certain nombre d'actions visant à restaurer l'image de marque de la Banque et à rétablir son équilibre financier. Dans cette mouvance, les comptes financiers arrêtés à fin décembre 2010 sont ressortis excédentaires. Le bénéfice net avant affectation s'est chiffré à 7,9 milliards contre une perte de 29,6 milliards en 2009.

Au plan des autres missions et activités de la BEAC, l'année 2010 a été marquée par le renforcement des systèmes de paiement et de règlement dans la CEMAC dont le volume des échanges a sensiblement progressé, de 2 088 948 transactions en 2009 à 2 476 933 transactions en 2010, en hausse de 18,5 %.

La Banque a également engagé ou poursuivi la mise en œuvre de plusieurs projets importants dont, (i) la refonte du système informatique de la Salle des marchés, par l'acquisition d'un nouveau progiciel permettant une gestion globale et intégrée des réserves de change de la BEAC, (ii) la révision des modes opératoires de la Salle des Marchés pour se conformer à la norme ISO9001, (iii) la mise en place de la Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF) et (iv) la mise en place d'un Système d'Information sur les Risques à la BEAC.

En ce qui concerne les relations entre les pays de la CEMAC et les Institutions de Bretton-Woods, elles se sont dans l'ensemble renforcées au cours de l'exercice, avec notamment les consultations au titre de l'Article IV des Statuts du FMI au Cameroun, au Gabon, en Guinée-Equatoriale et au Tchad. En République Centrafricaine et au Congo, les Autorités ont reçu le satisfecit du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International pour la bonne exécution de leurs programmes respectifs appuyés par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), et ce en dépit d'une conjoncture intérieure et extérieure défavorable en RCA.

En 2011, la croissance économique devrait s'accélérer dans les pays de la CEMAC, grâce à la bonne tenue des cours des matières premières, à une demande intérieure soutenue et à la fermeté du secteur non pétrolier. Dans l'ensemble, la situation macroéconomique de la CEMAC se caractériserait par : i) une hausse du PIB réel de 5,0 %, contre 3,9 % en 2010 ; ii) une accentuation des pressions inflationnistes en moyenne annuelle, à 2,7 % comparé à 1,6 % un an plus tôt ; iii) une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, de 1,0 % du PIB en 2010 à 3,7 % du PIB un an plus tard ; et iv) une réduction du déficit extérieur courant de 4,6 % du PIB en 2010 à 3,8 % du PIB.

Ces perspectives économiques et financières encourageantes ne sauraient cependant faire oublier la fragilité des économies de la CEMAC, eu égard à l'étroitesse de la base productive et des exportations, au déficit énergétique, au faible développement et au manque de profondeur du système financier. Pour faire face à ces défis, les pays de la Communauté devraient poursuivre la gestion prudente de leurs finances publiques, accélérer la mise en œuvre des réformes devant permettre d'améliorer le climat général des affaires, renforcer leur gouvernance économique et accélérer la mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER).



Lucas ABAGA NCHAMA



TITRE I :

Evolution Economique et Financière



CHAPITRE I

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

A. VUE GENERALE

Après s'être poursuivie au premier semestre 2010, à la faveur des politiques économiques expansionnistes dans les pays industrialisés et du dynamisme des économies asiatiques, la reprise économique mondiale a ralenti au second semestre, notamment dans les économies développées, sur fond de crise de la dette souveraine et du renchérissement des cours du pétrole.

D'une manière générale, la croissance économique mondiale est passée d'une contraction de 0,7 % en 2009 pour se hisser à 5,1 % en 2010. Traduisant ce regain d'activité, les échanges commerciaux ont progressé de 12,7 % en 2010, après une baisse de 12,7 % en 2009.

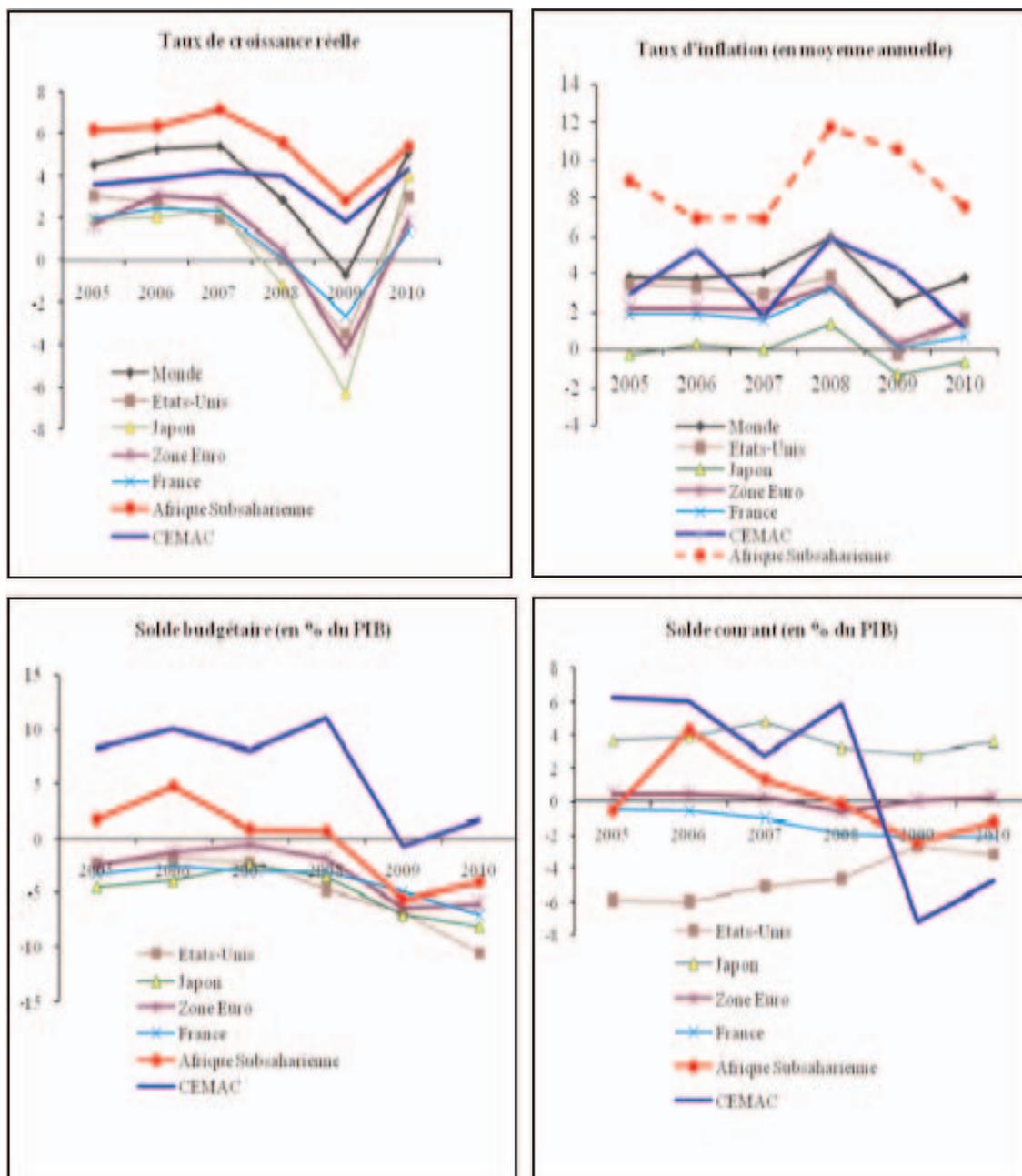
Cette évolution favorable de la croissance économique s'est accompagnée d'une accentuation des tensions inflationnistes, en liaison avec la hausse des cours des produits agricoles et du pétrole, en particulier dans les pays émergents. En dépit de l'amélioration de l'activité économique, le rythme des créations d'emplois s'est ralenti au niveau mondial et le chômage a sensiblement augmenté.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont poursuivi une

politique monétaire accommodante amorcée à la fin de l'année 2008, en vue de soutenir l'activité économique. A cet égard, elles ont renforcé les mesures exceptionnelles d'assouplissement quantitatif prises au cours des années précédentes.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont inscrits en hausse au cours de la période sous revue. En effet, les marchés mondiaux du café, de la banane africaine, de l'huile de palme, du sucre, du coton, du caoutchouc et des bois tropicaux se sont caractérisés par une progression des cours en 2010, en raison des contraintes pesant sur l'offre et la reprise de la croissance économique mondiale. En revanche, les prix du cacao ont évolué à la baisse, sous l'effet de l'accroissement de la production. Sur les marchés des minerais, les cours du manganèse, et dans une moindre mesure de l'aluminium, se sont fortement appréciés en 2010, en relation avec la fermeté de la demande des pays émergents et européens. En ce qui concerne les marchés pétroliers, ils ont été marqués par un envol des cours en 2010, suite aux incertitudes qui ont pesé sur l'offre.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2010, dans la majorité des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), la reprise de l'activité économique a été soutenue au premier semestre, avant de ralentir au second.

Pour l'ensemble des pays membres, le taux de croissance du PIB s'est établi à 2,8 % en 2010, contre une forte baisse de - 3,4 % un an plus tôt, en liaison principalement avec la mise en œuvre des politiques économiques expansionnistes. Le taux de chômage est passé de 8,1 % à 8,3 %. Le déficit financier des administrations publiques s'est contracté à 7,6 % du PIB en 2010, contre 7,9 % en 2009, du fait de l'atténuation des mesures de relance budgétaire. Le solde négatif de la balance des opérations courantes s'est élevé de 0,5 % du PIB en 2009 à 0,7 % en 2010, reflétant l'aggravation du déficit extérieur américain.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation du déflateur du PIB, a progressé, passant de 1,1 % en 2009 à 1,8 % en 2010, en dépit de la sous-utilisation des capacités de production.

Aux **Etats-Unis**, la reprise de l'activité économique amorcée au second semestre de l'année 2009 s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année 2010, bénéficiant du dynamisme des dépenses de consommation et des investissements privés. Cette reprise s'est consolidée au premier semestre 2010, avant de ralentir quelque peu au second semestre, en relation avec la détérioration de l'activité dans l'immobilier et la vigueur des importations. Au total, le PIB réel a progressé de 3,0 % en 2010, après une contraction de 3,5 % en 2009. Le taux de chômage est passé de 9,4 % en 2009 à 9,8 % en

2010. Les secteurs de l'immobilier, de la finance et de l'industrie manufacturière ont été les plus concernés. Le déficit budgétaire s'est réduit, revenant de 12,8 % du PIB en 2009, à 10,3 % en 2010. Pour sa part, le solde négatif de la balance courante s'est aggravé de 2,7 % du PIB en 2009 à 3,2 % en 2010.

Les pressions inflationnistes ont resurgi en 2010, le taux d'inflation s'élevant à 1,4 %, après une baisse de 0,3 % en 2009, en relation avec la hausse des coûts de l'énergie et de l'alimentation.

Au **Japon**, la croissance économique s'est accélérée au premier semestre 2010, en rapport avec le dynamisme des exportations et l'amélioration de la situation sur le marché du travail, tandis que le second semestre a été marqué par le recul de l'investissement des entreprises et le ralentissement des exportations. Au total, le taux de croissance s'est établi en hausse de 4,0 % en 2010, contre une forte baisse de 6,3 % en 2009. Le taux de chômage est resté stable à 5,3 %.

Le déficit financier des administrations publiques a reculé pour atteindre 9,2 % du PIB en 2010 contre 10,3 % en 2009, en liaison avec la baisse des dépenses publiques. Quant à l'excédent de la balance courante, il s'est amélioré en 2010, passant de 2,8 % du PIB en 2009 à 3,6 % en 2010, en rapport avec l'accroissement des exportations.

La vigueur de l'activité économique a contribué à atténuer la déflation, en dépit de la baisse de la demande induite par la sous-utilisation des capacités de production. Ainsi, le taux d'inflation est revenu de - 1,4 % en 2009 à - 0,7 % en 2010.

Au **Canada**, l'activité économique s'est fortement redressée tout au long de l'année 2010, soutenue par le renforcement

de la demande extérieure et le dynamisme de l'investissement des entreprises. Au total, le taux de croissance du PIB réel est passé de - 2,8 % en 2009 à 3,2 % en 2010. Le taux de chômage a légèrement reculé de 8,4 % en 2009 à 8,1 % en 2010, sous l'effet de l'accélération des créations d'emplois dans le secteur privé. Le déficit du solde budgétaire s'est creusé à 5,6 % en 2010 contre 4,9 % en 2009, en relation avec la poursuite des mesures de relance budgétaire. Par contre, le déficit du solde des transactions courantes est resté quasiment stable à 3,1 % du PIB en 2010 contre 3,0 en 2009, en dépit de la détérioration des termes de l'échange.

Le taux d'inflation s'est établi à 1,8 % en 2010, contre 0,3 % en 2009, du fait de la hausse des prix de l'énergie et de la demande intérieure.

Dans l'**Union Européenne**, l'activité économique s'est accrue de 1,8 % au cours de l'année 2010, contre une baisse de 4,2 % en 2009. En particulier dans la **Zone Euro**, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,8 % en 2010, contre - 4,3 % en 2009, en liaison avec la vigueur de la consommation privée et des investissements, résultant de l'amélioration des conditions financières. Le taux de chômage a augmenté de 9,6 % en 2009 à 10,1 % en 2010, reflétant les tensions persistantes sur le marché de l'emploi. Sous l'effet de l'atténuation des dépenses publiques dans la plupart des pays de la Zone, le déficit budgétaire s'est réduit, revenant de 6,3 % du PIB en 2009 à 6,0 % en 2010. Le solde de la balance courante s'est légèrement amélioré, passant de 0,1 % du PIB en 2009, à + 0,3 % en 2010, en relation avec la reprise des exportations au second semestre de l'année.

Sur le front des prix, l'inflation a augmenté de 1,6 % en 2010, contre 0,3 % en 2009, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et des impôts indirects.

Au **Royaume-Uni**, la reprise économique amorcée en 2009 s'est poursuivie au premier semestre 2010, tandis qu'au second semestre, la croissance du PIB réel a reculé, en relation avec les conditions météorologiques défavorables, l'accélération de l'inflation et l'assainissement budgétaire. Sur l'ensemble de l'année, le PIB a augmenté de 1,4 % en 2010, contre une baisse de 4,9 % en 2009.

Le taux de chômage a progressé de 7,6 % en 2009 à 7,8 % en 2010, sous l'effet de la contraction de l'activité au second semestre de l'année. Le besoin de financement des administrations publiques s'est allégé de 10,3 % du PIB en 2009 à 10,2 % en 2010, en rapport avec la mise en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 1,7 % du PIB en 2009 à 3,2 % en 2010, suite à une forte diminution des exportations de services financiers.

Les tensions inflationnistes ont augmenté, sous l'effet de la dépréciation du taux de change, des relèvements de la TVA et de l'accroissement des prix du pétrole et des produits alimentaires. La hausse du niveau général des prix à la consommation a atteint 3,3 % en 2010, contre 2,1 % en 2009.

En **Allemagne**, la production s'est accrue à un rythme soutenu au premier semestre 2010, en raison du dynamisme des exportations et des investissements privés. En revanche, au second semestre, l'activité s'est nettement ralentie du fait des conditions climatiques difficiles. Sur l'ensemble de l'année 2010, le taux de croissance du PIB réel a augmenté de 3,6 %, contre une baisse de 5,1 % en 2009. Le taux de chômage est redescendu de 7,8 % en 2009 à 7,1 % en 2010, en relation avec la vigueur de la reprise de l'activité économique. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement dégradé, passant de 3,1 % du

PIB en 2009 à 3,3 % du PIB en 2010, sous l'effet des mesures d'accroissement des dépenses publiques d'environ 1 % du PIB. L'excédent de la balance courante est resté stable à 5,6 % du PIB.

Le taux d'inflation s'est inscrit en hausse à 1,3 % en 2010, contre 0,2 % en 2009, en raison notamment du renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

En **France**, la croissance économique a été robuste en 2010, compte tenu de la vigueur des investissements des entreprises et des exportations. Au total, le taux de croissance du PIB réel s'est accru de 1,4 % en 2010, après une contraction de 2,6 % en 2009. Le taux de chômage s'est inscrit en hausse à 9,8 % en 2010, contre 9,5 % en 2009, en dépit de la conjoncture économique favorable. Le besoin de financement des administrations publiques a reculé de 7,6 % du PIB en 2009 à 7,1 % en 2010, en liaison avec les mesures d'assainissement budgétaire destinées à faire baisser la dette publique. Par contre, le déficit de la balance courante s'est aggravé, passant de 1,5 % à 1,7 % du PIB l'année suivante.

S'agissant des prix à la consommation, le taux d'inflation s'est nettement redressé, compte tenu principalement de la forte hausse des prix de l'énergie observée au cours de l'année. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 0,1 % en 2009 à 1,5 % en 2010.

En **Italie**, l'activité économique a continué de se redresser au premier semestre 2010, avant de ralentir au second semestre, en raison de l'atonie de la production industrielle qui a pâti de la contraction des investissements privés. Ainsi, le taux de croissance du PIB s'est inscrit en hausse de 1,3 % en 2010, contre une baisse de 5,2 % une année auparavant. Le taux de chômage s'est situé à 8,4 % en 2010, contre 7,8 % en 2009, du fait de la baisse de la production industrielle. Le déficit budgétaire s'est

amélioré, passant de 4,5 % du PIB en 2009 à 4,0 % en 2010. Par contre, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 2,1 % du PIB en 2009 à 3,2 % en 2010, en rapport avec l'accroissement des importations.

Les tensions inflationnistes se sont accentuées, en raison de l'évolution à la hausse des prix de l'énergie et des produits de base. Le taux d'inflation a atteint 1,6 % en 2010, contre 0,8 % en 2009.

En **Espagne**, la récession économique s'est atténuée au cours de l'année 2010, en relation principalement avec la reprise des exportations, induite par l'amélioration de l'activité économique dans la zone euro et l'essor des ventes à destination de l'Amérique du Sud et des économies émergentes. Sur l'ensemble de l'année, le taux de croissance du PIB réel est passé de - 3,7 % en 2009 à - 0,1 % en 2010. Le taux de chômage s'est détérioré, passant de 18,0 % en 2009 à 20,1 % en 2010, reflétant l'accélération des pertes d'emplois. Le déficit financier des administrations publiques est revenu de 11,1 % du PIB en 2009 à 9,2 % en 2010, en rapport avec la progression des recettes fiscales et la réduction des dépenses publiques. Le déficit de la balance courante s'est allégé de 5,2 % du PIB en 2009 à 4,6 % en 2010.

Sur le front des prix, l'inflation a augmenté de - 0,2 % en 2009 à +2,0 % en 2010, compte tenu principalement de la hausse des cours du pétrole.

2. Conjoncture économique dans les autres régions

En **Russie**, la reprise économique entamée au second semestre 2009 s'est consolidée au cours de l'année 2010, en rapport avec le dynamisme des exportations et la montée des cours du pétrole. En conséquence, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à + 4,0 % en 2010, après une baisse de -7,8 % une année plus tôt. Le déficit du solde des

administrations publiques s'est allégé, passant de 6,3 % du PIB en 2009 à 3,5 % en 2010, en relation avec la politique d'austérité budgétaire. Le solde excédentaire du compte des transactions courantes a augmenté de 4,1 % du PIB en 2009 à 4,8 % en 2010, sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange. Le taux d'inflation s'est fortement replié de 11,7 % en 2009, à 6,6 % en 2010.

Dans les **Pays d'Europe Centrale et Orientale¹, (PECO)**, l'activité économique s'est accélérée en 2010 en raison du niveau soutenu de la demande extérieure et de l'accumulation des stocks. En rythme annuel, le PIB réel s'est accru de 4,5 % en 2010, contre une baisse de 3,6 % en 2009. Le déficit financier des administrations publiques s'est allégé de 6,0 % du PIB en 2009 à 4,9 % en 2010, tandis que celui de la balance courante a progressé de 3,1 % en 2009 à 4,6 % en 2010. L'inflation est passée de 4,7 % en 2009 à 5,3 % en 2010, suite au renchérissement du coût de l'énergie.

Dans les **pays émergents d'Asie²**, la croissance économique s'est consolidée en 2010 du fait principalement de la vigueur de la demande intérieure et d'un environnement extérieur globalement favorable. La croissance du PIB réel s'est établie à 9,5 % en 2010, contre 7,2 % en 2009. Le déficit financier des administrations publiques a reculé de 4,2 % du PIB en 2009 à 3,5 % en 2010, grâce à l'accroissement des recettes publiques. Le solde excédentaire de la balance courante a modérément reflué de 3,7 % du PIB en 2009 à 3,3 % du PIB en 2010, reflétant la hausse des importations. Le taux d'inflation s'est chiffré à 5,7 % en 2010, contre 3,1 % en 2009, en relation avec la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

En **Chine**, après une croissance vigoureuse au premier semestre 2010, l'activité économique a légèrement ralenti au second semestre, suite à l'affaiblissement de la demande intérieure. La progression du PIB réel est passée de 9,2 % en 2009, à 10,4 % en 2010. Le déficit financier public s'est contracté de 1,2 % du PIB en 2009 à 0,7 % en 2010, suite à l'accroissement des recettes fiscales. L'excédent de la balance courante est resté inchangé en 2010 à 5,2 % du PIB. L'inflation s'est accélérée en 2010, pour s'établir à + 3,5 %, après une baisse de 0,7 % en 2009.

En **Inde**, l'activité économique a ralenti au cours du premier semestre 2010 avant de se redresser au second semestre, à la faveur de la poursuite des mesures publiques de soutien et de l'amélioration de la production dans le secteur agricole. Au total, le PIB réel a progressé de 6,8 % en 2009 à 10,1 % en 2010. Le déficit financier des administrations publiques s'est allégé de 9,1 % du PIB en 2009 à 8,4 % en 2010, suite à la mise en œuvre des mesures d'assainissement des finances publiques. Le solde négatif du compte courant s'est situé à 2,8 % du PIB en 2009 et 2,6 % du PIB en 2010. Le taux d'inflation s'est élevé à 12,0 % en 2010, contre 10,9 % en 2009, dans un contexte d'accélération des prix du pétrole.

En **Amérique Latine**, le rythme de croissance économique s'est intensifié au cours de l'année 2010, soutenu par i) le renforcement de la demande extérieure, notamment de matières premières, ii) la robustesse de la demande intérieure, et iii) l'amélioration des conditions de financement. Sur l'ensemble de l'année 2010, le taux de croissance de la région s'est fortement accru, se situant à

¹ Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie et Monténégro, Slovaquie, Slovénie.

² Bangladesh, Bhoutan, Myanmar, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Îles Salomon, Sri Lanka, Taïwan, Chine, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam, Cambodge.

6,1 %, après une baisse de 1,7 % en 2009. Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 0,6 % du PIB en 2009 à 1,2 % en 2010, consécutivement à la hausse des importations. Le taux d'inflation s'est maintenu à 6,0 % en 2010, en dépit du renchérissement des prix des produits alimentaires et pétroliers.

Au **Brésil**, l'économie a enregistré une forte expansion au premier semestre 2010, en relation avec le dynamisme de la demande intérieure, stimulée par les mesures de relance monétaire et budgétaire. L'activité économique s'est ensuite ralentie au second semestre, à la suite de l'annulation de certaines mesures de relance. Le PIB réel a augmenté de 7,5 % en 2010, contre une baisse de 0,6 % en 2009. Le taux d'inflation est ressorti à 5,0 % en 2010 contre 4,9 % en 2009.

Au **Mexique**, la conjoncture économique s'est améliorée tout au long de l'année 2010, favorisée par la vigueur de la demande intérieure. Le taux de croissance réel est remonté de - 6,2 % en 2009 à + 5,4 % en 2010. En dépit de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, le taux d'inflation est revenu de 5,3 % en 2009 à 4,2 % en 2010, du fait principalement de l'appréciation de la monnaie nationale.

En **Argentine**, le rythme de progression du PIB réel s'est fortement accéléré en 2010, compte tenu principalement de l'accroissement des échanges commerciaux avec le Brésil, et d'un rebond de la production agricole après la grave sécheresse observée en 2009. Ainsi, le taux de croissance s'est situé à 9,2 % en 2010, contre 0,8 % en 2009. Le taux d'inflation s'est élevé à 10,5 % en 2010, après 6,5 % en 2009, sous l'effet de politiques inflationnistes.

En **Afrique subsaharienne**, l'activité économique s'est redressée en 2010, reflétant la reprise des exportations et la hausse des prix des produits de base,

mais également la vigueur de la demande intérieure. Au total, le taux de croissance du PIB réel est passé de 2,8 % en 2009 à 5,4 % en 2010. Le solde déficitaire des administrations publiques s'est allégé de 5,3 % du PIB en 2009 à 4,1 % en 2010. Quant au déficit du compte courant, il a reculé de 2,3 % du PIB en 2009 à 1,2 % en 2010. Enfin, le rythme d'expansion du niveau général des prix à la consommation s'est ralenti, revenant de 10,6 % en 2009 à 7,5 % en 2010.

Dans les **pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, l'activité économique a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 4,6 % en 2010, contre 2,9 % en 2009, en relation principalement avec les bonnes performances de la production vivrière et la vigueur de la production minière. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'est réduit à 5,6 % du PIB en 2010 contre 6,7 % en 2009, en rapport avec une bonne progression des recettes budgétaires. En revanche, le déficit des transactions courantes s'est aggravé, passant de 6,2 % du PIB en 2009 à 7,1 % en 2010, sous l'effet de la détérioration des services et des transferts courants nets qui n'a pas pu être atténuée par l'amélioration de la balance commerciale et les revenus nets. Le taux d'inflation a ralenti, revenant à 0,7 % en 2010, après 1,1 % en 2009, en liaison avec l'évolution des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers.

Au **Nigeria**, l'expansion économique s'est accélérée en 2010, compte tenu de l'accroissement de la production pétrolière qui a bénéficié du recul de l'instabilité dans la région du Delta du Niger et de l'affermissement de la demande extérieure. Le taux de croissance du PIB réel s'est accru de 7,0 % en 2009 à 8,7 % en 2010. Le déficit financier des administrations publiques est revenu de 10,2 % du PIB en 2009, à 8,5 % en 2010, suite à la hausse des recettes de l'Etat. En revanche, le solde positif du compte courant a reculé, revenant de 12,9 % du PIB en

2009, à 8,4 % en 2010. Reflétant la hausse des prix des denrées alimentaires, le taux d'inflation a augmenté, passant de 11,9 % en 2009, à 12,4 % en 2010.

En **Afrique du Sud**, l'activité économique s'est redressée en 2010 à 2,8 %, après une baisse de 1,7 % une année auparavant, en relation principalement avec la reprise de la demande intérieure, faisant suite aux mesures d'assouplissement monétaire. Le solde budgétaire défi-

citaires des administrations publiques s'est replié à 5,0 % du PIB en 2010, contre 5,1 % en 2009, en liaison avec la contraction des dépenses publiques. Le déficit du compte courant a baissé à 2,8 % du PIB en 2010, contre 4,1 % du PIB en 2009, en rapport avec l'accroissement des exportations. L'inflation s'est située à 5,6 % en 2010, contre 7,1 % en 2009, sous l'effet de l'appréciation de la monnaie nationale.

C. EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS, DES CHANGES ET DE L'OR

Les marchés financiers ont été fortement instables en 2010. Dans ce contexte, les politiques monétaires sont restées accommodantes dans plusieurs pays, combinant des taux directeurs historiquement bas et des mesures non conventionnelles, alors que les déficits publics sont demeurés à des niveaux élevés. Sur le marché obligataire, les titres se sont appréciés, jouant pleinement leur rôle de valeur refuge tandis que les indices boursiers ont connu une évolution contrastée. Sur le marché des changes, le dollar s'est renforcé face à l'euro, alors que sur le marché des matières premières l'or et le pétrole se sont fortement appréciés.

1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, la Réserve Fédérale Américaine (Fed) a maintenu son principal taux directeur dans la fourchette de 0 à 0,25 %. Malgré un léger redressement des indicateurs conjoncturels, la FED a décidé d'assouplir davantage sa politique monétaire en mettant en place un deuxième programme de mesures de refinancement exceptionnelles. Ce programme dénommé « Quantitative Easing 2 » avait pour objectif l'acquisition de 600 milliards USD de titres du Trésor américain avant la fin du deuxième trimestre 2011. Cette action visait ainsi le maintien des taux d'intérêt et du dollar à des niveaux com-

pétitifs pour relancer l'économie américaine. En conséquence, le taux au jour le jour en dollars est resté très stable, autour d'une moyenne de 0,18 % tout au long de l'année 2010.

Dans la **Zone Euro**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangés ses taux directeurs. Le taux de refinancement est resté à 1 % et le taux de prêt marginal à 1,75 %. En dépit de la crise des déficits publics de certains pays européens, la BCE est restée confiante dans la capacité de la zone euro à trouver des mesures de soutien communautaires. Dans ce contexte, elle n'a pas jugé nécessaire d'assouplir davantage sa politique monétaire, mais a toutefois reconduit ses opérations de refinancement illimitées à taux fixe ainsi que son programme d'achat des titres de dettes souveraines des pays périphériques. Par ailleurs, au contraire de la FED, la BCE a estimé qu'il n'y a pas lieu de pratiquer une politique de taux zéro, car sur le front de l'inflation, les risques étaient plutôt élevés en zone euro, au regard du renchérissement des cours des matières premières.

Sur le marché interbancaire, dans un contexte de forte volatilité, le taux interbancaire moyen au jour le jour de la zone euro (EONIA) est ressorti en hausse de 41 points de base à 0,82 %. En effet, le

taux EONIA a évolué au gré des tensions contraires provoquées d'une part, par la relative abondance de liquidités dans certains pays suite aux mesures de financement exceptionnelles mises en place par la BCE et, d'autre part, par la forte demande de liquidités émanant des pays en crise dont les banques ont eu du mal à se refinancer sur le marché interbancaire.

Au **Royaume-Uni**, malgré une hausse plus forte que prévue de l'inflation (3,7 % en glissement annuel), la Banque d'Angleterre a maintenu inchangé son taux directeur à 0,50%. Elle a justifié le maintien d'une politique monétaire accommodante par sa volonté de mettre en œuvre une nouvelle phase d'assouplissement quantitatif suite à la fragilité de la reprise économique.

Au **Japon**, la Banque Centrale a réduit son taux directeur qui est passé en dessous de 0,1 %. Elle a également renforcé ses mesures non conventionnelles en procédant à la hausse de ses prêts à taux fixe et en rallongeant la durée de son programme d'achats de titres.

2. Marchés obligataires

Les taux de rendement se sont inscrits en nette baisse, entraînant une hausse des prix des titres, suite à la persistance du sentiment d'aversion au risque causé par la crise des dettes souveraines et la timidité de la reprise économique. En effet, les titres obligataires émis par les pays du « noyau dur » de la zone euro, dont l'Allemagne et la France, ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge et ont connu une forte demande de la part des investisseurs qui se sont détournés des titres émis par les États dits « périphériques ». Ainsi, les taux de rendement de l'Allemagne et de la France ont baissé à des niveaux historiquement bas, mouvement favorisé par l'étroite corrélation avec le marché obligataire américain, dont les taux ont également évolué

à la baisse. En cours de clôture, le taux de rendement du titre d'État américain à 10 ans (T-Notes) a baissé de 54,00 points de base à 3,300 %. En Europe, les taux du Bund allemand et de l'OAT française ont respectivement baissé de 42,40 points à 2,960 % et de 23,10 points à 3,360 %.

3. Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont connu une évolution en dents de scie tout au long de l'année, avec des situations contrastées en fonction des pays. Aux États-Unis, le renforcement des politiques monétaires non conventionnelles, a conduit les investisseurs à renouer avec des placements offrant des rendements plus élevés que les titres obligataires. En effet, la politique d'achats massifs de titres par la Fed qui a entraîné une abondance de liquidités a contribué à orienter les investisseurs vers d'autres placements, afin de soutenir la reprise économique. Dans ce contexte, les indices de référence de la bourse de New York (Dow Jones et Nasdaq Composite) ont sensiblement progressé de 11,02 % et 16,91 %.

Dans la Zone Euro, les divergences de performance ont été sensibles, entre d'une part la vigueur de l'économie allemande, avec une hausse de 16 % de l'indice de référence de la bourse de Frankfurt et, d'autre part, le recul de la bourse de Paris où l'indice CAC-40 a perdu 3,34 %, suite à la mauvaise performance des valeurs bancaires françaises.

4. Marchés des changes

L'évolution de la parité euro/dollar a connu deux phases distinctes en 2010. Au cours du premier semestre, les incertitudes sur l'état des finances publiques de plusieurs pays européens ont considérablement affecté l'euro. La devise européenne s'est fortement dégradée et a atteint, le 07 juin 2010, un niveau inégalé depuis plusieurs années, à 1,1952 USD. Cette tendance a également été soutenue par de bonnes statistiques

macroéconomiques américaines, qui laissaient présager une normalisation de la politique monétaire aux États-Unis, avec un dollar fort qui serait revenu en fin d'année à une parité égale à l'euro.

La tendance s'est brusquement inversée au cours du second semestre, l'euro ayant affiché un net rebond à la suite de l'adoption du plan de soutien communautaire qui a entraîné une accalmie sur le front de la crise des dettes souveraines. Par ailleurs, le dollar a été victime du maintien par la Fed d'une politique monétaire accommodante alors que le retour de l'inflation dans certains pays de la zone euro a entretenu les spéculations sur un possible relèvement à court terme des taux de la Banque Centrale Européenne. Cette forte volatilité des taux de change et les différentes problématiques des politiques monétaires entre États ont été au centre du sommet du G20 tenu en novembre 2010, qui n'a cependant pas permis aux États de s'accorder sur la

nécessité de conduire des politiques cohérentes.

En cours de clôture, l'euro a perdu 6,67 % face au dollar, à 1,3366 USD. La devise européenne s'est également inscrite en baisse par rapport à toutes les autres principales devises. Ainsi, l'euro a respectivement régressé de 3,18 % face à la livre sterling à 0,8574 GBP, de 15,83 % face au franc suisse à 1,2482 CHF et de 18,72 % par rapport au yen à 108,51 JPY.

5. Marchés de l'or

Le cours de l'or a continué de battre des records, porté, d'une part, par sa réputation de valeur refuge suite aux incertitudes entourant la pérennité de la reprise économique, et d'autre part, par une demande soutenue des pays émergents. Ainsi, le cours de l'once a clôturé l'année en hausse de 27,31 % à 1 405,50 USD.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

						Variations en %	
	31/12/2009	31/03/2010	30/06/2010	30/09/2010	31/12/2010	déc. 09 - déc. 10	
CHANGE	EUR/USD	1,4321	1,3533	1,2266	1,3620	1,3366	- 6,67 %
	EUR/GBP	0,8856	0,8908	0,8192	0,8659	0,8574	- 3,18 %
	EUR/CHF	1,4829	1,4225	1,3239	1,3359	1,2482	- 15,83 %
	EUR/JPY	133,50	126,46	108,57	113,66	108,51	- 18,72 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	458,04	484,71	534,78	481,61	490,77	7,14 %
	1 GBP en FCFA	740,69	708,76	800,73	757,48	765,10	3,31 %
TAUX (en %)	1 CHF en FCFA	442,34	461,13	495,47	491,02	525,52	18,80 %
	1 JPY en FCFA	4,92	5,19	6,04	5,77	6,05	23,03 %
	Taux refinancement (BCE)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	-
	Taux prêt marginal (BCE)	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	-
	Fed Funds	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	-
	EONIA	0,41	0,40	0,54	0,88	0,82	41,00
	T-Notes 10 ans	3,839	3,828	2,933	3,512	3,300	- 54,00
INDICES	Bund 10 ans	3,384	3,090	2,574	2,276	2,960	- 42,40
	OAT 10 ans	3,591	3,417	3,047	2,656	3,360	- 23,10
	DOW JONES	10428,00	10856,63	9774,00	10788,05	11577,51	11,02 %
	NASDAQ COMPOSITE	2269,15	2397,96	2109,24	2368,62	2652,87	16,91 %
	NIKKEI-225	10546,441	11089,94	9382,64	9369,35	10228,92	- 3,01 %
	CAC-40	3936,33	3974,01	3442,89	3715,18	3804,78	- 3,34 %
	DJ-EUROSTOXX 50	2964,96	2931,16	2573,32	2747,90	2792,82	- 5,81 %
	Or (\$/ once)	1104,00	1115,50	1244,00	1307,00	1405,50	27,31 %
	Brent (\$/ baril)	77,93	82,70	75,24	82,31	94,75	21,58 %

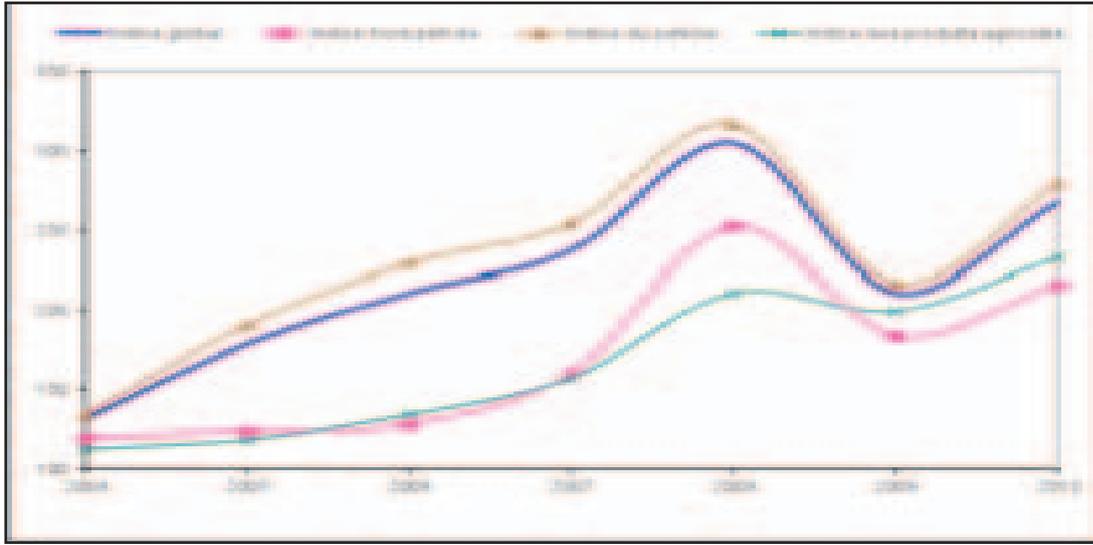
Sources : Salle des Marchés de la BEAC, principales places financières internationales.

D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATIERES PREMIERES

En 2010, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC se sont inscrits en hausse par rapport à l'année 2009. En effet, l'indice composite des cours des

principales matières premières exportées par la CEMAC, exprimé en FCFA, s'est accru de 34,2 % en moyenne annuelle, contre une baisse de 26,7 % un an plus tôt.

Graphique 2 : Indice composite des cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC



Source : BEAC

Sur le marché du **cacao**, les cours mondiaux se sont repliés tout au long de l'année 2010. Le prix moyen mensuel a reculé de 12,8 %, passant de 3,51 dollars/kg en décembre 2009, à 3,06 dollars/kg en fin 2010. Le recul des cours du cacao est attribuable à un accroissement de 7 % de la production pour la campagne 2010/2011, sous l'effet de l'amélioration des rendements en Indonésie et en Equateur. La production et la consommation sont estimées à 3,6 millions de tonnes pour la campagne 2009/2010.

Après une stagnation au premier semestre 2010, les cours du **café Arabica** se sont inscrits en hausse au second semestre. Au total, les prix ont crû de 34 % entre fin 2009 et fin 2010, passant de 1,54 dollars/kg à 2,06 dollars/kg. Cette évolution s'explique par le retard pris par la récolte au Vietnam, premier exportateur mondial de Robusta, en raison d'une météo défavorable.

Sur le marché européen de la **banane africaine**, les prix ont progressé de 18,7 %, passant à 0,68 euro/kg en décembre 2009, à 0,80 euro/kg en décembre 2010. Ce redressement des cours est la conséquence de la faiblesse de l'offre africaine et antillaise, conjuguée à une quasi absence des stocks.

Les cours se sont considérablement accrus sur le marché international de l'**huile de palme**, s'établissant à 1,23 dollars/kg à fin 2010, contre 0,79 dollar/kg fin 2009, soit une hausse de 55,1 %. Les prix de l'huile de palme, et plus généralement des oléagineux, ont été dopés par la forte demande de la Chine, associée au relèvement de 6 à 7,5 % de la taxe à l'exportation en Indonésie, premier producteur mondial.

Sur le marché international du **sucre**, le prix moyen mensuel s'est relevé de 18,9 % pour s'établir à 0,62 dollar/kg en

décembre 2010, contre 0,52 dollar/kg douze mois plus tôt. L'évolution haussière des cours sur ce marché est la conséquence du déficit de l'offre, la production s'établissant à 160,5 millions de tonnes, tandis que la consommation mondiale a atteint 164,34 millions de tonnes, soit un déficit de 3,84 millions de tonnes. La faiblesse des stocks, estimés à 52,35 millions de tonnes, soit 32 % de la consommation mondiale, a contribué à alimenter cette tendance.

Les prix ont plus que doublé sur le marché mondial du coton en 2010. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook » (qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest) est passée de 1,68 dollar/kg en décembre 2009, à 3,70 dollar/kg en décembre 2010, soit une augmentation de 121 %. Ce bond s'explique par le déficit du marché, avec une demande estimée à 24,1 millions de tonnes, pour une production de 21,9 millions de tonnes pour la campagne 2009/2010. La faiblesse de l'offre est due au déclin de la production du Brésil, de l'Australie et des Etats-Unis, ainsi qu'à la limitation des exportations en Inde.

Les prix se sont inscrits en forte hausse sur le marché mondial du **caoutchouc naturel**. Le prix moyen mensuel s'est établi à 4,75 dollars/kg en fin 2010, contre 2,8 dollar/kg un an plus tôt, en accroissement de 69,4 %. Cette flambée des cours est le corollaire d'une demande forte, qui s'appuie en particulier sur les consommations des industries automobiles chinoise et indienne, associée à la baisse de la production.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les prix ont dans l'ensemble évolué favorablement au cours de l'année 2010. En ce qui concerne les sciages, les prix du Sapelli du Cameroun ont progressé de 13,9 % pour s'établir à 629,4 euros/m³ en décembre 2010 contre 552,7 euros/m³ douze mois plus tôt. Cette tendance est plus marquée pour les grumes d'Okoumé dont les cours ont atteint 230,1 euros/m³

en fin 2010, contre 189,4 euros/m³ en fin 2009, en hausse de 21,5 %. Le dynamisme de la demande de bois tropicaux est à l'origine de ce trend haussier, en liaison avec le retour de la croissance économique.

Le marché du **pétrole brut** a été marqué par une appréciation de 22,9 % des prix qui ont atteint 91,8 dollars/baril en fin 2010, contre 74,7 dollars/baril un an plus tôt. Cet envol des cours s'explique essentiellement par les incertitudes qui ont pesé sur l'offre suite aux troubles sociopolitiques au Maghreb et au Moyen Orient, conjuguées à une évolution favorable de la consommation mondiale.

Le marché mondial de l'**aluminium** a été marqué en 2010 par une contraction des prix au premier semestre, suivie d'un redressement sur le reste de l'année. De la sorte, le prix moyen mensuel de l'aluminium est remonté de 2,18 dollar/kg en décembre 2009, à 2,35 dollars/kg en décembre 2010, soit une augmentation de 7,8 %. Les cours ont été dopés par la solidité de la demande chinoise et la reprise de la demande européenne. Par ailleurs, les coûts de production trop élevés des alumineries chinoises, induits par le renchérissement de l'énergie électrique, ont entraîné une baisse de la production de la Chine et contribué à alimenter cette tendance haussière des prix de l'aluminium.

Les cours ont considérablement progressé au premier semestre 2010 sur le marché du **manganèse**, avant de se replier au second semestre. Au total, le prix moyen mensuel a connu un accroissement de 20,9 % entre décembre 2009 et décembre 2010, remontant de 0,21 euro/kg à 0,26 euro/kg. Ce marché a profité du redressement de la production mondiale d'acier, en raison d'une demande soutenue des pays émergents, dans un contexte par ailleurs caractérisé par la baisse des stocks chinois d'alliage et de métal.

CHAPITRE II

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

A. VUE GENERALE

La situation économique des pays membres de la CEMAC a été caractérisée en 2010 par : (i) une progression de la croissance économique ; (ii) la poursuite de la décélération des tensions inflationnistes ; (iii) une amélioration des finances publiques ; et (iv) une réduction du déficit du compte courant.

En résumé :

- le taux de croissance réel est ressorti à 3,9 % en 2010, contre 3,2 % en 2009 ;
- le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est situé à 1,6 % en 2010, contre 4,5 % en 2009 ;
- le solde budgétaire, base engagements, hors dons est devenu excédentaire à 1,0 % du PIB en 2010, contre un déficit de 0,6 % en 2009 ;
- le déficit du compte courant est revenu de 6,5 % du PIB en 2009 à 4,6 % en 2010.

B. CROISSANCE ECONOMIQUE

En 2010, la situation économique de la CEMAC a été caractérisée par un accroissement sensible de l'activité économique, avec une hausse du PIB réel estimée à 3,9 %, contre 3,2 % en 2009. De ce fait, le revenu réel par habitant s'est accru de 1,1 %.

Cette embellie résulte essentiellement de la vigueur du secteur non pétrolier,

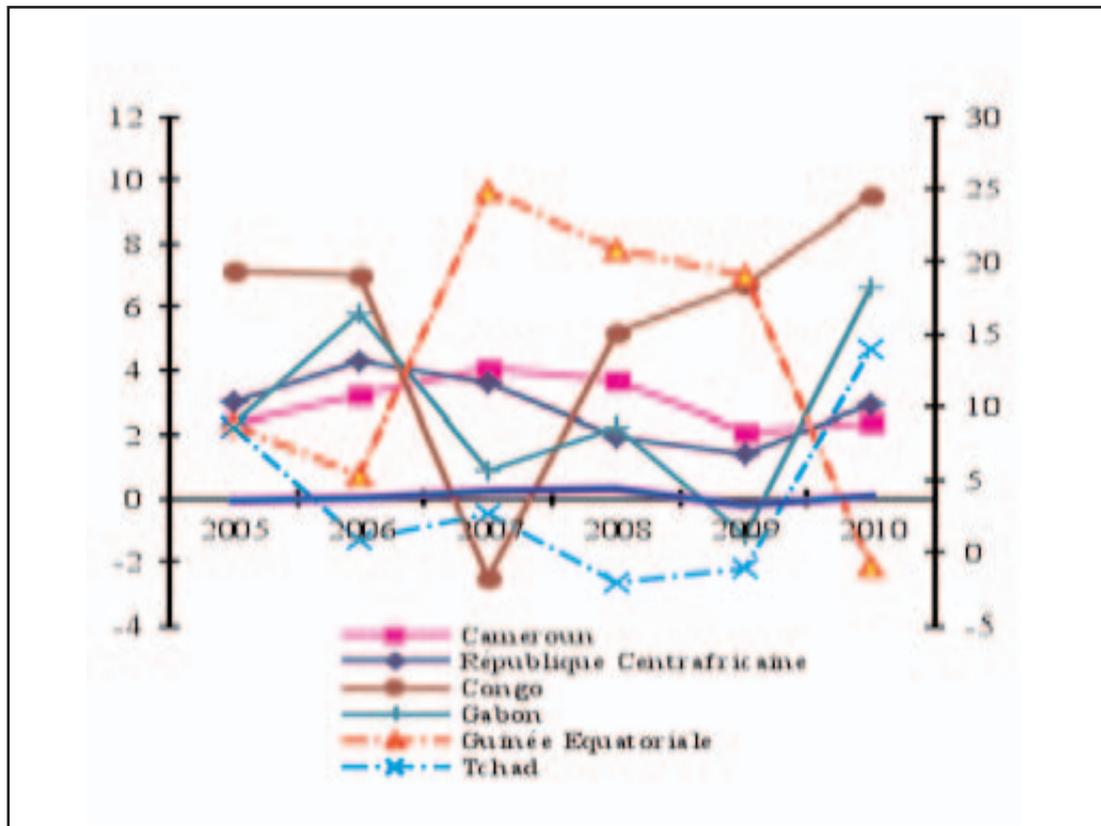
sous l'effet de l'accroissement de l'activité dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des services. En termes de contribution à la croissance, l'apport du secteur pétrolier est revenu de 1,3 point en 2009 à - 0,7 point en 2010 et celui du secteur non pétrolier a fortement augmenté, se situant à 4,6 points en 2010, contre 2,0 points en 2009.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC
(En pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	2,3	3,2	4,0	3,7	2,1	2,4
République Centrafricaine	3,0	4,3	3,6	2,0	1,4	2,9
Congo	7,1	7,0	-2,5	5,2	6,7	9,5
Gabon	2,3	5,8	0,9	2,2	-1,1	6,6
Guinée Equatoriale	8,9	5,3	24,8	20,8	19,0	-1,0
Tchad	8,6	0,8	2,6	-2,0	-1,2	13,9
CEMAC	3,6	3,8	4,2	4,4	3,2	3,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC
(variation annuelle en %)



1. Evolution de la demande globale

En 2010, la croissance dans la Communauté a été essentiellement tirée par la demande intérieure.

1.1. Demande intérieure

La demande intérieure a contribué à la croissance économique réelle à hauteur de 10,2 % en 2010, contre 6,3 % en 2009, en raison principalement de la vigueur des investissements bruts qui ont participé pour 7,2 points et de la bonne tenue de la consommation finale qui a fourni une contribution de 3,0 points.

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

	(En pourcentage)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Produit intérieur brut	3,6	3,8	4,2	4,4	3,2	3,9
Demande intérieure	5,6	5,6	6,4	7,5	6,3	10,2
Consommation	3,6	3,8	1,5	3,9	0,4	3,0
Publique (Etat)	0,6	0,7	1,2	0,7	0,3	1,0
Privée	3,0	3,1	0,3	3,2	0,1	2,1
Investissements bruts	2,0	1,8	4,9	3,6	5,9	7,2
Formation brute de capital fixe	1,5	0,3	3,7	3,5	5,5	4,3
Publique (Etat et Ad. publiques)	0,0	1,4	1,2	1,0	3,9	0,0
Privée (Entreprises et ménages)	1,6	-1,1	2,5	2,5	1,6	4,3
Secteur pétrolier	1,8	0,6	2,2	1,8	0,6	3,8
Secteur non pétrolier	- 0,3	-1,8	0,3	0,7	1,0	0,5
Variation des stocks	0,5	1,5	1,1	0,2	0,4	2,9
Demande extérieure nette	- 2,0	- 1,8	- 2,1	- 3,2	- 3,1	- 6,3
Exportations des biens et services non facteurs	0,6	- 0,7	1,1	0,6	0,6	- 0,7
Importations des biens et services non facteurs	- 2,7	- 1,1	- 3,3	- 3,8	- 3,7	- 5,6

Sources : Administrations nationales et BEAC

• Consommation globale

La consommation globale a contribué pour 3,0 points à la croissance, en raison du dynamisme de la consommation privée, qui a enregistré une participation à hauteur de 2,1 points. Quant à la consommation publique, sa contribution à la croissance réelle n'a été que de 1,0 point.

• Investissements bruts

Les investissements bruts ont participé pour 7,2 points à la croissance en 2010, du fait de la hausse des dépenses d'équipement dans le secteur privé et, dans une moindre mesure, dans le secteur public.

La contribution des investissements publics à la croissance a été nulle, con-

tre une contribution de 3,9 points en 2009, en liaison principalement avec une contraction des dépenses en capital au Cameroun et en Guinée Equatoriale.

Au **Cameroun**, les dépenses d'équipement de l'Etat, dont l'apport à la croissance a été négatif à 0,9 point en 2010 contre une contribution de + 1,3 point en 2009, se sont situées à 562,8 milliards. Elles ont pour l'essentiel porté sur les travaux de construction des infrastructures portuaires, de production d'électricité et d'exploitation minière.

En **République Centrafricaine**, la contribution des investissements publics à la croissance a été de 0,3 point pour un montant de 56,2 milliards, en relation essentiellement avec les grands travaux publics exécutés en 2010. Il s'agit, notam-

ment, i) de la finition des travaux d'assainissement du quartier Galabadja, ii) de la poursuite du Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et Services Urbains et, iii) du début d'exécution du Projet d'Appui à la Réhabilitation des Infrastructures Rurales. Les autres travaux concernent i) la construction d'un hôpital de 100 lits à Bimbo, ii) la réhabilitation de 11 établissements scolaires dans l'arrière-pays, et iii) la réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Bangui.

Au **Congo**, la formation brute de capital fixe du secteur public a contribué à la croissance pour 2,2 points en 2010, en liaison notamment avec un accroissement des ressources affectées aux dépenses d'investissement, de 484,9 milliards à 656,0 milliards entre 2009 et 2010. Les dépenses d'équipement de l'Etat ont été consacrées en priorité aux travaux relatifs à la municipalisation accélérée de la ville de Brazzaville, consécutivement au cinquantenaire de l'indépendance du pays, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures de base et au désenclavement de certains départements.

Au **Gabon**, les investissements publics ont contribué à la croissance pour 2,9 points. Les dépenses en capital de l'Etat, qui ont fortement progressé de 49,4 % pour être portées à de 854,3 milliards, se sont traduites par i) la réalisation des chantiers des fêtes tournantes à Libreville et Owendo, ii) l'aménagement des voiries urbaines avec le lancement des travaux de construction de 5 échangeurs sur la voie express de Libreville, iii) le renforcement des infrastructures portuaires et aéroportuaires, et iv) la poursuite des travaux de construction du barrage Grand Poubara et des infrastructures sportives et touristiques en prévision de la CAN 2012.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics se sont contractés de 18,5 %, induisant une contribution négative

au PIB de 13,8 points. En valeur nominale, ils se sont situés à 2 023,6 milliards et ont porté sur les travaux d'électrification et les infrastructures nécessaires pour le sommet de l'Union Africaine en 2011 et l'organisation de la CAN en 2012.

Au **Tchad**, l'apport des investissements publics a été de 4,7 points en 2010, en rapport avec les dépenses relatives aux travaux de construction des infrastructures routières, dans l'éducation et la santé. Au total, les dépenses en capital de l'Etat se sont fortement accrues, s'établissant à 530,4 milliards, soit une hausse de de 51,3 %.

S'agissant de la FBCF du secteur privé non pétrolier, son concours a été de 0,5 point, à la faveur d'une bonne tenue des investissements privés dans l'ensemble de la sous-région, à l'exception du Cameroun.

Au **Cameroun**, la participation des investissements privés non pétroliers à la croissance a été de - 1,3 %, contre 0,8 % en 2009, en relation principalement avec l'instabilité dans l'approvisionnement en eau et en électricité, en dépit des investissements engagés dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie mobile.

En **République Centrafricaine**, les investissements privés sont restés vigoureux, avec une contribution à la croissance de 0,7 point contre 0,9 point en 2009. Cette évolution a été essentiellement soutenue par les dépenses d'équipements réalisées dans les secteurs miniers, pétrolier, hôtelier et des télécommunications. Par ailleurs, les travaux de BTP, entamés en 2009, se sont accélérés en 2010. Ils concernent, notamment, i) la réfection des hôtels Oubangui et National, ii) la construction de l'hôtel LAICO et, iii) l'extension des sites de JM Résidence. Enfin, dans le domaine minier, la société AREVA a poursuivi les études d'impact environnemental préalables aux travaux de construction d'une usine.

Au **Congo**, la contribution des investissements du secteur non pétrolier à la croissance a enregistré un recul en ressortant à 0,2 point seulement contre de 1,4 % une année auparavant. Cette évolution traduit la pause observée notamment dans les investissements réalisés par les sociétés de téléphonie mobile qui, confrontées à une relative saturation du marché urbain, envisagent maintenant d'aller plus loin vers les pauvres ainsi que vers que d'autres niches novatrices (services internet, mobile banking) pour le développement de leurs activités. Enfin, le retard constaté dans le démarrage des travaux de construction des usines de production de potassium dans le Kouilou a également contribué à cette évolution.

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers ont fortement contribué à la croissance à hauteur de 9,9 points, sous l'effet du programme d'investissements publics dans le secteur des BTP, de la poursuite des travaux de construction du complexe métallurgique de Moanda par COMILOG et de l'extension par PETROGABON de son réseau de stations-services.

En Guinée Equatoriale, la contribution des investissements du secteur non pétrolier a régressé en 2010 à 1,5 point contre 3,6 points l'année précédente, en dépit de l'accroissement des capacités de production des entreprises de BTP.

Au **Tchad**, la participation à la croissance des investissements privés non pétroliers s'est élevée à 0,6 point. Ces derniers ont essentiellement concerné le secteur de la téléphonie mobile, avec l'extension du réseau et la poursuite de l'installation de la fibre optique. Le secteur de l'industrie manufacturière y a également contribué avec la construction de la cimenterie de Baoré et d'une usine

de fabrication de jus de fruit à Doba, dans le cadre du programme indien de partenariat dénommé « Team9 » (Techno-economic approach for African movement).

S'agissant des investissements du secteur pétrolier dans la CEMAC, leur contribution à la croissance a rebondi à 3,8 % en 2010, contre 0,6 % en 2009.

Au **Cameroun**, les investissements dans le secteur pétrolier se sont contractés en volume, induisant une contribution négative de 0,1 point à la croissance. Ceux-ci ont été destinés aux travaux de mise en valeur de nouveaux champs et d'appréciation sur les puits en déplétion.

Au **Congo**, la contribution des investissements pétroliers s'est fortement accrue par rapport au niveau atteint en 2009, à 34,9 points de croissance. Elle est essentiellement imputable aux investissements réalisés par différentes sociétés dans des programmes i) de recherche et d'exploration en mer très profonde³ sur le permis MTPS et haute mer, ii) d'acquisition des nouvelles plates-formes par différentes sociétés notamment TOTAL (acquisition des plateformes de Libondo), et, iii) d'exploitation, avec les investissements opérés par Total et Murphy respectivement sur les champs Moho Bilondo et Azurite.

Au **Gabon**, les investissements pétroliers ont contribué à la croissance à hauteur de 0,8 point, en hausse par rapport à l'année précédente (2,0 points), à la faveur notamment de la poursuite par Total des travaux de forage et de développement des puits d'Avocette et d'Atora ainsi que de la mise en production du nouveau champ de Koula dans la Ngounié par Shell Gabon.

En **Guinée Equatoriale**, la contribution des investissements du secteur pétrolier

³ ENI sur le permis MTPN, Congorep sur les permis Marine I et Marine IV, Maurel & Prom Congo sur le permis de la Noumbi, SOCO sur le permis Kouilou, etc

a été de 10,1 points, en hausse par rapport à l'année précédente (4,4 points).

Au **Tchad**, les investissements du secteur pétrolier ont participé positivement à la croissance, avec 23,1 points, à la faveur notamment des travaux de constructions de la future raffinerie par la CNPC, et des forages, en vue d'améliorer les rendements des puits dans la zone pétrolière de Doba.

1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a pesé sur la croissance à hauteur de 6,3 points, en liaison avec l'impact négatif des exportations de biens et services (0,7 point), conjuguée à celle des importations de biens et services. Celles-ci ont obéré la croissance de 5,6 points, en rapport notamment avec l'augmentation des commandes à l'extérieur dans le cadre des projets tant publics que privés, notamment en Guinée Equatoriale, au Congo et au Tchad.

Au **Cameroun**, les exportations en valeur de biens ont progressé de 13,9 %, passant de 1969 milliards en 2009 à 2 241,9 milliards en 2010. La valeur des ventes extérieures de pétrole brut a augmenté de 5,8 %, en relation avec la hausse des cours mondiaux, et ce malgré l'appréciation du dollar par rapport au FCFA et la forte baisse du tonnage exporté (- 22,1 %). Les exportations d'aluminium ont également progressé de 39,2 %, sous l'effet de la hausse des quantités (+ 2,0 %) et du renchérissement des prix à l'exportation en francs CFA. Les exportations de caoutchouc naturel ont doublé par rapport à 2009, en rapport avec la progression des prix à l'exportation en francs CFA conjuguée à une hausse des tonnages vendus (+ 3,0 %). Les ventes à l'extérieur de café ont progressé de 16,1 % suite à l'accélération des prix à l'exportation en FCFA et, dans une moindre mesure, des quantités exportées (+ 1,5 %). S'agissant des exportations de coton, elles ont forte-

ment progressé de 74,9 % en raison principalement de la hausse des prix à l'exportation en francs CFA. Quant aux bois débités et transformés, leurs ventes à l'exportation ont augmenté de 13,5 %, en liaison avec la progression des tonnages commercialisés (+ 3,5 %).

En ce qui concerne les autres produits, notamment le cacao et la banane, leurs ventes ont augmenté respectivement de 16,9 % et de 11,3 %, suite à la hausse de leurs prix en francs CFA, ainsi que du tonnage vendu. En 2010, le pétrole a maintenu sa position de premier produit d'exportation avec 35 % de la valeur totale des principales exportations, le bois occupant la deuxième position avec 14 %, et le cacao la troisième place avec 9 %. Les importations ont progressé de 2,8 % à 2 212,4 milliards, contre 2 152,7 milliards en 2009. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des achats extérieurs de produits pétroliers qui ont fortement progressé de 41,6 %, en dépit de la hausse des cours mondiaux du pétrole brut. Les acquisitions de biens d'équipement ont régressé de 24,5 % avec le recul des investissements publics et privés. Celles des biens de consommation des ménages ont plutôt progressé de 3,0 %.

En **République Centrafricaine**, les exportations en valeur de biens sont passés de 58,5 milliards en 2009 à 69,7 milliards en 2010, en relation avec la hausse des exportations de bois (+ 19,7 %), de diamant (+ 10,9 %) et des produits divers (+ 4,1 %). De même, les exportations de coton ont triplé, tandis que celles du café ont progressé de 30,2 %. En ce qui concerne les importations, elles sont passées de 127,9 milliards en 2009 à 151,1 milliards en 2010, en liaison essentiellement avec la hausse des achats de produits pétroliers et les acquisitions de biens d'équipement, respectivement de 31,4 % et 49,7 %. En définitive, le déficit du commerce extérieur s'est creusé, passant de 69,4 milliards en 2009 à 81,4 milliards en 2010.

Au **Congo**, les exportations en valeur se sont inscrites en forte hausse de 60,8 %, ressortant à 4 610,7 milliards contre 2 867,2 milliards en 2009, en liaison avec l'accélération des exportations de pétrole brut (+59,7 %), de bois tropicaux (+ 41,3 %) et des produits pétroliers raffinés (+ 70,8 %). De même, les exportations de produits divers et des rondins et copeaux d'eucalyptus ont enregistré des augmentations respectivement de 101,2 % et 48,4 %. Les importations de biens sont passées de 1 367,4 milliards en 2009 à 2 006,4 milliards, grâce au niveau des commandes à l'extérieur, notamment du secteur minier (pétrole et hors pétrole). Ainsi, l'excédent de la balance commerciale a progressé de 73,6 % pour s'établir à 2 604,3 milliards en 2010.

Au **Gabon**, les exportations de biens se sont accélérées de 34,0 % pour se fixer à 3 687,2 milliards à fin 2010, suite à une forte augmentation des ventes à l'extérieur de pétrole et de manganèse. Les ventes de pétrole brut se sont établies à 3 124,5 milliards contre 2 267 milliards en 2009, en relation principalement avec la hausse des cours, en dépit d'une contraction des volumes exportés (- 0,4 %). Les ventes de manganèse ont progressé (+ 85,1 %), en relation avec l'appréciation des cours mondiaux et la hausse des volumes exportés (+ 68,5 %). En revanche, les exportations de bois tropicaux ont diminué, s'établissant à 208,6 milliards contre 128,5 milliards en 2010, suite à la mise en œuvre des mesures gouvernementales interdisant l'exportation des grumes.

Les importations ont augmenté de 49,7 % pour s'établir à 1 176,7 milliards, en rapport avec l'embellie de l'activité économique, notamment dans le secteur des BTP qui a profité des investissements publics massifs. Dans l'ensemble, l'excédent du commerce extérieur a progressé de 27,8 % pour se situer à 2 510,5 milliards en 2010, contre 1 964,6 milliards un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, la valeur des exportations de biens a atteint 5 975,4 milliards en 2010 contre 4 758,3 milliards en 2009, soit une hausse de 25,6 %. Cette évolution est en rapport principalement avec la hausse des cours du pétrole, en dépit de la contraction de la production des hydrocarbures. Les ventes de pétrole ont progressé de 26,0 % pour s'établir à 3 844,9 milliards. De même, les ventes cumulées de méthanol et des autres gaz ont augmenté de 24,1 %, passant de 1 688,2 milliards en 2009 à 2 095 milliards. En ce qui concerne les exportations de bois tropicaux, elles ont progressé de 715,1 %, ressortant à 19,5 milliards en 2010. Les exportations de cacao ont augmenté de 0,5 milliard à 0,6 milliard grâce à l'intensification du soutien des Autorités aux paysans et à la revalorisation des prix aux producteurs, tandis que celles de café sont restées stables à 0,1 milliard. De leur côté, les importations se sont chiffrées à 2 376,7 milliards en 2010, en recul de 4,6 % par rapport à 2009. Cette évolution résulte de la contraction de 17,0 % des importations du secteur public. Au total, l'excédent de la balance commerciale s'est accru de 58,7 %, pour se fixer à 3 598,7 milliards en 2010.

Au **Tchad**, les exportations en valeur ont atteint 1 752,1 milliards, en hausse de 32,8 % par rapport à l'année 2009. Cet accroissement résulte principalement de la hausse des ventes de pétrole et de coton fibre, malgré une contraction de 11,3 % des exportations de produits divers. Les exportations pétrolières ont progressé de 38,9 % à 1 601,7 milliards, en relation avec la hausse du cours du baril, conjuguée à l'accroissement de 2,8 % des volumes exportés. L'évolution à la hausse des prix à l'exportation du coton a induit une augmentation notable (+ 17,1 %) des ventes de coton en 2010 à 15,6 milliards. Les ventes de bétail sur pied sont passées de 116,6 milliards à 102,6 milliards, soit une baisse de 12 %, dans un contexte de renchérissement des prix de vente.

Les importations ont progressé de manière significative, atteignant 1 182,6 milliards en 2010 contre 946,0 milliards un an plus tôt, soit 25,0 % d'augmentation, en liaison avec les commandes de l'Administration Publique (+ 51,2 % à 161,5 milliards) et du secteur pétrolier (+ 56,4 % à 394,1 milliards). En définitive, l'excédent du commerce extérieur

s'est fortement accru, s'établissant à 569,5 milliards en 2010, contre 373,7 milliards en 2009.

2. Evolution de l'offre globale

En 2010, l'offre globale a été soutenue par l'ensemble des secteurs économiques

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel

	(En pourcentage)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	0,7	0,4	0,5	- 0,1	- 0,3	1,1
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,7	0,4	0,5	0,4	0,5	1,2
Sylviculture	- 0,1	0,3	0,4	- 0,4	- 0,3	0,1
Industries extractives	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 0,5	- 0,2
Secteur secondaire	1,2	0,7	2,5	2,8	3,5	0,5
Industries manufacturières	0,6	0,0	0,3	0,5	0,2	0,6
Bâtiments et travaux publics	0,2	0,5	0,5	0,3	0,6	0,4
Autres	0,4	0,3	1,6	2,0	2,6	- 0,5
Secteur tertiaire	1,6	2,6	1,5	2,2	0,7	2,4
Services marchands	1,3	1,5	1,5	1,8	1,4	1,4
Services non marchands	0,3	1,1	0,0	0,4	- 0,7	1,0
PIB aux coûts des facteurs	3,4	3,7	4,5	4,8	3,9	4,0
Droits et taxes à l'importation	0,2	0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,6	0,0
PIB aux prix constants du marché	3,6	3,8	4,2	4,5	3,2	3,9
PIB du secteur pétrolier	0,2	- 0,2	0,7	1,1	1,3	- 0,7
PIB du secteur non pétrolier	3,3	4,0	3,5	3,2	2,0	4,6

Sources : Administrations nationales et BEAC

La contribution des différents secteurs à la croissance économique se présente ainsi qu'il suit :

Au **Cameroun**, le PIB réel s'est accru de 2,4 % en 2010 contre 2,1 % en 2009. Le rebond de la croissance économique enregistrée en 2010 est imputable essentiellement au dynamisme du secteur tertiaire (+ 2,3 points au lieu de 0,7 point en 2009).

Dans le secteur primaire, l'agriculture vivrière a contribué à la croissance à

hauteur de 0,8 point, imputable à l'exécution satisfaisante des divers programmes mis en place pour relancer la production agricole et créer les conditions de l'auto-suffisance alimentaire du pays. La contribution de l'agriculture industrielle d'exportation a été nulle, en dépit de l'accroissement des quantités récoltées pour l'ensemble des cultures de rente, à l'exception du coton. Ainsi, pour la campagne 2009/2010, les productions se sont établies à 62 500 tonnes contre 57 700 tonnes la campagne précédente pour le café, 120 600 tonnes contre

153 400 tonnes pour le coton, 194 100 tonnes en 2010 contre 190 000 pour le cacao, 241 800 tonnes contre 237 600 tonnes pour la banane, et 60 000 tonnes contre 58 200 tonnes pour le caoutchouc naturel.

L'apport des filières élevage, chasse et piégeage s'est maintenu à 0,1 point comme en 2009. Cette contribution positive est en relation avec le lancement du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) et du Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels (PAPENOC). La pêche a contribué également de 0,1 point, grâce au Projet d'Appui au Développement de la Pêche Artisanale Maritime (PADPAM).

En rapport avec la reprise de la demande mondiale de bois tropicaux, la sylviculture a contribué à la croissance à hauteur de 0,1 point en 2010, après un apport négatif de - 0,2 point en 2009. Les parcs à bois du Cameroun sont actuellement engorgés, faute de bateaux spécialisés dans le transport des grumes. Pour l'année 2010, la production de grumes a progressé de 3,0 % pour se situer à 2,54 millions de m³. Les exportations de bois débités ont également augmenté de 4,0 % à 699 500 tonnes.

La filière des hydrocarbures a obéré la croissance de - 1,1 point. Cette contre-performance s'explique principalement par la forte baisse de la production (- 20,6 %, à 3,2 millions de tonnes).

Dans le secteur secondaire, les industries manufacturières sont restées le levier le plus important de la croissance, avec une contribution de 0,8 point en 2010, soit deux fois plus qu'en 2009. L'apport de la branche électricité, gaz et eau à la croissance s'est maintenu à 0,1 point comme en 2009; la branche des bâtiments et travaux publics a obéré la croissance à hauteur de 0,4 point après un apport positif (+ 0,4 point) en 2009, en liaison principa-

lement avec les difficultés d'approvisionnement en eau courante.

Dans le secteur tertiaire, les branches commerce, hôtels et restauration et transports et télécommunications ont été les principaux leviers de l'activité en 2010, avec des contributions respectives de 0,7 et 0,3 point. Cette évolution est en grande partie due à l'expansion de la téléphonie mobile et à l'amélioration substantielle de la qualité des services dans les hôtels. L'apport des autres services marchands à la croissance a été nul contre 0,4 point en 2009. Quant aux services non marchands, ils ont contribué à la croissance pour 1,2 point en 2010.

En République Centrafricaine, l'activité économique a progressé de 2,9 % en 2010 après 1,4 % l'année précédente. Cette consolidation de l'activité économique en 2010 a été fournie par l'ensemble des secteurs.

Dans le secteur primaire, le soutien de l'agriculture vivrière à la croissance a modérément baissé, revenant de 1,1 point en 2009 à 0,8 point un an plus tard, en relation avec l'impact des inondations de septembre 2010 qui ont affecté les zones Nord-Ouest et l'insécurité qui sévit encore au Nord du pays. Toutefois, ce sous-secteur bénéficie des appuis du Gouvernement grâce à la reprise de la coopération avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ainsi qu'à la mise en œuvre du projet « réponse à la crise alimentaire » financé par la Banque Mondiale. Ce projet fournit aux paysans des intrants et petits matériels agricoles. Ainsi, au cours de la campagne 2010/2011, les productions vivrières et maraîchères se sont établies à 1,147 millions de tonnes contre 1,124 millions de tonnes la campagne précédente.

L'apport des cultures de rente à la croissance demeure marginal, en raison de la faiblesse de leur poids dans la formation de la richesse nationale (0,4 % du

PIB). Néanmoins, les productions des deux produits de rente ont considérablement progressé. Dans la filière coton, la production de coton graine s'est accrue de 36,9 %, à 11 500 tonnes durant la campagne 2010/2011 contre 8 400 tonnes une année auparavant. Cette bonne performance s'explique par la reprise des activités dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, de l'Ouham et de la Nana Gribizi. Par ailleurs, compte tenu de la fermeture de l'usine de Pendé, détruite lors des événements militaro-politiques de 2003, la Cellule Coton a développé un partenariat avec la SODECOTON au Cameroun, pour l'égrenage du coton graine par son usine de Touboro (frontière RCA-Cameroun). S'agissant de la filière café, sous l'effet d'une meilleure répartition des pluies et d'une bonne collecte, la production caféière a bondi de 32,4 %, s'établissant à 5 130 tonnes contre 3 875 tonnes en 2009.

Le soutien à la croissance fourni par les branches élevage, chasse et pêche s'est maintenu à 0,5 point, en liaison avec le retour progressif des éleveurs dans les zones d'élevage, à la faveur du rétablissement de la sécurité. Pour l'année 2010, le cheptel s'élève à 15,443 millions de têtes contre 15,025 millions un an auparavant.

En ce qui concerne la sylviculture qui a traversé une crise sans précédent depuis le second semestre 2007, en liaison avec la crise financière mondiale, sa contribution à la croissance est restée négative à - 0,3 point, en retrait par rapport à - 1,7 point enregistré en 2009. En outre, malgré la promulgation du nouveau Code forestier en 2009, les contreperformances de cette filière se poursuivent. Toutefois, avec la timide reprise de la demande mondiale en 2010, les entreprises forestières ont relancé leurs activités. Sur cette base, la production de grumes a été estimée à 324 300 m³ en 2010 contre 348 779 m³ en 2009, soit une régression de 7 %. De même, la production de sciages et contreplaqués s'est

sensiblement repliée de 30,4 %, à 41 700 m³ contre 59 946 m³ un an précédemment.

La contribution des industries extractives à la croissance, qui était de - 0,2 point en 2009, s'est inversée en devenant positive en 2010 (+ 0,4 %), grâce à un léger redressement de la valeur ajoutée des produits miniers. Néanmoins, la production de diamant brut a baissé de 2,9 % à 301 600 carats contre 310 469 carats en 2009. Par ailleurs, la production de l'or, dont la part à la formation du PIB est très marginale, a reculé de 7,9 %, revenant de 61,3 kilogrammes (kg) en 2009 à 56,5 kg en 2010.

Le concours du secteur secondaire à la croissance s'est redressé à 0,8 point contre 0,1 point en 2009. Cette amélioration est tirée par la reprise des activités dans le secteur manufacturier, grâce au dynamisme de la demande intérieure. En effet, la participation des industries manufacturières à la croissance est redevenue positive (+ 0,4 point), après avoir été négative en 2009 (- 0,2 point).

L'apport de la branche énergétique (électricité et eau) à la croissance est resté marginal, comme par le passé, en liaison avec son faible poids dans la structure du PIB (0,6 %). Dans cette branche, les productions de l'eau et de l'électricité ont augmenté, respectivement de 4,8 % et 3,5 %, en relation avec la mise en œuvre des projets appuyés par des partenaires extérieurs (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement et AFD).

La branche des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) a contribué pour 0,4 point à la croissance en 2010, contre 0,3 point en 2009. Cette consolidation s'explique par les grands travaux réalisés dans les secteurs public et privé.

Dans le secteur tertiaire, la branche « commerce, transports et télécommunications » a soutenu la croissance à hau-

teur de 0,4 point, en liaison avec la vigueur des activités commerciales et des services de téléphonie mobile. De même, l'apport des services non marchands à la croissance s'est établi à 0,2 point, en rapport avec l'augmentation des dépenses de transferts et subventions effectuées par les administrations publiques.

Au **Congo**, la croissance économique réelle est ressortie à 9,5 % en 2010 contre 6,7 % en 2009. Cette poursuite de la croissance a été autant soutenue par le secteur pétrolier (4,3 %) que par le secteur hors pétrole (5,2 %).

Dans le secteur primaire, la contribution de la branche « Agriculture, élevage et pêche » à la croissance a été positive de 0,2 point, en rapport notamment avec la bonne campagne sucrière réalisée par la SARIS-CONGO, la relance perceptible des cultures vivrières et maraîchères consécutive à la mise en œuvre du Fonds de Soutien à l'Agriculture (FSA) et du projet « Villages agricoles », et l'amélioration de l'approvisionnement de la ville de Brazzaville en produits vivriers, favorisée par le bitumage achevé de la route Brazzaville – Kinkala et l'amélioration du trafic ferroviaire.

L'apport de la sylviculture à la croissance s'est redressé à 0,9 point, contre -1,3 point l'année précédente, sous l'effet combiné du dynamisme de la demande asiatique et des mesures de soutien décidées par le Gouvernement. Ainsi, la production sylvicole est passée de 671,8 tonnes en 2009 à 1 207,5 tonnes, un an plus tard, portée notamment par les grumes. La production de copeaux d'eucalyptus (chips) a également progressé de 219 000 tonnes à 279 400 tonnes de copeaux, soit une hausse de 27,6 %.

La contribution du secteur pétrolier au cours de l'année 2010 est demeurée positive de 4,3 points, contre 4,7 points en 2009, en raison de la hausse de 13,7 % de la production de brut à 15,5 millions de

tonnes, grâce aux performances des champs majeurs de Nkossa, Moho Biondo, Azurite et Mboundi.

Au niveau du secteur secondaire, les industries manufacturières ont contribué pour 0,6 point à la croissance grâce aux investissements visant à : i) accroître les capacités de production et de distribution des unités industrielles, comme SARIS (sucrierie), BRASCO (fabrication de boissons alcoolisées et gazeuses) et PLASCO (production de l'eau minérale Mayo et des produits dérivés comme le thé Tenayo) ; et ii) consolider les activités des sociétés industrielles RAGEC (production de l'eau minérale Cristal) et NG Entreprise (production de l'eau minérale, jus de fruits...), le retour à l'équilibre de la MINOCO, l'approvisionnement plus régulier des usines en carburants par les sociétés de distribution de produits pétroliers (TOTAL, TEXACO, PUMA, X-OIL, etc.) qui a permis de compenser la fourniture irrégulière de l'électricité par la SNE. La légère amélioration du trafic ferroviaire a également contribué à ce mouvement d'ensemble.

L'apport de la branche électricité, gaz et eau a été positif (+ 0,1 point), suite aux investissements engagés au cours des années précédentes dans les secteurs de l'énergie et de la distribution d'eau (mise en fonctionnement partiel de la Centrale à gaz de Djéno et du barrage hydroélectrique d'Imboulou, réparation de la centrale à gaz de Pointe-Noire dont le fonctionnement a repris fin 2009). Ces actions ont eu pour effet d'augmenter la production de la SNE de 1,5 %, avec 948 millions de Wh en 2010 contre 934 millions de Wh, un an plus tôt. Les données de l'activité de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) ne sont pas disponibles. Toutefois, la contribution de cette branche demeure en deçà de ses potentialités du fait des contre-performances récurrentes de cette société, dues à plusieurs facteurs dont la vétusté des équipements, le déficit chronique de la production d'eau potable par rapport

à l'accroissement de la demande en dépit des forages effectués, les difficultés d'engager des investissements nécessaires et préalables à la mise en concession de la société.

La participation des « Bâtiments et travaux publics » à la croissance a enregistré un regain de vigueur, avec 0,2 point contre 0,1 point en 2009. Cette branche a en effet poursuivi son expansion, à la faveur des investissements publics réalisés dans le cadre des travaux dits de « municipalisation accélérée » du département de Brazzaville auxquels il convient d'ajouter la construction de pipelines d'acheminement du gaz de Mboundi vers la Centrale à gaz de Ndjéno à Pointe Noire. Le secteur a cependant été confronté à plusieurs contraintes récurrentes avec : i) l'accumulation de plusieurs mois d'arriérés de paiements de l'Etat qui a conduit à l'arrêt de certains chantiers, notamment à Brazzaville ; ii) les coûts élevés d'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction à Brazzaville et à l'intérieur du pays en raison des dysfonctionnements du CFCO et de la SONOCC et, iii) la rareté de la main d'œuvre qualifiée au niveau local.

Dans le secteur tertiaire, la contribution de la branche « Transports et télécommunications » a connu un bond à 0,9 point contre 0,3 point. Cet apport est essentiellement dû : i) au dynamisme du secteur de la téléphonie mobile qui a enregistré l'arrivée d'un quatrième opérateur (AZUR) avec pour résultat une intensification de la concurrence par les prix et un taux de pénétration urbaine de 93,4 % et ii) à la redynamisation du Port maritime, suite à la mise en service de la société Congo Terminal qui a nettement amélioré les recettes et la qualité des services. Pour sa part, la branche « Commerce, restaurants et hôtels » a apporté 1,0 point à la croissance, sous l'effet de la consolidation des revenus des ménages et le dynamisme des activités hôtelières, notamment à Pointe Noire, consécutivement à la bonne tenue du secteur pétrolier.

Au **Gabon**, l'activité économique a progressé de 6,6 % en 2010 après - 1,1 % en 2009. Cette évolution est essentiellement imputable au secteur non pétrolier (contribution de 5,7 %).

Dans le secteur primaire, les industries extractives ont connu une embellie après une année 2009 difficile. La branche a contribué à la croissance à hauteur de 1,3 point grâce à une conjoncture internationale favorable. Dans ce contexte, la production pétrolière a augmenté de 4,7 % pour se situer à 12,4 millions de tonnes, en liaison avec les efforts soutenus d'investissement des entreprises sur les champs vieillissants et la mise en production de nouveaux gisements qui ont contribué à endiguer le déclin de la production. Par ailleurs, la société TOTAL Gabon a procédé au lancement des travaux de la seconde phase de développement du champ d'Anguille qui a permis d'améliorer la récupération de l'huile. S'agissant du manganèse, la production de la société COMILOG est passée de 2 millions de tonnes en 2009 à 3,2 millions de tonnes en s'appuyant sur les capacités existantes grâce à la reprise de la demande en 2010 et aussi à l'appréciation des prix mondiaux de l'acier.

La branche exploitation forestière a obéré la croissance à concurrence de 0,5 point, suite à la mise en œuvre de la décision du Gouvernement d'interdire les exportations de grumes à partir du 15 mai 2010. En effet, cette décision s'est traduite à court terme par un arrêt des activités de la plupart des sociétés forestières, en attendant une réorganisation pour certaines d'entre elles et notamment de connaître les mesures incitatives préconisées par les Autorités pour drainer les investissements vers la transformation locale du bois.

L'agriculture, l'élevage et la pêche ont participé positivement à la croissance à raison de 0,3 point, grâce à la poursuite du plan d'urgence de sécurité alimentaire 2009-2013 axé sur la promotion d'ex-

exploitations agro-pastorales (manioc, banane, riz, volaille et porc, légumes) et du Programme national de développement de l'élevage (PNDE) qui devrait permettre de créer 25 000 emplois à l'horizon 2015 et de porter la production de viande et de lait à 33 800 tonnes et 300 tonnes par an respectivement. De même, les performances du secteur se sont accrues grâce à la réalisation du Projet de développement et d'investissement agricole au Gabon (PRODIAG) soutenu par l'IGAD. Ce projet a pour but la relance de la production vivrière, maraîchère et d'élevage dans les neuf provinces du pays et vient en complément du PADAP. L'impact attendu de sa mise en œuvre est la création de 1 090 exploitations agricoles et para-agricoles, générant une production additionnelle de 13 600 tonnes de production vivrière, maraîchère, de viande et de pâte de manioc et un chiffre d'affaires annuel estimé à 3 milliards de FCFA. S'agissant de l'élevage, SIAT Gabon a poursuivi les opérations d'insémination artificielle qui lui ont permis d'accroître son cheptel à 8 000 têtes à fin 2010. Dans le domaine de l'aquaculture, la mise en œuvre du projet de reproduction artificielle de silures dans la station piscicole de la Peyrie sur 3 ans a contribué à un accroissement de l'offre dans ce secteur.

Dans le secteur secondaire, les industries manufacturières et énergie ont soutenu la croissance à hauteur de 0,3 point, en liaison notamment avec la relance des activités de la raffinerie, la bonne conjoncture dans le secteur primaire et la vigueur de la demande locale.

Le secteur de l'énergie a renforcé ses capacités avec la poursuite des travaux d'électrification de la périphérie nord de Libreville-Cap Estérias par la SEEG et le démarrage de ceux du réseau de transport et de stockage en eau potable

visant à améliorer la desserte des nouveaux quartiers de la capitale. Ainsi, la production nette d'électricité en 2010 s'est établie à 1 752 millions de kWh, soit une hausse de 6,2 % par rapport à 2009, alors que celle de l'eau a légèrement progressé de 0,9 % pour atteindre 81,5 millions de m³ en raison des difficultés de distribution rencontrées par la Société, qui se sont accentuées durant l'année 2010. De plus, le secteur a bénéficié de la consolidation de la demande suite à la relance de l'activité de COMILOG et l'augmentation du nombre d'abonnés.

S'agissant des agro-industries, les performances en termes de chiffres d'affaires ont été favorables dans les brasseries après la révision à la hausse des tarifs par SOBRAGA. En revanche, seule la production de vin a enregistré un taux de croissance de 23,9 % à 47 383 hectolitres, tandis que celles de bières et de boissons gazeuses se sont repliées respectivement de 4,6% et 2,2 % à 1 073 954 et 892 752 hectolitres. De même, la production des huiles et corps gras par SIAT Gabon a connu des évolutions contrastées, celle de l'huile rouge a reculé de 19 % à 6 798 tonnes, tandis que celle des corps gras a progressé de + 56,9 % à 7 512 tonnes. De son côté, la production de l'eau minérale s'est accrue de 25,6 % à 284 104 hectolitres.

L'activité des industries de transformation du bois a participé à la croissance à hauteur de 0,1 point, grâce à l'émergence des structures industrielles qui viennent renforcer les faibles capacités existantes, dans un contexte marqué par la perte de compétitivité extérieure des bois ouvrés gabonais, en particulier le contreplaqué⁴.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a dopé la croissance avec 2,0

⁴ Les exportations de contreplaqués en Europe sont soumises à une surtaxe douanière de 6,5 % depuis janvier 2008, en raison de la non ratification par le Gabon de l'accord de partenariat économique (APE).

points, en relation avec la poursuite des travaux d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier, le démarrage des chantiers de la CAN 2012 et des fêtes tournantes, ainsi que le lancement de nouveaux projets de construction des infrastructures dans les domaines de l'énergie et des transports. Il s'agit notamment de la construction de la nouvelle centrale thermique de Libreville et des travaux du barrage du Grand Poubara.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance a atteint 1,5 point, en liaison notamment avec la vigueur des activités non marchandes.

L'apport de la branche commerce général a été de 0,1 point, en dépit du regain de la consommation privée en matériaux de construction et des produits pétroliers.

La contribution de la branche transports et télécommunications s'est consolidée (+ 0,1 point) grâce aux performances des transports ferroviaires et maritimes. Ces derniers ont tiré profit des flux de marchandises (machines et outillages) en provenance de l'extérieur et des efforts d'amélioration de la voie ferrée par SETRAG.

En **Guinée Equatoriale**, la croissance réelle a diminué de 1 % en 2010 (contre une progression de 19 % un an plus tôt), en dépit de la bonne tenue du secteur tertiaire et de l'essor du secteur des bâtiments et travaux publics.

Dans le secteur primaire, la contribution à la croissance réelle du secteur de subsistance a été de 0,1 point en 2010, comme en 2009. La production vivrière est demeurée très marginale et ne répond pas à la demande croissante de la population.

Quant aux cultures de rente, leur apport a été négatif (- 0,1 point), malgré

l'intensification du soutien des Autorités aux paysans et la revalorisation des prix aux producteurs au cours de la campagne précédente. La production de cacao pour la campagne 2009/2010 s'est établie à 1 100 tonnes, en hausse de 10 %. De son côté, la production de café est restée négligeable.

L'apport du secteur sylvicole à la croissance a été de 0,3 %, en dépit de la forte hausse de la production de grumes à 325 000 m³ contre 40 700 m³ en 2009. De même, la production de bois débités a également sensiblement augmenté pour se situer à 55 400 m³ contre 13 000 m³ en 2009.

La filière pétrolière a grevé la croissance de 2,0 points sous l'effet du tassement du champ Zafiro pour des raisons purement techniques et la baisse de la production de presque toutes les sociétés. En effet, la production globale a baissé de 6,9 % pour s'établir à 104,5 millions de barils, contre 112,3 millions de barils un an plus tôt. La production pétrolière des sociétés Exxon-Mobil (44,1 % de la production totale de brut) et Marathon (16,9 % de la production totale) a diminué de 13,3 % et 12,08 % respectivement. Par contre, celle d'Amerada HESS (38,8 % de la production totale) a augmenté de 4,5 %.

Dans le secteur secondaire, la production de méthanol et des autres gaz, principal moteur de la croissance, a grevé celle-ci à hauteur de 4,2 points. La production a évolué à la baisse de 11,6 % pour s'établir à 62,1 millions de barils en 2010, contre 70,3 millions de barils un an auparavant en raison des problèmes techniques enregistrés par les installations.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau), a enregistré des difficultés tout au long de la période sous revue. Toutefois, la contribution à la croissance de ce secteur a été de 0,2 point, en liaison

avec l'augmentation de la production d'électricité et la hausse de la consommation facturée.

Les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ont contribué à la croissance réelle à hauteur de 3,1 points, compte tenu principalement de l'accélération de certains travaux relatifs à l'organisation du Sommet de l'Union Africaine en 2010 et de la Coupe d'Afrique de Nations en 2012.

La participation du secteur tertiaire à la croissance est restée modeste (1,5 points, contre 0,8 point en 2009). Les activités du commerce, de la restauration et de l'hôtellerie n'ont contribué à la croissance globale qu'à hauteur de 0,3 point tandis que la contribution des transports et télécommunications a été de 0,1 % point.

Au **Tchad**, le PIB réel s'est accru de 13,9 % en 2010 contre - 1,2 % en 2009. La croissance économique dans le pays a été particulièrement soutenue par le secteur non pétrolier (avec une contribution à la croissance de 13,3 points), sous l'effet de la bonne tenue du secteur agricole. S'agissant du secteur pétrolier, sa contribution a été modeste à 0,5 point, en raison de la quasi-stagnation de l'extraction pétrolière.

Dans le secteur primaire, l'agriculture a contribué à la croissance à hauteur de 8,2 points du fait notamment d'une participation positive des cultures vivrières (7,1 points), sous l'effet d'une bonne pluviométrie. La contribution des cultures industrielles n'a été que de 0,2 point en dépit de la hausse de 49,9 % de la production de coton (52 600 tonnes, contre 35 100 tonnes un an plus tôt) consécutive à la bonne pluviométrie et le retour progressif des paysans vers la culture du coton après le paiement intégral des arriérés de la campagne 2008/2009.

S'agissant de la gomme arabique, la production s'est inscrite en baisse de

12,3 % au cours de la campagne 2009/2010, s'établissant à 14 300 tonnes, contre 16 300 tonnes précédemment.

La contribution de l'élevage a été positive (0,2 point) en raison de la bonne pluviométrie et de l'abondance du pâturage.

La production pétrolière a progressé de 2,5 % par rapport à l'année 2009 pour se situer à près de 6,2 millions de tonnes en 2010, se traduisant par une contribution positive à la croissance (+ 0,5 point). Cette situation est imputable essentiellement aux investissements de soutien réalisés dans la zone pétrolière de Doba.

L'apport du secteur secondaire à la croissance a été positif (1,3 point), soutenu principalement par la contribution de 1,2 point du secteur des BTP, tirée par les grands travaux publics à N'Djamena et dans certaines provinces.

Pour sa part, la contribution de la branche eau et électricité à la croissance a été favorable de 0,1 point, en rapport avec l'amélioration de la production énergétique, grâce à la réhabilitation des réseaux de distribution électrique.

En revanche, les industries manufacturières ont grevé la croissance de 0,2 point comme en 2010. S'agissant du coton fibre, l'activité d'égrenage s'est soldée par un net recul de la production de fibres à 14 038 tonnes contre 28 575 tonnes un an auparavant.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance a été de 3,9 points, soutenue principalement par le commerce général (3,3 points), à la faveur du paiement des arriérés publics, et de l'achat au comptant des produits par l'Etat.

S'agissant de la branche transport et télécommunications, sa contribution à la croissance a été de 0,2 point en 2010, tandis que celle des services non marchands a obéré la croissance de

0,1 point.

3. Répartition du Produit Intérieur Brut de la CEMAC entre les Etats membres

En valeur nominale, le PIB de chaque Etat membre de la CEMAC a évolué comme suit :

Au **Cameroun**, le PIB à prix courants du marché s'est accru de 5,6 %, pour s'élever à 11 920,1 milliards, représentant 32,9 % du PIB total de la Communauté en 2010, contre 37,5 % en 2009.

En **République Centrafricain**, Le PIB de la en francs courants a progressé de 5,7 %, pour atteindre 1 056,9 milliards en 2009, soit 2,9 % du PIB total de la Communauté, au lieu de 3,3 % en 2009.

Au **Congo**, le PIB en francs courants a augmenté de 34,9 %, pour se situer à 5 560,4 milliards, correspondant à 15,4 % du PIB total de la Communauté en 2010,

contre 13,7 % en 2009.

Au **Gabon**, le PIB en francs courants s'est accru de 32,2 %, pour se chiffrer à 6 782,9 milliards ; équivalant à 18,7 % du PIB total de la Communauté en 2010, contre 17,0 % en 2009.

En **Guinée Equatoriale**, le PIB en francs courants a progressé de 26,2 %, pour s'inscrire à 6 626,1 milliards, représentant 18,3 % du PIB total de la Communauté en 2010, contre 17,4 % en 2009.

Au **Tchad**, le PIB en francs courants a progressé de 27,6 %, pour se situer à 4 266,7 milliards, comptant pour 11,8 % du PIB total de la Communauté en 2010, contre 11,1 % en 2009.

Enfin, la part relative du secteur pétrolier dans le revenu total de la Sous-région a été de 40,8 % en 2010, contre 35,9 % en 2009.

Tableau 5 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché

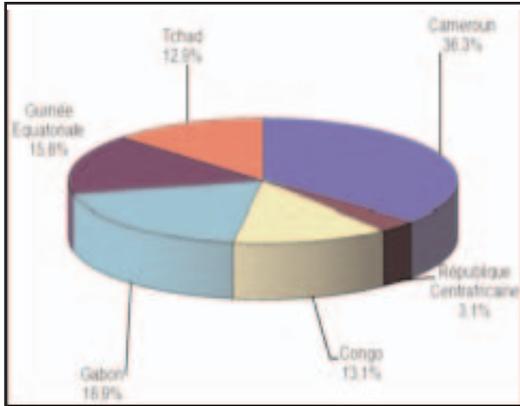
(En milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,6	11 289,3	11 920,1
République Centrafricaine	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7	1 056,9
Congo	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 649,0	4 123,2	5 560,4
Gabon	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8	6 782,9
Guinée Equatoriale	3 800,7	4 464,2	5 189,2	7 332,6	5 252,0	6 626,1
Tchad	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,6	4 266,7
CEMAC	24 126,9	27 003,6	28 538,8	34 187,8	30 138,6	36 213,1
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	36,3	34,8	34,7	32,4	37,5	32,9
République Centrafricaine	3,1	3,0	3,0	2,8	3,3	2,9
Congo	13,1	14,4	12,8	13,6	13,7	15,4
Gabon	18,9	18,5	19,2	18,9	17,0	18,7
Guinée Equatoriale	15,8	16,5	18,2	21,4	17,4	18,3
Tchad	12,9	12,8	12,1	10,9	11,1	11,8
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

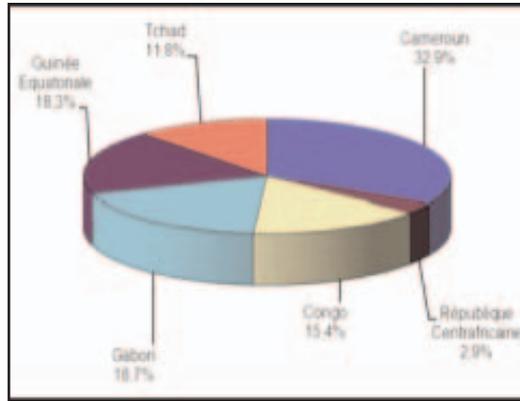
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC en 2005 et 2010

Répartition du PIB de la CEMAC en 2005

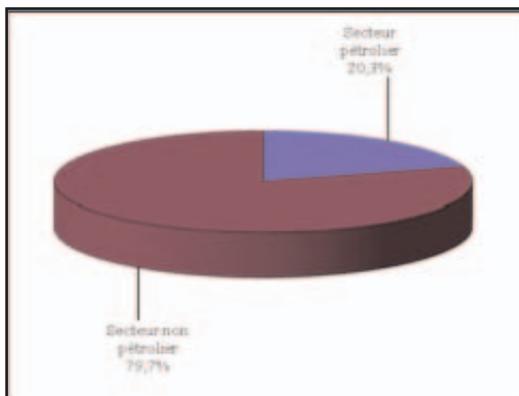


Répartition du PIB de la CEMAC en 2010

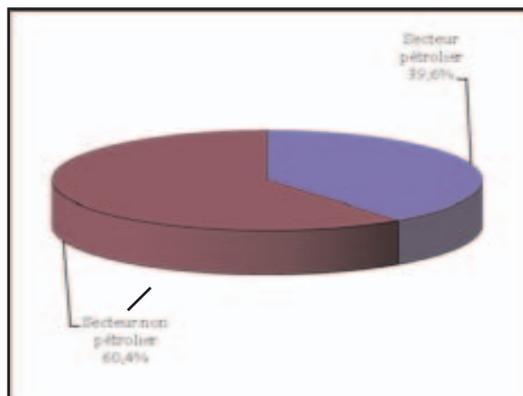


Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier en 2005 et 2010

Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2005



Répartition du PIB de la CEMAC : secteur pétrolier et non pétrolier en 2010



C. SALAIRES - PRIX

L'année 2010 a été marquée par une hausse modérée de la masse salariale de l'Administration Publique dans tous les pays de la CEMAC, sous l'effet des revalorisations salariales et des nouveaux recrutements. Ainsi, elle s'est accrue de 4,8 %, à 1 484,8 milliards contre 1 416,8 milliards en 2009.

1. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les traitements et salaires de la Fonction Publique, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont augmenté de 2,7 %, passant de 617,5 milliards en 2009 à 634 milliards en 2010. Cette évolution fait suite aux mesures de rappel des salaires des fonctionnaires nouvellement intégrés. Dans le secteur privé, les revenus des ménages se sont également accrus à la faveur des revalorisations salariales effectuées par la quasi-totalité des entreprises privées à l'issue de la signature de nouvelles conventions collectives. Il s'agit d'une exigence formulée par les syndicats après les hausses de salaires intervenues dans la Fonction Publique.

En **République Centrafricaine**, les traitements et salaires des agents de l'Etat ont été engagés à hauteur de 42,8 milliards, correspondant à une hausse de 8,1 % par rapport à l'année 2009, en liaison avec la prise en charge des nouvelles intégrations dans la fonction publique. S'agissant du secteur privé, le dynamisme de la demande intérieure, conjugué avec le rebond des industries extractives, ont induit un accroissement des revenus et salaires versés.

Au **Congo**, les traitements et salaires de la Fonction Publique ont évolué à la hausse en 2010 (+ 2,9 %) pour s'établir à 180 milliards, en relation avec les recrutements effectués dans les secteurs

sociaux. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages s'est amélioré, en liaison notamment avec i) la poursuite du programme des grands travaux dits de « municipalisation accélérée » des régions du pays, ii) l'orientation à la hausse des activités liées au pétrole, aux transports et aux télécommunications, iii) la poursuite de la politique des grands travaux publics, et iv) la timide reprise des activités sylvicoles.

Au **Gabon**, la masse salariale des agents de la Fonction Publique a augmenté de 8,6 % pour se situer à 412,4 milliards en 2010, contre 379,7 milliards un an plus tôt. Cette hausse est attribuable i) au relèvement des salaires des personnes à faibles revenus, ii) aux recrutements supplémentaires dans l'enseignement, la santé, les forces de défense et de sécurité, et iii) au paiement de la prime d'incitation à la fonction enseignante. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat des ménages a été soutenu par les créations d'emplois dans les secteurs de la téléphonie mobile, de la banque, de la poste et des brasseries, ainsi que par le versement d'allocations diverses aux personnes à faible revenu.

En **Guinée Equatoriale**, les traitements et salaires de l'Administration Centrale ont progressé de 10,0 %, passant de 70,7 milliards en 2009 à 77,8 milliards un an plus tard, suite à l'accroissement des effectifs dans certains secteurs dont l'éducation et la santé. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat s'est amélioré suite aux subventions versées par l'administration publique.

Au **Tchad**, la masse salariale du personnel de l'Administration Publique s'est légèrement accrue de 2,5 % pour s'établir à 137,8 milliards, en liaison avec les glissements indiciaires, les recrutements effectués dans les différents ministères, le paiement des primes de départ à la

retraite ainsi que le paiement des pensions de retraite et des allocations familiales. Dans le secteur privé, le pouvoir d'achat a été affaibli par la baisse des revenus des ménages occasionnée par i) les longs délais de paiement aux producteurs de coton, ii) la diminution des revenus des éleveurs consécutive aux importantes pertes du bétail du fait du manque d'eau et de pâturage, et iii) le retard dans le paiement par l'Etat de ses arriérés envers ses fournisseurs.

2. Evolution des prix

Dans un contexte international marqué par la flambée des cours du pétrole et des autres matières premières, l'inflation dans la zone CEMAC s'est inscrite à la baisse au cours de l'année 2010. A fin 2010, l'indice global des prix à la consommation des ménages de la sous-région a progressé de 1,6 % en moyenne annuelle⁵, contre 4,5 % en 2009. En revanche, l'inflation s'est inscrite en légère hausse en glissement annuel⁶, atteignant 2,3 % en décembre 2010 contre 1,7 % un an plus tôt.

Le relâchement des pressions inflationnistes s'explique par i) les mesures de lutte contre la vie chère au Cameroun, au Gabon, et au Tchad, ii) l'accroissement de la production vivrière et céréalière, et l'amélioration des conditions d'approvisionnement en République Centrafricaine et au Tchad, iii) la baisse des tarifs de téléphonie mobile sous l'effet de la concurrence au Congo, au Gabon et au Tchad, et iv) l'importation des produits alimentaires par l'Etat et les dons de céréales par la Communauté internationale pour résorber le déficit de la campagne 2009/2010 au Tchad.

L'inflation dans les principaux pays partenaires hors Afrique a baissé plus rapidement que dans la zone CEMAC. Ainsi, le différentiel d'inflation⁷ est ressorti défavorable avec la zone Euro (+ 0,1 %), la France (+ 0,6 %) et les Etats-Unis (+ 0,8 %). En revanche, le différentiel d'inflation avec le Nigéria (- 9,4 %) et l'UEMOA (- 1,4 %) a été favorable.

Au **Cameroun**, sur la base des données fournies par l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation en moyenne annuelle est restée en 2010 sous la norme communautaire. Elle s'est établie à 1,2 % au 31 décembre 2010, contre 3,1 % en décembre 2009. En glissement annuel, la tendance est plutôt haussière, le taux d'inflation s'élevant à 3,1 % en décembre 2010, contre 0,4 % un an plus tôt.

La désinflation observée depuis le mois de mai 2009 est attribuable au maintien des mesures gouvernementales prises après les émeutes de février 2008 dues à la vie chère. Toutefois, un renversement de tendance a été observé au quatrième trimestre 2010, suite à la baisse de la production agricole dans la partie méridionale du pays, en liaison avec de mauvaises conditions climatiques et avec la spéculation induite par la pénurie du poisson « maquereau » et du sucre.

La hausse du taux d'inflation en glissement annuel a été observée dans les deux principales villes du pays : Yaoundé (+ 2,7 % en décembre 2010 contre + 0,2 % un an plus tôt), et Douala (+ 2,7 % en décembre 2010 contre + 0,7 % douze mois plus tôt). Ce résultat traduit l'évolution défavorable des postes « Boissons et tabac » (+ 4,7 %) et

⁵ Le taux d'inflation exprimé en moyenne annuelle permet d'apprécier les performances enregistrées sur une période de douze mois, tout en effectuant un lissage des phénomènes saisonniers. Par contre, la variation en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation est un indicateur de l'évolution de l'inflation à un mois donné, comparativement à la même période de l'année précédente. Dans ce cas, l'inflation est fortement dépendante des fluctuations mensuelles (ou saisonnières) des prix des biens et services.

⁶ Pour le calcul de l'indice des prix de la CEMAC, le PIB est retenu pour la pondération de l'inflation des pays.

⁷ Le différentiel d'inflation est dit défavorable lorsque l'inflation enregistrée dans la CEMAC est supérieure à celle du pays partenaire ; en d'autres termes, lorsque l'écart d'inflation est positif.

« Produits alimentaires » (+ 4,6 %). En revanche, les postes « Santé et soins personnels » (- 0,1 %), « Transports et communications » (+ 1,3 %), « Education et loisirs » (+ 1,6 %), « Dépenses de maison » (+ 1,8 %) et « Habillement et chaussures » (+ 1,9 %) ont tempéré la hausse des prix.

En **République Centrafricaine**, selon les données publiées par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), l'inflation s'est inscrite en baisse en 2010. Au 31 décembre 2010, la progression des prix en moyenne annuelle s'est établie à 1,5 %, contre 3,5 % un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation est remonté à 2,3 % en décembre 2010, contre - 1,2 % douze mois plus tôt.

Le maintien de l'inflation à des niveaux faibles résulte de la stabilité relative des prix de la plupart des biens rentrant dans le panier de la ménagère, en liaison avec un meilleur approvisionnement et une amélioration de la production vivrière.

Les principales composantes à l'origine de la recrudescence des pressions sur les prix en glissement annuel en République Centrafricaine en fin 2010 sont les postes « Biens et services divers » (+ 7,4 %), « Loisirs et culture » (+ 4,3 %) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 3,5 %). Par contre, les postes « Transports » (- 0,9 %), « Articles d'habillement et chaussures » (- 0,9 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 0,8 %), « Santé » (0 %), « Communications » (0 %) et « Restaurants et hôtels » (+ 0,2 %) ont ralenti la hausse du niveau général des prix.

Au **Congo**, sur la base des données fournies par le Centre National de la Sta-

tistique et des Études Économiques⁸ (CNSEE), l'année 2010 a été marquée par une accalmie sur le front des prix. L'indice synthétique des prix à la consommation s'est accru de 0,4 % en moyenne annuelle au 31 décembre 2010 contre une hausse de 5,3 % en décembre 2009. En revanche, en glissement annuel, le taux d'inflation est remonté à 2,4 % en décembre 2010 contre - 0,1 % douze mois plus tôt.

Les statistiques pour la ville de Brazzaville font apparaître une reprise des pressions sur les prix en glissement annuel à + 3,1 % en décembre 2010, contre - 2,3 % un an plus tôt. Cette tendance est moins prononcée pour la ville de Pointe-Noire, où la progression des prix est ressortie à + 1,7 % en décembre 2010 contre + 0,1 % en décembre 2009. Cette évolution en glissement annuel résulte de l'augmentation des prix dans les postes « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+ 7,1 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 5,7 %) et « Articles d'habillement et chaussures » (+ 1,8 %). En revanche, les postes, « Communications » (- 24,8 %), « Enseignement » (- 13,0 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 2,9 %), « Boissons alcoolisées et tabacs » (- 0,1 %) et « Biens et services divers » (- 0,1 %) ont ralenti la hausse générale des prix.

En moyenne annuelle, l'atténuation des tensions inflationnistes observée au Congo est liée au net repli des tarifs des communications téléphoniques, en liaison avec la rude concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile depuis l'arrivée d'un quatrième opérateur. Néanmoins, un retournement de tendance a été enregistré en septembre 2010, en raison de l'irrégularité de la fourniture en

⁸ Depuis le mois de juillet 2010, le Congo produit l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, suivant la méthodologie proposée par AFRISTAT.

électricité et des difficultés récurrentes d'acheminement des produits par le Chemin de Fer Congo Océan (CFCO).

Au **Gabon**, l'atténuation des tensions inflationnistes, amorcée depuis fin 2008, s'est poursuivie en 2010, selon les données fournies par la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE). En effet, la variation en moyenne annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation est revenue de + 1,8 % en 2009 à 1,5 % en 2010. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à + 0,7 % au 31 décembre 2010, contre + 0,9 % douze mois plus tôt.

La baisse globale de l'inflation s'explique par les mesures de lutte contre la vie chère prises par le Gouvernement sous la pression des syndicats et associations de consommateurs, conjuguées avec la concurrence par les prix dans le domaine de la téléphonie mobile. Toutefois, la hausse des prix des produits alimentaires, du fait du renchérissement des produits importés, a ralenti la désinflation.

A fin 2010, la baisse de l'inflation en glissement annuel s'est appuyée principalement sur les postes « Communications » (- 14,9 %), « Biens et services divers » (- 5,7 %), « Articles d'habillement et chaussures » (- 5 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 4,6 %), « Loisirs et culture » (- 3,2 %), « Transports » (- 0,9 %), « Enseignement » (- 0,3 %) et « Restaurants et hôtels » (- 0,1 %). Par contre, les postes « Santé » (+ 6,7 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 6,3 %) et « Boissons alcoolisées et tabacs » (+ 1,1 %) ont contribué à accroître le niveau général des prix.

En **Guinée Equatoriale**, selon les statistiques officielles⁹ sur l'inflation fournies par la Direction Générale des Statistiques et des Comptes Nationaux, le quatrième trimestre 2010 a été marqué par une persistance de l'inflation. Ainsi, le taux d'inflation en glissement annuel est ressorti à 5,4 % en décembre 2010, contre 5,5 % en décembre 2009 et 4,9 % en juin 2010.

La persistance des tensions inflationnistes s'explique principalement par l'insuffisance de l'offre locale face à une demande croissante en relation avec la hausse des dépenses de consommation des ménages et de l'investissement public.

Les principales composantes à l'origine de la persistance de l'inflation en glissement annuel sont les postes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+ 8,2 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (+ 4,6 %), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+ 4,1 %), « Biens et services divers » (+ 3,9 %), « Santé » (+ 3,7 %), « Articles d'habillement et chaussures » (+ 3,2 %) et « Restaurants et hôtels » (+ 3,1 %). En revanche, les postes « Enseignement » (0 %) et « Transports » (+ 1,9 %) ont relativement peu varié au cours de la période sous revue.

Au **Tchad**, sur la base des statistiques fournies par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), l'année 2010 a été marquée par une baisse du niveau général des prix. En 2010, le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à - 2,1 %, contre +10,1 % en 2009. La même tendance s'observe en glissement annuel, les prix reculant de 2,2 % en décembre 2010 contre une hausse de 4,7 % un an plus tôt.

⁹ La DGSCN suit depuis janvier 2009 l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, construit avec la méthodologie d'AFRISTAT qui retient 12 postes de consommation. Les données sont collectées dans les 5 principales villes du pays : Malabo, Bata, Ebébéyín, Mongomo et Evinayong. Par conséquent, la série mensuelle des taux d'inflation en moyenne annuelle n'est pas encore disponible à ce jour, le problème de raccordement des séries de l'indice n'étant pas résolu.

La détente des prix à la consommation est essentiellement imputable i) à l'arrivée sur le marché des produits de la nouvelle campagne agricole 2010/2011, ii) aux mesures de lutte contre la vie chère adoptées par le Gouvernement, iii) à l'importation par l'Etat des denrées alimentaires, iv) aux dons de céréales par la Communauté internationale pour combler le déficit de la campagne 2009/2010 et v) à la baisse des tarifs de télécommunications sous l'effet de la concurrence entre les opérateurs de téléphonie mobile.

Les principales composantes à l'origine de la baisse en glissement annuel de

l'indice des prix à la consommation sont les postes « Communications » (- 5,2 %), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (- 5,0 %), « Boissons alcoolisées et tabacs » (- 2,0 %), « Articles d'habillement et chaussures » (- 1,3 %), « Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (- 1,3 %) et « Santé » (- 1,0 %). En revanche, les postes « Biens et services divers » (+14,6 %), « Transports » (+ 3,8 %) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+ 1,4 %) ont ralenti la baisse des prix.

Tableau 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

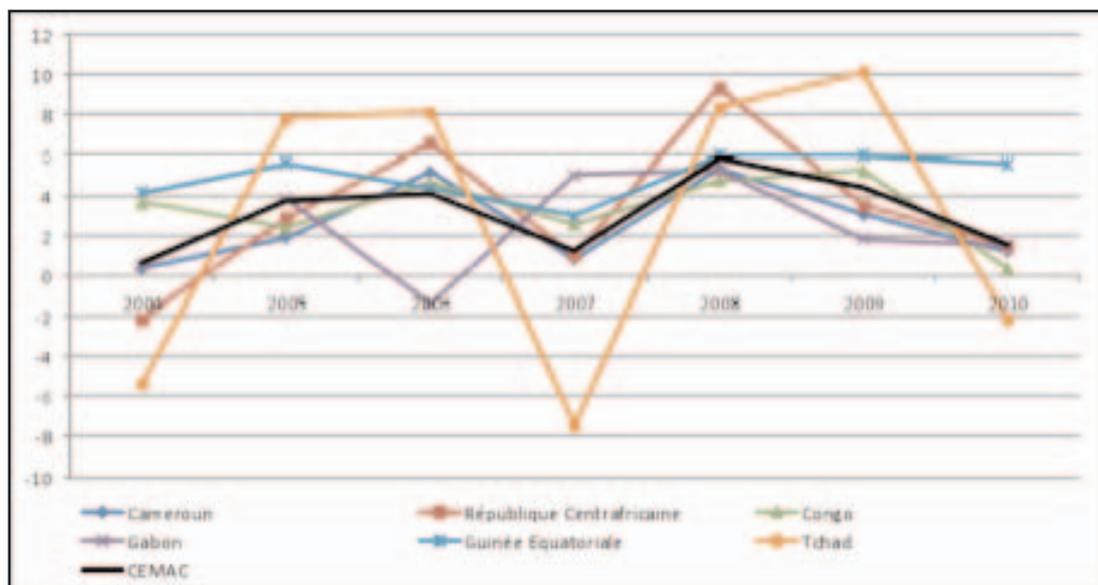
(variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	0,35	1,90	5,18	0,86	5,34	3,08	1,24
République Centrafricaine	- 2,10	2,89	6,58	1,00	9,31	3,52	1,49
Congo	3,67	2,46	4,67	2,59	4,76	5,27	0,38
Gabon	0,53	3,80	- 1,41	5,03	5,26	1,84	1,51
Guinée Equatoriale	4,16	5,60	4,40	3,00	6,00	6,00	5,58
Tchad	- 5,35	7,80	8,12	- 7,44	8,34	10,10	- 2,12
CEMAC	0,68	3,70	4,20	1,30	5,80	4,50	1,60

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation
(*) Pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(variation en % de l'indice des prix à la consommation)



D. FINANCES PUBLIQUES

1. Orientation générale

En 2010, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC s'est caractérisée par une augmentation des recettes budgétaires plus forte que celle des dépenses publiques. En conséquence, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, est passé d'un déficit de 0,6 % du PIB en 2009 (- 182,7 milliards) à un excédent de 1,0 % du PIB en 2010 (354,5 milliards).

Les grandes tendances observées ont été les suivantes :

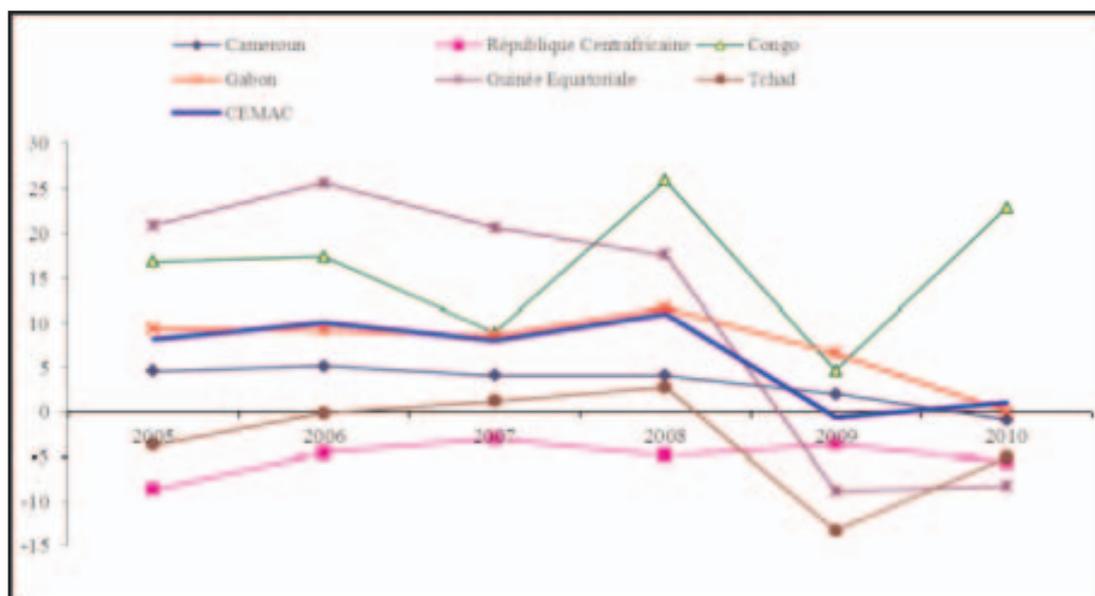
- une augmentation de 16,4 % des recettes budgétaires, représentant 26,3 % du PIB en 2010, contre une baisse de 24,5 % en 2009 (26,3 % du PIB). Cette évolution est essentiellement imputable à l'accroissement des recettes pétrolières (+ 27,2 %), en raison de la hausse des cours internationaux du pétrole par rapport à la moyenne de 2009;
- un accroissement de 9,6 % des dépenses publiques, soit 25,4 % du PIB en 2010, contre une augmentation de 18,0 % en 2009, soit 27,8 % du PIB. Cette situation est en relation principalement avec la progression des dépenses en capital (+ 5,9 %), et des dépenses courantes (+13,9 %) ;
- une hausse de l'excédent du solde budgétaire primaire qui s'est établi à 3,4 % du PIB, contre 1,5 % du PIB un an plus tôt.

Tableau 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	4,6	5,1	4,1	4,1	2,0	- 0,9
République Centrafricaine	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8	-3,6	-5,5
Congo	16,8	17,4	8,9	26,0	4,7	22,9
Gabon	9,4	9,2	8,6	11,6	6,6	0,0
Guinée Equatoriale	20,9	25,7	20,7	17,6	-8,7	-8,2
Tchad	-3,7	-0,1	1,2	2,7	-13,3	-5,0
CEMAC	8,2	10,1	8,0	11,0	-0,6	1,0

Sources: Administrations nationales, FMI, BEAC

Graphique 7 : Evolution du solde budgétaire, base engagements (hors dons)
(en pourcentage du PIB)



2. Exécution des budgets par Etat

Au **Cameroun**, l'exécution du budget de l'Etat s'est caractérisée par une contraction des recettes budgétaires, tandis que les dépenses se sont inscrites en hausse. Ainsi, les recettes totales se sont repliées de 5,2 % à 2 066,8 milliards en 2010, soit 506,1 milliards de recettes pétrolières et 1 560,7 milliards de recettes non pétrolières. Par rapport à l'année 2009, les recettes pétrolières ont reculé de 1,3 %, du fait essentiellement de la baisse de la production pétrolière. Quant aux recettes non pétrolières, elles ont également régressé de 6,3 % à 1 560,7 milliards, en dépit de la poursuite des mesures prises sur le plan administratif pour accroître et sécuriser les recettes dans les Administrations des impôts et de la douane. En effet, au niveau de la douane, la mise en service d'une nouvelle version de l'application informatique SYDONIA et le suivi des containers en transit par GPS ont permis de dépasser les objectifs assignés en début d'année 2010. Par ailleurs, dans le domaine des impôts, le rendement de la taxe foncière a été amélioré, de même que la gestion de la TVA. Enfin, le nom-

bre d'entreprises bénéficiant du régime dérogatoire a été réduit, et les exonérations sont limitées aux produits ayant un impact direct sur le niveau de vie des couches vulnérables.

Les dépenses budgétaires totales sont passées de 1 952,3 milliards en 2009 à 2 172,8 milliards en 2010, progressant ainsi de 11,3 %. Les dépenses courantes ont augmenté de 22 % à 1 610 milliards en 2010. Les traitements et salaires, qui constituent le principal poste des dépenses courantes primaires, ont augmenté de 2,7 % passant de 617,5 milliards en 2009 à 634,0 milliards en 2010. Les dépenses de biens et services ont fortement progressé de 32,4 % pour atteindre 613 milliards en 2010 contre 463 milliards l'année précédente, en relation avec les efforts fournis en matière de gouvernance. Les dépenses en capital ont fortement reculé de 11 % pour atteindre 562,8 milliards en 2010 contre 632,3 milliards en 2009, avec la composante financée sur ressources propres portée à 371,3 milliards en 2010 contre 463 milliards en 2009.

Au total, la gestion des finances publiques en 2010 s'est soldée par un

déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 106 milliards, équivalant à 0,9 % du PIB. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure (122 milliards), la réduction des arriérés de paiements de 60,7 milliards et le remboursement des prêts bancaires (77,5 milliards), le besoin de financement global de l'Etat s'est établi à 366,2 milliards. Il a été couvert par des concours extérieurs comprenant 87 milliards de dons et 90 milliards de tirages sur prêts. Le reste a été fourni par le secteur non bancaire ; le Cameroun ayant notamment procédé à une émission obligataire de 200 milliards en décembre 2010.

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires ont atteint 110, milliards, soit une augmentation de 9,1 % par rapport au niveau de 2009 (100,8 milliards). Cette performance est imputable essentiellement à l'amélioration des recettes fiscales (91,9 milliards contre 81 en 2009), du fait des actions soutenues de mobilisation de ressources engagées par les régies financières. Par contre, les recettes non fiscales ont fléchi de 8,6 %, s'inscrivant à 18,1 milliards, contre 19,8 milliards en 2009.

En ce qui concerne les dépenses publiques, elles se sont établies à 168,1 milliards contre 136,8 milliards en 2009, en hausse de 22,9 %. Cette augmentation résulte tant de l'accroissement des dépenses courantes que de celle des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 16,6 %, ressortant à 111,9 milliards contre 96,6 milliards en 2009, en relation essentiellement avec la hausse des dépenses de biens et services (+ 45,2 %, à 33,1 milliards), de transferts et subventions (+ 69,1 %, à 29,6 milliards) et des salaires (+ 9,7 %, à 42,8 milliards), sous l'effet du déblocage partiel des salaires et des nouvelles intégrations dans la Fonction Publique.

Les dépenses en capital se sont accrues de 39,8 %, à 56,2 milliards. Cette

évolution résulte notamment des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures qui se sont améliorées de 34,8 %, pour s'établir à 44,2 milliards.

En somme, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2010 par un déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 58,1 milliards (5,5 % du PIB), en nette dégradation par rapport aux 36 milliards atteints en 2009 (3,6 % du PIB). En y intégrant l'amortissement de la dette extérieure (17,1 milliards), la réduction des arriérés intérieurs (12,9 milliards) et des arriérés extérieurs (1,3 milliard), ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du secteur non bancaire de 7,8 milliards, le besoin global de financement de l'Etat est ressorti à 97,2 milliards. Il a été couvert par des concours extérieurs à hauteur de 54,5 milliards de dons et de 3,5 milliards de prêts-projets, un allègement de la dette extérieure de 20,8 milliards, ainsi que par des tirages nets sur le système bancaire de 18,4 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires ont été recouvrées, à fin 2010, à hauteur de 2 629 milliards, en hausse de 98,6 % par rapport à l'année précédente. Les recettes pétrolières ont augmenté de 134,1 % pour s'établir à 2 187 milliards, compte tenu du renchérissement du prix du baril de pétrole. Les recettes non pétrolières, quant à elles, se sont élevées à 442 milliards en 2010 contre 389,5 milliards en 2009, enregistrant une progression de 13,5 %, sous l'impulsion d'un meilleur recouvrement des impôts et taxes.

Les dépenses budgétaires ont été engagées pour un montant de 1 353,4 milliards contre 1 131,3 milliards l'année précédente, soit une hausse de 19,6 %. Les dépenses courantes ont progressé de 8,1 %, passant de 645,4 milliards à fin 2009 à 697,4 milliards une année plus tard, du fait de la hausse des dépenses relatives aux subventions et transferts (15,9 %), aux biens et services (10,9 %)

et aux salaires et traitements des fonctionnaires et agents de l'Etat (2,9 %). Cette évolution s'est faite en dépit de la baisse des dépenses relatives au paiement des intérêts sur la dette publique (- 10,9 %), consécutive aux allègements de dette obtenus à l'issue de l'accession du Congo au Point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ). Pour leur part, les dépenses en capital sont passées à 656 milliards à fin 2010 contre 484,9 milliards un an auparavant, soit un taux d'accroissement de 35,3 %, imputable essentiellement aux grands travaux financés sur ressources propres.

En définitive, la gestion des finances publiques a dégagé un excédent budgétaire, base engagement, hors dons, de 1 275,6 milliards, soit 22,9 % du PIB, contre un excédent de 192,5 milliards correspondant à 4,7 % du PIB en 2009. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure pour 1 352,1 milliards, la réduction des arriérés de 208,1 milliards (63 milliards d'arriérés intérieurs et 145,1 milliards d'arriérés extérieurs), la consolidation de la position à l'égard du système bancaire à hauteur de 328,1 milliards et le désengagement du secteur non bancaire pour 928,6 milliards, le besoin de financement de l'Etat s'est situé à 1 541,3 milliards. Il a été couvert par la mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 1 312 milliards au titre des dons projets, 107 milliards de prêts-projets, et de 122,4 milliards, au titre du rééchelonnement de la dette extérieure.

Au **Gabon**, les recettes budgétaires totales de l'Etat se sont élevées à 1 838,8 milliards en 2010, contre 1 684,9 milliards l'année précédente, soit une augmentation de 9,1 %, imputable essentiellement à la hausse des recettes pétrolières (18,4 % à 990,4 milliards contre 836,8 milliards l'exercice précédent), en liaison avec la bonne tenue sur le marché international du prix du baril du pétrole. En revanche, les recettes hors pétrole se sont stabilisées à 848,1 milliards, en dépit

des performances observées en matière de recouvrement des recettes fiscales.

Concernant les dépenses, elles se sont accrues de 36,5 % à 1 837,9 milliards. Les dépenses courantes ont progressé de 7,6 % à 983,6 milliards, en rapport avec l'accroissement des dépenses de biens et services (+10,8 % à 239 milliards) ainsi que de celles des traitements et salaires (+ 8,6 % à 412,4 milliards). S'agissant des transferts et subventions, ils ont régressé de 0,5 % à 235,4 milliards en 2010 contre 236,7 milliards en 2009.

Les dépenses en capital se sont inscrites à la hausse (+ 97,7 % à 854,3 milliards) en liaison avec le bon niveau d'utilisation des financements extérieurs et les préparatifs de la CAN 2012 (environ 223,6 milliards à fin décembre 2010).

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un quasi équilibre, base ordonnancements, hors dons, de 900 millions, contre 338,5 milliards (soit 6,6 % du PIB) en 2009. En intégrant l'amortissement de la dette extérieure de 180,7 milliards et l'apurement des arriérés intérieurs de 122,6 milliards, ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire de 180,7 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est élevé à 483,1 milliards. Il a été couvert par des ressources extérieures comprenant 223,6 milliards de tirages sur prêts publics de 259,5 milliards de concours bancaires.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires totales se sont situées à 1 879,8 milliards au 31 décembre 2010 contre 2 368,1 milliards un an auparavant, soit une baisse de 20,6 %. Cette évolution est attribuable au recul de 21,5 % des recettes pétrolières, à 1 717,2 milliards en 2010 contre 2 188,5 milliards en 2009. Les recettes non pétrolières ont-elles aussi baissé de 9,5 %, revenant de 179,6 milliards en 2009 à 162,6 milliards un an plus tard.

Les dépenses totales se sont contractées à 2 424,2 milliards contre 2 827,5 milliards pour l'année 2009, soit un repli de 14,3 %. Les dépenses courantes ont progressé de 16,0 % pour se situer à 400,6 milliards contre 345,2 milliards en 2009. Plus spécifiquement, les salaires et traitements ont augmenté de 10 %, passant de 70,7 milliards en 2009 à 77,8 milliards en 2010. Les dépenses de biens et services se sont accrues de 11,5 %, passant de 154,2 milliards en 2009 à 172 milliards en 2010, tandis que les subventions et transferts se sont établis à 140,6 milliards, soit une hausse de 20,2 %. S'agissant des dépenses d'investissements, intégralement financées sur ressources propres, elles ont reculé de 18,5 % ressortant à 2 023,6 milliards contre 2 482,3 milliards en 2009.

En définitive, la gestion des finances publiques au cours de l'année 2010 a enregistré un déficit, base engagements, hors dons, de 544,4 milliards, soit 8,2 % du PIB, contre un déficit de 459,4 milliards un an auparavant (8,7 % du PIB). En y ajoutant l'amortissement de la dette extérieure de 6,9 milliards, ainsi que le désengagement de l'Etat vis-à-vis du système non bancaire à hauteur de 144,1 milliards, le besoin de financement global de l'Etat s'est établi à 695,4 milliards. Il a été couvert par des emprunts extérieurs et auprès du système bancaire, respectivement de 54,2 milliards et 641,2 milliards.

Au Tchad, les recettes budgétaires totales en 2010 se sont établies à 1017 milliards, contre 539,7 milliards un an plus tôt, soit une forte hausse de 88,4 %. Cette situation est principalement imputable à la hausse des recettes pétrolières (649,9 milliards contre 283,8 milliards en 2009), du fait de l'envolée des cours du pétrole et de l'appréciation du dollar. S'agissant des recettes non pétrolières, elles

ont augmenté de 43,5 % pour se situer à 367,1 milliards en 2010 contre 255,9 milliards en 2009, en rapport avec la hausse simultanée des recettes fiscales et non fiscales.

Les dépenses totales sont passées de 984,8 milliards en 2009 à 1 230,5 milliards en 2010, soit une progression de 24,9 %. Les dépenses courantes se sont accrues de 10,4 % pour s'établir à 700,1 milliards en 2010, contre 634,1 milliards en 2009. Les traitements et salaires du personnel civil ont progressé de 134,5 milliards en 2009 à 137,8 milliards en 2010, en liaison avec la mesure de revalorisation des salaires. Les dépenses de biens et services ont atteint 83,6 milliards en 2010, contre 65,4 milliards en 2009. Les transferts et subventions ont augmenté de 17,8 %, passant de 302,2 milliards en 2009 à 355,9 milliards en 2010, en relation avec l'accroissement des subventions versées à la STEE et à la Coton Tchad. Les dépenses en capital ont enregistré une forte progression (51,2 %), passant de 350,7 milliards en 2009 à 530,4 milliards en 2010, reflétant les efforts du Gouvernement pour doter le pays des infrastructures de base.

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée en 2010 par un déficit base engagements, hors dons, de 213,5 milliards (5,0 % du PIB), contre 445,1 milliards en 2009 (13,3 % du PIB). Après la prise en compte de l'amortissement de la dette extérieure de 29,1 milliards et de la réduction des arriérés intérieurs de 42 milliards, le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 284,6 milliards. Il a été couvert par une mobilisation des ressources extérieures au titre des dons (90,1 milliards) et des emprunts (102,9 milliards), ainsi que par les tirages sur le système bancaire (46,7 milliards) et sur le secteur non bancaire (45,4 milliards).

E. SECTEUR EXTERIEUR

1. Balance des paiements

En 2010, la balance des paiements consolidée de la CEMAC a été marquée par une réduction du déficit des transactions courantes revenu à 4,6 % du PIB, contre 6,5 % du PIB un an auparavant. Cette évolution est le reflet de l'environnement international globalement porteur observé au cours de la période sous revue. Dans ce contexte, l'excédent de la balance commerciale s'est chiffré à 9 231,25 milliards en fin 2010, soit une augmentation de 57,7 % essentiellement liée à une nette amélioration des termes de l'échange (+ 27,9 %). Le compte de capital et d'opérations financières a affiché un solde créditeur de 1 873,7 milliards, contre 1 105,7 milliards un an plus tôt, malgré l'aggravation du solde déficitaire des autres investissements. Celui-ci est ressorti à - 2 430,6 milliards en 2010 contre - 1 704,8 milliards en 2009, contrasté toutefois par une nette amélioration de l'excédent des investissements directs de l'étranger (+ 21,3 %) ainsi que par un accroissement significatif des transferts des capitaux (+ 1 007,4 milliards par rapport à 2009). Cette évolution s'explique en majeure partie par les allègements de la dette publique extérieure non échue.

En définitive, le solde global de la balance des paiements est passé d'un déficit de 1 119,9 milliards en 2009 à un déficit de 0,6 milliard en 2010. Ce solde a principalement été couvert par la variation des réserves officielles.

Au **Cameroun**, le solde déficitaire des transactions courantes s'est atténué en 2010, représentant - 2,7 % du PIB, contre - 4,7 % en 2009. Dans un environnement international marqué par une reprise soutenue de la demande globale d'exportations, cette progression a résulté principalement du redressement de la balance commerciale qui a enregistré un excédent de 29,5 milliards en 2010

contre un déficit de 183,3 milliards en 2009 et du recul du déficit des services nets qui est revenu de 250,7 milliards en 2009 à 198,5 milliards en 2010.

Malgré l'amélioration du solde des transactions courantes, la balance des paiements du Cameroun a dégagé un déficit global de 12,5 milliards en 2010, contre un excédent de 145,2 milliards un an auparavant. Ce déficit a été couvert par la diminution des réserves officielles.

En **République Centrafricaine**, le déficit des transactions courantes s'est creusé de 14,5 milliards, soit - 9,5 % du PIB en 2010 contre - 8,6 % du PIB un an plus tôt. Cette évolution a résulté surtout d'une aggravation du déficit des transactions au titre des biens et services avec l'extérieur (+ 30,9 %), dont l'ampleur n'a pas été compensée par l'augmentation des transferts courants de l'étranger (+ 3,1 milliards) ainsi que par celle des revenus nets des facteurs de production (+ 7,7 milliards). En revanche, le compte de capital et d'opérations financières a enregistré une progression favorable, affichant un solde excédentaire de 65 milliards en 2010 contre 58,8 milliards un an plus tôt.

Reflétant ces évolutions, le déficit du solde global s'est sensiblement aggravé, s'établissant à - 41,3 milliards en 2010 contre - 7,2 milliards en 2009. Ce résultat, qui a été atténué en partie par des allègements de l'ordre de 20,8 milliards sur les échéances courantes de la dette extérieure, a entraîné par ailleurs une diminution des réserves officielles de 21,8 milliards.

Au **Congo**, le déficit du solde des transactions courantes s'est alourdi, passant de - 656,5 milliards en 2009 (- 15,9 % du PIB) à -765,8 milliards en 2010 (- 13,8 % du PIB) en relation avec la forte détérioration du solde déficitaire des services et des revenus des facteurs,

dont l'ampleur (- 1 213,8 milliards) a été plus importante que le solde commercial extérieur (+ 1 106,4 milliards). L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est consolidé principalement sous l'effet de l'allègement de la dette qui a suivi l'accession au point d'achèvement au titre de l'initiative PPTTE en janvier 2010.

En définitive, le solde global est devenu excédentaire de 429 milliards en 2010 contre un déficit de 185,2 milliards enregistré en 2009. Compte tenu des allègements obtenus sur les échéances courantes de la dette extérieure (+ 122,4 milliards) et d'une diminution des arriérés extérieurs de 145,1 milliards, cette évolution s'est traduite par une consolidation des réserves officielles de change de 406,2 milliards.

Au **Gabon**, le solde des transactions courantes est resté excédentaire en 2010, bien qu'en baisse par rapport à 2009, en revenant pendant cette période de 552,9 milliards (12,7 % du PIB) à 541,2 milliards (8,0 % du PIB). L'excédent commercial s'est fortement amélioré en se situant à 2510,5 milliards en 2010 contre 1964,5 milliards un an plus tôt. Cette évolution du solde commercial a cependant contrasté avec celle des autres rubriques du compte courant, notamment les services, les revenus et les transferts courants, qui se sont tous dégradés.

L'excédent du compte courant a été en partie utilisé pour financer des sorties nettes de capitaux au titre du compte de capital et d'opérations financières, qui est ressorti négatif à 445,3 milliards en 2010 contre - 563,3 milliards en 2009, et des capitaux à court terme (y compris les erreurs et omissions) de 150,3 milliards en 2010.

Ces différentes évolutions se sont traduites par un solde global de la balance des paiements déficitaire de 54,4 milliards

en 2010, entièrement financé par la diminution des réserves officielles.

En **Guinée Equatoriale**, le déficit des transactions courantes s'est réduit de 312,2 milliards, revenant de - 21,6 % du PIB en 2009 à - 12,4 % du PIB en 2010. En dépit d'un creusement du déficit de la balance des revenus, qui a atteint - 3 418,8 milliards en 2010 contre - 2 402,4 milliards en 2009 sous l'effet du rapatriement des bénéficiaires des non-résidents sur leurs investissements locaux. Cette évolution a résulté surtout de la progression favorable du solde commercial (+ 1 330,9 milliards) liée à l'augmentation des recettes d'exportation (+ 1 217,1 milliards). Concernant les opérations financières, leur solde s'est établi à 520,6 milliards en 2010 contre 747,2 milliards en 2009 compte tenu de la contraction des flux d'investissements directs nets reçus de l'étranger (- 169 milliards) et de l'aggravation du solde déficitaire observé sur les autres investissements (57,6 milliards).

En définitive, le déficit du solde global de la balance des paiements, entièrement financé par les avoirs de réserve, est ressorti à - 326,7 milliards, représentant une amélioration de 300,6 milliards par rapport à l'exercice 2009.

Au **Tchad**, le déficit des transactions courantes s'est légèrement aggravé, passant de - 4,1 % du PIB en 2009 à - 5 % du PIB en 2010. Malgré la hausse des recettes d'exportations, qui ont progressé de 195,8 milliards, cette évolution a été influencée surtout par la part importante des importations dans les dépenses d'investissement (de l'ordre de 1 182,6 milliards), la détérioration de la balance des services de - 672,3 milliards en 2009 à - 922,7 milliards en 2010 et le recul des transferts courants reçus de l'étranger (- 26,9 milliards). S'agissant des flux de capitaux, le compte de capital et d'opérations financières a enregistré une

amélioration, s'établissant à - 30,4 milliards en 2010 contre - 97,5 milliards un an auparavant.

En prenant en compte des entrées nettes de capitaux et des erreurs et omissions qui sont ressorties à 247,1 milliards

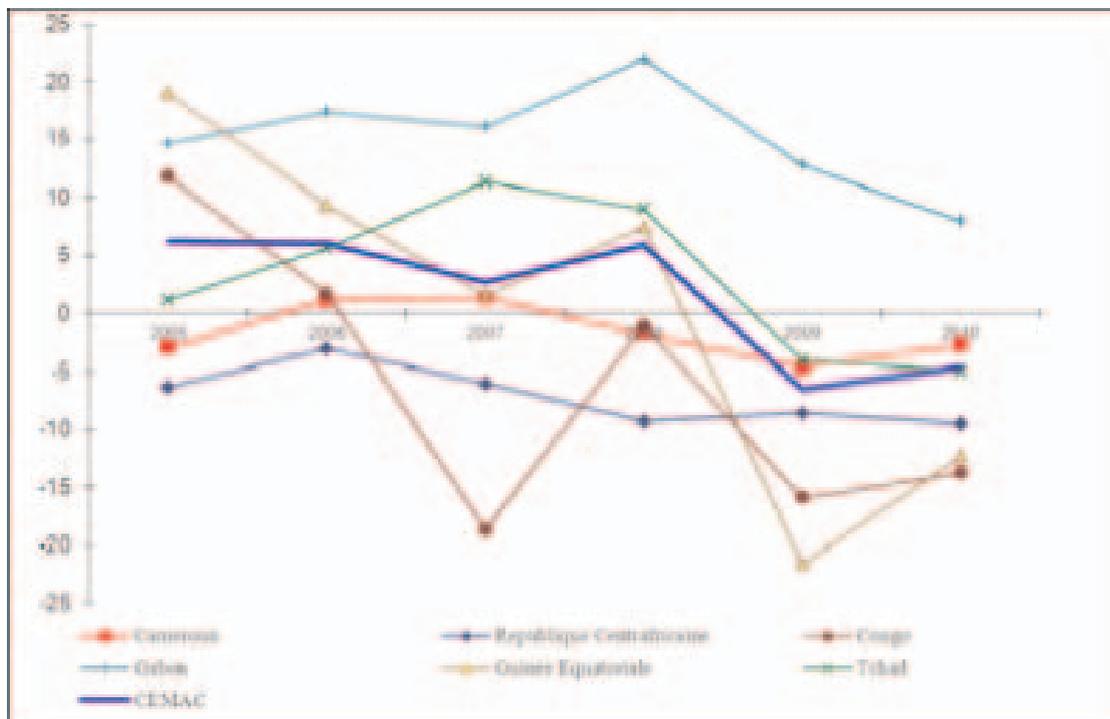
en 2010, les évolutions ci-dessus se sont traduites par un solde global excédentaire de 5,3 milliards contre un déficit de 350,5 milliards en 2009, induisant une consolidation équivalente des réserves officielles de change.

Tableau 8 : Evolution du solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	- 3,0	1,2	1,4	- 1,8	- 4,7	- 2,7
République Centrafricaine	- 6,4	- 3,1	- 6,1	- 9,3	- 8,6	- 9,5
Congo	11,7	1,7	- 18,7	- 1,1	- 15,9	- 13,8
Gabon	14,6	17,4	16,1	22,0	12,7	8,0
Guinée Equatoriale	19,0	9,3	1,6	7,4	- 21,6	- 12,4
Tchad	1,2	5,7	11,3	9,0	- 4,1	- 5,0
CEMAC	6,2	6,0	2,7	6,0	- 6,5	- 4,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

**Graphique 8 : Evolution du solde extérieur courant
(transferts officiels inclus)**
(en % du PIB)



Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroon			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)
SOLDE DU COMPTE COURANT	- 201,4	- 528,2	- 322,1	- 88,2	- 85,9	- 100,4	- 51,8	- 656,5	- 765,8	1 417,1	662,9	541,2	544,4	- 1 132,5	- 820,3	335,8	- 135,9	- 211,3	1955,8	- 1 886,1	- 1 678,8
Solde du commerce extérieur	205,5	- 183,8	29,5	- 67,2	- 69,5	- 81,4	2 360,8	1 499,8	2 604,4	3 344,5	1 964,5	2 510,5	5 330,8	2 267,7	3 598,7	960,4	373,7	569,5	12 134,8	5 852,5	9 231,2
Exportations	2 637,6	1 969,0	2 241,9	67,3	58,5	3 727,8	4 610,7	4 284,3	2 750,7	3 887,2	4 758,3	5 975,4	3 887,2	4 758,3	5 975,4	1 866,7	1 319,7	1 792,1	19 610,3	13 723,3	18 337,1
Importations	- 2 482,0	- 2 152,7	- 2 212,4	- 134,5	- 127,9	- 151,1	- 1 367,1	- 2 006,4	- 939,8	- 788,1	- 1 176,7	- 1 695,8	- 2 490,5	- 2 376,7	- 906,3	- 946,0	- 1 182,6	- 7 475,5	- 7 870,7	- 9 105,9	
Balance des services	- 527,4	- 250,7	- 198,5	- 43,4	- 43,0	- 56,3	- 1 432,3	- 1 338,7	- 2 206,8	- 6 443,6	- 5 227	- 883,3	- 728,4	- 964,3	- 959,1	- 723,6	- 672,3	- 922,7	- 4 098,7	- 3 791,8	- 5 226,7
Dont :																					
Fret et assurance	- 63,8	- 6,9	16,5	- 36,8	- 32,5	- 41,8	- 238,4	- 240,2	- 351,6	- 165,5	- 182,1	- 224,9	- 324,9	- 447,9	- 427,4	- 247,7	- 253,2	- 344,9	- 1 077,0	- 1 112,8	- 1 374,2
Services officiels	17,3	22,8	23,3	20,1	20,0	21,9	5,8	6,1	6,1	2,3	1,4	2,2	- 3,2	- 3,5	- 3,8	51,9	148,0	121,2	94,2	194,8	171,0
Voyages et séjours	- 113,9	- 56,1	- 53,0	- 19,9	- 21,3	- 20,5	- 57,9	- 64,3	- 70,3	- 179,3	- 167,2	- 173,8	- 52,3	- 37,4	- 47,2	- 148,8	- 158,1	- 248,0	- 572,1	- 504,5	- 612,8
Autres services privés	- 280,5	- 148,9	- 120,4	- 4,8	- 6,4	- 13,1	- 1091,5	- 987,7	- 1 733,9	- 2 561,1	- 1 97,4	- 436,9	- 322,1	- 433,8	- 441,4	- 209,7	- 215,7	- 280,5	- 2 164,7	- 1 990,0	- 3 006,1
Autres transports et autres assurances	- 86,5	- 61,7	- 65,0	- 2,1	- 2,8	- 2,8	- 50,4	- 52,6	- 57,1	- 45,0	- 27,4	- 49,8	- 25,8	- 41,6	- 39,3	- 169,3	- 193,2	- 190,6	- 379,0	- 379,3	- 404,5
Balance des revenus	- 147,2	- 225,3	- 230,8	- 10,0	- 10,0	- 2,3	- 959,3	- 796,7	- 1 142,4	- 1 148,1	- 697,2	- 987,2	- 4 030,9	- 2 402,4	- 3 418,8	- 119,2	- 182,1	- 176,1	- 6 414,6	- 4 313,6	- 5 957,6
Rémunération des salariés	- 4,8	- 16,7	- 23,8	5,2	5,7	6,2	- 27,3	- 34,8	- 51,8	- 7,7	- 4,4	- 3,8	- 61,9	- 44,4	- 56,0	3,5	10,4	9,9	- 93,0	- 84,1	- 119,3
Revenus des investissements	- 142,4	- 208,6	- 207,0	- 15,2	- 15,7	- 8,5	- 932,0	- 761,9	- 1 090,5	- 1 140,4	- 682,8	- 983,4	- 3 969,0	- 2 388,0	- 3 382,8	- 122,7	- 192,5	- 185,9	- 6 321,6	- 4 229,5	- 5 838,2
dont intérêt dette extérieure publique	- 30,6	- 20,0	- 26,0	- 9,1	- 9,8	- 2,6	- 140,0	- 63,9	- 55,5	- 82,2	- 63,6	- 73,4	- 0,4	- 0,4	- 6,9	- 10,1	- 15,6	- 9,4	- 272,5	- 173,3	- 173,8
dont intérêt dette extérieure privée	- 68,7	- 50,5	- 53,1	- 6,5	- 6,4	- 6,5	- 4,3	- 4,3	- 4,3	- 10 667,7	- 640,0	- 921,8	- 3 977,0	- 2 386,3	- 3 394,9	- 124,0	- 188,5	- 188,1	- 5 247,2	- 3 256,1	- 4 538,7
Solde des transferts courants	267,6	131,5	77,7	32,4	36,5	39,6	- 21,0	- 21,0	- 21,0	- 135,7	- 91,7	- 98,8	- 27,2	- 33,5	- 41,1	218,2	344,8	317,9	334,3	366,7	274,3
Privé	204,1	70,1	61,5	2,3	2,9	3,5	- 28,3	- 28,3	- 28,3	- 102,2	- 58,7	- 63,1	- 25,6	- 32,0	- 39,6	181,1	310,2	285,4	231,4	264,3	229,4
Public	63,5	61,4	16,2	30,1	33,6	36,1	7,3	7,3	7,3	- 33,5	- 33,0	- 35,7	- 1,5	- 1,5	- 1,5	37,0	34,6	22,4	102,9	102,4	44,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	306,9	533,4	546,0	47,0	58,8	65,0	1 092,9	427,1	1 217,7	- 931,5	- 563,3	- 445,3	105,7	747,2	520,6	1,4	- 97,5	- 30,4	622,4	1 105,7	1 873,7
Compte de capital	65,9	86,9	20,4	29,7	274,2	40,7	17,7	14,5	13 120,0	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,3	49,4	59,4	275,4	425,1	1 432,5
Publics (nets)	66,0	86,9	22,2	29,7	274,2	40,7	17,7	14,5	13 120,0	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,2	49,4	59,4	275,4	425,0	1 434,3
Privés (nets)	- 0,1	0,0	- 1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	- 1,8
Comptes d'opérations financières	241,0	446,5	525,6	17,3	- 215,4	24,3	1075,2	412,6	- 94,3	- 1051,3	- 563,3	- 445,3	105,7	747,2	520,6	- 40,9	- 146,9	- 89,8	347,0	680,6	441,2
Investissements directs (nets)	10,4	382,0	364,9	52,2	19,9	30,4	1090,5	973,2	1535,8	93,6	15,5	159,1	- 332,3	813,8	644,8	207,8	176,9	154,6	1 122,1	2 381,4	2 889,6
Investissements de portefeuille (nets)	- 18,2	3,1	- 19,0	0,0	0,0	0,0	- 0,8	- 0,9	- 0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	1,7	2,0	- 15,9	3,9	- 17,9
Autres investissements nets	248,9	61,4	179,7	- 34,9	- 235,3	- 6,1	- 14,6	- 559,7	- 1 629,2	- 1 144,9	- 578,9	- 604,4	438,1	- 66,6	- 124,2	- 251,8	- 325,6	- 246,4	- 759,2	- 1704,8	- 2 430,6
ERREURS ET OMISSIONS	43,8	140,0	- 236,5	3,1	19,9	- 5,9	63,5	44,2	- 22,9	- 229,8	- 184,5	- 150,3	- 277,0	- 242,0	- 27,0	- 124,5	- 117,1	247,1	63,5	- 140,3	- 195,5
SOLDE GLOBAL	149,3	145,2	- 12,5	- 38,1	- 7,3	- 41,3	1 104,5	- 185,2	429,0	255,7	- 94,9	- 54,4	373,1	- 627,3	- 326,7	212,7	- 350,5	5,3	2 057,3	- 1 119,9	- 0,6
FINANCEMENT	- 149,3	- 145,2	12,5	38,1	7,3	41,3	- 1 104,5	185,2	- 429,0	- 255,7	94,9	54,4	- 373,1	627,3	326,7	- 212,7	350,5	- 5,3	- 2 057,3	1 119,9	0,6
Variation des réserves officielles (baisse +)	- 149,3	- 145,2	12,5	- 10,3	- 0,7	21,8	- 843,3	125,4	- 406,2	- 370,7	94,9	54,4	- 373,1	627,3	326,7	- 209,3	350,5	- 5,3	- 1 956,0	1 052,2	3,9
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	48,3	8,0	19,5	- 261,2	59,8	- 22,7	115,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 3,4	0,0	0,0	- 101,3	67,8	- 3,3
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	30,8	- 94,7	- 1,3	- 1502,3	- 19,2	- 145,1	- 4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 3,4	0,0	0,0	- 1 479,7	- 113,8	- 146,5
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	17,5	102,7	20,8	1241,1	78,9	122,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 378,4	181,6	149,2

(a) : estimation

Source : BEAC

2. Dette publique extérieure

En dépit de nouveaux tirages sur emprunts extérieurs enregistrés dans la sous-région pour le financement des projets de développement, le stock de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a reculé de 15,3 %, pour se situer à 4 600,7 milliards en 2010 (12,7 % du PIB) contre 5 462,8 milliards en fin 2009 (18,1 % du PIB). Cette progression a résulté principalement des allègements de dette obtenus des bailleurs de fonds.

Au **Cameroun**, le stock de la dette extérieure a diminué de 3,2 %, pour s'établir à 980,3 milliards (8,2 % du PIB), contre 1 012,3 milliards (9,0 % du PIB) un an auparavant. Cette baisse en valeur de l'encours de la dette extérieure provient des paiements dus au titre du service de la dette (d'un amortissement de 122 milliards), tandis que les tirages réalisés au cours de la période sous revue se sont chiffrés à 90,0 milliards.

En **République centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure s'est réduit de 5,9 % pour s'établir à 22,8 % du PIB en 2010, contre 25,5 % du PIB un an plus tôt. Cette régression est due principalement aux allègements obtenus des bailleurs de fonds de l'ordre de 20 milliards, dont 17,1 milliards au titre des amortissements courants.

Au **Congo**, l'encours total de la dette extérieure a reculé de 2 308,9 milliards (56 % du PIB), en 2009 à 1 329,8 milliards

en 2010 (23,9 % du PIB). L'allègement de la dette qui a suivi l'accession au point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE en janvier 2010 explique cette évolution.

Au **Gabon**, le stock de la dette a enregistré une légère progression, s'établissant à 717,3 milliards en 2010 (10,6 % du PIB), contre 674,4 milliards un an auparavant (13,1 % du PIB). En dépit du remboursement des engagements extérieurs à hauteur de 180,7 milliards, cette augmentation de l'encours total de la dette a résulté des tirages sur de nouveaux emprunts extérieurs, de l'ordre de 223,6 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, le stock de la dette publique extérieure s'est accru de 47 milliards, passant de 297,5 milliards en fin 2009 (5,7 % du PIB) à 344,8 milliards en fin 2010 (5,2 % du PIB), compte tenu des tirages effectués au cours de l'année (54,2 milliards), tandis que les paiements effectués au titre de l'amortissement de la dette se sont chiffrés à 6,9 milliards.

Au **Tchad**, le stock de la dette extérieure a enregistré une augmentation de 8,1 % compte tenu du niveau des tirages réalisés au cours de la période (102,9 milliards) sur les financements externes, tandis que l'amortissement du principal au titre des échéances courantes s'est chiffré à 29,1 milliards. La valeur totale de la dette extérieure en fin 2010 s'est établie à 988,1 milliards, représentant 23,2 % du PIB contre 27,3 % un an auparavant.

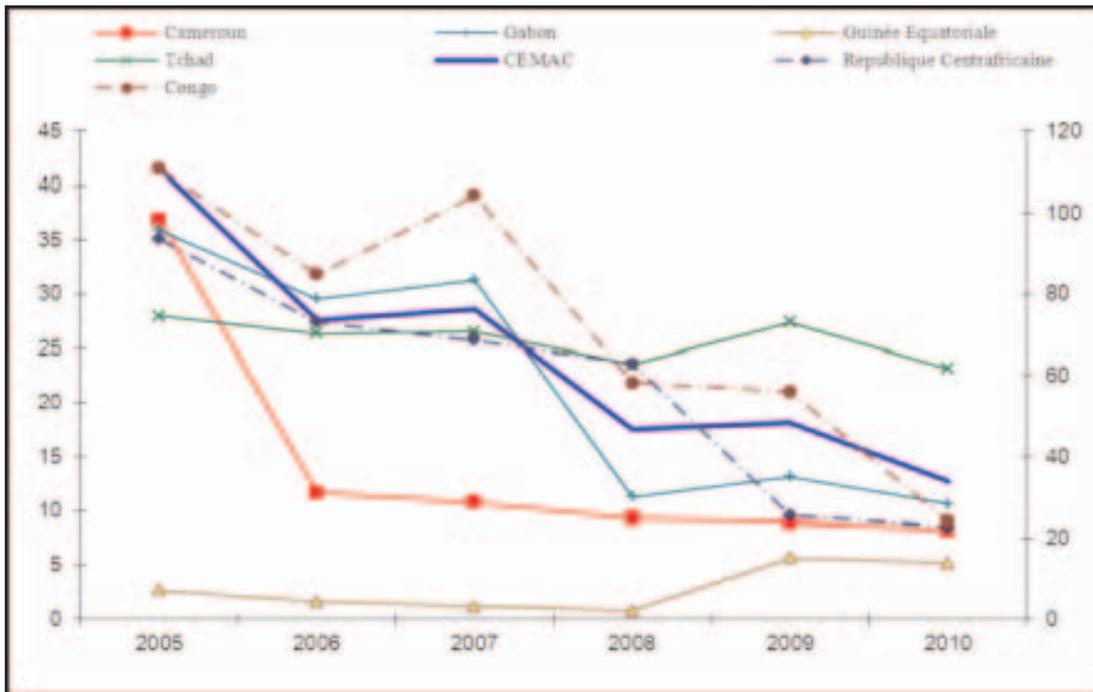
Tableau 10 : Dette publique extérieure des Etats de la CEMAC
(en milliards de FCFA courants)

	Cameroun		Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC				
	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	2008	2009	2010 (a)	
	1 062,5	1 026,9	1 012,3	413,7	389,0	143,4	2 457,6	2 677,5	1 892,4	1 709,6	727,5	674,3	62,4	59,3	297,5	891,0	857,3	892,9	6 596,8	5 737,6	4 912,8	
ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE																						
Tirages	42,8	121,3	90,0	0,0	0,0	3,5	46,7	1,1	107,0	54,4	99,6	223,6	0,0	240,0	54,2	19,0	58,3	102,9	162,9	520,3	581,1	
Service dû	109,0	155,9	148,0	51,3	255,4	19,7	311,6	173,2	1 407,5	1 118,7	216,4	254,1	3,5	2,2	13,8	62,8	38,3	38,5	1 656,8	841,4	1 889,6	
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	2,9	247,4	0,3	107,2	68,5	55,4	119,8	0,0	0,0	3,5	2,2	13,8	0,0	0,0	0,0	233,4	318,0	69,5	
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	17,5	8,0	11,5	17,9	14,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,4	22,5	11,5	
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	11,5	89,3	53,9	55,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	209,1	61,9	66,9	
Service payé	109,0	155,9	148,0	17,5	0,0	0,0	193,0	93,7	1 352,2	998,9	216,4	254,1	0,0	0,0	0,0	62,8	38,3	38,5	1 381,2	504,3	1 800,7	
ENCOURS DE FIN DE PERIODE	1 026,9	1 012,3	980,3	595,6	255,4	240,4	2 706,9	2 308,9	1 329,8	727,6	674,4	717,3	59,3	297,5	344,8	878,8	914,4	988,1	5 995,1	5 462,8	4 632,7	
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	206,6	112,0	110,6	29,3	416,5	391,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,5	21,5	21,5	257,5	550,0	523,1	
Indicateurs (en pourcentage)																						
Service dette / PIB	1,0	1,4	1,3	5,4	25,5	1,9	6,7	4,2	25,3	17,3	4,2	3,7	1,9	12,6	18,3	1,7	1,1	0,9	4,8	2,8	5,2	
Service dette / recettes budgétaires	4,9	7,2	7,2	55,4	253,3	17,9	12,7	13,1	53,5	53,8	12,8	13,8	0,0	0,0	0,2	6,4	7,1	3,8	15,3	10,3	19,7	
Services dette / exportations	3,3	6,1	5,1	52,5	286,5	19,0	8,0	5,7	29,3	25,6	7,6	6,7	0,0	0,0	0,2	3,2	2,5	2,0	8,0	5,7	9,6	
Stock dette / PIB	9,3	9,0	8,2	63,0	25,5	22,8	58,2	56,0	23,9	11,3	13,1	10,6	7,4	- 21,5	- 12,4	23,5	27,3	23,2	17,5	18,1	12,7	

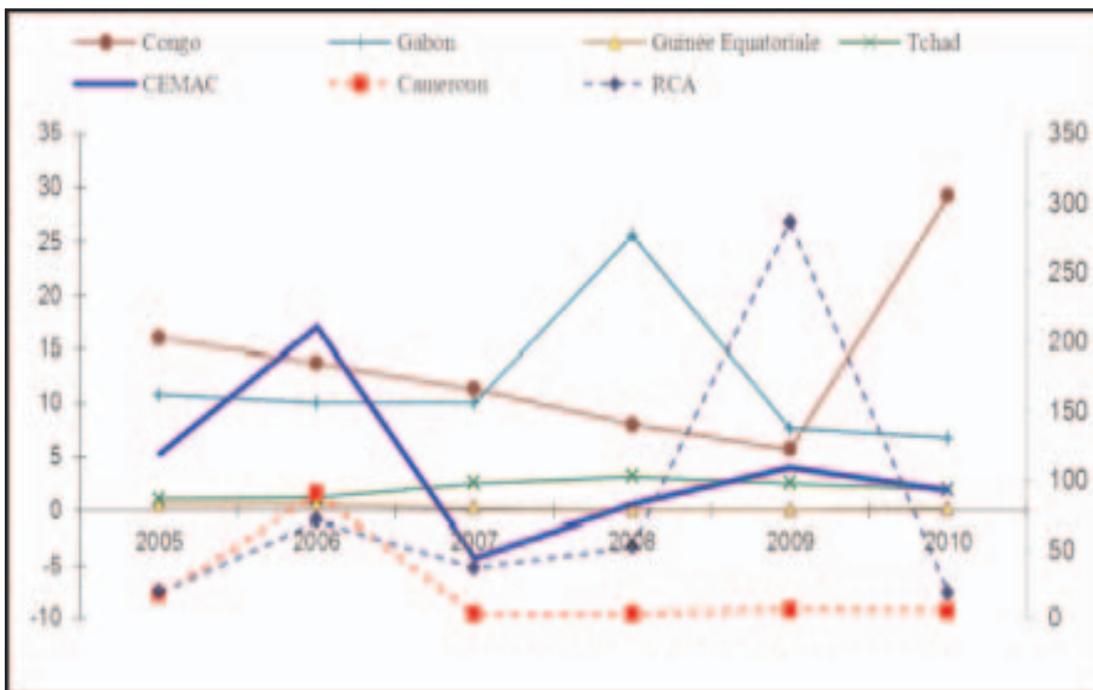
Source : Administrations nationales, FMI et BEAC
(a) : Estimations



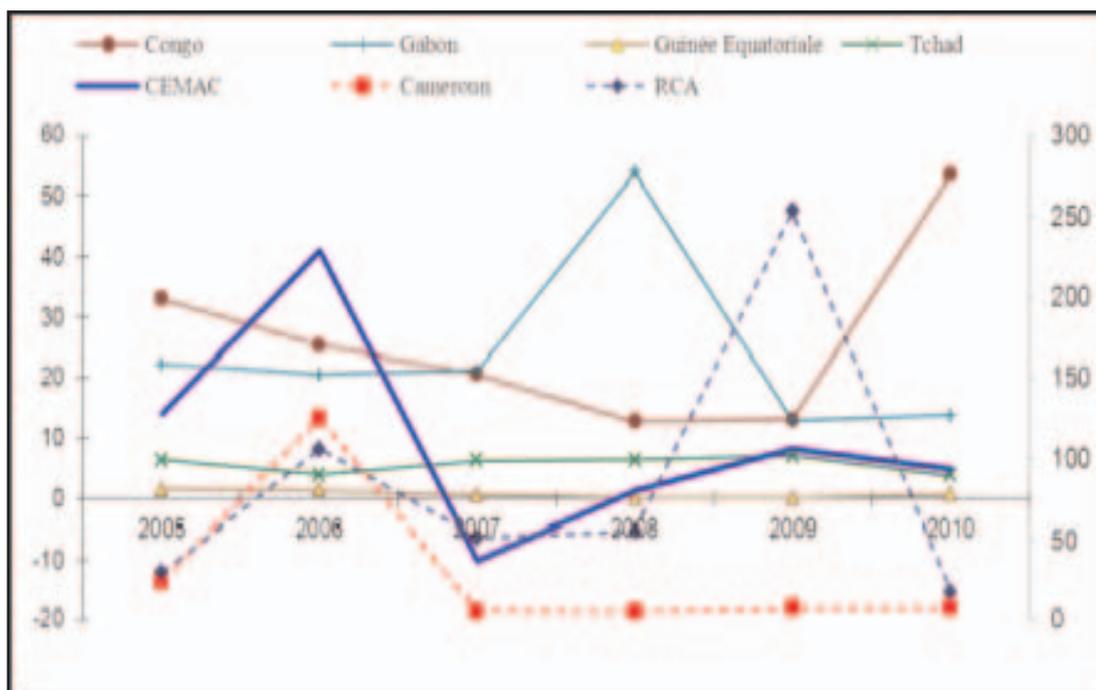
Graphique 9 : Taux d'endettement public extérieur (en % du PIB)



Graphique 10 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)



Graphique 11 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)



3. Compétitivité extérieure

L'année 2010 a été marquée par un renversement de tendance sur le plan de la compétitivité des pays de la CEMAC, mesurée par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER), avec un gain de positions concurrentielles.

Le TCER s'est déprécié de 2,7 %, contre une hausse de 4,1 % en 2009. Cette évolution est la conséquence d'un gain de positions compétitives sur le front des importations (- 0,6 %), ainsi que des exportations (- 2,9 %)¹⁰. Ce retournement de tendance résulte de la décélération des pressions inflationnistes dans les Etats de la Sous-région, combinée à une dépréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des différents partenaires commerciaux.

La performance sur le volet des importations est consécutive au repli notable de l'inflation, dans un contexte par ailleurs marqué par l'évolution favorable du franc CFA par rapport aux monnaies de certains partenaires et concurrents commerciaux. Ainsi, le différentiel d'inflation en glissement annuel de la CEMAC a été favorable avec le Nigéria (- 9,4 %), la République Démocratique du Congo (- 7,5 %), la Chine (- 2,4 %) et l'UEMOA (- 1,4 %). En revanche, il est ressorti défavorable comparativement aux Etats-Unis (+ 0,8 %), la France (+ 0,6 %) et la Zone Euro (+ 0,1 %). Parallèlement, le taux de change effectif nominal s'est déprécié de 2,8 % par rapport à 2009 sous l'effet de l'évolution du yen, du dollar et du yuan.

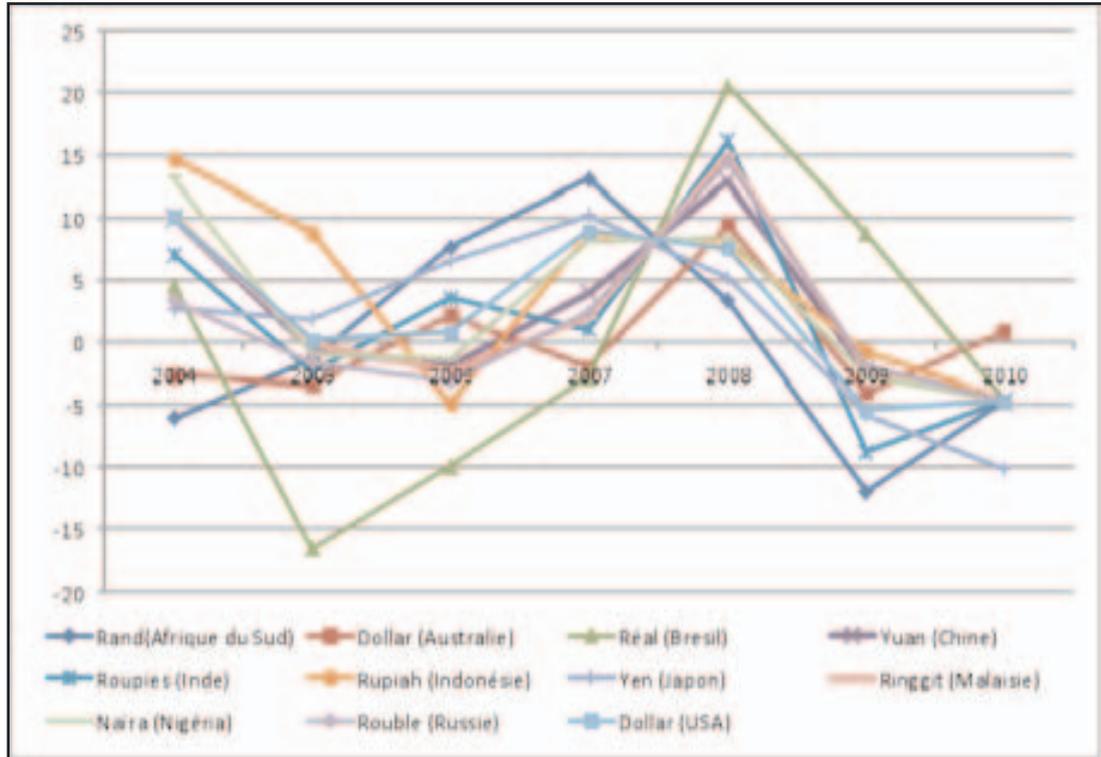
S'agissant des exportations, l'appréciation du dollar américain a entraîné un gain de positions concurrentielles, avec

une baisse de 2,9 % du TCER des exportations. En effet, la monnaie américaine, monnaie de facturation de la plupart des produits d'exportation de la sous-région, s'est appréciée de 4,7 %, s'échangeant en moyenne à 493,9 FCFA en 2010, contre 471 FCFA un an plus tôt. Cette dynamique a été la même pour les monnaies de certains partenaires commerciaux, à l'instar du yen japonais, du rand sud-africain et du yuan chinois, qui se sont respectivement appréciés de 10,2 %, 4,7 % et 4,7 % par rapport au franc CFA. En revanche, la livre sterling anglaise s'est dépréciée de 4,8 %.

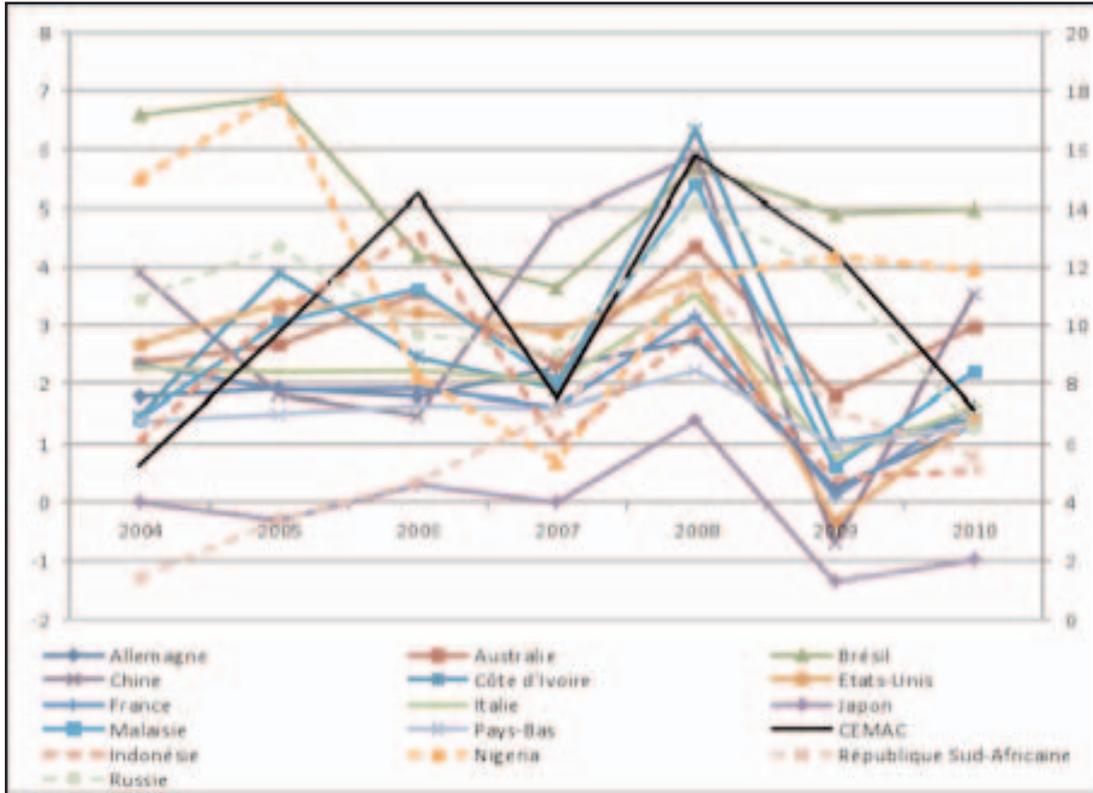
Pour 2010, l'ensemble de la Communauté a connu un gain de compétitivité cumulé de 1,4 % depuis la dévaluation du F CFA, contre une perte de compétitivité cumulée de 1,4 % en 2009 et un gain de 2,6 % en 2008. Le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo et le Gabon ont dégagé des gains de positions concurrentielles respectivement de 3,3 %, 3,5 %, 0,1 % et 4,8 %. A l'inverse, la Guinée Equatoriale (- 0,1 %) et le Tchad (- 0,4 %) ont enregistré des pertes de positions concurrentielles. Depuis 1994, les marges de compétitivité par pays se présentent de la manière suivante : + 16,1 % pour le Cameroun contre + 45,4 % en 1994, + 23,8 % pour la République Centrafricaine contre + 42,2 % en 1994, - 23,6 % pour le Congo contre + 25,4 % en 1994, + 13,4 % pour le Gabon contre + 25,5 % en 1994, - 66,3 % pour la Guinée Equatoriale contre + 22,8 % en 1994, 10,6 % pour le Tchad contre 31,3 % en 1994. En définitive, la détérioration de la compétitivité des économies de la CEMAC s'est poursuivie, sur la base du TCER.

¹⁰ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

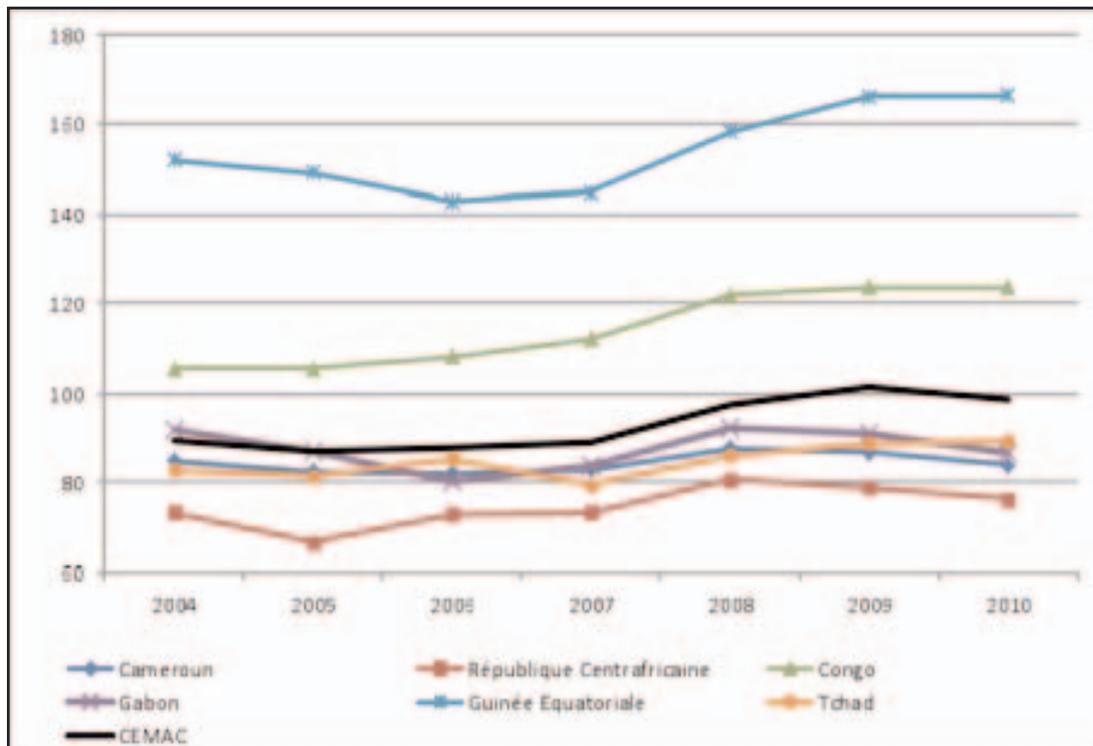
Graphique 12 : Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA (cotation au certain)



Graphique 13 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC



Graphique 14 : Evolution du taux de change effectif réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100 : 1993)



TITRE II :

**Monnaie, Crédit,
Système Bancaire et
Financier,
Réserves Extérieures**



CHAPITRE I

POLITIQUE MONETAIRE

Encadré n° 1 : « Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC »

1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le franc CFA (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'euro ;
- une convertibilité du franc CFA garantie par la France ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et, la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

- a - les objectifs de refinancement sont réduits :
- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
 - de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (article 11 des Statuts).

b - le Comité de Politique Monétaire est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats à position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des Statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques

2. Stratégie et orientation de la politique monétaire

En vertu de l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix, la norme communautaire étant fixée à 3 % au maximum.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC, comme la plupart des banques centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la variable centrale.

3. Instruments de la Politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

3-1. Politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de

croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de supports à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées au Taux d'Intérêt des Appels d'Offre (TIAO) fixé par le Comité de Politique Monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Comité de Politique Monétaire (Taux d'Intérêts sur les Placements ou TISP).

3-2. Politique des réserves obligatoires

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Comité de Politique Monétaire peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

Encadré n° 2 : « Politique des taux d'intérêt de la BEAC »

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

A. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

B. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

1. Interventions en faveur des établissements de crédit

1.1. Injections de liquidités

1.1.1. Sur le guichet A :

- le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres « à la française », en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant des forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des Pouvoirs Publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 150 à 300 points de base ;
- le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible ;
- le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP) ;

- le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

1.1.2. Sur le guichet B :

Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

1.2. Ponctions de liquidités

Le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Comité de Politique Monétaire, dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française », en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes, de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours).

2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, les taux des avances aux Trésors sont manipulés dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- et, le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats.

3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. La COBAC a été chargée de veiller au respect de cette décision et à l'application des sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients. Jusqu'au 02 juillet 2008, les établissements de crédit étaient tenus de respecter les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM).

Ces deux bornes étaient déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Comité de Politique Monétaire, s'appliquait aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM, qui s'appliquait à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, était égal au taux de pénalité plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Par la suite, au cours de la réunion ordinaire du 02 juillet 2008, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a décidé de la suppression du Taux Débitur Maximum et du maintien du Taux Créditeur Minimum, avec une réduction de 100 points de base.

Encadré n° 3 : « Nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC »

Sur décision du Gouverneur n° 08/GR/2006 en date du 06 avril 2006, faisant suite aux résolutions des Conseils d'Administration des 30 janvier et 27 mars 2006 et des Comités Ministériels des 31 janvier et 29 mars 2006, les dépôts spéciaux des Organismes Publics ont été supprimés et remplacés par les Placements Publics.

Les principes de base, les principales caractéristiques des nouveaux produits de placement public et leur grille de rémunération sont fixés comme suit :

A. Principes de base

L'un des principes fondamentaux de ce dispositif était la discrimination du taux d'intérêt servi sur les dépôts spéciaux suivant la position de l'Etat au compte d'avances statutaires. Néanmoins, compte tenu notamment de la volonté de la Banque d'offrir une rémunération attrayante aux Trésors et Comptables publics et de maintenir dans la CEMAC les liquidités budgétaires excédentaires, le Comité de Politique Monétaire, en sa session du 02 juillet 2008, avait décidé de l'abandon de cette règle de discrimination. Par conséquent, dans le cadre de la politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC, les nouveaux principes consistent à :

- traiter les Trésors et Comptables publics hors mécanisme du marché monétaire en leur offrant les trois produits de placement que sont i) les Fonds de réserve pour les Générations Futures, ii) les dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires et iii) les dépôts spéciaux classiques ;
- indexer la rémunération de ces dépôts publics sur le rendement du Compte d'Opérations et établir une hiérarchie des taux servis en fonction de la maturité de chaque produit (effet cascade), le TISPP0 constituant le taux « mère » à partir duquel tous les autres taux de rémunération découlent. La formule de calcul du TISPP0 est la suivante : $TISPP0 = TRCO - X \%$; où TISPP0 désigne le Taux d'Intérêt Sur Placements Publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures ; TRCO, le Taux de Rendement des avoirs en Compte d'Opérations et X, la marge BEAC fixée désormais par le Comité de Politique Monétaire ;
- servir un taux d'intérêt unique sur les dépôts classiques quelle que soit la position de l'Etat concerné au compte d'avances statutaires.

Par ailleurs, compte tenu de la création du Comité de Politique Monétaire, la délégation de pouvoirs au Gouverneur en matière de manipulation des taux d'intérêt sur les placements publics a été supprimée.

B. Principales caractéristiques des produits

Les nouveaux produits de placement public sont caractérisés principalement par :

1. Fonds de réserve pour les Générations Futures

- La maturité minimale est de cinq ans ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est annuelle ;
- Les intérêts sont calculés annuellement en fin de période et capitalisés.

2. Dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

- La maturité minimale est de six mois ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est mensuelle ;
- Les intérêts sont calculés semestriellement et reversés au compte courant du Trésor.

3. Dépôts spéciaux classiques des Trésors et Comptables Publics

- La maturité minimale est d’un mois ;
- La périodicité d’approvisionnement du compte est décadaire ;
- Les intérêts sont calculés mensuellement et reversés au compte courant du Trésor.

C. Grille de rémunération des dépôts publics et pénalités

La rémunération des dépôts publics est indexée sur le rendement du Compte d’Opérations. Selon la maturité du placement, une hiérarchie des taux d’intérêt servis a été définie par la BEAC comme suit :

1. Fonds de réserve pour les Générations Futures

Le Taux d’Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP0) est fixé pour une année.

En cas de retrait avant l’échéance minimale de cinq ans, la rémunération est réduite rétroactivement de la manière ci-après :

- 50 % si la maturité restant à courir pour atteindre l’échéance minimale est d’au moins quatre ans ;

- 40 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins trois ans ;
- 30 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins deux ans ;
- 15 % si la maturité restant à courir pour atteindre l'échéance minimale est d'au moins un an ;

2. Dépôts au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires est le TISPP1 qui dérive du TISPP0 et est également un taux annuel.

En cas de retrait avant l'échéance minimale, la rémunération est réduite de 30 %.

3. Dépôts spéciaux classiques

Le Taux d'Intérêt Sur Placement Public à servir au titre des dépôts spéciaux est le TISPP2 dérivant toujours du TISPP0. Comme les précédents taux, le TISPP2 est aussi fixé pour un an.

En cas de retrait avant l'échéance minimale d'un mois, la rémunération est réduite de 30 %.

D. Mise en place des produits

Pour les Fonds de réserve pour les Générations Futures et le Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires, la mise en place des produits intervient à la signature d'une convention entre le Ministre en charge des Finances de l'Etat concerné et le Gouverneur de la BEAC.

S'agissant des dépôts spéciaux, la mise en place est faite après un échange de lettres entre l'Etat concerné et la BEAC, précisant les conditions et les modalités de fonctionnement. L'Etat est représenté par le Directeur du Trésor et la BEAC par le Directeur National.

A. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Au cours de l'année 2010, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un contexte extérieur marqué par une reprise de la demande mondiale et la fermeté des cours des matières premières. Au plan interne, l'année 2010 a été caractérisée par une accélération de la croissance économique combinée à une décélération des tensions inflationnistes. Les risques pesant sur la stabilité monétaire étant globalement maîtrisés, le Comité de Politique Monétaire a adopté une approche accommodante en vue de soutenir l'activité économique.

1. Fixation des objectifs monétaires et de crédit

Dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de crédit pour la période allant de janvier à décembre 2010. En comparaison au dernier trimestre 2009 où ils se situaient à 56,5 milliards, les objectifs de refinancement ont été ramenés à 51,5 milliards pour le premier trimestre 2010 et maintenus stables à ce niveau pour le reste de l'année.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2010 pour les six Etats de la CEMAC sont présentés dans les tableaux suivants :

Tableau 11 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 2010

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Masse monétaire (Variation en %)	6,1 % - 8,1 %	5,9 %-7,9 %	11,4 %-13,4 %	13,4 % - 15,4 %	8,2 % - 10,2 %	9,1 % - 11,1 %
Réalisations	14,2 %	14,6 %	37,6 %	19,7 %	48,9 %	26 %
Crédit à l'économie (Variation en %)	11,4 %-13,4 %	22,2 %-24,2 %	16,4 %-18,4 %	11,1 % - 13,1 %	3,6 % - 5,6 %	13,6 % -15,6%
Réalisations	15,6%	31,1%	45,9%	3,5%	36,4%	19,5%
Taux de couverture de la monétaire (en %)	99,4%-101,4%	77,5%-79,5%	100%-102%	98,8%-100,8%	98,8%-100,8%	70,6%-72,6 %
Réalisations	95,3%	71,1%	100,6 %	85,4 %	122,4 %	56 %
Objectifs de refinancement (en millions de F CFA)	10 000	8 000	16 000	2 000	500	15 000
Pointes d'utilisation de la période¹ (en millions de F CFA)	20 633	Néant	9 950	Néant	Néant	6 500
Taux d'utilisation	206,3 %	0 %	62,2 %	0 %	0 %	43,3 %

¹ Au Cameroun, ce montant inclus une avance garantie par les certificats de placements à hauteur de 10 milliards et, au Congo, il représente l'encours de l'utilisation de la ligne de refinancement par la BDEAC

Source : BEAC

La masse monétaire de la CEMAC a progressé de 24,6 % contre une prévision de 10 %. Par ailleurs, les crédits à l'économie de l'ensemble des pays de la Communauté se sont accrus de 19,6 % cont-

re une augmentation prévue de 11,6 %. Quant au taux de couverture extérieure de la monnaie des pays de la CEMAC, il s'est établi à 100,4 %, contre des prévisions de 103,9 %.

Au **Cameroun**, la masse monétaire s'est accrue de 14,2 % contre 7,1 % initialement projeté, en relation avec la hausse des concours bancaires à l'économie (+ 15,6 % contre + 7,5 % un an plus tôt) et, dans une moindre mesure, avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+ 4,3 % contre + 1,3 % en 2009), nonobstant un accroissement de la position nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire (+ 10,4 % contre - 3,3 % en 2009).

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire a connu une hausse de 14,6 % contre une prévision de 6,9 %. Cette augmentation est consécutive à la forte croissance des crédits à l'économie (+ 31,1 % contre + 5,4 % en 2009) et à la hausse des créances nettes sur l'Etat (+ 5,3 % contre - 2,2 % un an plus tôt) malgré une baisse des avoirs extérieurs nets (- 47,6 % contre - 38,6 % douze mois plus tôt).

Au **Congo**, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 37,6 % contre 12,4 % prévu. Cette hausse a résulté de l'augmentation significative des crédits à l'économie (+ 45,9 % après + 24,2 % en 2009) et des avoirs extérieurs nets (+ 27 % après - 2,5 % un an plus tôt). Les créances nettes sur l'Etat ont, quant à elles, obéré cette croissance de la masse monétaire avec un repli de 36,8 % après une progression de 11,1 % douze mois plus tôt.

Au **Gabon**, la masse monétaire a augmenté de 19,7 % au lieu de 14,4 % escompté. Cette évolution résulte de la forte hausse des créances nettes sur l'Etat (+ 131,7 % après + 18,9 % en 2009) et dans une moindre mesure de l'accroissement des concours bancaires à l'économie (+ 3,5 % après - 7,1 % un an auparavant). Toutefois, les avoirs extérieurs nets ont connu un repli de 7,9 % après + 0,9 % un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, la masse monétaire s'est accrue de 48,9 %, pour une prévision de 9,2 %, consécutivement à l'augmentation des crédits à l'économie (+ 36,4 % contre + 10,9 % un an plus tôt) et des créances nettes sur l'Etat (+ 55,8 % après + 45,7 % l'année précédente), alors que les avoirs extérieurs nets ont diminué de 25,9 % après - 30,3 % en 2009.

Au **Tchad**, la masse monétaire s'est inscrite en hausse de 26 % contre une projection de 10,1 %, entraînée par l'augmentation des créances nettes sur l'Etat (+ 68,9 % après + 122,4 % en 2009), des avoirs extérieurs nets (+ 27,3 % contre - 61,8 % en 2009) et du financement bancaire de l'économie (+ 19,5 % contre + 14,6 % il y a un an).

2. Evolution des concours de la BEAC aux Trésors Publics

En 2010, la capacité de tirage des Etats auprès de la BEAC s'est légèrement accrue pour s'établir à 1 978,1 milliards, contre 1 942,5 milliards en 2009. Cette situation découle du réajustement des bons d'équipement déductibles du plafond d'avances au Trésor du Gabon.

Parallèlement, l'encours du financement des Trésors nationaux par l'Institut d'Emission a quasiment doublé, s'élevant à 513,6 milliards au 31 décembre 2010, contre 292,1 milliards une année plus tôt, traduisant un accroissement des dépenses publiques financées par le recours aux avances monétaires.

Reflétant essentiellement l'augmentation du recours aux tirages de la Banque Centrale, les marges de tirages des Trésors Nationaux ont baissé à fin décembre 2010, s'établissant à 1 464,5 milliards contre 1 650,4 milliards un an auparavant, soit une baisse de 11,3 %.

Par ailleurs, au cours de la période sous revue, la baisse de l'encours des crédits consolidés s'est poursuivie, suite aux remboursements effectués par les Etats. Ainsi, cet encours est revenu de 72,7 milliards en décembre 2009 à 66,8 milliards un an plus tard. Toutefois, deux Etats ont accumulé des arriérés en intérêts (2,8 milliards) et en capital (8,5

milliards), dont 1,3 milliard pour la République Centrafricaine et 1,5 milliard en ce qui concerne les arriérés en intérêts, et 8,5 milliards en capital pour le Tchad.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des objectifs de refinancement et des utilisations, ainsi que celle des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

Tableau 12 : Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations
(Situation de fin de période en millions de FCFA)

PAYS	2008			2009			2010			Taux d'utilisation au 31/12/09 (b)/(a) en %
	Décembre		Utilisations au 31/12/08	Décembre		Utilisations au 31/12/2009	Décembre		Utilisations au 31/12/2010 (b)	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/2008	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/2009		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/06/2010 (a)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/06/2010 (a)					
A - CAMEROUN										
1 - Trésor	318 000	418 900	0	418 900	418 900	0	418 900	0	0,00 %	
2 - Banques	6 000	10 000	366	10 000	10 000	684	10 000	594	5,94 %	
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE										
1 - Trésor	16 711	18 489	16 711	18 489	18 489	0	18 489	18 489	100,00 %	
2 - Banques	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0	8 000	0	0,00 %	
C - CONGO										
1 - Trésor	312 166	492 273	0	492 273	492 273	42 000	492 273	42 000	8,53 %	
2 - Banques	0	16 000	0	16 000	16 000	7 346	16 000	7 640	47,75 %	
D - GABON										
1 - Trésor	268 604	342 442	0	342 442	342 442	90 000	342 442	244 500	0,00 %	
2 - Banques	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0	2 000	0	0,00 %	
E - GUINEE EQUATORIALE										
1 - Trésor	461 705	461 705	0	461 705	461 705	0	461 705	0	0,00 %	
2 - Banques	500	500	0	500	500	0	500	0	0,00 %	
F - TCHAD										
1 - Trésor	152 286	208 672	21 601	208 672	208 672	141 601	208 672	208 601	99,97 %	
2 - Banques	15 000	20 000	2 500	20 000	15 000	5 000	15 000	0	0,00 %	
G - CEMAC										
1 - Trésor	1 529 472	1 942 481	38 312	1 942 481	1 978 094	292 090	1 978 094	513 590	20,43 %	
2 - Système bancaire	47 500	56 500	2 866	56 500	51 500	13 030	51 500	8 234	19,30 %	

3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

Au cours de l'année 2010, le Comité de Politique Monétaire a révisé à la baisse, en date du 23 juillet 2010 avec prise d'effet le 29 juillet 2010, le taux d'injection de liquidités. Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres est revenu de 4,25 % à 4,00 % et le Taux d'Intérêt des Prises en Pension de 6,00 % à 5,75 %. Par la même occasion, le taux des ponctions des liquidités à 7 jours a été ramené à 0,60 %, contre 0,85 % précédemment. Cette réduction des principaux taux d'intervention de la BEAC visait à encourager l'activité économique dans un contexte marqué par les effets de la crise financière internationale.

Le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires, aligné sur le taux directeur, a également été revu à la baisse et se situe à 4,00 % depuis le 23 juillet 2010, contre 4,25 % précédemment.

Le taux de pénalité appliqué aux Trésors nationaux et aux établissements de crédit est resté inchangé à 10 %. S'agissant du taux créditeur minimum, il est resté constant à 3,25 % depuis le 02 juillet 2008.

Le comportement des différents taux d'intervention de la Banque durant les deux dernières années est retracé dans le tableau ci-après.

Tableau 13 : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

RUBRIQUES	(en pourcentage)									
	14.06.07 02.07.08	03.07.08 22.10.08	23.10.08 17.12.08	18.12.08 25.03.09	26.03.09 01.07.09	02.07.09 28.07.10	29.07.10 31.12.10			
I - LES OPERATIONS DES TRESORS <i>(Hors Marché)</i>										
. Taux des avances aux Trésors	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00			
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00			
- Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics	Supprimé									
- Taux d'intérêt sur Placements Publics (TISP) Le TISP a 4 composantes, à savoir :										
. Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)	3,45	3,65	3,35	2,20	1,90	1,25	1,25			
. Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	3,25	3,45	3,15	2,00	1,70	1,05	0,85			
. Taux d'intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	2,95	3,15	2,65	1,40	1,10	0,85	0,60			
. Taux d'intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	0,65	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé			
II - MARCHE MONETAIRE										
A-Injections de liquidités										
1- Guichet "A"										
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00			
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,00	7,25	7,25	6,50	6,25	6,00	5,75			
. Taux des interventions Ponctuelles (TISIP)	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0			
. Taux des Av except.s/Cert.de Plac. (TACP)*	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00			
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00	10,00			
2- Guichet "B"										
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	4,2500	4,2500			
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35			
B-Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)										
. Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1,9500	2,2000	2,2000	1,3000	1,0000	0,8500	0,6000			
. Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	2,0125	2,2625	2,2625	1,3625	1,0625	0,9125	0,6625			
. Taux d'intérêt sur placement à 84 jours "TISP"	2,0750	2,3250	2,3250	1,4250	1,1250	0,9750	0,7250			
III - CONDITIONS DE BANQUE - <i>Libres, avec 2 bornes :</i>										
1. Taux Débitur Maximum (TDM)	15,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé			
2. Taux Créiteur Minimum (TCM)	4,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25			

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial). Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

*** Le TIAO pondéré du quatrième trimestre 2010 est de 4,250 %.

Depuis le 20 mars 2008, les coefficients de réserves obligatoires n'ont pas été modifiés. Toutefois, la mesure exemptant les banques centrafricaines est demeurée en vigueur pendant la période sous-revue.

S'agissant du taux de rémunération des réserves obligatoires, celui-ci est resté à 0,05 % depuis le 29 juin 2009, consécutivement aux anticipations des effets de la crise financière internationale sur les économies de la CEMAC.

Tableau 14 : Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires (en pourcentage)

RUBRIQUES	13.03.07		20.03.08		03.07.08		18.12.08		26.03.09		02.07.09	
	19.03.08		02.07.08		17.12.08		25.03.09		01.07.09		31.12.10	
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES ⁽²⁾												
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	12,50		14,00		14,00		14,00		14,00		14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	9,50		10,50		10,50		10,50		10,50		10,50	10,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	10,25		11,75		11,75		11,75		11,75		11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	8,25		9,25		9,25		9,25		9,25		9,25	9,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>												
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	7,50		9,00		9,00		9,00		9,00		7,75	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	5,50		6,50		6,50		6,50		6,50		5,25	5,25
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES	0,35		0,35		0,50		0,15		0,10		0,05	0,05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité. Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter, les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA a été uniformisé depuis le 16 décembre 2010 et s'établit à 7 %.

(3) Les banques du Congo appartiennent désormais au Groupe I depuis le 03 juillet 2008 (Decision N° 02/CPM/2008).

Encadré n° 4 : « Modalités d'application des réserves obligatoires »

Le 1er septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires.

La BEAC recourt aux réserves obligatoires pour renforcer la régulation de la liquidité bancaire. L'utilisation de cet instrument permet à la Banque Centrale de maintenir les banques « en banque », c'est-à-dire contraindre le système bancaire à solliciter l'intervention de l'Institut d'Emission, alors que les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées sur avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "comptes de réserves obligatoires" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte-courant auprès de l'Institut d'Emission.

I - CALCUL DES RESERVES OBLIGATOIRES

a - Assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires minimales comprend :

- les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue (résidents et non-résidents) ;
- les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :
 - les comptes de dépôts à régime spécial ;
 - les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents).

Les chiffres de dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

b - Coefficient des réserves obligatoires

Compte tenu de l'asymétrie des chocs entre les pays de la Zone d'Emission, le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en sa séance du 1er juillet 2002, a adopté une politique différenciée des réserves obligatoires. En fonction de la

situation de liquidité du système bancaire par pays, trois groupes de pays sont constitués. Le Groupe I correspond aux pays à situation de liquidité abondante, le Groupe II comprend les pays à situation de liquidité satisfaisante et le Groupe III est constitué des pays à situation de liquidité fragile.

Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Comité de Politique Monétaire, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Après une modification des coefficients des réserves obligatoires, la BEAC laisse aux banques une période d'adaptation de deux mois au cours de laquelle aucune sanction ne leur est appliquée.

II - REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ET REGIME DES SANCTIONS

a - Rémunération des réserves obligatoires

Le Comité de Politique Monétaire de la BEAC fixe le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque.

b - Contrôle des déclarations des banques

L'Institut d'Emission doit aussi pouvoir s'assurer que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont instaurés :

- les contrôles sur pièces, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- les contrôles sur place, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou de la COBAC.

c - Régime des sanctions

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

CHAPITRE II

EVOLUTION DU MARCHÉ MONÉTAIRE

L'activité du Marché Monétaire de la BEAC s'est caractérisée, au cours de l'année 2010, par une diminution des liquidités injectées par l'Institut d'Emission, la progression des placements des banques à la Banque Centrale ainsi que par la réduction des transactions interbancaires.

A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

1. Injections de liquidités

En 2010, l'encours moyen des avances de la Banque Centrale aux établissements de crédit a baissé, se situant à 9,5 milliards, contre 17,2 milliards un an plus tôt. Cette diminution s'explique essentiellement par la forte amélioration de la liquidité bancaire.

1.1. Evolution du Guichet A

Le montant moyen des liquidités injectées par la BEAC à travers le Guichet A, a chuté à 1,6 milliard en décembre 2010, contre 12,8 milliards un an auparavant.

La quasi-totalité des concours sur ce principal Guichet des interventions de la Banque Centrale s'est effectuée par la procédure des appels d'offres positifs.

1 Interventions au titre des appels d'offres positifs

Le volume moyen des facilités accordées par la BEAC à travers la procédure des appels d'offres positifs a considérablement diminué au cours de la période de référence. Il s'est établi à 0,3 milliard en décembre 2010, contre 12,8 milliards un an auparavant.

Au **Cameroun**, les interventions de la Banque Centrale au titre des appels d'offres positifs ont énormément chuté, revenant de 5,1 milliards en fin décembre 2009 à 349 millions une année plus tard.

Au **Tchad**, nonobstant les interventions de la BEAC sur les dix premiers mois de l'année, le montant moyen des concours de l'Institut d'Emission dans le cadre des appels d'offres positifs, a été nul en décembre 2010, contre 7,7 milliards en décembre 2009.

En **Centrafrique**, au **Congo**, au **Gabon** et en **Guinée Equatoriale**, compte tenu de l'amélioration continue de leur trésorerie, les établissements de crédit n'ont pas soumissionné aux appels d'offres positifs durant toute la période sous revue.

1 Interventions au titre des prises en pension

L'encours moyen des prises en pension est resté dérisoire, passant de 2 millions en décembre 2009 à 7 millions en décembre 2010. Ces concours ont été principalement accordés aux établissements de crédit implantés au Cameroun.

Quant aux banques des autres pays de la CEMAC, seul un établissement de crédit exerçant au Tchad a recouru de manière ponctuelle à ces opérations durant les douze mois écoulés.

¹ **Autres interventions**

Hormis les interventions ordinaires, la Banque Centrale a accordé des avances exceptionnelles garanties par des certificats de placement. D'un montant nul en décembre 2009, l'encours moyen de ces concours s'est élevé à 1,3 milliard à fin 2010.

Ces interventions exceptionnelles ont été octroyées aux banques implantées au **Cameroun**, au **Congo** et dans une moindre mesure au **Tchad**, pour faire face à des déficits ponctuels de trésorerie.

Par ailleurs, au cours de l'année 2010, aucune intervention ponctuelle n'a été sollicitée, les besoins de trésorerie des établissements de crédit étant demeurés en deçà des objectifs de refinancement fixés dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire, pour chacun des six pays de la CEMAC.

De même, aucun concours de la Banque Centrale n'a été transformé en avance au taux de pénalité.

1.2. Evolution du Guichet B

L'encours moyen des liquidités injectées par la BEAC sur le Guichet B a progressé en décembre 2010, s'élevant à 7,9 milliards, contre 4,4 milliards un an plus tôt. L'essentiel du montant accordé sur ce guichet a bénéficié à la BDEAC.

2. Ponctions de liquidités

L'encours moyen des placements bancaires auprès de la Banque Centrale à travers la procédure d'appel d'offres négatif s'est considérablement accru, passant de 639,1 milliards en décembre 2009 à 926,3 milliards douze mois après.

A la fin de la période de référence, l'encours global des placements des établissements de crédit se répartit comme suit :

- Cameroun : 39,94 % ;
- République Centrafricaine : 0,43 % ;
- Congo : 20,83 % ;
- Gabon : 17,99 % ;
- Guinée Equatoriale : 20,68 % ;
- Tchad : 0,13 %.

Au **Cameroun**, ce montant a plus que doublé, passant de 154,9 milliards en décembre 2009 à 370,0 milliards un an plus tard, avec une pointe de 421,1 milliards en septembre 2010.

En **République Centrafricaine**, le volume moyen des liquidités ponctionnées par l'Institut d'Emission est demeuré modeste. Il a cependant augmenté, s'établissant à 4 milliards en décembre 2010 contre 2,8 milliards un an auparavant.

Au **Congo**, le niveau moyen des placements des établissements de crédit à la BEAC a atteint 192,9 milliards en décembre 2010, contre 151,7 milliards en 2009.

Au **Gabon**, l'encours moyen des reprises de liquidités effectuées par la Banque Centrale a progressé pour s'établir à 166,6 milliards en décembre 2010, contre 116,8 milliards en décembre 2009.

En **Guinée Equatoriale**, le volume moyen des liquidités ponctionnées par l'Institut d'Emission s'est contracté, se situant à 191,6 milliards en décembre 2010 contre 212,9 milliards un an plus tôt, avec cependant une pointe de 301,8 milliards enregistrée en septembre 2010.

Au **Tchad**, l'encours moyen des placements s'est établi à 1,2 milliard en décembre 2010 alors qu'il était nul un an auparavant.

**Tableau 15 a : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)	
	GUICHET "A"					GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS		Volume des trans- actions interbanc. (montants effectifs des transactions)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables			
1. CAMEROUN										
DEC. 09	5 066	2	0	0	0	5 068	360	5 428	0	154 855
JAN. 10	320	5	0	0	0	325	350	675	0	213 806
FEV. 10	348	4	0	0	0	352	339	691	12 000	264 572
MARS 10	367	0	1 452	0	0	1 819	330	2 149	20 000	276 613
AVRIL 10	372	0	3	0	0	375	315	690	17 000	290 217
MAI 10	370	9	0	0	0	379	309	688	12 000	326 484
JUIN 10	367	10	0	0	7	377	299	676	22 200	346 700
JUIL. 10	367	6	0	0	6	373	289	662	6 559	371 432
AOUT 10	360	5	452	0	0	817	278	1 095	1 000	408 274
SEPT. 10	355	2	4 000	0	6	4 358	268	4 626	0	421 067
OCT. 10	355	0	0	0	1	355	258	613	0	389 581
NOV. 10	351	2	0	0	0	353	237	590	6 000	405 767
DEC. 10	349	7	1 258	0	0	1 614	227	1 841	11 980	369 999
2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 847
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 613
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 679
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 161
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 876
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 248
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 613
JUIL. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 084
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 335
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 880
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 806
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 950
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
3. CONGO										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	4 028	4 028	0	151 677
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	159 939
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	150 357
MARS 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	155 452
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	179 500
MAI 10	0	0	65	0	0	65	8 950	9 015	0	179 339
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	8 325	8 325	0	155 867
JUIL. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	181 903
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	238 161
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	244 541
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	226 129
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	229 633
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	7 640	7 640	0	192 936

**Tableau 15 b : Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit
et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire**
(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								Volume des transactions interbanq. (montants effectifs des transactions)	PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B"	TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.garanties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité					
4. GABON										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 765
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 968
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 789
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 174
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 380
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 790
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 550
JUIL. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 942
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 842
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 247
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 220
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 010
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	166 613
5. GUINEE EQUATORIALE										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 935
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 483
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 143
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 516
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 450
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 879
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 308
JUIL. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 710
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 516
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301 766
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 581
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 767
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 581
6. TCHAD										
DEC. 09	7 744	0	0	0	0	7 744	0	7 744	1 500	0
JAN. 10	5 645	0	0	0	0	5 645	0	5 645	1 000	129
FEV. 10	4 955	0	0	0	0	4 955	0	4 955	0	1 250
MARS 10	3 021	0	0	0	0	3 021	0	3 021	0	1 339
AVRIL 10	575	0	0	0	0	575	0	575	500	583
MAI 10	391	0	0	0	0	391	0	391	0	774
JUIN 10	1 632	300	0	0	0	1 932	0	1 932	0	4 800
JUIL. 10	1 797	0	0	0	0	1 797	0	1 797	0	14 742
AOUT 10	1 895	0	0	0	0	1 895	0	1 895	0	18 097
SEPT. 10	1 445	0	0	0	0	1 445	0	1 445	0	13 267
OCT. 10	194	0	0	0	0	194	0	194	0	7 839
NOV. 10	0	0	100	0	0	100	0	100	0	2 067
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 161
7. CEMAC										
DEC. 09	12 810	2	0	0	0	12 812	4 388	17 200	1 500	639 079
JAN. 10	5 965	5	0	0	0	5 970	9 300	15 270	1 000	690 938
FEV. 10	5 303	4	0	0	0	5 307	9 289	14 596	12 000	741 790
MARS 10	3 388	0	1 452	0	0	4 840	9 280	14 120	20 000	771 255
AVRIL 10	947	0	3	0	0	950	9 265	10 215	17 500	816 006
MAI 10	761	9	65	0	0	835	9 259	10 094	12 000	879 514
JUIN 10	1 999	310	0	0	0	2 309	8 624	10 933	22 200	943 838
JUIL. 10	2 164	6	0	0	0	2 170	8 613	10 783	6 559	936 813
AOUT 10	2 255	5	452	0	0	2 712	8 602	11 314	1 000	1 059 225
SEPT. 10	1 800	2	4 000	0	0	5 803	8 592	14 395	0	1 172 768
OCT. 10	549	0	0	0	0	549	8 582	9 131	0	1 010 156
NOV. 10	351	2	100	0	0	453	8 561	9 014	6 000	987 194
DEC. 10	349	7	1 258	0	0	1 614	7 867	9 481	11 980	926 290

B. EVOLUTION DU COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

1. Evolution des transactions

Le volume global des transactions interbancaires a été divisé par deux, se situant à 110,2 milliards en 2010, contre 229,7 milliards un an auparavant. Les établissements de crédit ayant effectué ces transactions sont essentiellement ceux exerçant au Cameroun et dans une moindre mesure, au Tchad.

Au **Cameroun**, le volume global des liquidités échangées entre établissements de crédit a baissé de moitié, revenant de 217,2 milliards en 2009 à 108,7 milliards en 2010. Les taux pratiqués ont évolué dans une fourchette de 1,25 % à 5,00 %.

Au **Tchad**, deux transactions d'un montant total de 1,5 milliard ont été enregistrées durant l'année 2010, au taux unique de 2,5 %.

2. Evolution des taux d'intérêt

Le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) s'est replié à 2,62 % en 2010 contre 3,42 % en 2009. Cette évolution traduit à la fois le regain de confiance entre établissements de crédit et l'abondance des ressources bancaires.

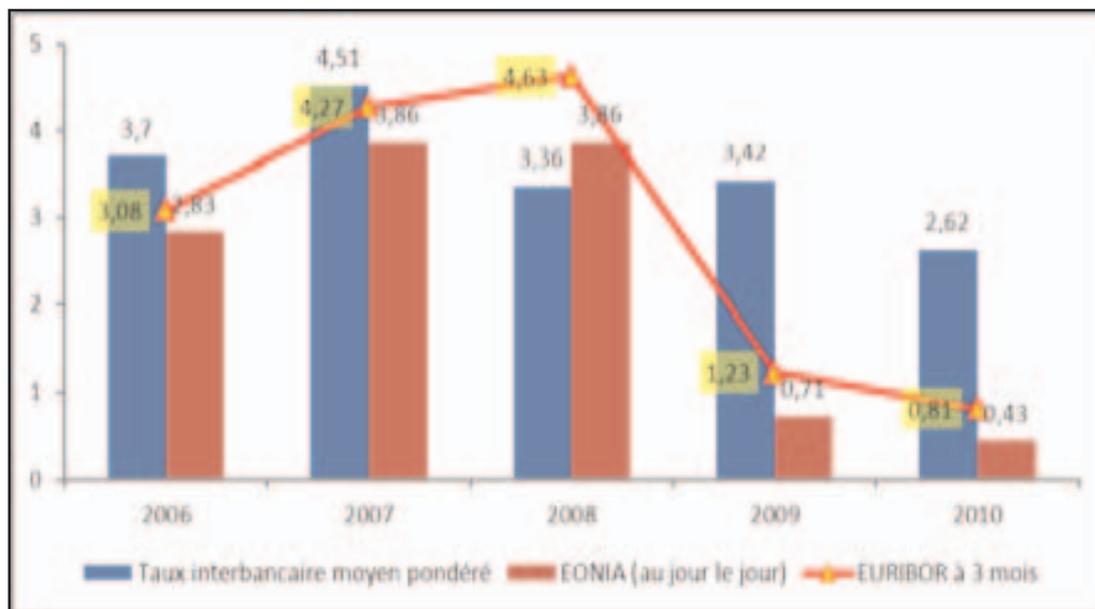
Tableau 16 : Evolution comparée du Taux Interbancaire Moyen Pondéré dans la CEMAC (TIMP) et des taux d'intérêt interbancaires dans la Zone Euro (EONIA et EURIBOR)

	(moyenne annuelle)				
	2006	2007	2008	2009	2010
TIMP (CEMAC)	3,70	4,51	3,36	3,42	2,62
EONIA ¹¹ (au jour le jour)	2,83	3,86	3,86	0,71	0,43
EURIBOR à 3 mois ¹²	3,08	4,27	4,63	1,23	0,81

¹¹ EONIA : Euro Overnight Index Average (taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro).

¹² EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois

Graphique 15 : Comparaison du TIMP et des taux d'intérêts interbancaires dans la Zone Euro



A l'instar de l'EONIA, le TIMP a été orienté à la baisse. Compte tenu de la forte baisse de l'EONIA, le spread entre les deux taux est revenu de 2,71 % en 2009 à 2,20 % en 2010.

CHAPITRE III

EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

A fin 2010, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 24,6 %, taux supérieur à celui de 6,6 % enregistré en 2009. Cette hausse est supérieure à celle du PIB nominal non pétrolier de l'année 2010 qui s'est situé à 10,9 %.

Cette évolution reflète la variation des contreparties de la masse monétaire. Ainsi, les avoirs extérieurs nets du système monétaire sont passés de 6 610,3 milliards en décembre 2009 à 6 702,7 milliards en décembre 2010, soit une hausse de 1,4 %, contre une baisse de 15 % à fin 2009. En revanche, le crédit intérieur net a progressé de 335,3 % en relation avec l'accroissement simultané des créances nettes sur les États (+ 19 %) et des concours bancaires à l'économie (+ 19,6 %).

Quant aux réserves brutes de change, en mois d'importations de biens et services (CAF), elles sont revenues de 8,5 mois au 31 décembre 2009 à 7,5 mois au 31 décembre 2010. De plus, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est détérioré sur la période, se repliant de

102,8 % à fin décembre 2009 à 100,4 % en 2010.

Ces évolutions des agrégats monétaires de la CEMAC ont été influencées par :

- la hausse continue des cours internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la communauté ;
- l'amélioration des termes de l'échange ;
- la diminution des engagements extérieurs des Etats en rapport notamment avec les allègements de dette obtenus par les pays éligibles aux initiatives PPTE et IADM (Initiative pour l'Allègement de la Dette Multilatérale) ;
- les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés ;
- le raffermissement des activités non pétrolières dans plusieurs pays.

Tableau 17 : Situation Monétaire résumée
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Avoirs extérieurs nets	7 780 282	6 610 351	6 702 673	- 15,0	1,4
Crédit intérieur net	- 1 300 854	330 441	1 438 292	125,4	335,3
Créances nettes sur les Etats	- 4 173 454	- 2 703 757	- 2 189 465	35,2	19,0
dont PNG	- 3 928 153	- 2 449 955	- 1 880 542	37,6	23,2
Crédits à l'économie	2 872 600	3 034 198	3 627 757	5,6	19,6
Masse monétaire	5 476 428	5 838 980	7 275 431	6,6	24,6
Autres ressources	1 003 000	1 101 812	865 534	9,9	- 21,4
Fonds propres	1 216 029	1 347 121	1 503 764	10,8	11,6
Divers	- 213 029	- 245 309	- 638 230	- 15,2	- 160,2

A. EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE ET DE SES COMPOSANTES

L'encours de la masse monétaire consolidée des pays de la CEMAC a connu une croissance de 24,6 % en 2010, plus forte que celle observée en 2009 (+ 6,6 %). Cette croissance substantielle est imputable au développement soutenu de l'activité économique dans le secteur non pétrolier, et dans une

moindre mesure, dans le secteur pétrolier. Ainsi, les disponibilités monétaires et quasi-monétaires de la CEMAC ont évolué de 5 839 milliards en 2009 à 7 275,4 milliards en 2010, soit un accroissement de 1 436,4 milliards sur la période, contre seulement 362,6 milliards entre 2008 et 2009.

Tableau 18 : Evolution de la masse monétaire
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	2 149 840	2 299 804	2 625 411	7,0	14,2
République Centrafricaine	138 063	156 372	179 232	13,3	14,6
Congo	976 995	1 028 585	1 414 969	5,3	37,6
Gabon	1 140 387	1 171 512	1 402 845	2,7	19,7
Guinée Equatoriale	585 383	695 250	1 035 101	18,8	48,9
Tchad	470 525	476 189	600 050	1,2	26,0
Ajustements intra-communautaires	15 235	11 268	17 823	- 26,0	58,2
CEMAC	5 476 428	5 838 980	7 275 431	6,6	24,6

Par pays, cet agrégat a augmenté dans tous les États de la zone, à des amplitudes variables. Le Congo, la Guinée Équatoriale et le Cameroun ont eu les plus fortes contributions à la progression de la masse monétaire (6,6 points, 5,8 points et 5,6 points respectivement). Cependant, le Gabon, le Tchad et la République Centrafricaine n'ont concouru respectivement qu'à hauteur de 4 points, 2,1 points, et 0,4 point.

Au niveau des composantes monétaire, la monnaie scripturale a été le principal facteur de la croissance annuelle de la masse monétaire avec une contribution de 16,2 points contre 3,3 points en 2009.

Les contributions de la quasi-monnaie et de la monnaie fiduciaire à l'accroissement annuel de M2 ont été de 4,9 points et 3,5 points respectivement.

L'analyse de la structure de la masse monétaire entre décembre 2009 et décembre 2010 met en exergue une hausse de la part relative de la monnaie scripturale, passée de 47,1 % en 2009 à 50,8 % en 2010. A contrario, les parts relatives de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie se sont effritées, revenant de 26,1 % à 23,7 % et de 26,8 % à 25,4 % respectivement sur la période d'analyse.

Tableau 19 : Evolution des composantes de la masse monétaire
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)	
	2008	2009	2010	2009	2010
A. Disponibilités monétaires	4 027 938	4 276 234	5 425 625	73,2	74,6
dont :					
Monnaie fiduciaire	1 454 329	1 524 433	1 727 089	26,1	23,7
Monnaie scripturale	2 573 609	2 751 801	3 698 536	47,1	50,8
B. Quasi-monnaie	1 448 490	1 562 746	1 849 806	26,8	25,4
Masse monétaire	5 476 428	5 838 980	7 275 431	100,0	100,0

1. Evolution de la monnaie fiduciaire

Entre 2009 et 2010, le stock des billets et pièces en circulation dans le public a évolué de 1 524,4 à 1 727,1 milliards, soit un accroissement annuel de 13,3 %, contre + 4,8 % en 2009. A l'exception du Gabon, la hausse de la monnaie fiduciaire est constatée dans tous les autres pays de la zone, en raison d'une demande soutenue en billets et pièces de la part des agents économiques pour des motifs de transactions.

2. Évolution de la monnaie scripturale

Les dépôts à vue ont enregistré une hausse de 34,4 % à fin décembre 2010 après 6,9 % à fin décembre 2009, évoluant de 2 751,8 milliards en 2009 à 3 698,5 milliards en 2010. Cette performance, observée au niveau de tous les pays de la CEMAC, s'explique par le niveau soutenu de l'activité économique et par la bonne tenue des cours des principales matières premières.

Graphique 16 : Évolution de la monnaie fiduciaire
(en milliards de FCFA)

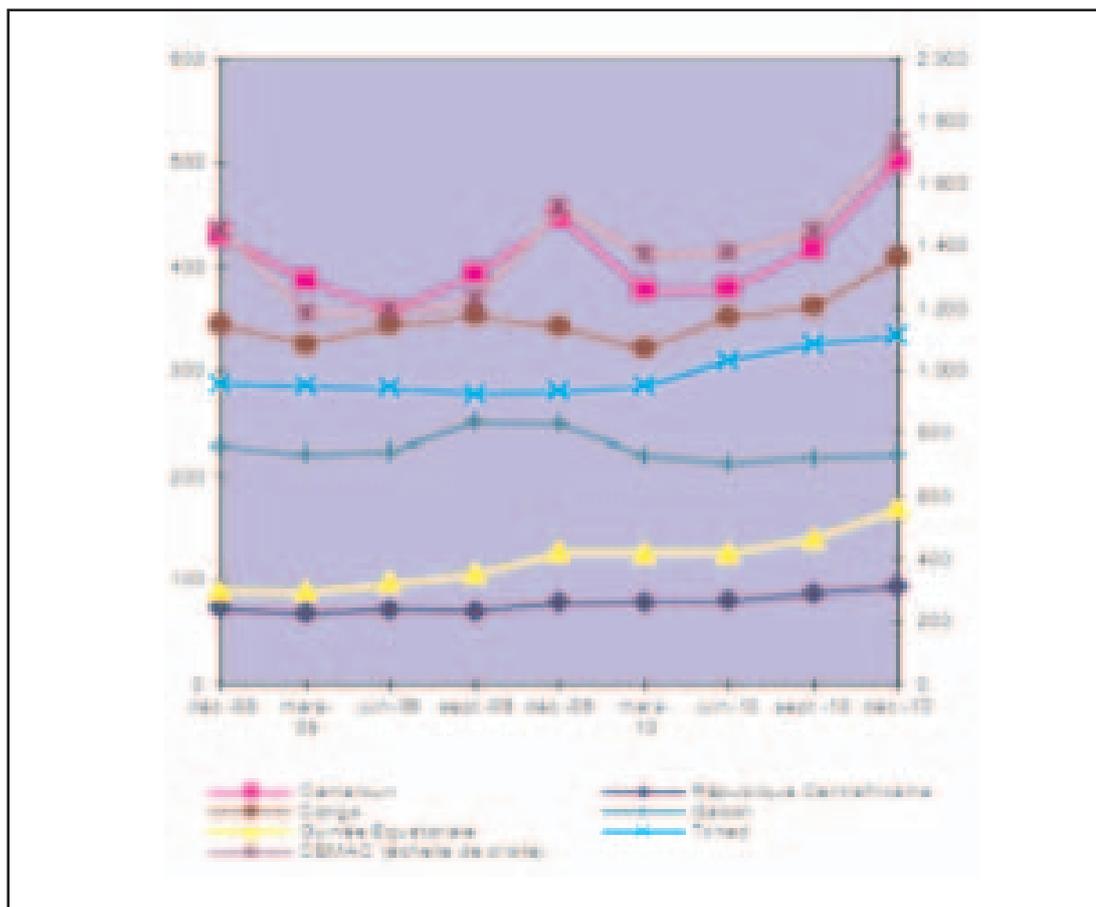


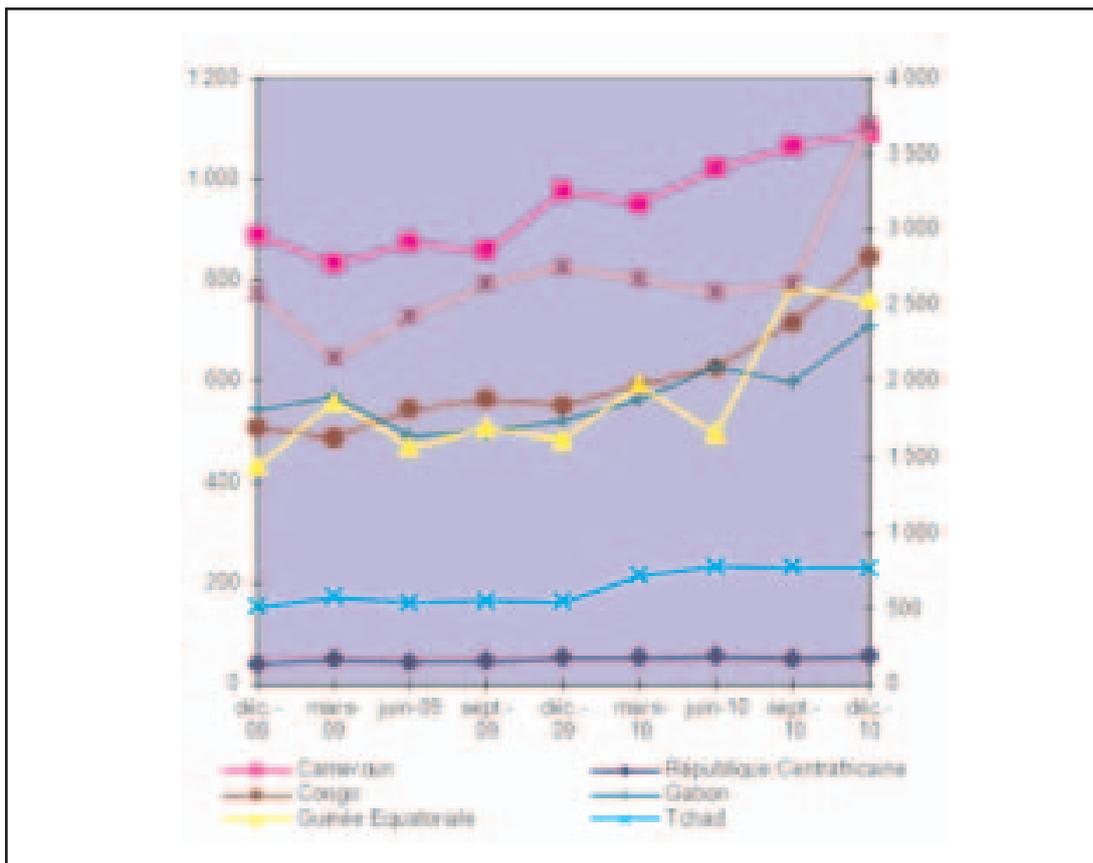
Tableau 20 : Evolution de la monnaie fiduciaire
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	430 571	447 561	500 532	3,9	11,8
République Centrafricaine	72 909	78 710	94 408	8,0	19,9
Congo	344 444	342 217	408 440	-0,6	19,4
Gabon	228 818	248 492	221 158	8,6	-11,0
Guinée Equatoriale	90 080	127 353	168 613	41,4	32,4
Tchad	287 507	280 100	333 938	-2,6	19,2
CEMAC	1 454 329	1 524 433	1 727 089	4,8	13,3

Tableau 21 : Evolution de la monnaie scripturale
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	888 577	976 757	1 091 818	9,9	11,8
République Centrafricaine	40 811	52 806	55 018	29,4	4,2
Congo	506 052	548 956	843 353	8,5	53,6
Gabon	542 058	520 328	706 641	-4,0	35,8
Guinée Equatoriale	433 033	483 794	758 837	11,7	56,9
Tchad	153 127	163 020	230 768	6,5	41,6
Ajustements intracommunautaires	9 951	6 140	12 101	-38,3	97,1
CEMAC	2 573 609	2 751 801	3 698 536	6,9	34,4

Graphique 17 : Evolution de la monnaie scripturale
 (en milliards de FCFA)



3. Evolution de la quasi-monnaie

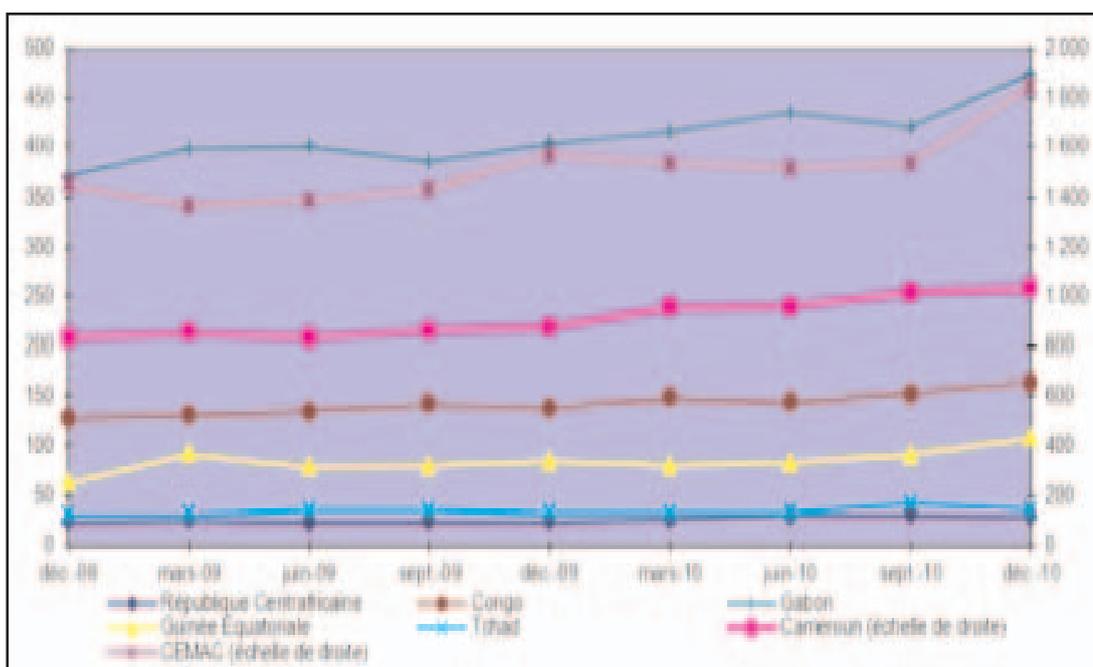
L'encours des dépôts à terme et d'épargne a atteint 1 849,8 milliards en décembre 2010 contre 1 562,7 milliards en décembre 2009, soit un accroissement de 18,4 % après 7,9 % en 2009,

confirmant la consolidation de cet agrégat en relation avec le développement de l'activité économique. Cette évolution a été enregistrée dans tous les États membres de la CEMAC, à des rythmes variant de 6,9 % au Tchad à 28 % en Guinée Equatoriale.

**Tableau 22 : Evolution de la quasi-monnaie
Décembre 2008 - Décembre 2010**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	830 692	875 486	1 033 061	5,4	18,0
République Centrafricaine	24 343	24 856	29 806	2,1	19,9
Congo	126 499	137 412	163 176	8,6	18,7
Gabon	369 511	402 692	475 046	9,0	18,0
Guinée Equatoriale	62 270	84 103	107 651	35,1	28,0
Tchad	29 891	33 069	35 344	10,6	6,9
Ajustements intracommunautaires	5 284	5 128	5 722	-3,0	11,6
CEMAC	1 448 490	1 562 746	1 849 806	7,9	18,4

**Graphique 18 : Evolution de la quasi-monnaie
(en milliards de FCFA)**



B. EVOLUTION DES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

1. Avoirs extérieurs nets

Après une baisse significative en 2009 (- 15 %), la position extérieure nette globale des pays de la CEMAC a connu une légère croissance en 2010 (+ 1,4 %). Les avoirs extérieurs nets ont ainsi évolué de 6 610,4 milliards à fin décembre 2009 à 6 702,7 milliards à fin décembre 2010, en relation principalement avec : i) l'impact

favorable de la bonne tenue des cours des principales matières premières, notamment au second semestre 2010 ; ii) les entrées nettes de capitaux extérieurs, tant publics que privés ; et enfin, iii) la légère diminution du poids des engagements extérieurs des États vis-à-vis des institutions de Brettons Woods, notamment le FMI.

**Tableau 23 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire
Décembre 2008 - Décembre 2010**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2007	2008	2009	2007-2008	2008-2009
Cameroun	1 747 213	1 769 653	1 845 375	1,3	4,3
République Centrafricaine	31 169	19 131	10 029	- 38,6	- 47,6
Congo	1 877 453	1 831 275	2 325 208	- 2,5	27,0
Gabon	982 061	972 958	896 269	- 0,9	- 7,9
Guinée Equatoriale	2 241 686	1 561 361	1 156 706	- 30,3	- 25,9
Tchad	622 154	237 541	302 444	- 61,8	27,3
Services Centraux	409 588	324 484	321 460	- 20,8	- 0,9
Ajustements intracommunautaires	- 131 042	- 106 052	- 154 818	19,1	- 46,0
CEMAC	7 780 282	6 610 351	6 702 673	- 15,0	1,4

Au **Cameroun**, les avoirs extérieurs nets ont connu une croissance de 4,3 % en 2010 contre + 1,3 % en 2009, passant ainsi de 1 769,6 à 1 845,4 milliards. Cette embellie s'explique notamment par l'appréciation des termes de l'échange, en rapport avec la hausse des cours internationaux du pétrole brut, premier produit d'exportation du pays et dans une moindre mesure, du coton, de l'aluminium et de la banane.

En **République Centrafricaine**, la position extérieure nette créditrice a connu un repli significatif en décembre 2010 par rapport à décembre 2009 (- 47,6 % en 2010 après - 38,6 % en 2009). Cette

dégradation est liée principalement à la hausse des engagements extérieurs, en relation avec les dernières allocations de DTS et le tirage sur le FMI de 8,7 millions de DTS effectué en septembre 2010 dans un contexte de forte appréciation du DTS et dans une moindre mesure à la dégradation du solde courant.

Au **Congo**, après le recul de 2,5 % observé en 2009, la position extérieure nette créditrice s'est accrue de 27 % en 2010, évoluant de 1 831,3 à 2 325,2 milliards. Cette situation découle de l'appréciation substantielle des termes de l'échange liée à la hausse des cours internationaux des principaux produits

exportés, notamment le pétrole, associée à l'annulation de la dette extérieure du pays dans le cadre de l'initiative PPTÉ¹³.

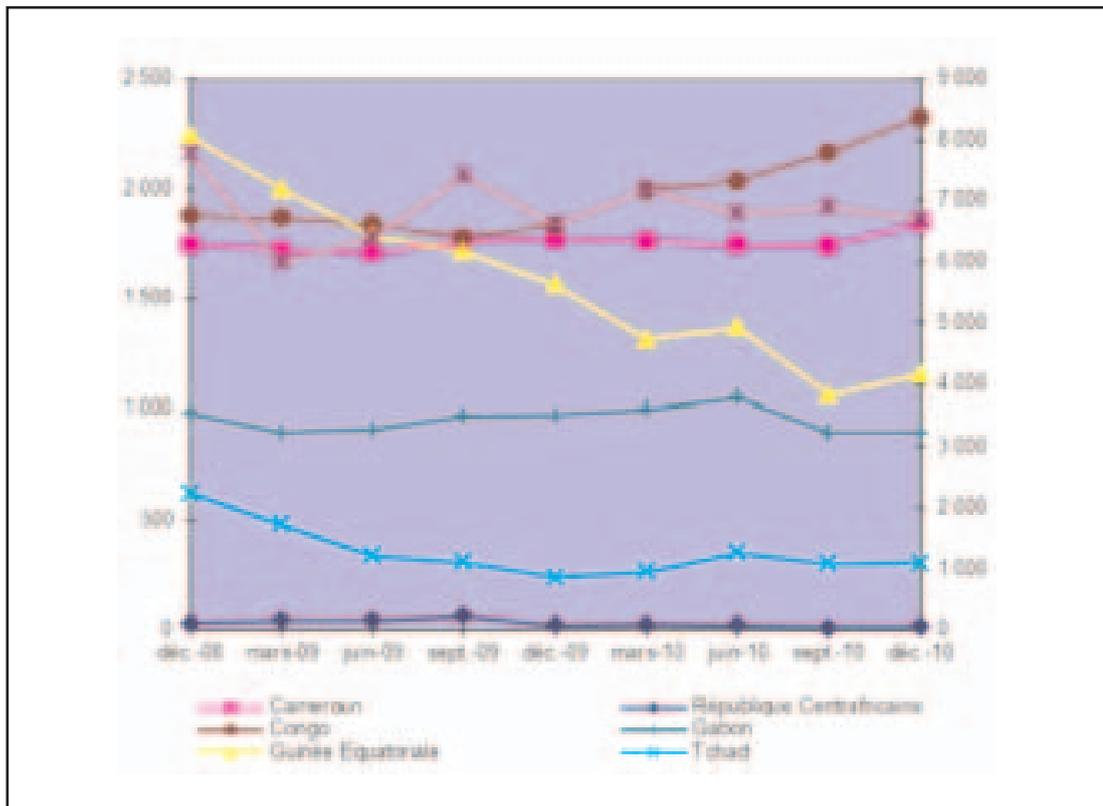
Au **Gabon**, la baisse des avoirs extérieurs nets a été plus prononcée en 2010 par rapport à 2009. En effet, la position extérieure nette créditrice s'est contractée de 7,9 % en 2010 après - 0,9 % en 2009, revenant ainsi de 972,9 milliards en 2009 à 896,3 milliards un an plus tard. Cette situation résulte de la hausse des importations liées aux grands travaux d'infrastructure.

En **Guinée Equatoriale**, la position extérieure nette a enregistré un repli de

25,9 % après un recul de 30,3 % un an plus tôt, revenant ainsi de 1 561,4 à 1 156,7 milliards entre 2009 et 2010. Au regard du niveau confortable des prix du pétrole, cette évolution s'explique par les rapatriements des dividendes et des capitaux privés à court terme.

Au **Tchad**, les avoirs extérieurs nets ont connu une croissance substantielle de 27,3 % en 2010, passant de 237,5 milliards à fin 2009 à 302,4 milliards à fin 2010, contre la forte diminution de 61,8 % en 2009. Cette performance provient essentiellement de l'accroissement des revenus pétroliers concomitamment à une baisse des engagements du pays vis-à-vis du FMI.

Graphique 19 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire (en milliards de FCFA)



¹³ Le Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTÉ en janvier 2010

1.1. Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC

Après la baisse de 11,7 % enregistrée en décembre 2009, les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale se sont accrus de 3,4 %, passant de 6 526,7 milliards en 2009 à 6 748,2 milliards en 2010.

Cette hausse des réserves de change résulte des évolutions suivantes par composante :

- les autres avoirs en devises ont progressé de 917,8 milliards, représentant désormais 24 % du total des avoirs extérieurs de la BEAC contre 11 % en 2009 ;

- le poste encaisse-or, stock d'or non placé par la Salle des marchés, a augmenté de 33,5 milliards en 2010 ;
- le poste Avoirs en DTS a progressé de 4,9 % en 2010 après la croissance fulgurante¹⁴ de 2009 ;

En revanche, les avoirs en Compte d'Opérations, composante principale des réserves de change, sont revenus de 5 483,2 milliards à fin décembre 2009 à 4 736,8 milliards à fin décembre 2010, soit un repli de 13,6 %, conséquence d'une gestion plus dynamique de la Salle des marchés.

Tableau 24 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Encaisse-Or	12 219	0	33 539	-100,0	-
Compte d'Opérations	7 238 048	5 483 168	4 736 760	-24,2	- 13,6
Avoirs en DTS	3 583	338 120	354 597	9 336,8	4,9
Position de réserve au FMI	1 647	1 758	1 873	6,7	6,5
Autres avoirs en devises (1)	138 799	703 660	1 621 442	407,0	130,4
CEMAC	7 394 296	6 526 706	6 748 211	- 11,7	3,4

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non repartis des Services Centraux

1.2. Évolution des engagements extérieurs de la BEAC

Les engagements extérieurs de la BEAC se sont accrus de 10,7 % en 2010,

s'élevant à 654,9 milliards contre 591,7 milliards à fin décembre 2009. Cette évolution s'explique par la hausse des engagements extérieurs autres que les recours des Etats aux crédits du FMI.

¹⁴ Croissance imputable aux nouvelles allocations de DTS effectuées en 2009 par le FMI aux États de la CEMAC

Tableau 25 : Evolution des engagements officiels extérieurs
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Recours aux crédits du FMI	78 419	157 910	150 983	101,4	- 4,4
Autres engagements extérieurs	42 119	433 829	503 884	930,0	16,1
TOTAL	120 538	591 739	654 867	390,9	10,7

(1) Y compris éventuellement les engagements non répartis des Services Centraux

1.3. Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont évolué de 5 935 à 6 093,3 milliards entre décembre 2009 et décembre 2010,

soit un accroissement annuel de 2,7 % après la baisse de 18,4 % enregistrée en 2009. Par pays, les évolutions de ces avoirs extérieurs nets sont présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 26 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	1 444 888	1 463 669	1 577 542	1,3	7,8
République Centrafricaine	27 220	11 841	- 480	- 56,5	- 104,1
Congo	1 788 184	1 655 702	2 061 900	- 7,4	24,5
Gabon	903 926	797 448	743 078	- 11,8	- 6,8
Guinée Equatoriale	2 086 307	1 455 149	1 128 148	- 30,3	- 22,5
Tchad	613 645	226 674	261 696	- 63,1	15,5
Services Centraux	409 588	324 484	321 460	- 20,8	- 0,9
CEMAC	7 273 758	5 934 967	6 093 344	- 18,4	2,7

1.4. Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

La position extérieure nette des banques s'est réduite de 9,8 % en 2010, revenant de 675,4 milliards à 609,3 milliards. De l'analyse par pays, il

ressort que la position extérieure nette des banques s'est repliée au Cameroun (- 12,5 %), au Gabon (- 12,7 %) et en Guinée Équatoriale (- 73,1 %). En revanche, cet agrégat s'est accru en République centrafricaine (+ 44,2 %), au Congo (+ 50 %) et au Tchad (+ 275 %).

Tableau 27 : Evolution de la position extérieure nette (1) des Banques
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Avoirs extérieurs bruts	739 090	956 848	894 411	29,5	- 6,5
Engagements extérieurs (2)	232 566	281 464	285 082	21,0	1,3
CEMAC (Solde net)	506 524	675 384	609 329	33,3	- 9,8
Cameroun	302 325	305 984	267 833	1,2	- 12,5
République Centrafricaine	3 949	7 290	10 509	84,6	44,2
Congo	89 269	175 573	263 308	96,7	50,0
Gabon	78 135	175 510	153 191	124,6	- 12,7
Guinée Equatoriale	155 379	106 212	28 558	- 31,6	- 73,1
Tchad	8 509	10 867	40 748	27,7	275,0
Ajustements intracommunautaires	- 131 042	- 106 052	- 154 818	19,1	- 46,0

(2) Y compris la dette postale

2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a été multiplié par trois, passant de 330,4 milliards à fin décembre 2009 à 1 438,3 milliards à fin 2010. Cette évolution est imputable à la diminution de la position nette créditrice des États vis-à-vis du système bancaire et à la hausse des concours bancaires à l'économie.

En effet, la position nette créditrice des États s'est réduite de 19 % en 2010, revenant de 2 703,7 milliards à 2 189,5 milliards, traduisant des tensions de trésorerie publique au Tchad, en Guinée Equatoriale, au Gabon et en RCA. De plus, les concours bancaires à l'économie se sont accrus de 19,6 % en 2010, en rapport avec le développement de l'activité économique, notamment dans le secteur non pétrolier.

Tableau 28 : Evolution du crédit intérieur**Décembre 2008 - Décembre 2010**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Créances nettes sur les Etats	- 4 173 454	- 2 703 757	- 2 189 465	35,2	19,0
Crédits à l'économie	2 872 600	3 034 198	3 627 757	5,6	19,6
CEMAC	- 1 300 854	330 441	1 438 292	125,4	335,3
Cameroun	683 766	799 720	954 395	17,0	19,3
République Centrafricaine	159 815	161 199	187 225	0,9	16,1
Congo	- 893 167	- 726 616	- 972 752	18,6	- 33,9
Gabon	436 393	433 691	708 138	- 0,6	63,3
Guinée Equatoriale	- 1 686 979	- 698 559	84 350	58,6	112,1
Tchad	- 99 567	266 302	348 981	367,5	31,0
Ajustements intracommunautaires	98 885	94 704	127 955	- 4,2	35,1

2.1. Crédits à l'économie

Dans la CEMAC, le financement bancaire de l'économie est passé de 3 034,2 milliards en décembre 2009 à 3 627,7 milliards en décembre 2010, soit une croissance de 19,6 %, reflétant particulièrement la reprise des activités économiques dans les secteurs du BTP, du commerce général et des services, le

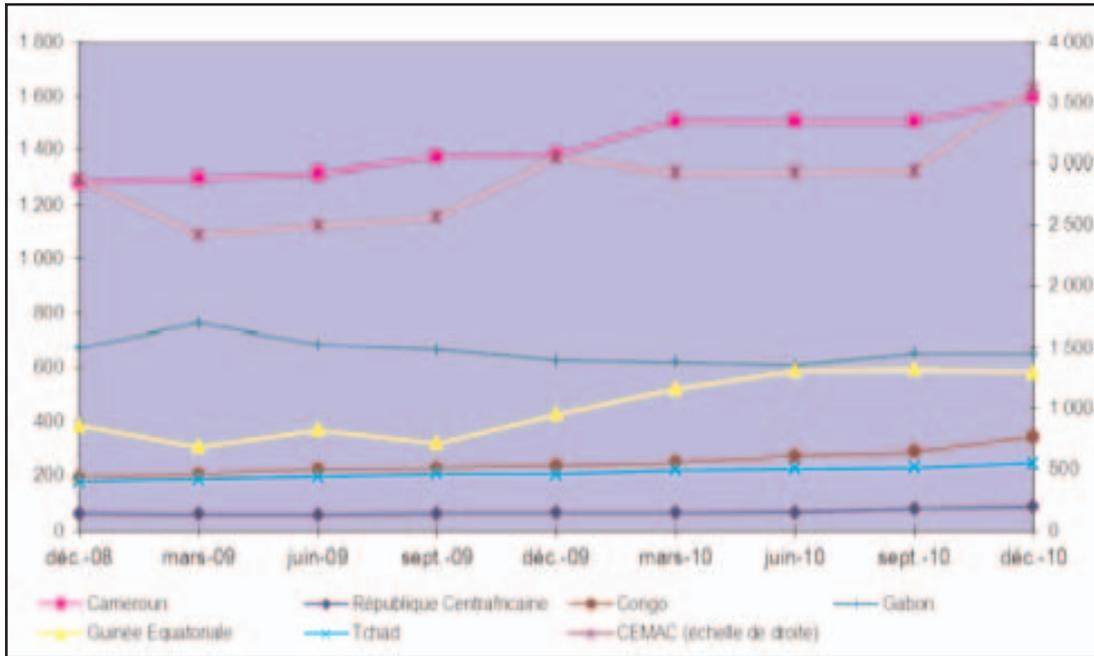
PIB nominal hors secteur pétrolier s'étant accru de 10,9 % en 2010.

Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des crédits à court terme (+ 22,2 %) et des crédits à moyen terme (+ 17,1 %). Les concours bancaires à long terme ont connu une relative stabilité en 2010.

Tableau 29 : Evolution des crédits à l'économie**Décembre 2008 - Décembre 2010**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Crédits à court terme	1 800 539	1 823 039	2 227 835	1,2	22,2
Crédits à moyen terme	994 817	1 102 747	1 291 380	10,8	17,1
Crédits à long terme	77 244	108 412	108 542	40,4	0,1
CEMAC	2 872 600	3 034 198	3 627 757	5,6	19,6
Cameroun	1 282 732	1 378 971	1 593 986	7,5	15,6
République Centrafricaine	64 155	67 636	88 683	5,4	31,1
Congo	189 565	235 401	343 506	24,2	45,9
Gabon	673 057	625 564	647 381	- 7,1	3,5
Guinée Equatoriale	384 338	426 100	581 299	10,9	36,4
Tchad	178 006	204 080	243 868	14,6	19,5
Ajustements intracommunautaires	100 747	96 446	129 034	- 4,3	33,8

Graphique 20 : Evolution des crédits à l'économie (en milliards de FCFA)



2.1.1. Crédits à court terme

Les concours bancaires à court terme ont augmenté de 22,2 % en 2010, progression plus forte que celle enregistrée

douze mois plus tôt (+ 1,2 % en 2009), passant de 1 823 milliards à 2 227,8 milliards entre 2009 et 2010.

Tableau 30 : Evolution des crédits à court terme
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroon	810 992	825 814	986 804	1,8	19,5
République Centrafricaine	56 323	53 734	68 147	- 4,6	26,8
Congo	102 467	122 060	186 000	19,1	52,4
Gabon	306 011	271 491	285 580	- 11,3	5,2
Guinée Equatoriale	358 912	374 650	489 952	4,4	30,8
Tchad	131 354	154 917	179 696	17,9	16,0
Ajustements intracommunautaires	34 480	20 373	31 656	- 40,9	55,4
CEMAC	1 800 539	1 823 039	2 227 835	1,2	22,2

Au **Cameroon**, l'accroissement des concours bancaires à court terme a atteint 19,5 % en 2010 après 1,8 % en 2009, évoluant ainsi de 825,8 à 986,8 milliards. Cette situation résulte d'une demande

de plus en plus soutenue de crédits destinés au financement des besoins des entreprises, notamment dans le secteur des télécommunications, de l'énergie et du commerce.

En **République Centrafricaine**, après une baisse observée en 2009 (- 4,6 %), les crédits à court terme ont enregistré une hausse de 26,8 % en 2010, passant de 53,7 milliards à 68,1 milliards entre 2009 et 2010, en rapport avec le redressement de l'activité économique dans les secteurs des BTP, des transports, des télécommunications et du commerce général.

Au **Congo**, l'encours des concours bancaires à court terme à l'économie est passé de 122,1 à 186 milliards entre décembre 2009 et décembre 2010, soit un accroissement de 52,4 % après 19,1 % en 2009. Cette évolution s'explique par la forte hausse des crédits aux entreprises du secteur pétrolier, de l'immobilier, de l'énergie, des télécommunications, de l'hôtellerie et du BTP dans un environnement bancaire plus concurrentiel.

Au **Gabon**, l'encours des crédits bancaires à court terme a évolué de 271,5 milliards à fin décembre 2009 à 285,6 milliards à fin décembre 2010, soit une hausse de 5,2 % après la baisse de 11,3 % observée douze mois plus tôt. Cette évolution est imputable en grande partie, aux crédits de trésorerie accordés aux entreprises des secteurs forestiers, du BTP, de raffinage, des télécommunications, du commerce et du transport et

dans une moindre mesure, aux crédits de consommation distribués aux ménages.

En **Guinée Equatoriale**, les concours bancaires à court terme à l'économie ont connu une croissance soutenue (+ 30,8 % en 2010 après + 4,4 % en 2009). Cette évolution résulte d'un octroi massif de liquidité pour soutenir l'activité économique, particulièrement dans les secteurs des BTP, des télécommunications et des services.

Au **Tchad**, le volume des crédits à court terme a évolué de 154,9 milliards à fin décembre 2009 à 179,7 milliards un an plus tard, soit un accroissement de 16 % en 2010 après + 17,9 % en 2009. Cette progression résulte d'un financement plus important du secteur productif, notamment de la filière cotonnière.

2.1.2. Crédits à moyen terme

L'encours des concours bancaires à moyen terme a connu une croissance substantielle de 17,1 % contre + 10,8 % au cours de la période de référence, passant de 1 102,7 milliards à fin décembre 2009 à 1 291,4 milliards à fin décembre 2010. Ces ressources ont été principalement orientées vers le financement des investissements dans les secteurs du BTP, des télécommunications, des transports et du commerce.

Tableau 31 : Evolution des crédits à moyen terme
Décembre 2007 - Décembre 2009

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	414 344	495 723	548 469	19,6	10,6
République Centrafricaine	5 261	11 316	17 062	115,1	50,8
Congo	86 664	101 387	146 378	17,0	44,4
Gabon	360 507	329 893	344 547	-8,5	4,4
Guinée Equatoriale	25 367	49 459	88 032	95,0	78,0
Tchad	38 963	40 935	52 079	5,1	27,2
Ajustements intracommunautaires	63 711	74 034	94 813	16,2	28,1
CEMAC	994 817	1 102 747	1 291 380	10,8	17,1

Au **Cameroun**, les crédits à moyen terme ont progressé de 10,6 % en 2010, taux inférieur à celui observé un an plus tôt (+ 19,6 %). Leur encours est ainsi passé de 495,7 milliards à 548,5 milliards, en relation avec le développement de l'activité économique, notamment dans les secteurs des télécommunications et des BTP.

En **République Centrafricaine**, après avoir été multiplié par deux en 2009, les crédits à moyen terme ont enregistré une évolution relativement modérée en 2010 (+ 50,8 %), pour atteindre 17,1 milliards. Cette progression s'explique notamment par l'augmentation des investissements dans les secteurs des BTP, des transports, des télécommunications et des services.

Au **Congo**, l'encours des concours bancaires à moyen terme est passé de 101,4 milliards à fin décembre 2009, à 146,4 milliards à fin décembre 2010, soit une hausse de 44,4 % après +17 % douze mois plus tôt. L'intensification de la concurrence bancaire dans un environnement marqué par un besoin croissant de financement des investissements explique cette évolution. Ces crédits ont été octroyés principalement aux secteurs para-pétroliers, des transports, des services, des télécommunications, des BTP et de l'énergie.

Au **Gabon**, après le repli noté en 2009 (- 8,5 %), les crédits à moyen terme ont connu une croissance de 4,4 % en 2010, s'établissant à 344,5 milliards contre 329,9 à fin 2009. Cette situation résulte de l'augmentation modérée des crédits d'investissement accordés aux entreprises

des BTP, de raffinage, des télécommunications et des services, et dans une moindre mesure, des crédits d'équipement octroyés aux ménages et aux entrepreneurs individuels.

En **Guinée Equatoriale**, l'accroissement annuel des crédits à moyen terme a été de 78 % en 2010 après + 95 % une année plus tôt, passant de 49,4 milliards à fin décembre 2009 à 88 milliards à fin décembre 2010. Cette expansion est imputable notamment à la hausse des crédits d'équipement et d'investissement dans les secteurs des BTP, de l'énergie et du commerce, ainsi que des effets induits d'importants investissements publics.

Au **Tchad**, les concours bancaires à moyen terme se sont élevés à 52,1 milliards en 2010, portés par une croissance de 27,2 %, contre 5,1 % en 2009. Cette évolution découle des investissements réalisés dans les secteurs des BTP, des télécommunications, du commerce et des transports.

2.1.3. Crédits à long terme

Les concours bancaires à long terme sont restés stables à 108,5 milliards en 2010 contre la forte hausse enregistrée en 2009 (+ 40,4 %). Ils sont passés de 108,4 à 108,5 milliards entre 2009 et 2010. Cette situation au niveau de la CEMAC masque les fortes variations observées en Guinée Equatoriale (+ 66,5 %), au Tchad (+ 47 %), en République Centrafricaine (+ 34,3 %) et au Gabon (- 28,6 %).

Tableau 32 : Evolution des crédits à long terme**Décembre 2008 - Décembre 2010**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	57 396	57 434	58 713	0,1	2,2
République Centrafricaine	2 571	2 586	3 474	0,6	34,3
Congo	434	11 954	11 128	2 654,4	- 6,9
Gabon	6 539	24 180	17 254	269,8	- 28,6
Guinée Equatoriale	59	1 991	3 315	3 274,6	66,5
Tchad	7 689	8 228	12 093	7,0	47,0
Ajustements intracommunautaires	2 556	2 039	2 565	- 20,2	25,8
CEMAC	77 244	108 412	108 542	40,4	0,1

2.2. Créances nettes sur les Etats

La position nette créditrice des États vis-à-vis du système bancaire s'est détériorée de 19 % en 2010 après - 35,2 % en 2009, revenant ainsi de 2 703,7 milliards à 2 189,5 milliards reflétant des tensions de trésorerie publique dans les pays de la CEMAC, à l'exception du Cameroun et du Congo.

Par composantes, cette évolution de la position nette créditrice résulte de la hausse des avances en comptes courants (+ 78 % en 2010 après + 651,3 %

en 2009) et des créances nettes des Banques (+ 57,8 % en 2010 après + 3,5 % en 2009). Dans le même temps, les engagements envers le FMI ont diminué de 4,4 % après avoir doublé en 2009. Quant aux encaisses et dépôts des Trésors nationaux à la BEAC, ils ont connu une baisse de 6,1 %, moins forte que celle observée en 2009 (- 27,7 %). En particulier, la Position nette créditrice des Gouvernements s'est sensiblement détériorée, revenant de 2 449,5 milliards à fin décembre 2009 à 1 880,5 milliards à fin décembre 2010.

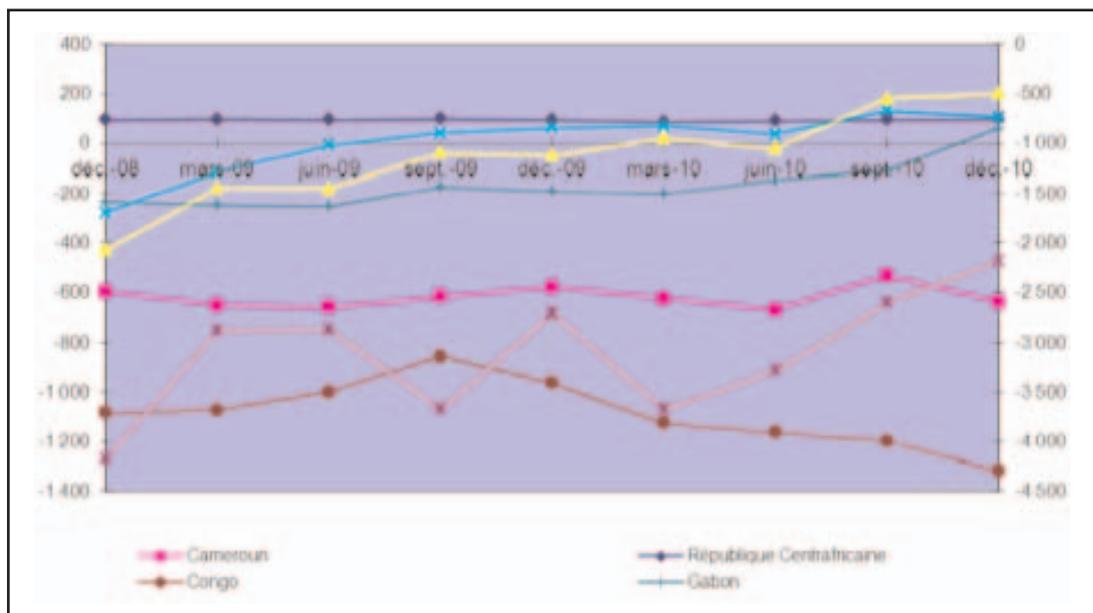
Tableau 33 : Évolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
Décembre 2008 - Décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Créances des Trésors et des Postes	4 645 645	3 521 894	3 397 111	- 24,2	- 3,5
Encaisse et dépôt à la BEAC	3 946 988	2 853 255	2 679 013	- 27,7	- 6,1
Dépôts dans les banques	698 657	668 639	718 098	- 4,3	7,4
Dettes des Trésors et des Postes	472 191	818 137	1 207 646	73,3	47,6
Envers la BEAC	114 446	371 326	603 645	224,5	62,6
Avances en comptes courants	39 285	295 156	525 501	651,3	78,0
Créances consolidées sur les Etats (1)	75 161	76 170	78 144	1,3	2,6
Envers le FMI (2)	78 419	157 910	150 983	101,4	- 4,4
Envers les banques	274 382	283 957	448 074	3,5	57,8
Effets publics	166 614	125 712	148 780	- 24,5	18,3
Autres	107 768	158 245	299 294	46,8	89,1
Contrevaletur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	- 4 173 454	- 2 703 757	- 2 189 465	35,2	19,0

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur les Etats

(2) Contreparties des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement compensatoire et Fonds Fiduciaire)

**Graphique 21 : Evolution des créances nettes sur les États
(en milliards de FCFA)**



Au **Cameroon**, après une dégradation de 3,3 % en 2009, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système bancaire a connu une nette amélioration (+ 10,4 %) en 2010, passant de 579,3 milliards en 2009 à 639,6 milliards en 2010. Cette évolution résulte principalement des ressources collectées à travers l'emprunt obligataire de 2010. La position nette créditrice du Gouvernement s'est accrue de 15,9 % pour s'élever à 522,4 milliards en 2010.

En **République Centrafricaine**, la position nette débitrice de l'État à l'égard du système monétaire s'est accrue de 5,3 % en 2010, contre - 2,2 % en 2009, pour s'établir à 93,6 milliards. Cette situation est imputable principalement à une hausse des concours nets de la BEAC (+ 10,4 milliards), nonobstant la baisse de l'endettement de l'Etat vis-à-vis des banques de 4,8 milliards. La Position nette débitrice du Gouvernement a augmenté, passant de 99,8 milliards à fin décembre 2009 à 106,9 milliards douze mois plus tard.

Au **Congo**, la position nette créditrice de l'État vis-à-vis du système monétaire

s'est améliorée de 36,8 % en 2010 après la dégradation observée un an plus tôt (- 11,1 %), passant de 962 milliards à fin décembre 2009 à 1 316,2 milliards à fin décembre 2010. Cette évolution découle de l'accroissement des dépôts publics à la BEAC (+ 361,7 milliards). Les engagements officiels auprès du FMI et les concours nets bancaires se sont repliés de 6,1 milliards et de 5 milliards respectivement sur la même période. La position nette créditrice du Gouvernement s'est accrue de 314,9 milliards pour atteindre 1 271,2 milliards à fin décembre 2010.

Au **Gabon**, la situation nette de l'État a évolué d'une position créditrice de 191,9 milliards à fin 2009 à une position débitrice de 60,7 milliards douze mois plus tard, à la suite des tensions de trésorerie publique. Cette évolution résulte de la hausse des créances nettes sur la Banque centrale (+ 110,1 milliards) et sur les banques commerciales (+ 142,5 milliards). En conséquence, la Position Nette du Gouvernement a augmenté de 259 milliards, passant d'une position créditrice de 177,3 milliards en décembre 2009 à une position débitrice de 81,9 milliards en décembre 2010.

En **Guinée Equatoriale**, la position nette créditrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire s'est repliée de 55,8 % après - 45,7 % en 2009, revenant de 1 124,6 milliards à 496,9 milliards entre 2009 et 2010. Cette détérioration est consécutive à la baisse substantielle des dépôts publics à la Banque Centrale (- 634,7 milliards). La position nette créditrice du Gouvernement s'est significativement détériorée, revenant de 1 051,1 milliards à 411,7 milliards entre décembre 2009 et décembre 2010.

Au **Tchad**, les créances nettes du système bancaire sur l'État ont fortement augmenté. La position nette débitrice est ainsi passée de 62,2 milliards à fin 2009 à 105,1 milliards un an plus tard, soit une croissance de 68,9 %, comme conséquence de la hausse des tirages effectués sur le compte d'avances au Trésor (+ 74,9 milliards). La Position Nette du Gouvernement a augmenté de 50,4 milliards sur la période d'analyse, pour atteindre 135,9 milliards en 2010.

Tableau 34 : Évolution des créances nettes sur les États
décembre 2008 – décembre 2010

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2008	2009	2010	2008-2009	2009-2010
Cameroun	- 598 966	- 579 251	- 639 591	3,3	- 10,4
République Centrafricaine	95 660	93 563	98 542	- 2,2	5,3
Congo	- 1 082 732	- 962 017	- 1 316 258	11,1	- 36,8
Gabon	- 236 664	- 191 873	60 757	18,9	131,7
Guinée Equatoriale	- 2 071 317	- 1 124 659	- 496 949	45,7	55,8
Tchad	- 277 573	62 222	105 113	122,4	68,9
Ajustements intracommunautaires	- 1 862	- 1 742	- 1 079	6,4	38,1
CEMAC	- 4 173 454	- 2 703 757	- 2 189 465	35,2	19,0

(1) () Créances sur les Etats

(-) Dettes envers les Etats

CHAPITRE IV

SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

A. SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

1. Vue d'ensemble

Au 31 décembre 2010, le système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comptait 43 banques en activité, dont 12 au Cameroun, 4 en République Centrafricaine, 6 au Congo, 9 au Gabon, 4 en Guinée Equatoriale et 8 au Tchad.

Le volume d'activités des banques a poursuivi sa tendance haussière en 2010. En effet, le total agrégé des bilans s'est établi à 7 036,5 milliards, en progression de 19,4 % par rapport au 31 décembre 2009.

Les dépôts collectés se sont élevés à 6 163,3 milliards (87,6 % du total du bilan), en augmentation de 21,4 %. Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 3 837 milliards, en expansion de 20,5 % par rapport à fin décembre 2009. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 17,6 % pour se situer à 295 milliards à fin décembre 2010. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 3 542 milliards (50,4 % du total du bilan), soit une progression annuelle de 20,7 %.

L'exposition des banques aux risques est restée relativement élevée. En effet,

les créances en souffrance se sont situées à 392,5 milliards, représentant 10,2 % des crédits bruts, contre 10,5 % douze mois auparavant. A ce titre, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée par rapport à la situation qui prévalait à fin décembre 2009. Ainsi, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est passé de 74,9 % en décembre 2009 à 75,1 % en décembre 2010.

La couverture des crédits par les dépôts a atteint 174,0 %, contre 173,1 % en décembre 2009 et atteste toujours de la liquidité abondante du secteur bancaire. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources qui s'est consolidé de 22,3 %, passant de 2 144 milliards en décembre 2009 à 2 621 milliards à fin décembre 2010.

Les banques de la CEMAC ont largement financé leurs emplois longs par leurs ressources correspondantes. De la sorte, elles ont dégagé un excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées de 286 milliards contre 315 milliards en 2009.

Le résultat net du système bancaire de la CEMAC s'est apprécié de 33,1 %, passant de 60,7 milliards en 2009 à 80,8 milliards en 2010.

Tableau 35 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	5 078 062	6 163 329	21,4
Crédits bruts	3 184 650	3 837 019	20,5
Créances en souffrance	335 080	392 544	17,1
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	250 896	294 969	17,6
Crédits nets	2 933 754	3 542 050	20,7
Capitaux permanents	771 460	767 805	-0,5
Valeurs immobilisées	456 015	481 984	5,7
Autres postes nets	48 944	102 569	109,6
Excédent/Déficit de trésorerie	2 512 437	3 010 974	19,8
TOTAL DU BILAN	5 898 466	7 036 505	19,4

2. Situation par pays

Au **Cameroun**, le total agrégé des bilans des banques s'est situé à 2 649 milliards, soit une croissance annuelle de 10,4 % par rapport à décembre 2009, confirmant la bonne santé de l'activité bancaire et le développement de l'intermédiation financière.

En effet, les dépôts collectés ont progressé de 11,5 % pour s'établir à 2 407,2 milliards (90,9 % du total du bilan). Les crédits bruts à la clientèle ont progressé de 12,0 % pour s'établir à 1 600,6 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 22,4 % pour atteindre 177,7 milliards au 31 décembre 2010. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 1 422,9 milliards (53,7 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 10,9 %.

Cependant, le portefeuille des banques s'est légèrement dégradé. Les créances en souffrance sont évaluées à 236,3 milliards, soit 14,8 % des crédits bruts contre 12,7 % douze mois auparavant. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu de 80,3 % à 75,2 %, illustrant une dépréciation de la qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 169,2 %, contre 168,2 % un an plus tôt. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont affiché un excédent de ressources de 984 milliards, en augmentation de 12,3 %, témoignant de la surliquidité du secteur.

Au 31 décembre 2010, les banques camerounaises ont dégagé un déficit des capitaux permanents de 58 milliards sur les valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est élevé à 955,1 milliards (36,1 % du total du bilan), en hausse de 4,4 % par rapport à décembre 2009.

Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit est redevenu excédentaire de 13,1 milliards, contre un résultat déficitaire de 6,6 milliards un an plus tôt.

Au plan du respect des normes prudentielles, 7 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter les normes y relatives. Par ailleurs, la norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements est celle relative au rapport de liquidité. A contrario, le ratio relatif au coefficient de transformation a été le moins respecté par les banques camerounaises.

Tableau 36 : Evolution de la situation bilantielle des banques du CAMEROUN

	(en milliards de FCFA)		
	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	2 159 448	2 407 155	11,5 %
Crédits bruts	1 428 650	1 600 577	12,0 %
Créances en souffrance	180 845	236 311	30,7 %
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	145 154	177 702	22,4 %
Crédits nets	1 283 496	1 422 875	10,9 %
Capitaux permanents	213 221	213 384	0,1 %
Valeurs immobilisées	199 839	271 612	35,9 %
Autres postes nets	25 695	28 258	10,0 %
Excédent/Déficit de trésorerie	915 269	955 143	4,4 %
TOTAL DU BILAN	2 398 364	2 648 797	10,4 %

En République Centrafricaine, le total agrégé des bilans des banques s'est fixé à 139,9 milliards, en hausse de 17,5 % par rapport au 31 décembre 2009, traduisant une consolidation des opérations d'intermédiation financières.

Ainsi, les dépôts collectés se sont établis à 102,4 milliards (73,2 % du total du bilan), soit une hausse de 10,5 %. Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 26,1 % pour atteindre 116,1 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle se sont accrues de 4 % pour se fixer à 15 milliards au 31 décembre 2010. En conséquence, les crédits nets sont ressortis à 101,1 milliards (72,3 % du total du bilan), soit une progression de 30,2 %.

L'exposition des banques aux risques reste élevée comme en 2009. A cet effet, les créances en souffrance sont évaluées à 16,1 milliards, soit 13,9 % des crédits bruts en 2010, contre 21,3 % en 2009, témoignant ainsi de l'amélioration de la qualité apparente du portefeuille. Cependant, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est revenu de 92,8 % à 73,3 %.

La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 101,3 % en décembre 2010 contre 119,4 % un an plus tôt. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont

dégagé un excédent de ressources de 1 milliard, traduisant la modeste liquidité du système.

Au 31 décembre 2010, les banques centrafricaines ont dégagé un excédent de capitaux permanents de 16 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 28 milliards (20,1 % du total du bilan), en baisse de 12,1 %, par rapport à décembre 2009. Le résultat net de l'ensemble des établissements de crédit a doublé pour s'établir à 4 milliards en augmentation de 100 % par rapport à 2009 où il était de 2 milliards.

S'agissant du respect des normes prudentielles, 2 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des ratios y relatifs. En outre, les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles concernant le rapport de liquidité, le coefficient de transformation, la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, la limitation de la somme des grands risques, la couverture des risques par les fonds propres et la représentation du capital minimum. En revanche, les normes relatives à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes et aux engagements sur les apparentés ont été les moins respectées par les banques centrafricaines.

Tableau 37 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la République Centrafricaine

(en milliards de FCFA)

	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	92 698	102 425	10,5 %
Crédits bruts	92 038	116 059	26,1 %
Créances en souffrance	19 648	16 127	- 17,9 %
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	14 394	14 971	4,0 %
Crédits nets	77 644	101 088	30,2 %
Capitaux permanents	23 953	26 494	10,6 %
Valeurs immobilisées	9 355	10 585	13,1 %
Autres postes nets	2 404	10 931	354,7 %
Excédent/Déficit de trésorerie	32 044	28 177	- 12,1 %
TOTAL DU BILAN	119 055	139850	17,5 %

Au **Congo**, l'intermédiation financière a poursuivi sa tendance haussière. Le total agrégé des bilans des banques est ressorti à 1 035,2 milliards, en progression de 41,5 % par rapport au 31 décembre 2009.

En effet, les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont accrus de 43,1 %, se situant à 935 milliards (90,3 % du total du bilan). Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 46,5 % pour s'établir à 379,3 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle sont montées à 21,3 % pour se fixer à 4,7 milliards. En conséquence, les crédits nets ont atteint 374,6 milliards (36,2 % du total du bilan), soit une hausse annuelle de 46,9 %. L'exposition des banques aux risques a augmenté. Les créances en souffrance ont atteint 7,9 milliards, représentant 2,1 % des crédits bruts contre 1,5 % un an plus tôt. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 60 % contre 99,5 % en décembre 2009.

La couverture des crédits par les dépôts est revenue à 249,6 % contre 256,1 % en décembre 2009. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 560 milliards, reflétant une forte liquidité du secteur.

Au 31 décembre 2010, les banques congolaises ont affiché un excédent des capitaux permanents de 58 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 627,2 milliards (60,6 % du total du bilan), en accroissement de 42,2 % par rapport à 2009. Les résultats nets des banques congolaises affichent un solde bénéficiaire de 21,2 milliards en augmentation de 43,5 % en comparaison avec l'année 2009.

Quant au respect des normes prudentielles, 4 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. En outre, les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant au ratio relatif aux engagements sur les apparentés, au coefficient de transformation, au rapport de liquidité, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représentation du capital minimum. En revanche, la norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire a été la moins respectée par les banques congolaises.

Tableau 38 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Congo

	(en milliards de FCFA)		
	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	653 263	934 999	43,1
Crédits bruts	258 945	379 323	46,5
Créances en souffrance	3 918	7 884	101,2
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	3 898	4 730	21,3
Crédits nets	255 047	374 593	46,9
Capitaux permanents	71 748	91 474	27,5
Valeurs immobilisées	35 464	33 455	-5,7
Autres postes nets	6 614	8 731	32,0
Excédent/Déficit de trésorerie	441 114	627 156	42,2
TOTAL DU BILAN	731 625	1 035 204	41,5

Au **Gabon**, l'intermédiation financière a poursuivi son essor. Le total agrégé des bilans des banques est ressorti à 1 538,3 milliards, en hausse de 14,5 % par rapport au 31 décembre 2009.

En effet, les dépôts collectés se sont élevés à 1 258,4 milliards (81,8 % du total du bilan), en hausse de 21,7 % en variation annuelle. Les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de 20,1 % pour se situer à 818,4 milliards au 31 décembre 2010, tandis que les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont baissé de 9,8 % à 31,4 milliards. En conséquence, les crédits nets ont augmenté de 21,7 % pour s'établir à 787 milliards (51,2 % du total du bilan).

Les risques de crédit sont restés maîtrisés. A ce titre, les créances en souffrance se sont élevées à 51,4 milliards, représentant 6,3 % des crédits bruts contre 7,2 % un an plus tôt, reflétant une amélioration de la qualité apparente du portefeuille. Néanmoins, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions a chuté à 61 % contre 71 % en décembre 2009.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 159,9 % comme en décembre 2009. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent

de ressources de 471 milliards, en progression de 21,71 % (387 milliards en 2009), témoignant d'une liquidité suffisante du secteur.

Au 31 décembre 2010, les ressources longues des banques gabonaises ont permis de financer les emplois correspondants. De la sorte, elles ont enregistré un excédent de capitaux permanents de 152 milliards par rapport aux valeurs immobilisées (149 milliards en 2009). L'excédent de trésorerie est ressorti à 662,3 milliards (43,1 % du total du bilan), en hausse de 22,4 % par rapport à l'année écoulée.

Le résultat net de l'ensemble des banques gabonaises s'est détérioré drastiquement à fin 2010 (- 75 %), revenant de 34,5 milliards à 8,6 milliards. S'agissant du respect des normes prudentielles, 8 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. Par ailleurs, les ratios prudentiels respectés par le plus grand nombre d'établissements sont ceux se rapportant aux engagements sur les apparentés, au coefficient de transformation, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, à la limitation de la somme des grands risques, à la couverture des risques par les fonds propres nets et à la représen-

tation du capital minimum. A contrario, les normes relatives au rapport de liquidité et à la limitation des risques encourus

sur un même bénéficiaire ont été les moins respectées par les banques gabonaises.

Tableau 39 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Gabon

(en milliards de FCFA)

	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	1 033 987	1 258 405	21,7
Crédits bruts	681 385	818 414	20,1
Créances en souffrance	49 037	51 445	4,9
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	34 804	31 389	- 9,8
Crédits nets	646 581	787 025	21,7
Capitaux permanents	305 442	240 703	- 21,2
Valeurs immobilisées	156 049	89 035	- 42,9
Autres postes nets	4 324	39 210	806,8
Excédent/Déficit de trésorerie	541 123	662 258	22,4
TOTAL DU BILAN	1 343 753	1 538 318	14,5

En **Guinée Equatoriale**, le total agrégé des bilans des banques s'est établi à 1 211,7 milliards, en expansion de 27,5 % par rapport au 31 décembre 2009, ce qui traduit une progression de l'intermédiation financière.

En effet, les dépôts collectés auprès de la clientèle sont ressortis à 1 060,5 milliards (87,5 % du total du bilan), en hausse de 26,6 % par rapport à 2009. Les crédits bruts à la clientèle ont crû de 34,3 % pour se fixer à 627,7 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 12,5 % pour atteindre 39,8 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont situés à 587,8 milliards (48,5 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 36,1 %.

Les créances en souffrance se sont élevées à 45 milliards, représentant 7,2 % des crédits bruts contre 11,8 %, un an auparavant. Le taux de couverture s'est amélioré à 88,6 % contre 64,4 % en décembre 2009, illustrant une qualité apparente du portefeuille.

La couverture des crédits par les

dépôts est restée à des niveaux élevés, à 180,4 % en décembre 2010 contre 194 % un an plus tôt, reflétant ainsi la surliquidité du système. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont fait apparaître un excédent de ressources de 473 milliards, en hausse de 16,5 % par rapport à décembre 2009.

Les banques équato-guinéennes ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 108 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. L'excédent de trésorerie s'est situé à 590,8 milliards (48,8 % du total du bilan), soit une hausse de 20,2 % en glissement annuel.

Le résultat net à la fin de l'exercice 2010 de l'ensemble des établissements de crédit s'est élevé à 19 milliards, en hausse de 22,6 %.

Au plan du respect des normes prudentielles, 3 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. Par ailleurs, les ratios prudentiels respectés par le plus grand nombre d'établissements sont ceux se rapportant au ratio de

liquidité, à la couverture des immobilisations par les ressources permanentes, à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire, à la limitation de la somme des grands risques et à la représentation du capital minimum. En revan-

che, les normes relatives aux engagements sur les apparentés, au coefficient de transformation et à la couverture des risques par les fonds propres nets ont été les moins respectées par les banques

Tableau 40 : Evolution de la situation bilantielle des banques de la Guinée Equatoriale

(en milliards de FCFA)

	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	837 816	1 060 501	26,6 %
Crédits bruts	467 253	627 689	34,3 %
Créances en souffrance	54 996	44 976	- 18,2 %
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	35 431	39 848	12,5 %
Crédits nets	431 822	587 841	36,1 %
Capitaux permanents	104 500	141 941	35,8 %
Valeurs immobilisées	30 351	33 501	10,4 %
Autres postes nets	8 027	9 228	15,0 %
Excédent/Déficit de trésorerie	491 682	590 800	20,2 %
TOTAL DU BILAN	950 343	1 211 670	27,5 %

Au **Tchad**, le total des bilans de l'ensemble des banques s'est élevé à 462,7 milliards, en progression de 30,2 % par rapport au 31 décembre 2009, attestant du dynamisme du secteur et le renforcement de l'intermédiation financière.

Les dépôts collectés se sont accru de 32,9 % à 399,8 milliards (86,9 % du total du bilan). Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 15 % pour atteindre 295 milliards. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont progressé de 52,9 % pour se situer à 26,3 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont établis à 268,6 milliards (58,4 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 12,3 %.

Les créances en souffrance se sont fixées à 35,8 milliards, représentant 12,1 % des crédits bruts contre 10,4 % douze mois auparavant, attestant ainsi de la dégradation de la qualité apparente du portefeuille. Cependant, le taux de couverture des créances en souffrance

par les provisions s'est amélioré à 73,5 % contre 64,6 % en décembre 2009.

La couverture des crédits par les dépôts a atteint 148,8 % contre 125,8 % en décembre 2009. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 131 milliards, en hausse de 111,29 % par rapport à l'année dernière, renforçant ainsi la liquidité du secteur.

Les banques tchadiennes ont dégagé un excédent des capitaux permanents de 10 milliards par rapport aux valeurs immobilisées.

Les résultats nets de l'ensemble des banques sont bénéficiaires de 14,8 milliards contre 487 millions en 2009.

Concernant le respect des normes prudentielles, 4 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes y relatives. En outre, les normes prudentielles

respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant au ratio de liquidité, à la limitation de la somme des grands risques et à la représentation du capital minimum. A l'inverse,

la norme relative à la limitation des risques encourus sur un même bénéficiaire a été le moins respectée par les banques tchadiennes.

Tableau 41 : Evolution de la situation bilantielle des banques du Tchad

(en milliards de FCFA)

	31/12/2009	31/12/2010	Taux de variation
Dépôts de la clientèle	300 850	399 844	32,9 %
Crédits bruts	256 379	294 957	15,0 %
Créances en souffrance	26 636	35 801	34,4 %
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	17 215	26 329	52,9 %
Crédits nets	239 164	268 628	12,3 %
Capitaux permanents	52 596	56 611	2,3 %
Valeurs immobilisées	24 957	43 796	75,5 %
Autres postes nets	1 880	6 211	230,4 %
Excédent/Déficit de trésorerie	91 205	150 242	61,7 %
TOTAL DU BILAN	355 326	462 666	30,2 %

B. ACTIVITES DE LA MICROFINANCE

La croissance du secteur de la microfinance dans la CEMAC s'est poursuivie au cours de l'année 2010. Nonobstant cette évolution, le défi majeur reste celui de l'encadrement du développement du secteur. En effet, de nombreuses faiblesses ont été recensées dans le fonctionnement des établissements de microfinance : problèmes de gouvernance, gestion inadaptée des risques, absence de contrôle interne, méconnaissance des dispositions réglementaires, etc.

Le nombre d'établissements de microfinance (EMF) ayant reçu l'avis conforme de la COBAC est passé de 753 à fin décembre 2009 à 758 à fin décembre 2010. Les établissements de première catégorie représentent la grande majorité (90,8 %) de ces structures. Le Cameroun (65,3 %) et le Tchad (22,6 %) occupent respectivement la première et la deuxième place des pays ayant le plus grand nombre d'établissements.

Tableau 42 : Récapitulatif des EMF de la CEMAC au 31 décembre 2010

CATEGORIES ¹⁵	Pays						TOTAL CEMAC
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée Equatoriale	
1 ^{ère} catégorie	446	53	2	170	18	0	689
Indépendants	183	19	2	11	2	0	217
Réseaux ¹⁶	263	34	0	159	16	0	472
2 ^{ème} catégorie	45	7	7	2	1	0	62
3 ^{ème} catégorie	4	2	1	0	0	0	7
TOTAL	495	62	10	172	19	0	758

Source : COBAC

Un renforcement notable du dispositif de supervision des établissements de micro-finance a été enregistré en 2010. En droite ligne des principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace, le dispositif de supervision des EMF dans la CEMAC repose sur deux types de contrôle : le contrôle sur place et le contrôle sur pièces.

Sur le plan du contrôle sur place, l'année 2010 a davantage été une année d'approfondissement des conclusions de certaines missions de vérifications effectuées au cours de l'année 2009.

Un renforcement notable du dispositif de supervision des établissements de micro-finance a été enregistré en 2010. En droite ligne des principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace, le dispositif de supervision des EMF dans la CEMAC repose sur deux types de

contrôle : le contrôle sur place et le contrôle sur pièces.

Sur le plan du contrôle sur place, l'année 2010 a davantage été une année d'approfondissement des conclusions de certaines missions de vérifications effectuées au cours de l'année 2009.

Concernant le contrôle sur pièces, une large campagne de vulgarisation du Plan Comptable des Etablissements de Micro-finance (PCEMF) a été menée entre les mois de mai et juillet 2010 auprès des responsables et des auditeurs (internes et externes) des EMF de la sous-région. Par ailleurs, l'implémentation des protocoles du Système d'Evaluation et de Supervision des Activités de Micro-finance dans la CEMAC (SESAME)¹⁷ a été lancée en octobre 2010 en Centrafrique, au Tchad, au Congo et au Gabon¹⁸.

¹⁵ La réglementation de ce secteur distingue trois catégories : i) la 1^{ère} catégorie regroupe les établissements qui collectent de l'épargne de leurs membres qu'ils emploient en opérations de crédit, exclusivement au profit de ceux-ci ; ii) la 2^{ème} catégorie regroupe les établissements qui collectent de l'épargne et accordent des crédits aux tiers ; et iii) la 3^{ème} catégorie inclut les établissements qui accordent des crédits, sans exercer l'activité de collecte de l'épargne.

¹⁶ Ensemble constitué d'un organe faitier et des caisses affiliées.

¹⁷ Applicatif destiné à la collecte et l'analyse des états déclaratifs des EMF.

¹⁸ La Guinée Equatoriale ne figure pas dans ce programme dans la mesure où elle ne dispose pas encore d'Etablissement des Microfinance ayant reçu l'avis conforme de la COBAC.

CHAPITRE V

GESTION DES RESERVES EXTERIEURES

La gestion des réserves de change de la Banque Centrale placées hors du Compte d'Opérations et du Compte Spécial de Nivellement (CSN) est effectuée par la Salle des Marchés.

En 2010, les résultats de la Salle des Marchés (SDM) se sont légèrement améliorés, en relation avec la hausse des rendements réalisés sur le compartiment obligataire qui a été toutefois tempérée par les pertes enregistrées sur le change.

A. GESTION DES RESERVES DE CHANGE ET DE L'OR

1. Position de change globale

La Salle des Marchés a démarré les activités de l'exercice 2010 avec une enveloppe de 907,6 millions EUR (595,34 milliards FCFA), pour se situer à fin décembre à 2 290,8 millions EUR (1 502,66 milliards FCFA), soit une hausse de 152,4 %. Cette forte augmentation s'explique par la mise en place courant 2010 d'un portefeuille de titres held to maturity (HTM) ou d'investissement.

En effet, pour assurer à la Banque des ressources stables, non soumises aux aléas des variations de cours des instruments financiers, le Comité de Stratégies, organe de supervision de la SDM, a décidé le 15 février 2010, d'affecter 300 millions d'euros à un portefeuille d'investissement. Approvisionné par des avoirs en provenance du Compte Spécial de Nivellement (CSN), ce portefeuille a été progressivement renforcé et porté à

un nominal de 1 775 millions d'euros à fin 2010.

Au cours de la période sous revue, les éléments ci-après ont également contribué à l'augmentation de la position de change : i) les produits nets de placements ; ii) les transferts reçus du Compte d'Opérations ; iii) les échéances de la créance vis-à-vis de la Banque Centrale du Congo ; iv) les transferts reçus en faveur du Pôle Dette, des banques commerciales de la sous-région, ainsi que des Trésors et Comptables Publics nationaux ; et, v) les tirages des Etats auprès du Fonds Monétaire International.

A contrario, les sorties de devises en vue des règlements de frais divers tels que l'acquisition, contre dollars, des DTS nécessaires au règlement des échéances des États envers le FMI, ont eu un effet récessif sur la position de change.

Tableau 43 : Position de change globale

	Position Globale de Change en EUR		Position Globale de Change en millions de F CFA	
	2009	2010	2009	2010
Janvier	819 747 810,94	559 660 974,54	537 719,31	367 113,53
Février	221 593 964,38	861 850 393,29	145 356,11	565 336,80
Mars	208 823 602,26	864 830 287,18	136 979,30	567 291,48
Avril	209 545 131,46	1 068 215 128,76	137 452,60	700 703,19
Mai	210 213 111,03	1 071 159 833,06	137 890,76	702 634,79
Juin	762 635 086,75	1 274 240 436,38	500 255,82	835 846,93
Juillet	882 673 963,62	1 272 037 797,07	578 996,17	834 402,10
Août	884 386 974,49	1 288 647 360,44	580 119,83	845 297,26
Septembre	886 284 492,82	2 321 724 005,98	581 364,52	1 522 951,11
Octobre	888 352 629,85	2 324 519 311,85	582 721,13	1 524 784,71
Novembre	890 126 775,13	2 326 655 557,24	583 884,89	1 526 186,00
Décembre	907 595 219,90	2 290 794 852,75	595 343,44	1 502 662,92

Au cours de l'exercice 2010, les positions par devise gérées par la Salle ont évolué comme ci-après :

Tableau 44 : Position de change par devise

	Position Globale de Change par devise-Année 2010			
	EUR	USD	GBP	CHF
Janvier	558 478 278,04	9 007 455,11	17 267,57	8,75
Février	860 471 063,89	9 254 258,68	17 270,65	8,75
Mars	822 517 386,04	89 462 667,94	17 274,18	8,75
Avril	1 055 107 729,57	42 389 051,97	17 277,78	8,75
Mai	1 065 076 986,21	14 749 151,19	17 281,50	8,75
Juin	1 214 940 079,28	79 969 072,00	17 285,10	8,75
Juillet	1 162 451 792,85	150 195 874,47	17 289,14	8,75
Août	1 175 886 417,41	150 504 646,04	172 963,60	8,75
Septembre	2 216 137 362,27	150 817 259,41	17 298,10	8,75
Octobre	2 220 874 979,10	151 139 617,06	17 303,00	8,75
Novembre	2 326 319 288,31	7 668 608,65	17 307,80	8,75
Décembre	2 290 037 371,22	8 238 711,50	17 079,84	8,75
Moyenne	1 414 024 894,52	71 949 697,84	30 241,52	8,75

En moyenne, la position de change s'est située à 1,41 milliards EUR, à 71,95 millions USD, à 30 241,52 GBP et à 8,75 CHF.

Au 31 décembre 2010, les avoirs gérés par la Salle des Marchés ont représenté 27,2 % des avoirs extérieurs nets de la Banque (encaisse or incluse), contre 12,6 % un an auparavant.

Tableau 45 : Part des avoirs extérieurs gérés par la SDM sur les avoirs extérieurs nets de la Banque

Exercice 2010 (%)	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.
or exclu	7,66	6,74	9,73	11,68	11,71	12,51	13,47	13,74	16,80	25,66	26,07	25,19	15,08
or inclus	9,18	8,30	11,35	13,31	13,55	14,44	15,23	15,54	18,67	27,55	28,08	27,21	16,87

Corrélativement à la mise en place du portefeuille d'investissement, la part des réserves de change gérée par la Salle des Marchés a sensiblement augmenté, se situant à 16,9 % (or inclus) en 2010 contre 8,7 % un an plus tôt. Cette proportion s'est particulièrement renforcée au cours des trois derniers mois de l'exercice 2010, faisant ressortir un pic de 28,1 % en novembre 2010, à la suite du relèvement du niveau dudit portefeuille. Néanmoins, comme en 2009, la part moyenne des réserves de change gérée hors Trésor français (Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement), est restée largement en deçà des 50 % des avoirs extérieurs nets de la BEAC rémunérés en dehors du Compte d'Opérations.

2. Gestion de portefeuille

Au cours de l'année 2010, les principales décisions du Comité de Stratégie relatives à la gestion du portefeuille de la salle des marchés ont porté sur :

- l'amélioration du rendement des dépôts monétaires grâce à un meilleur arbitrage entre les opportunités de placement auprès des contreparties bancaires autorisées et les dépôts au Compte Spécial de Nivellement ;
- l'augmentation du nombre de contreparties bancaires autorisées et l'amélioration des circuits de règlements avec les contreparties existantes ;
- l'adoption et la mise en place d'un système de suivi et de notation interne des contreparties de la salle des marchés ;
- une meilleure maîtrise des outils d'analyse et de transactions proposés par les diffuseurs de flux Bloomberg et Reuters ;
- la mise en place d'un portefeuille d'investissement, les titres obligatari-

res composant ce portefeuille devant être détenus jusqu'à leur échéance ;

- la dynamisation du portefeuille de trading à travers une diversification des prises de position sur de nouveaux émetteurs souverains, supranationaux et agences ayant reçu l'accord du Comité de Stratégies ;
- l'adoption du principe de la gestion benchmarkée et d'un benchmark de référence. Le FMI a apporté sa contribution dans la mise en place des outils de suivi du benchmark et du chronogramme d'actions préalables au démarrage opérationnel de la gestion benchmarkée ;
- le rachat de parts dans le fonds de placement BISIP J proposé par la Banque des Règlements Internationaux au titre de la gestion déléguée ;
- la poursuite de la mise en place de la gestion déléguée avec la Banque Mondiale dans le cadre du programme RAMP ;
- le renforcement de la coopération à travers des missions d'assistance technique des experts du FMI à la salle des marchés.

3. Gestion du stock d'or

Le stock d'or a légèrement augmenté en 2010 suite aux achats d'onces d'or servant à compenser la perte de poids consécutive aux pesages effectués lors de retours de dépôts d'or. Il est ainsi passé de 178 404,268 onces à fin décembre 2009 à 178 408,051 onces en 2010. La valeur de marché du stock d'or, du fait de l'appréciation du prix de l'once (de 771 EUR à 1 056 EUR), a augmenté de 37 % pour s'établir à 123,61 milliards FCFA. Des opérations de dépôts trimestriels et semestriels d'or ont été réalisées auprès de diverses contreparties autori-

sées, à un taux d'intérêt unique de 0,01 %, contre une fourchette de 0,01 % à 0,45 % en 2009.

4. Gestion des risques

Les portefeuilles des réserves de change (hors Compte d'Opérations) gérés par la SDM donnent lieu à des placements en produits de taux, notamment en dépôts monétaires et en titres obligataires. Le suivi des risques de la SDM porte sur le risque de crédit (risque de contrepartie et risque émetteur), les risques de marché (risque de change, risques de taux et de liquidité) et les risques opérationnels.

- Risque de crédit

En termes d'activités de dépôts en euro, la SDM a maintenu des placements au Compte Spécial de Nivellement (CSN) qui offre un taux de rendement meilleur à 1 % (taux de refinancement de la BCE) au détriment des contreparties bancaires autorisées dont les taux d'intérêt offerts ont évolué en deçà de ce niveau. A titre d'exemple, les taux de dépôts s'échangeaient, au 31 décembre 2010, autour de 0,325 % en overnight, de 0,95 % sur 3 mois et de 1,24 % sur 6 mois.

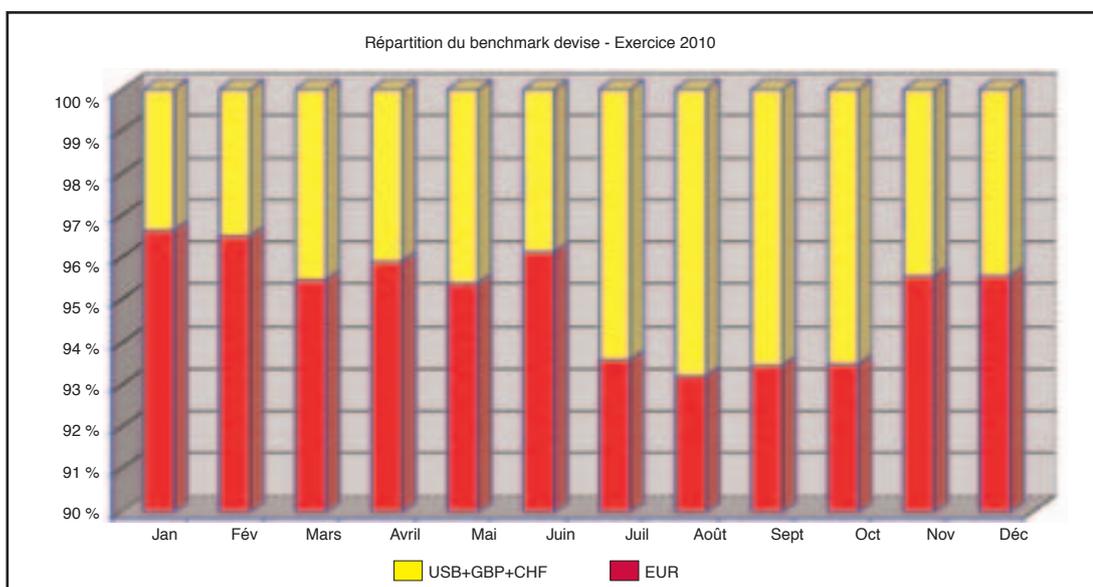
- Risques de marché

Le risque de marché est le risque de perte dû à une évolution défavorable des prix et du taux de marché. Il est subdivisé en trois grands risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. L'évaluation du risque de marché repose sur la combinaison de trois indicateurs, donnant lieu à un encadrement par des limites et des écarts autorisés par rapport à ces limites, à savoir : le benchmark devises pour l'allocation stratégique dans les différentes devises retenues, la duration pour limiter l'exposition au risque de taux et le benchmark placement pour fixer la liquidité du portefeuille.

• Benchmark devises

Pour l'encadrement du risque de change, le Comité de Stratégies a maintenu inchangé, au cours de l'exercice 2010, le benchmark devises à 80% au minimum de la position de change globale en euro et à 20 % au maximum pour les autres devises que sont le dollar US, la livre sterling et le franc suisse. Ce critère de gestion a totalement été respecté, la position en euros restant dominante (plus de 92 % de la position de change globale).

Graphique 22 : Benchmark devises



Au regard du graphique ci-dessus, il ressort que la Banque a privilégié sa position en euro pour limiter les risques de change sur les autres devises, respectant largement le minimum de 80% en euros fixé par le Comité de Stratégies.

• **critère de duration**

La duration permet de mesurer la sensibilité approximative (pour de faibles variations) du prix des titres en portefeuille aux fluctuations des taux d'intérêt. Elle donne ainsi une estimation des pertes qui peuvent en résulter, en posant l'hypothèse de déplacements parallèles de la courbe des taux (toutes les maturités de la courbe évoluant avec le même écart).

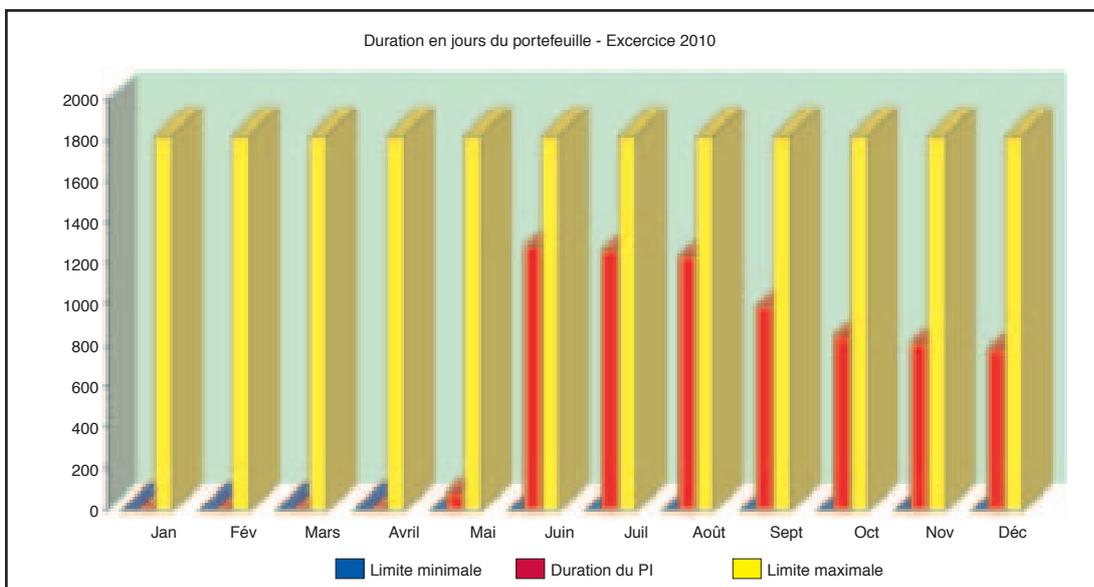
Depuis le début de l'exercice 2010, la duration du portefeuille de Trading a été maintenue dans l'intervalle autorisée. En prenant en compte les placements au CSN, elle ressort au 31 décembre 2012 en deçà de la cible pour s'établir à 710 jours. Cependant, la mesure du risque des taux à partir du critère de la duration repose sur des hypothèses peu réalistes d'un déplacement parallèle de la courbe des taux de faible intensité et d'un seul

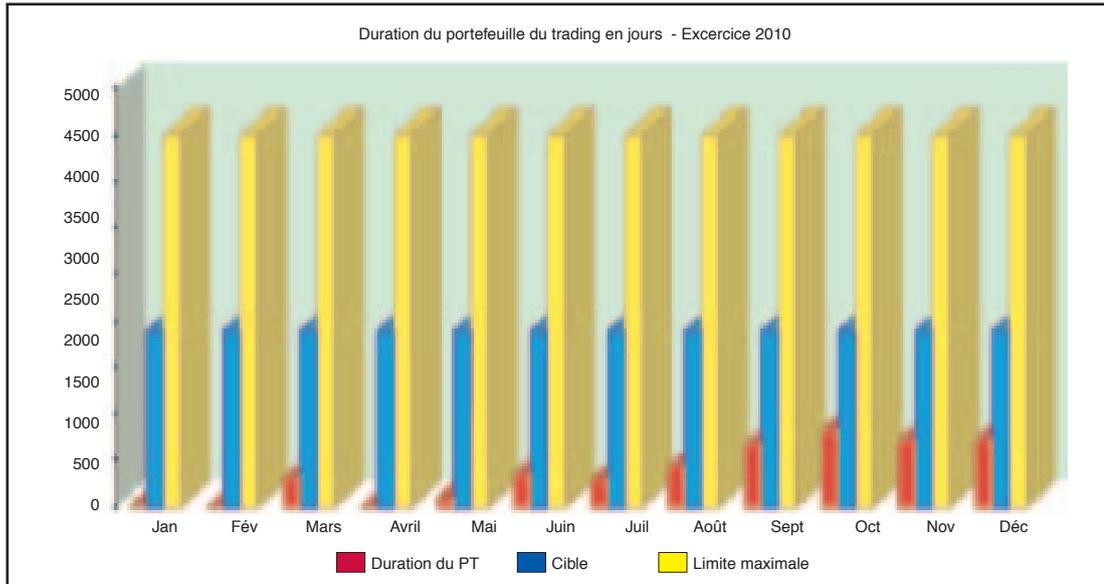
facteur de risque systémique, le rendement à l'échéance.

En outre, avec la crise de la dette en zone euro en 2010, ce critère d'encadrement du risque de marché n'a pas permis de mettre en évidence les problèmes de spreads ou de corrélation entre les titres de différents émetteurs, ni de prédire avec exactitude les fluctuations des prix suite aux changements de la forme ou de la pente de la courbe des taux (risque de la courbe des taux), ni de l'amplitude du mouvement des taux.

En effet, selon le principe du critère de duration, pour des mouvements parallèles de la courbe des taux de 1% ou 100 points de base, les prix des titres en portefeuille devraient varier de seulement 1,95 %. Bien que le mouvement de penitification observé sur les taux de rendement a plus ou moins été parallèle sur les maturités de 5 à 10 ans des émissions françaises, cette tension des taux a eu comme impact une dégradation du portefeuille de trading, avec une hausse des taux de rendement des titres de 73 points de base (0,73 %) en moyenne et une dégradation de 4,4 % de leur valeur au 31 décembre 2010 en comparaison de leur coût d'acquisition.

Graphique 23 et 24 : Durations des portefeuilles de la SDM





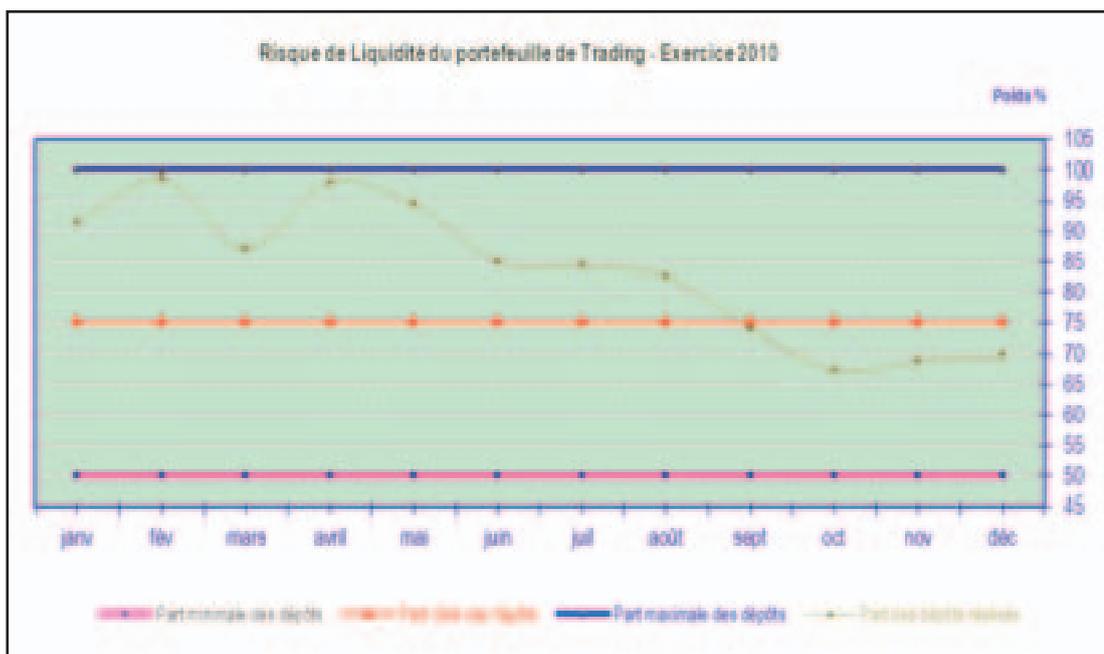
• **Benchmark placements**

Le benchmark placement est la contrainte d'allocation des fonds du portefeuille de trading entre les titres et les dépôts. Le Comité de Stratégies a fixé, autour du niveau cible, un niveau minimal et un niveau maximal. Au cours de l'exercice 2010, la SDM n'a pas réalisé de transactions sur les titres libellés en devises autres que l'euro. Les opérations de

dépôts ont été faites uniquement à très court terme.

Comme présenté dans le graphique ci-après, le maximum de trésorerie a été placé en dépôt au CSN rémunéré au taux de refinancement de la BCE fixé à 1 %. Très peu de prises de positions ont été réalisées compte tenu de la tension observée sur les taux de rendement des titres obligataires. Le critère de benchmark placement a été respecté par la SDM.

Graphique 25 : Benchmark placement du portefeuille de trading



Par ailleurs, le Comité de Stratégies des 21 et 22 octobre 2010, a choisi comme indice de référence l'Euro Broad Market Direct Governments de duration 3 à 5 ans fourni par Bank of America Merrill Lynch. Ce portefeuille benchmark, qui est le reflet des marchés, permettra désormais à la SDM d'avoir une structure de référence indépendante et objective qui instrumentalise la Stratégie d'allocation des actifs (SAA) décidée par le Comité de Stratégies pour les portefeuilles de la SDM.

En outre, au vu des effets de la crise des dettes souveraines de la zone euro qui ont révélé l'inadaptation des critères de gestion de la SDM en matière d'encadrement des risques de marchés, le Comité de Stratégies a décidé : i) de détenir jusqu'à leur échéance les titres du portefeuille de Trading ; ii) d'augmenter le montant nominal alloué au portefeuille d'Investissement de 1 à 2 milliards EUR ; iii) de fixer la maturité maximale des titres en portefeuille d'Investissement à 10 ans, sans excéder l'échéance 2021 ; iv) de ne pas effectuer de prises de positions dans le cadre du portefeuille de Trading jusqu'à l'implémentation complète de la gestion benchmarkée ; v) de fixer les maturités des dépôts monétaires auprès des contreparties bancaires entre 1 jour et 3 mois.

• Risques opérationnels

Les risques opérationnels recensent tous les incidents inhérents aux interventions sur les marchés financiers, qu'ils aient pour origine un dysfonctionnement interne ou qu'ils soient engendrés par les processus supports (application informatique, télécommunication, ressources humaines) auxquels la SDM fait appel pour assurer le bon déroulement de ses activités.

Un total de 163 incidents a été enregistré au cours de l'exercice 2010. La plupart de ces incidents ont été répertoriés dans la catégorie interruptions d'activité et dysfonctionnements des systèmes et ont principalement eu comme cause les systèmes d'information. Ils ont été résolus dans leur ensemble.

Par ailleurs, l'absence de site de secours opérationnel de la SDM qui permet de garantir la continuité des activités de la SDM reste un risque de criticité majeure. La gestion et le suivi des risques opérationnels sont réalisés sur la base des incidents recensés, du respect du Référentiel et du Code de Bonne Conduite de la SDM.

B. RESULTATS DE LA SALLE DES MARCHES

Pour l'exercice 2010, le rendement financier intermédiaire¹⁹ et le rendement comptable des activités de la Salle se sont établis à 1,41 %, contre 1,40 % un an plus tôt. Cette légère hausse s'explique essentiellement par la hausse des résultats réalisés sur le compartiment obligataire, tempérée toutefois par les pertes de change réalisées sur le change. Le résultat net sur les opérations de placement (hors activité or) s'est établi à 45,33 milliards FCFA, contre 35,48 milliards FCFA en 2009.

Les **résultats nets sur titres** représentent 59 % du résultat net des opérations de placement. En 2010, les résultats nets réalisés sur titres sont en effet ressortis à 26,83 milliards, contre 2,87 milliards FCFA un an plus tôt. Le portefeuille d'investissement créé en 2010 a contribué à hauteur de 22 %, le reste des résultats sur titres étant alimenté par les produits nets du portefeuille de trading. Ce dernier a été très dynamique en 2010 après une année 2009 marquée par la suspension des activités de la Salle des

¹⁹ Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.

Marchés au 1er trimestre. Ainsi, au cours de l'exercice sous revue, le volume moyen du portefeuille de trading a été augmenté, permettant ainsi d'engendrer un niveau important d'intérêts sur titres. De plus, la volatilité des taux a permis de réaliser des plus-values sur cession de titres en forte hausse par rapport à 2009.

Les placements sur le marché monétaire ont été restreints du fait de la faiblesse des taux d'intérêts par rapport au risque de contreparties. Par conséquent, les intérêts sur les dépôts à terme et à vue sont revenus à 857 millions FCFA en 2010, contre 2,34 milliards FCFA un an auparavant.

S'agissant de la gestion externe avec la Banque des Règlements Internationaux, la Salle des Marchés a racheté, le 03 février 2010, 859 109 parts de BISIP J auprès de la BRI. Ces parts n'ont pas été revendues en 2010, d'où l'absence de résultat réalisé sur la gestion déléguée.

Sur le Forex, une perte de change totale de 8,28 milliards FCFA a été réalisée, expliquée par la liquidation du por-

tefeuille dollars en novembre 2010. Cette liquidation en « Stop loss » est intervenue en vue d'éviter une aggravation des pertes latentes dans un contexte de dépréciation continue du dollar.

Le solde des autres produits et charges s'élève à - 71,25 millions FCFA, contre - 37,92 millions FCFA un an plus tôt. Les autres produits (6,06 millions FCFA) ont diminué en raison de la baisse des pénalités reçues et des commissions sur les transferts reçus en USD, autres que les tirages des États auprès du FMI. Les autres charges (- 77,31 millions FCFA) sont constituées des frais de Swift, des frais de transaction, des frais de gestion de comptes et des pénalités de retard.

En ce qui concerne la gestion du stock d'or, elle a généré un résultat de 33,41 milliards FCFA, dont 18,13 millions FCFA d'intérêt sur les dépôts d'or, et 33,39 milliards FCFA de plus-value latente.

En définitive, la marge financière, le résultat comptable et le résultat financier de l'exercice 2010 s'établissent respectivement à 37,02 milliards FCFA, 36,98 milliards FCFA et 37,76 milliards FCFA.

**Tableau 46 : Résultats des activités de la Salle des Marchés
en FCFA**

Postes	Exercice 2009	Exercice 2010
a- Intérêts sur titres (coupons)	2 036 253 120	19 974 943 116
b- Plus-values sur cession de titres	1 723 178 679	15 138 226 505
c- Moins-values sur cession de titres	0	- 77 128 401
d- Primes sur titres	- 888 987 266	- 8 253 209 691
e- Décotes sur titres	812 750	46 871 532
f- Intérêts sur dépôts de devises	2 338 596 564	857 261 477
g- Résultats sur la gestion externe	1 582 333 126	0
h- Intérêts des placements au CSN ²⁰	28 692 237 866	17 639 402 593
I - Résultat des activités de placement (a+b+c+d+e+f+g+h)	35 484 424 839	45 326 367 131
i- Résultat de change réalisé sur les opérations en devises	330 176 011	- 8 239 607 163
j- Autres produits et charges	- 37 922 162	- 71 250 242
II - Marge fin. Ou Résultat Intermédiaire [I+ (i+j)]	35 776 678 688	37 015 509 726
k- Pertes de change non réalisées sur devises	0	- 37 723 504
l- Moins-values non réalisées sur titres	0	0
m- Moins-values non réalisées sur la gestion externe	0	0
III - Résultat comptable [II-(k+l+m)]	35 776 678 688	36 977 786 222
n- Gains non réalisés sur devises	49 327 812	388 073
o- Plus-values non réalisées sur titres	7 775 546	0
p- Plus-values non réalisées sur la gestion externe	0	777 386 670
IV - Résultat financier [III+ (n+o+p)]	35 833 782 046	37 755 560 965
RENDEMENTS		
Position de change moyenne annuelle²¹ marge financière	2 550 679 658 899	2 621 308 347 895
Rendement financier intermédiaire	1,40 %	1,41 %
Rendement comptable	1,40 %	1,41 %

²⁰ Compte Spécial de Nivellement

²¹ Y compris les avoirs de la SDM au Compte Spécial de Nivellement

TITRE III:

Organisation, Activités, Comptes et Résultats Financiers



CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA BANQUE

Encadré n° 5 : Les principaux organes de décision et de contrôle de la banque

1. Le Comité Ministériel

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) définit les attributions du Comité Ministériel de l'UMAC.

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres pour chaque Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des Statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;
- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

2. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux Administrateurs pour chaque Etat membre et de deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement. Ses missions et ses attributions, et ses règles de fonctionnement, sont précisées dans les Statuts de la Banque.

3. Le Comité de Politique Monétaire

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) est l'Organe de Décision de la BEAC en matière de politiques monétaire et de gestion des réserves de change. Ses missions et ses attributions, ainsi que sa composition et ses règles de fonctionnement, sont précisées dans les Statuts de la Banque et dans son Règlement Intérieur.

La Présidence du Comité de Politique Monétaire est assurée par le Gouverneur de la Banque Centrale et, en cas d'empêchement, par le Vice-Gouverneur. Outre le Président, le CPM est composé de quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre, dont le Directeur National de la BEAC, et de deux pour la France.

4. Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire.

5. Le Collège des Censeurs

Le Collège des Censeurs, composé de trois membres dont un désigné par la France. Il assure le contrôle de la régularité des opérations de la Banque et participe avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

6. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, composé de cinq membres, assiste le Conseil d'Administration de la Banque et a tous pouvoirs d'investigation et de proposition à cette fin. Il contrôle la fiabilité des états financiers, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des Organes de Contrôle. A ce titre, il doit vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables, la qualité du contrôle interne notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

7. Le Commissariat aux Comptes

Depuis l'exercice 2009, les comptes et états financiers de la Banque sont contrôlés et certifiés par deux Commissaires aux Comptes, à savoir les cabinets KPMG Afrique centrale et Ernst & Young Congo.

A. ACTIVITES DES ORGANES DE DECISION

1. Comité Ministériel

Au cours de l'exercice 2010, le Comité Ministériel s'est réuni à neuf reprises²². A l'ordre du jour de ces réunions, figuraient plusieurs questions d'ordre aussi bien institutionnel que, économique et financier. L'actualité a surtout été dominée par les problèmes de Gouvernance de la BEAC en rapport notamment avec i) la détérioration de la qualité des relations de cette institution avec le FMI et des risques que cette situation fait courir sur les programmes de certains pays membres et ii) les nominations au sein du Gouvernement de la BEAC.

Au sujet des nominations à la tête de la BEAC, le Comité Ministériel a pris acte des décisions de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC qui a décidé lors de sa réunion des 16 et 17 janvier 2010 à Bangui, i) de mettre fin aux fonctions de Monsieur Philibert ANDZEMBE, en tant que Gouverneur, et de Monsieur Rigobert Roger ANDELY comme Vice-Gouverneur de la BEAC et ii) de nommer Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA comme nouveau Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et lors de sa réunion extraordinaire du 07 juin 2010 à Brazzaville, de nommer les personnalités ci-après au Gouvernement de la BEAC :

- Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Vice-Gouverneur ;
- Monsieur Daniel NGASSIKI, Secrétaire Général ;
- Monsieur Jean Michel MONAYONG NKOUMOU, Directeur Général du Contrôle Général ;

- Monsieur Joachim LEMA OKILI, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales ;
- Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, Directeur Général de l'Exploitation.

Toujours en rapport avec la Gouvernance de la BEAC, Ils ont délivré leur avis conforme pour l'adoption, par le Conseil d'Administration de la BEAC, du nouvel article 30 des Statuts de la BEAC qui énonce que la Présidence du Conseil d'Administration est assurée par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale et entériné la décision du Conseil d'Administration de mettre en place un Groupe de travail chargé de proposer une réforme plus globale des Statuts de la BEAC, conforme aux décisions du Sommet des Chefs d'Etat et aux conclusions des autres chantiers en cours.

Les autres décisions prises par le Comité Ministériel en 2010, concernent :

- l'adoption du Code de déontologie professionnelle du personnel de la BEAC et le Code d'éthique professionnelle applicable aux membres des organes de décision et de contrôle de la Banque ;
- la nomination des nouveaux membres de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) pour le Congo et la République Centrafricaine;

²² Le 14 janvier à Yaoundé (réunion extraordinaire), le 05 février à Yaoundé (réunion extraordinaire), le 09 mars à Brazzaville (quorum non atteint) ; le 13 avril à Malabo (quorum non atteint) ; le 19 avril à Ndjaména (réunion extraordinaire) ; le 04 juin à Brazzaville (réunion extraordinaire), le 25 juin à Douala (réunion ordinaire) ; le 02 octobre à Paris (réunion extraordinaire), le 03 octobre à Paris (réunion ordinaire).

2. Conseil d'Administration

En 2010, le Conseil d'Administration a tenu six réunions²³. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions avaient également trait à la Gouvernance de la BEAC. Concernant les principales décisions prises, le Conseil d'Administration a :

- pris acte des décisions des Chefs d'Etat de la CEMAC au cours de leur sommet des 16 et 17 janvier 2010 à Bangui, mettant fin aux fonctions de Monsieur Philibert ANDZEMBE en tant que Gouverneur de la BEAC et de Monsieur Rigobert Roger ANDELY comme Vice-Gouverneur ;
- donné son avis conforme pour la nomination de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA au poste de Gouverneur de la BEAC ;
- entériné le choix effectué par le Comité d'Audit, du cabinet en charge de l'audit spécial des procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaire de la BEAC ;
- adopté le nouvel article 30 alinéa 1er des Statuts de la Banque qui attribue la présidence du Conseil d'Administration de la Banque au Président en exercice du Comité ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- décidé du rattachement administratif du Contrôle Général au Gouverneur et de son rattachement fonctionnel au Comité d'Audit dans le souci d'accroître l'indépendance du contrôle interne à la BEAC ;
- demandé au Gouverneur d'établir un bilan à mi-parcours de l'exécution du Plan d'Action au 30 juin 2010 ;
- mis en place un Comité de réforme des statuts de la BEAC composé de sept Administrateurs représentant chaque pays et des Censeurs ;
- donné son avis conforme pour la nomination des personnalités ci-après au Gouvernement de la BEAC :
 - Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Vice-Gouverneur ;
 - Monsieur Daniel GASSIKI, Secrétaire Général ;
 - Monsieur Jean Michel MONAYONG NKOUMOU, Directeur Général du Contrôle Général ;
 - Monsieur Joachim LEMA OKILI, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales ;
 - Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, Directeur Général de l'Exploitation.
- donné son avis conforme pour la nomination de nouveaux Commissaires de la COBAC pour le Congo et la République centrafricaine ;
- adopté le Code des Marchés et le Manuel de procédures de gestion des Marchés de la BEAC conformément au Plan d'Action ;

²³ Le 04 février à Yaoundé (réunion extraordinaire); le 08 mars à Brazzaville (réunion extraordinaire); le 24 juin à Douala (réunion ordinaire); le 07 septembre à Douala (réunion ordinaire); le 08 septembre à Douala (réunion extraordinaire); le 02 octobre à Paris (réunion extraordinaire).

- entériné le choix du cabinet chargé de la réalisation de l'audit des marchés importants passés par la BEAC sur la période de 2000 à 2009 et autorisé le Gouverneur à signer le contrat avec ledit cabinet ;
- autorisé le Gouverneur de la BEAC à signer un avenant d'un montant de 100 millions avec le cabinet C.A.C, en vue de la finalisation des termes de référence sur l'audit des procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaire de la BEAC ;
- autorisé le Comité d'Audit à examiner le projet de statut particulier des inspecteurs ainsi que les amendements apportés par le Gouvernement de la Banque aux projets de charte d'audit et de code de déontologie des inspecteurs ;
- adopté le principe de rotation applicable aux Collège des Censeurs et Comité d'Audit ;
- donné son avis conforme pour l'adoption, par le Comité Ministériel, de l'UMAC, des projets de règlements révisés proposés par cet organisme communautaire ;
- plafonné les avantages en nature des membres du Gouvernement de la Banque ;
- adopté à l'unanimité les nouveaux Statuts de la BEAC, après avis conforme du Comité Ministériel ;
- adopté la charte d'audit, le code de déontologie et le statut particulier des inspecteurs de la BEAC ;
- autorisé la Banque Centrale, dans le cadre de la fusion prochaine de l'Office Monétaire de l'Afrique Centrale et de la Société Monétaire de l'Afrique Centrale, d'octroyer un financement de 800 millions à la nouvelle société, en vue du règlement des dépenses liées à cette opération.

3. Comité de Politique Monétaire

Au cours de l'année 2010, conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le CPM a tenu quatre séances ordinaires²⁴.

A chacune de ses sessions, les Membres du CPM ont été informés sur la conjoncture et les perspectives macroéconomiques au niveau international et au niveau de la CEMAC, sur la situation et la stratégie de gestion des réserves de change de la Communauté et sur plusieurs autres sujets. Les décisions importantes prises par les membres du CPM ont concerné principalement i) l'adoption des objectifs quantitatifs de monnaie et de crédit de l'année 2010 proposés par les Comités Monétaires et Financiers Nationaux pour les six Etats de la CEMAC et ii) la modification des conditions d'Intervention de la BEAC, compte tenu des facteurs internes et externes liés notamment à l'atténuation des tensions inflationnistes et de la nécessité d'inciter au recyclage des excédents de liquidités dans l'économie réelle.

Durant la période sous-revue, les taux d'intérêt ont été modifiés une seule fois, le 23 juillet 2010 de la manière suivante : i) baisse de 25 points de base du taux directeur de la Banque Centrale (Taux d'Intérêt des Appels d'Offres) ; ii)

²⁴ Le 19 mars à Yaoundé, le 23 juillet à Douala ; le 05 novembre à Douala ; le 10 décembre à Douala.

baisse de 25 points de base les Taux d'Intérêt sur Placements des Banques ; iii) baisse des Taux d'Intérêt sur Placements Publics de 20 points de base pour le Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires et de 25 points de base pour les Dépôts Spéciaux, et enfin iv) maintien au même niveau des autres taux, ainsi que des coefficients de réserves obligatoires.

Parmi les autres décisions prises par le CPM en 2010, on peut citer l'adoption des conclusions et recommandations du

Séminaire sous-régional sur l'instauration d'un Taux Effectif Global (TEG) et d'un taux d'usure dans la CEMAC, tenu à Douala le 22 juillet 2010. A cet effet, il a donné des instructions précises en vue de la finalisation des deux projets de Règlements y relatifs et de leur présentation, pour adoption, aux organes compétents de la Communauté.

Enfin, le CPM a régulièrement été informé de l'état d'avancement du Projet d'émission des titres publics à souscription libre dans la CEMAC.



Une vue de la réunion des Membres du CPM

4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Au cours de l'exercice 2010, et conformément à leurs attributions, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu régulièrement leurs réunions.

Les CMFN ont, dans leurs pays respectifs, autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Ad-

ministration et au Comité de Politique Monétaire. Enfin, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectifs et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des Statuts de la BEAC. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres.

B. ACTIVITES DES ORGANES DE CONTROLE

1. Collège des Censeurs

Au cours de l'année 2010, le Collège des Censeurs a procédé au contrôle de la régularité des opérations et des comptes de la Banque selon les dispositions de l'article 62 des Statuts.

Conformément aux dispositions de l'article 63 des Statuts, les Censeurs ont contrôlé l'exécution du budget de la Banque et ont fait des recommandations au Conseil d'Administration. Par ailleurs, ils ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux.

Enfin, le Collège des Censeurs s'est réuni en séance ordinaire du 30 mars au 04 avril 2010 à Yaoundé, pour procéder à l'examen des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009. Ils ont à cet effet recommandé au Conseil d'Administration d'approuver ces comptes.

2. Comité d'Audit

Au cours de l'exercice 2010, le Comité d'Audit s'est réuni huit fois²⁵. Parmi les dossiers importants qui ont été examinés au cours de leurs rencontres, on peut citer :

- choix du cabinet chargé de réaliser l'audit spécial des procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaires au siège de la BEAC et certaines opérations et transactions du Compte d'Opérations.
- examen des termes de référence de l'audit des marchés importants passés par la BEAC au cours des 10 dernières années ;
- dépouillement de l'appel d'offre de l'audit de la Salle des Marchés ;
- examen du projet du statut particulier des inspecteurs ;

²⁵ Du 02 au 03 février 2010, du 29 au 31 mars 2010, du 24 au 28 mai 2010, du 22 au 23 juin 2010, du 27 au 29 juillet 2010, du 1er octobre 2010, du 23 au 25 novembre 2010.

- examen et adoption des projets de la Charte d'Audit de la Direction Générale du Contrôle Général et du Code de Déontologie des Inspecteurs.
- étude du rapport annuel de l'audit interne et suivi des recommandations de l'audit interne ;
- examen des projets du code des marchés et du manuel des procédures de passation des marchés de la Banque ;
- rapport du groupe de travail sur l'exploitation du disque dur de l'agent comptable du Bureau Extérieur de Paris.
- dépouillement des soumissions sur l'appel d'offres relatif à l'audit des marchés importants passés par la BEAC ;
- réalisation des mesures relevant du Comité d'Audit inscrites dans le plan d'action et les clauses de sauvegarde du FMI ;
- examen des textes particuliers concernant les auditeurs internes ;
- examen des conclusions préliminaires sur l'enquête du disque dur de l'agent comptable du BEP.
- examen et approbation du projet de statut particulier des inspecteurs de la BEAC ;
- examen des amendements du Gouvernement de la BEAC aux projets de Code de Déontologie et de Charte d'Audit de la BEAC ;
- dépouillement des soumissions des appels d'offres relatifs d'une part à l'Audit informatique de l'Application SYSCOBEAC, et d'autre part, l'externalisation partielle de la fonction d'audit interne de certaines activités de la BEAC (opérations de la salle des marchés, opérations du système de paiement SWIFT et aux opérations comptables) ;

3. Commissariat aux Comptes

Au cours de l'exercice 2010, les deux cabinets ont examiné les comptes de la Banque clos au 31 décembre 2009. L'opinion des Commissaires sur les comptes et le rapport sur le Compte d'Opérations de l'exercice 2009 ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts.

Au cours de la même année, les Commissaires aux Comptes ont procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque au titre de l'exercice 2010, dans le but d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente l'examen des comptes de la Banque en fin d'exercice.

C. FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Par délégation, la République Centrafricaine (Décret n° 67/255 du 1er août 1967), la République du Congo (Loi n° 12/67 du 21 juin 1967), la République Gabonaise (Décret n° 00324/PR du 30/06/1967), la République de Guinée Equatoriale (Décret n° 45/88 du 14 avril 1988) et la République du Tchad (Décret

n° 362/PR/MF du 22 novembre 1983) ont confié à la BEAC, l'élaboration des statistiques de la balance des paiements de leurs pays respectifs. Au Cameroun, le Décret n° 67/DF/365 du 21 août 1967 modifié par le Décret n° 98/404/PM du 22 octobre 1998 confie à la BEAC uniquement la charge de la collecte des don-

nées, l'élaboration des comptes extérieurs relevant de l'Administration Nationale.

Les statistiques de la balance des paiements sont approuvées dans chaque Etat membre par le Comité National de la Balance des Paiements. Ce Comité est présidé par un représentant du Ministre chargé des affaires économiques et des finances, le secrétariat étant assuré par la Banque Centrale. Il regroupe les principales administrations nationales en charge de l'économie, des finances, du plan, du commerce et du tourisme. Un représentant de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) participe également aux travaux.

Au cours de l'exercice 2010, les Comités Nationaux des Balances des Paie-

ments se sont réunis dans trois pays membres.

Au **Cameroun**, le Comité National qui s'est tenu le 07 décembre 2010 à Yaoundé, a adopté les chiffres du secteur extérieur de l'année 2009.

En **RCA**, le Comité National a approuvé, le 08 janvier 2010 à Bangui, les statistiques de la balance des paiements de l'année 2005.

Au **Congo**, le Comité National s'est réuni le 17 juin 2010 à Brazzaville, et a validé les statistiques du secteur extérieur des exercices 2005 et 2006.

Au **Gabon**, en **Guinée Equatoriale** et au Tchad, les Comités Nationaux de la Balance des Paiements ne se sont pas réunis au cours de l'année 2010.

D. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DU CREDIT DANS LA CEMAC

Le Conseil National du Crédit (CNC) étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier dans chaque Etat membre. Il est consulté sur les orientations de la politique monétaire, du crédit et sur la réglementation bancaire. Conformément aux dispositions de l'article 30 de l'annexe à la convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats membres de l'Afrique Centrale, la Banque Centrale assure le Secrétariat des Conseils Nationaux du Crédit.

Au cours de l'année 2010, les Conseils Nationaux du Crédit ont tenu leurs réunions dans tous les pays, à l'exception de la République Centrafricaine.

Au **Cameroun**, les membres du Conseil National du Crédit ont approuvé et adopté, les 21 juillet et 14 décembre 2010, l'exécution du budget de l'année 2010 ainsi que les prévisions budgétaires

de l'exercice 2011. Ils ont pris acte de l'évolution de l'économie mondiale et de la situation des établissements de crédit, tout en proposant la mise en œuvre des projets structurants pour relancer la croissance. Le Conseil a aussi pris connaissance des comptes-rendus des travaux du Comité Economique et Financier sur la Plateforme pour le Développement des PME ainsi que du Comité de réglementation sur l'avant-projet d'arrêté instituant le Service Bancaire Minimum Garanti.

Par ailleurs, les membres du Conseil ont examiné l'avant-projet de décret sur les attributions et le fonctionnement du CNC ainsi que le projet de création de la Banque Nationale de Développement (BND). Ils ont aussi pris note de l'évolution de la réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement en zone CEMAC.

Au **Congo**, les membres du Conseil National du Crédit ont été informés, le

17 juin 2010, de la situation économique, monétaire et bancaire du pays. Ils ont aussi pris connaissance des résultats provisoires de l'enquête réalisée par le Secrétariat Général du CNC sur le financement des PME/PMI, les conditions d'extension des activités des établissements de crédit et du compte rendu du Comité de Politique Monétaire sur le Projet d'instauration d'un Taux Effectif Global (TEG) et d'un Taux d'usure pour les opérations de prêt dans la CEMAC.

Les membres du Conseil ont également adopté le rapport annuel de l'année 2008 et approuvé le budget 2010. Le Conseil a ensuite, pris acte de la constitution d'une commission chargée de la révision de la loi n° 24/63 du 15 juin 1963, portant organisation et fonctionnement du CNC et marqué son accord pour l'immatriculation de la Banque Espirito Santo Congo (BESCO) ainsi que pour l'ouverture d'une nouvelle agence d'ECOBANK à Pointe-Noire.

Au **Gabon**, le Conseil National du Crédit s'est réuni les 17 février, 16 juillet et 18 novembre 2010. Au nombre des décisions importantes prises au cours de ces réunions, on peut citer : les retraits d'agrèments de six (6) dirigeants d'établissements de crédit, les avis favorables pour les demandes d'agrément de sept (7) dirigeants d'établissements de crédit, l'ouverture de dix (10) agences d'établissements de crédit à Libreville, l'ouverture d'un bureau de change manuel et le rejet d'une demande d'ouverture d'un bureau de change.

Les membres du Conseil ont également au cours de cette année examiné et adopté les projets de règlement portant instauration du Taux Effectif Global (TEG), l'exécution du budget 2009, les prévisions budgétaires de 2010 et 2011. Ils ont également examiné le dossier de restructuration du Groupe BGFIBANK S.A et

pris acte des conclusions du séminaire sous-régional sur l'instauration du Taux Effectif Global et du Taux d'usure dans la CEMAC.

En **Guinée Equatoriale**, les membres du Conseil National du Crédit ont pris connaissance les 13 mars, 05 juillet et 12 novembre 2010, de la situation économique, monétaire et bancaire du pays. Ils ont aussi pris acte du rapport de l'APEC GE sur l'instauration d'un Taux Effectif Global (TEG) et d'un taux d'usure en zone CEMAC, et des rapports d'activité de l'APEC GE sur les rencontres sous-régionales et nationales de mai 2009 à septembre 2010.

Le Conseil a approuvé et adopté les prévisions budgétaires de l'exercice 2010 ainsi que le projet de rapport d'activité de l'année 2009. Par ailleurs, il a pris acte de la note sur la problématique liée à la perception de commissions sur les transferts hors zone des banques et du rapport sur l'impact de l'arrêté Ministériel numéro 1/2007 portant sur la réglementation des transferts rapides de fonds à l'étranger via les intermédiaires financiers.

Au **Tchad**, le Conseil National du Crédit s'est réuni le 13 juillet 2010. Il a pris acte du compte rendu de la réunion extraordinaire du 02 décembre 2009 ainsi que de la situation économique, monétaire et bancaire du pays. Le Conseil a ensuite examiné les conditions d'instauration du Taux Effectif Global (TEG) et du taux d'usure pour les opérations de prêts dans la CEMAC. Il a adopté le projet de budget de l'exercice 2010.

Enfin, les membres du Conseil ont pris acte du compte rendu de la mission de collecte d'informations diligentée par la BEAC à l'Est du pays pour l'implantation de nouvelles agences. Ils ont également suggéré le relèvement du plafond imposé au Dépôt d'Abéché.

CHAPITRE II

ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

A. PLAN STRATEGIQUE D'ENTREPRISE DE LA BANQUE

Après son adoption par le Conseil d'Administration le 25 mars 2008, le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) pour la période 2008-2010 est entré dans sa phase de mise en œuvre. Les travaux

menés ont concerné prioritairement les dix projets structurants définis dans le tableau ci-après. Le bilan d'exécution des différents projets est commenté dans les chapitres relatifs à chaque métier.

Tableau 47 : Liste des projets structurants par métier

METIER	PROJETS STRUCTURANTS
1 - Elaboration de la politique monétaire	Elaboration d'une approche ponction/injection de liquidité
2 - Mise en œuvre de la politique monétaire et suivi du système bancaire et financier	Mise en œuvre du projet d'émission des titres publics
3 - Emission Monétaire et gestion de la circulation fiduciaire	1- Poursuite de la mécanisation des salles de tri et augmentation du parc des machines de tri 2- Etudes pour l'implémentation du broyage en ligne
4 - Gestion des réserves de change	Acquisition du progiciel de la Salle de Marché (AGIS)
5 - Gestion et contrôle des systèmes de paiement	Centrale des Incidents de Paiement (CIP)
7 - Système d'Information Comptable	SYSCOBEAC (partie résiduelle du Projet inscrite au PSE en 2008 : module EPB et recette définitive)
8 - Gestion des ressources humaines	Plan Directeur des Ressources Humaines
10 - Investissement, Patrimoine et Gestion	Poursuite du programme immobilier en cours
14 - Audit et Contrôle Interne	SIRISBEAC

B. ACTIVITES ET PROJETS PAR METIER DE LA BANQUE

1. Elaboration de la Politique Monétaire

Ce métier est assuré conjointement par la Direction des Etudes et la Direction de la Recherche.

1.1. Activités de la Direction des Etudes

Dans le cadre de l'amélioration de la stratégie de politique monétaire de la BEAC retenue dans le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE), la Direction des Etudes a organisé à Douala, du 22 novembre au 03 décembre 2010, un « atelier sur la révision et l'approfondissement du modèle et de la maquette de l'exercice de programmation monétaire de la BEAC ». Cet atelier, qui s'inscrit au titre des activités du projet de réforme de la programmation monétaire, a permis : i) de finaliser la rédaction du guide de cet exercice, ii) de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations des précédents ateliers, iii) d'échanger sur le positionnement actuel de l'exercice de la programmation monétaire par rapport à la stratégie de politique monétaire, et iv) d'identifier les thèmes pertinents pour la révision du modèle et de la maquette de l'exercice de programmation monétaire.

1.2. Activités de la Direction de la Recherche

Au titre de l'année 2010, les activités de la Direction de la Recherche ont été essentiellement consacrées à la mise en œuvre du Projet BDEMF (Base de Données Economiques Monétaires et Financières). A cet effet, deux séminaires ateliers ont été organisés.

Le premier, tenu à Yaoundé du 08 au 17 mars 2010, a porté sur « la finalisation de la définition du référentiel des variables de la BDEMF ».

Le deuxième sur « la finalisation du référentiel et l'élaboration du dictionnaire de variables de la BDEMF » s'est déroulé à Douala, du 30 octobre au 20 novembre 2010. Il a regroupé plusieurs experts de la BEAC, de la COBAC, du Pôle-Dette, d'AFRITAC-CENTRE, de la Direction Générale des Douanes, de l'Institut National de la Statistique, de la Direction des Analyses Economiques, et de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun. Il a permis : (i) d'arrêter le niveau de détails décrivant les variables référencées dans les différents secteurs de la BDEMF, (ii) de fournir une définition de chacune d'elles, et (iii) de valider les métadonnées répertoriées sur chaque variable du référentiel exhaustif de la BDEMF.

En outre, la Direction de la Recherche a effectué, du 17 septembre au 10 novembre 2010, auprès des Directions Générales des Douanes et des Droits Indirects et des Administrations nationales en charge de la statistique, dans les Etats membres de la CEMAC, une mission d'information sur le référentiel des statistiques du commerce extérieur. Cette mission a permis au Groupe Projet de compléter le Dictionnaire avec les variables des statistiques douanières et du commerce extérieur.

Le processus de recrutement d'un implémentateur et d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA), devant accompagner la BEAC dans la réalisation du support informatique, a été engagé.

2. Mise en œuvre de la politique monétaire : Projet Emission des Titres Publics à souscription libre

Au cours de l'année 2010, l'implémentation des titres publics à souscription libre a connu des avancées notables. Les

textes réglementaires régissant les adjudications et la comptabilisation des opérations, ainsi que ceux relatifs au fonctionnement de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) ont été finalisés. La formation des différents acteurs du nouveau mécanisme s'est poursuivie et les tests de simulation qui se sont déroulés dans les Directions Nationales ont donné des résultats satisfaisants. Les premières émissions des titres publics à souscription libre sont attendues courant 2011.

3. Emission monétaire et gestion de la circulation fiduciaire

3.1. Gestion du matériel monétaire

Au 31 décembre 2010, le montant des billets et pièces en circulation hors Banque Centrale a connu une augmentation, s'établissant à 2 107,4 milliards, tous pays confondus, contre 1 897,3 milliards au 31 décembre 2009, soit un accroissement de 11,1 %.

La plus forte progression des billets et monnaies en circulation a été observée en Guinée Equatoriale (27,4 %), suivie du Tchad (18,8 %), de la République Centrafricaine (14,3 %), du Congo (11,2 %) et du Cameroun (9,8 %). Au Gabon, le montant des billets et pièces en circulation a fléchi de 1,7 %.

3.2. Activité générale des caisses

Les flux des billets et pièces aux guichets de la Banque (versements et prélèvements) ont enregistré une progression de 6,8 % en 2010, pour s'établir à 6 464,4 milliards contre 6 051,1 milliards l'exercice précédent. Pour l'ensemble de la Communauté, les versements ont affiché une expansion de 5,2 % contre 8,4 % pour les prélèvements.

Les versements de signes monétaires effectués dans les Centres de la Banque ont atteint 3 128,4 milliards contre 2 975 milliards en 2009. La Guinée Equatoria-

le a enregistré le plus fort accroissement des versements (45,3 %), suivie de la République Centrafricaine (33,6 %), du Cameroun (8,0 %) et du Gabon (6,2 %). En revanche, les versements des billets et pièces se sont contractés au Congo (- 1,2 %) et au Tchad (- 0,4 %).

Le montant des prélèvements des billets et pièces s'est fixé à 3 336 milliards au 31 décembre 2010 pour les six pays de la CEMAC contre 3 076,1 milliards à fin décembre 2009. Cette augmentation est observée particulièrement en Guinée Equatoriale (25,8 %), en République Centrafricaine (23 %), au Tchad (20,9 %), au Cameroun (7,4 %) et au Congo (5,3 %). Les prélèvements de signes monétaires sont restés stables au Gabon.

3.3. Activités des salles de tri

Au total, 496 millions de billets, toutes dénominations confondues, ont été triés par Etat et en qualité, contre 488,2 millions l'année précédente, soit une hausse de 1,6 %.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 428,7 millions de coupures en 2010 contre 415,9 millions en 2009, en augmentation de 3,1 %. A l'issue du tri en qualité, 242,3 millions de billets valides ont été produits, contre 186,4 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 56,6 % en 2010 contre 60,0 % en 2009.

Les résultats du tri en qualité par coupure se présentent comme suit :

- 215,3 millions de billets de 10 000 triés pour un taux de récupération de 75,1 % ;
- 107,8 millions de billets de 5 000 triés pour un taux de récupération de 55,2 % ;
- 34,4 millions de billets de 2 000 triés pour un taux de récupération de 29,2 % ;

- 39,3 millions de billets de 1000 triés pour un taux de récupération de 17,4 % ;
- 31,9 millions de billets de 500 triés pour un taux de récupération de 13,6 %.

Les opérations de tri par Etat ont généré 67,3 millions de billets déplacés en 2010, contre 72,3 millions de coupures en 2009, soit une baisse de 6,9 %.

3. 4. Niveau des stocks

Le niveau des encaisses²⁶ (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque en 2010 s'est chiffré à 5 214,6 milliards contre 5 851,9 milliards en 2009, soit une baisse de 10,9 %.

En 2010, le taux de couverture²⁷ de la circulation fiduciaire par les encaisses

s'est dégradé, se situant à 278,1 % contre 336,7 % en 2009.

3.5. Billets exportés hors de leur territoire d'origine

Au 31 décembre 2010, le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission s'est élevé à 457,8 milliards en valeur faciale contre 243,8 milliards un an auparavant, soit une hausse de 87,7 %. La composition de ce stock recouvre : billets gabonais (23,5 %), billets équato-guinéens (22,9 %), billets tchadiens (18,9 %), billets congolais (15,3 %), billets centrafricains (11,9 %) et billets camerounais (7,3 %).

L'essentiel des billets exportés a convergé, à l'instar des années précédentes, vers le Cameroun (76,4 %).

²⁶ Il s'agit de la moyenne annuelle des encaisses.

²⁷ Il s'agit des moyennes annuelles de la circulation fiduciaire et des encaisses.



Vue d'une salle de tri de la BEAC

4. Gestion des réserves de change : Projet AGIS +

La Direction des Opérations Financières (DOF) a en charge la gestion des réserves de change de la Banque. Dans le cadre de ses activités, elle a engagé une refonte du système informatique de la Salle des marchés, par l'acquisition d'un nouveau progiciel dénommé AGIS +. Cette nouvelle solution devra permettre une gestion globale et intégrée des réserves de change de la BEAC, en prenant en compte un périmètre fonctionnel précis et une volumétrie adaptée.

Compte tenu de la suspension des activités de la Salle des Marchés (SDM) pendant six mois en 2009, le planning global du projet AGIS+ a été réaménagé en 2010 dans la perspective d'une mise en production au cours de l'exercice 2012.

En parallèle, la DOF a poursuivi les travaux visant l'amélioration de ses processus de pilotage, en procédant i) à la révision des modes opératoires de la Salle des Marchés (SDM) pour se conformer à la norme ISO9001, ii) à la modification

substantielle des différents Modes Opératoires et du Code de Bonne Conduite et du Manuel de Procédures de la Salle des Marchés.

5. Gestion et contrôle des systèmes de paiement et de règlement

La promotion du bon fonctionnement des systèmes de paiement et de règlement dans la CEMAC est une responsabilité qui incombe à la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP).

5.1. Fonctionnement des systèmes

En 2010, la place financière de la CEMAC comptait 58 participants au Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 57 au SYSTAC (Système de Télé-compensation en Afrique Centrale). Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission durant la période sous revue. Les statistiques des opérations sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau n° 48 : Statistiques des Opérations sur SYGMA et SYSTAC en 2009 et 2010

Systèmes	Transactions					
	Volumes			Montants (en millions de FCFA)		
	Années		Variation	Années		Variation
	2009	2010		2009	2010	
SYGMA	69 220	102 894	32,7 %	605 170	666 196	10,1 %
SYSTAC	1 911 654	2 424 927	26,8 %	6 425 442	7 546 162	17,4 %
TOTAL	1 980 874	2 527 821	27,6 %	7 030 612	8 212 358	16,8 %

En 2010, les opérations effectuées sur SYGMA et SYSTAC se sont élevées :

- en volume, à 1 980 874 transactions contre 2 527 821 en 2009, soit une progression de 27,6 % ;
- en valeur, à 8 212,358 milliards contre 7 030,612 milliards un an auparavant, en hausse de 16,8 %.

• SYGMA

Les opérations sur SYGMA ont atteint 102 894 transactions en 2010 contre 69 220 en 2009, soit un accroissement de 32,7 %.

En valeur, ces transactions ont atteint 666,196 milliards en 2010 contre 605,170 milliards en 2009, soit une hausse de 10,1 %.

• SYSTAC

Les transactions sur SYSTAC ont atteint un volume de 2 242 927 en 2010 contre 1 911 654 un an plus tôt, soit un accroissement de 26,8 %.

En valeur ces opérations se sont élevées à 7 546,162 milliards en 2010 contre 6 425,442 milliards en 2009, en hausse de 17,4 %.

• SWIFT

Au cours de l'année 2010, les Directions Nationales ont émis 9 650 transferts pour un montant de 3 453 644 millions et reçus 2 790 transferts pour une valeur de 3 524 394 millions.

Aux Services Centraux, en 2010, la valeur globale des transactions traitées

s'est élevée à 3 451 millions de FCFA pour les transferts reçus et 54 268 millions pour les transferts émis.

5.2. Autres activités à la DSMP

• Promotion de la bancarisation

Un plan visant à porter le taux de bancarisation de la zone de 7 % actuellement à 20%, sur un horizon de cinq ans a été validé le 27 décembre 2010.

• Les Projets à la DSMP

La mise en place d'un dispositif de surveillance des Systèmes de Paiement, le projet de Centrale des Incidents de Paiement (CIP) et le processus de fusion de la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC), gestionnaire des centres de traitement monétique et de l'Office Monétique de l'Afrique Centrale (OMAC) ont été engagés. S'agissant du volet Emission de la Monnaie Electronique, il convient de noter que ce projet est entré dans sa phase de réalisation au cours de l'année 2010.

6. Système d'information comptable

Afin de pérenniser la production d'une information comptable de qualité et dans les délais requis par les Autorités de la Banque et les principaux partenaires de la BEAC, la Direction de la Comptabilité a poursuivi la mise en œuvre des actions portant sur : i) les améliorations techniques, fonctionnelles et organisationnelles des différents modules composant le Système Comptable de la BEAC (SYS-COBEAC) ; ii) la stabilisation du référentiel comptable de la BEAC. Cette période a permis également de faire approuver par le Conseil d'Administration, le plan comptable annoté et le manuel de l'organisation et des procédures comptables,

conformément à l'article 67 des Statuts de la Banque.

7. Ressources humaines

7.1. Gestion du personnel

Au 31 décembre 2010, l'effectif total du personnel de la BEAC est estimé à 2 456 agents contre 2429 au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 27 agents en valeur absolue et 1,1 % en valeur relative. La répartition des effectifs entre les différentes catégories de personnel est de 283 agents d'Encadrement Supérieur (AES) et 2173 Agents des Clauses et

Conditions Générales (ACCG), représentant respectivement 11,5 % et 88,5 % de l'ensemble du personnel.

La très faible augmentation des effectifs de la Banque est expliquée par le gel des recrutements observé depuis l'année 2009, en raison des difficultés conjoncturelles de la Banque. En 2010, 48 agents ont quitté la Banque pour diverses raisons. Les statistiques permettent de compter 35 départs à la retraite, 07 décès, 05 départs volontaires, 01 licenciement. Il est également signalé le départ de neuf agents qui ont été mis en situation de disponibilité et de détachement.

Tableau n° 49 : Evolution des effectifs²⁸ par Pays

Pays et Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition de l'effectif au 31/12/2010		
	31/12/2009	31/12/2010	Nombre (c)	%	%	Dont cadres supérieurs	
	(a)	(b)				(e)	Nombre (f)
Services Centraux	646	626	- 20	- 0,03	25,49	163	6,64
Bureau Extérieur Paris	613	613	0	0,00	24,96	32	1,30
Cameroun	169	173	4	0,02	7,04	13	0,53
République Centrafricaine	316	319	3	0,01	12,99	17	0,69
Congo	304	302	- 2	- 0,01	12,30	27	1,10
Gabon	159	166	7	0,04	6,76	11	0,45
Guinée Equatoriale	217	252	35	0,16	10,26	18	0,73
Tchad	5	5	0	0,00	0,20	2	0,08
Total	2 429	2 456	27	-	100	283	11,52
(c)	= (b) - (a)						
(d)	= (c) / (a)						
(e)	= (b) / 2477						
(g)	= (f) / 2477						

²⁸ Il convient de mentionner que l'effectif au 31/12/2010 n'inclut pas les six (06) Membres du Gouvernement, les deux (02) Secrétaires Généraux de la COBAC et deux (02) contractuels. De même, en sont exclus les vingt-sept (27) personnels encore en stage, à l'essai ou temporaires.

La répartition de l'effectif entre les divers Centres de la Banque est

synthétisée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 50 : Effectifs des agents de la BEAC par Centres				
PAYS	CENTRES	EFFECTIFS ACCG	EFFECTIFS AES	TOTAL
SERVICES CENTRAUX		463	163	626
CAMEROUN	Yaoundé	169	15	184
	Douala	165	6	171
	Garoua	86	3	89
	Nkongsamba	36	3	39
	Limbé	46	2	48
	Bafoussam	79	3	82
		581	32	613
R.C.A	Bangui	124	11	135
	Berbérati	36	2	38
		160	13	173
CONGO	Brazzaville	175	9	184
	Pointe-Noire	93	5	98
	Ouessou	34	3	37
		302	17	319
GABON	Libreville	163	17	180
	Port-Gentil	31	4	35
	Franceville	50	3	53
	Oyem	31	3	34
		275	27	302
GUINEE-EQUATORIALE	Malabo	102	6	108
	Bata	53	5	58
		155	11	166
TCHAD	N'djaména	152	14	166
	Moundou	42	2	44
	Sarh	40	2	42
		234	18	252
FRANCE	Bureau de la BEAC à Paris	3	2	5
TOTAL		2 173	283	2 456

7.2 Formation

En 2010, la Direction de la Formation a poursuivi, conformément à ses missions, la formation des agents de la Banque, des cadres des administrations économiques et financières de la zone et des étudiants, à travers des activités de formation continue interne et externe. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération internationale avec les autres institutions, elle a poursuivi les activités du Projet BCEAO/BEAC pour la zone CEMAC.

7.2.1 Formation continue

La formation continue s'appuie sur les formations interne²⁹ et externe³⁰.

Dans le cadre de la formation interne, durant l'année 2010, dix-sept agents d'Encadrement Moyen de la Commission Bancaire ont suivi des cours au titre de leur formation initiale.

Parallèlement, 203 Agents des Clauses et Conditions générales (ACCG) de la première à la troisième catégorie ont suivi des cours de formation professionnelle internes. Ce cursus, qui s'étend sur 4 ans, comporte un Tronc Commun et cinq filières (Emission, Comptabilité, Gestion et Personnel, Etudes et Statistiques, Gestion de la Politique Monétaire et Marchés des Capitaux).

Concernant la formation externe, les actions ont porté, au cours de l'année 2010, sur la participation des agents de la Banque aux cours organisés par les instituts de formation du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque de France.

• Séminaires IBFI

Au cours de l'année 2010, deux agents d'Encadrement Supérieur ont participé aux séminaires organisés par l'Institut Bancaire et Financier International de la Banque de France (IBFI).

• Cours de l'Institut du FMI

L'Institut du Fonds Monétaire International a accueilli à Washington, quatre Agents d'Encadrement Supérieur de la Banque dans le cadre des cours de portée macroéconomique organisés par ledit institut.

• Cours de l'Institut Multilatéral d'Afrique

En 2010, vingt-huit Agents d'Encadrement Supérieur ont bénéficié de formations dispensées par cet Institut.

7.2.2 Stages

Les stages recouvrent d'une part, les stages d'imprégnation organisés par la Banque au profit du personnel appelé à prendre des nouvelles fonctions et d'autre part, les stages académiques en faveur des étudiants et chercheurs.

En 2010, dix agents d'Encadrement Supérieur et dix Agents d'Encadrement Moyen ont bénéficié de stages d'imprégnation d'une durée d'un mois, suite aux nouvelles attributions qui leur ont été confiées.

7.2.3 Coopération internationale

En 2010, les actions en rapport avec la coopération internationale ont concer-

²⁹ Ces cours sont destinés aux Agents des Clauses et Conditions Générales, de la 1ère à la 3ème catégorie. Le cursus s'étend sur 4 ans et comporte un Tronc Commun de deux (02) ans et un tronc de spécialisation en cinq filières (Emission, Comptabilité, Gestion & Personnel, Etudes & Statistiques, Gestion de la Politique Monétaire & Marchés des Capitaux)

³⁰ La formation est externe est organisée auprès d'organismes extérieurs tels que le CFPB, l'IBFI, le FMI, l'IMA.

né principalement l'organisation des formations dans le cadre des Projets BCEAO/BEAC de formation en gestion macroéconomique et BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités.

• **Projet BCEAO/BEAC de formation en gestion macroéconomique**

La troisième phase du volet macroéconomique de ce projet a été clôturée au cours de la période sous revue. Durant l'année, soixante cadres des administrations économiques et financières ont suivi des cours et séminaires conjoints avec la BCEAO. Les thèmes abordés au cours de ces séminaires tournaient autour des techniques de prévision macroéconomique, de la programmation financière, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et de la modélisation de la pauvreté.

• **Pôle régional de formation en gestion de la dette (Pôle-Dette)**

Au cours de l'année 2010, les activités du volet formation en gestion de la dette en Afrique du Centre et de l'Ouest (Pôle-Dette) du projet BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités, ont essentiellement porté sur la réflexion relative à la pérennisation dudit projet. Au cours des assises organisées à cet effet, le Comité Exécutif, a entériné la décision prise lors de sa réunion du 16 décembre 2009 à Dakar, qui préconisait la clôture des activités du Projet. Des mesures ont été prises pour remplacer ledit projet par un Programme Régional qui comporterait, outre les trois volets déjà existant (Formation en Gestion de la dette, Formation en Gestion macroéconomique, Formation en Gestion de flux des capitaux privés étrangers), deux nouveaux aspects relatifs à la Formation en Gestion de la trésorerie et des marchés financiers et au Suivi et encadrement des structures de micro-finance).

De nombreuses activités prévues en 2010 ont été reportées en 2011 du fait de

l'indisponibilité de ressources. Toutefois, le Pôle-Dette a organisé du 24 au 30 octobre 2010 à Mbalmayo (Cameroun), un atelier sur l'élaboration de la stratégie d'endettement du Cameroun, à l'initiative et à la charge de l'Etat camerounais

8. Caisse de Retraite

Les activités de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC) ont connu un fonctionnement normal au cours de l'année 2010. Les organes d'administration et de décision de la Caisse, à savoir le Conseil de Surveillance et l'Assemblée Générale, ont tenu régulièrement leurs réunions statutaires.

Les réunions du Conseil de Surveillance ont permis notamment :

- l'examen et l'adoption du budget de la Caisse pour l'exercice 2010 arrêté en recettes et en dépenses à 782,7 millions ;
- l'approbation des comptes annuels 2010 caractérisés par un total de bilan de 99 314 millions et un résultat net positif de 383 millions ;
- la validation du rapport d'inventaire actuariel 2009 ;
- l'examen de l'évolution du projet d'informatisation de la gestion administrative et actuarielle de la Caisse de Retraite ;
- le réexamen du dossier relatif à la célébration du 10ème anniversaire de la création de la CRBC.

Le Comité de Suivi s'est réuni à quatre reprises pour examiner les performances trimestrielles du portefeuille, au vu de l'évolution du contexte économique et financier international. Cette structure a été instituée pour s'assurer du respect du mandat donné aux sociétés de gestion des actifs financiers de la Caisse.

Au terme de l'année 2010, le portefeuille des actifs de la CRBC sous mandat de gestion s'est situé à 103 157,87 millions en valeur de marché, dont 26 570,13 millions en actions et 70 078,00 millions en produits de taux.

Le taux de rendement interne depuis l'origine du portefeuille d'actifs financiers de la CRBC s'est établi à 4,65 % au 31 décembre 2010 contre 4,87 % à fin 2009.

Le taux de couverture des engagements de retraite par les actifs financiers a atteint 105 % en valeur historique à fin 2010 contre 103,8 % à fin 2009, soit une variation de + 1,2 %.

A l'issue des travaux d'inventaire actuariel 2010, le montant des cotisations salariales et patronales collectées s'est situé à 5 668,0 millions tandis que la somme des prestations payées au cours de l'exercice s'est chiffrée à 2 845 millions (dont 493,5 millions en capitaux de départ à la retraite et 3 millions en frais d'obsèques).

9. Informatique et Télécommunications

Au cours de l'année 2010, les activités informatiques ont été marquées d'une part, par la poursuite de certains projets d'infrastructures ou de mise en œuvre de logiciels initiés dans le cadre du plan de modernisation de la Banque et d'autre part, par l'amélioration de certains processus de pilotage.

• *Plan Directeur du Système d'Information*

L'année 2010 a été marquée par la validation du dossier de consultation et le lancement de l'avis de présélection.

• *Plan de Continuité des Activités du Système d'Information*

Pour ce projet financé par l'UGRIF, l'année 2010 a été consacrée à la mise au point des termes de référence en vue

du recrutement d'un cabinet chargé d'assister la Banque dans la conduite du projet.

• *Système Administratif et Actuariel de la Caisse de Retraite (SAACR)*

Il s'agit du projet de refonte informatique du système de gestion actuarielle et administrative de la CRBC. Conformément au planning établi, l'année 2010 s'est achevée par la production de plusieurs livrables, notamment : i) le dossier de lancement du projet, ii) le cahier des charges et iii) le dossier des spécifications fonctionnelles détaillées pour le développement. La validation de tous ces livrables ouvre désormais la voie au démarrage des travaux de développement en interne.

• *Application de Gestion Intégrée de la Salle des Marchés (AGIS+)*

Durant l'année 2010, il a été procédé à l'évaluation des soumissions reçues suite à l'appel d'offres de sélection d'un progiciel adapté aux besoins de la Salle des Marchés. La démarche adoptée a consisté en l'évaluation sur dossier, la visite des sites de référence et la réalisation des cas de tests. A l'issue de ce processus, un éditeur a été retenu pour la fourniture et l'intégration de la solution.

• *Marché Monétaire, Titres Publics à Souscription Libre*

L'année 2010 a été marquée par le développement en interne du module de gestion automatisée des adjudications, et son déploiement dans toutes les Directions Nationales de la BEAC.

• *Système d'Information sur les Risques de la BEAC (SIRISBEAC)*

En 2010, La poursuite de la mise en œuvre de la solution " Gestion des Risques Opérationnels" a été marquée par les étapes suivantes : i) paramétra-

ge de la solution, ii) formation des acteurs des Services Centraux, iii) validation de la méthodologie DEMARIS (Démarche pour la Maîtrise des Risques), et iv) validation de la cartographie des risques des Services Centraux.

- **Traitement Automatisé des Statistiques Monétaires (TRAS)**

Après la rédaction du cahier des charges, le processus de sélection de l'éditeur-intégrateur a été engagé.

- **Site WEB de la BEAC**

Les travaux de développement, de tests, de déploiement et de site pilote se sont poursuivis au cours de l'année 2010.

- **Base de Données Economique Monétaire et Financière (BDEMF)**

Au cours de l'année 2010, ce projet, financé par l'UGRIF, a été marqué par la rédaction de nouveaux termes de références en vue du recrutement de l'AMOA, en conformité avec les exigences de la Banque Mondiale.

- **Sécurisation du système d'information**

L'année 2010 a été consacrée à :

- la finalisation du déploiement de la solution de sécurité antivirale Symantec Endpoint Protection engagé en 2008 sur l'ensemble du réseau de la Banque ;
- l'organisation d'un séminaire sur le Plan de continuité d'activité au cours duquel les procédures de mise à niveau et de mise à jour du système d'information de la Banque ont été validées conformément aux recommandations des audits informatiques ;

10. Investissement - Patrimoine et Gestion

En 2010, la Banque a poursuivi l'exécution de son programme immobilier 2008-2012. Outre le chantier de Libreville qui a atteint son rythme de croisière, les travaux de construction de la nouvelle Direction Nationale de Malabo ont été lancés. Dans le même temps, il a été procédé à l'inauguration de l'immeuble du Centre de Moundou, à la pose de la première pierre de l'immeuble du futur Centre d'Abéché et à l'achèvement des travaux de réhabilitation de la Direction Nationale de Ndjamena.



La maquette du futur immeuble de la Direction Nationale Malabo

11. Affaires juridiques

Au cours de l'année 2010, le Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) a poursuivi son rôle d'appui et de conseil aux différentes entités de la Banque. Le Département a été sollicité à travers 1 469 courriers, notes et télécopies reçues des différentes Directions et Centres de la BEAC et portant sur divers sujets, notamment les contrats et conventions, les procédures de passation des marchés, les problèmes de personnel, les saisies-attributions et voies d'exécution et le suivi de certains contentieux et réclamations.

L'activité relative à l'examen des contrats est demeurée intense : 135 contrats et conventions examinés contre 106 en 2009.

Concernant les questions relatives au personnel, le DAJC a été saisi de 26 nouveaux dossiers du personnel, autant en nombre qu'au cours de l'année 2009, mais avec la particularité qu'il s'agissait pour l'essentiel des mesures et réclamations consécutives aux sanctions prises dans le cadre des affaires du BEP et du DATI. Comme par le passé, le DAJC a pris part à une démarche visant la résolution amiable de certains litiges sociaux impliquant la BEAC dans le cadre d'une commission ad hoc BEAC-Ministère des Relations Extérieures du Cameroun.

S'agissant du traitement des dossiers de saisies-attributions et autres voies d'exécution, 38 nouveaux dossiers ont été traités en 2010 contre 40 en 2009 et 89 en 2008. La BEAC a clôturé 6 affaires qui se sont dénouées par paiement au saisisant pour un montant total de 972 452 236 et procédé à 38 versements aux comptes des établissements de cré-

dit suite à des mainlevées volontaires ou obtenues en justice, pour un montant total de 6 573 961 484.

En matière contentieuse, l'activité a porté essentiellement sur le traitement de certaines réclamations et le suivi des procédures en instance contre la BEAC ou initiées par elle devant diverses juridictions, dont la Cour de Justice de la CEMAC.

Les actions spécifiques suivantes ont été entreprises :

- le suivi des diverses procédures engagées dans le cadre des suites disciplinaires, pénales, civiles et administratives du dossier des malversations sur les comptes bancaires du Bureau de la BEAC à Paris (affaire BEP) et de l'affaire DATI, consécutive à un dépôt à terme indexé auprès de la Société Générale ;
- les concertations sous-régionales au titre des démarches communes BCEAO/BEAC sur les questions relatives à l'OHADA, notamment les risques de conflit ou de concurrence entre les organisations d'intégration juridique.

Au niveau sous régional et régional, le DAJC a pris part aux travaux relevant de la poursuite des réformes institutionnelles de la CEMAC, à la réunion de lancement officiel du Comité de pilotage (COFIL) sur la rationalisation des Communautés Economiques Régionales (CERS) en Afrique Centrale, au colloque régional organisé à Lomé sur les risques de conflit de normes et de juridiction entre l'OHADA et les organisations régionales ou sous-régionales voisines et à la réuni-

on annuelle du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc tenue à Douala.

12. Planification des moyens budgétaires

La planification et la gestion des moyens budgétaires relève du Département de la Planification Stratégique et du Budget et du Contrôle de Gestion.

Outre la gestion budgétaire classique, les activités du métier 13 en 2010 ont essentiellement concerné l'amorce de l'exécution du contrat d'assistance à la mise en œuvre du volet budgétaire du programme de réforme de l'ensemble des procédures de gestion interne, élaboré au terme de l'audit externe spécial des systèmes comptables, de gestion et de contrôle budgétaire réalisé au cours du premier trimestre 2010.

13. Audit et contrôle interne

En 2010, les activités d'audit et de contrôle interne menées par la Direction Générale du Contrôle Général (DGCG) ont essentiellement visé l'identification des risques, la mise en adéquation des dispositifs de maîtrise des risques et l'anticipation des conséquences possibles de la matérialisation de ces risques. Plus précisément, la DGCG a poursuivi la mise en œuvre du Projet SIRISBEAC.

Elle a en outre réalisé divers audits des systèmes et logiciels (application SYSCOBEAC, environnements informatiques de tous les centres, suivi des recommandations relatives à l'audit de la sécurité informatique de la Banque) et de certaines entités opérationnelles notamment la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP).

Elle a également mené plusieurs enquêtes spéciales en 2010 dans les centres de la Banque, diligenté 11 missions de destruction des signes monétaires hors d'usage et, supervisé plusieurs passations de service entre responsables sortants et entrants de certains centres de la Banque et à la Société Monétique de l'Afrique Centrale (SMAC) à Libreville.

Sur le plan institutionnel et à la faveur de la révision des Statuts de la Banque, la DGCG a finalisé l'élaboration de la Charte d'audit de la BEAC, du statut particulier des Inspecteurs de la DGCG et du Code de déontologie applicable au personnel de la DGCG.

Par ailleurs, le DGCG a pris part à une mission d'évaluation des sites prévus pour abriter les dépôts de billets et monnaies dans les localités de Bossangoa et de Bambari en République Centrafricaine.

Enfin, elle a accompagné les entités opérationnelles dans la rédaction des leurs manuels de procédures et modes opératoires, afin de s'assurer du respect du canevas fixé par la Banque.

14. Sécurité physique

En matière de sécurité physique, la banque a procédé en 2010, au lancement des travaux de renforcement de la sécurité dans les centres situés dans les pays disposant d'une façade maritime, afin de réduire le risque d'insécurité. Par ailleurs, le Département de la Sécurité a participé à la conception des dispositifs sécuritaires des nouveaux immeubles de la Banque en cours de construction et élaboré les esquisses des procédures et modes opératoires de la fonction sécurité physique.

CHAPITRE III

INTEGRATION REGIONALE ET RELATIONS INTERNATIONALES

A. A. INTEGRATION REGIONALE

Encadré n° 6 : Rôle de la BEAC dans le dispositif de la Surveillance Multilatérale

Conformément à la Convention de l'UEAC, la responsabilité directe de l'exercice de surveillance multilatérale dans la CEMAC incombe à la Commission de la CEMAC et aux différents organes mis en place, à savoir les Cellules nationales, la Cellule communautaire, le Collège de surveillance et le Conseil des Ministres.

Néanmoins, la BEAC demeure étroitement associée au processus de convergence, l'un des objectifs est d'assurer la cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune. La Banque y est impliquée à travers la participation des Directions Nationales et des Services Centraux aux différents organes de surveillance multilatérale. De fait, il apparaît que les documents de la programmation monétaire établis par la BEAC constituent les principales références pour les données et analyses produites dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Au niveau des Cellules nationales, la BEAC y est représentée par les Directeurs Nationaux qui en assurent le secrétariat. L'engagement au niveau de cette structure de base, qui a pour tâches de collecter et de mettre en cohérence les données statistiques et de rédiger des rapports biannuels, est fondamental pour la réussite de l'exercice de la surveillance multilatérale.

S'agissant de la Cellule communautaire et du Collège de surveillance chargés respectivement de rédiger le rapport d'exécution de la surveillance et de le valider avant sa transmission au Conseil des Ministres, la BEAC y est représentée par les Services Centraux, en l'occurrence la Direction Centrale des Etudes et de la Stabilité Financière.

Les quatre principaux critères de convergence utilisés dans la CEMAC :

- le solde budgétaire de base rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB) qui doit être positif ou nul ;
- le taux d'inflation annuel qui doit être inférieur à 3 % ;
- le taux d'endettement public (intérieur et extérieur) qui doit être inférieur ou égal à 70 % du PIB ;
- la non-accumulation par l'Etat d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la période examinée.

1. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2010

Sur la base des chiffres communiqués par la Commission de la CEMAC, les résultats de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques en 2010 pour la CEMAC prise globalement, révèlent que trois critères sur quatre ont été respectés. Seul celui relatif à la non-accumulation d'arriérés sur la gestion courante n'a pas été observé.

Ainsi, au niveau de la CEMAC, le solde budgétaire de base a été excédentaire de 2,2 % du PIB en 2010 contre un déficit de 0,5 % en 2009. Par pays, le Congo et le Gabon ont respecté ce critère avec des niveaux respectifs de 19,3 % et 3,6 % du PIB. Les quatre autres pays ont réalisé des soldes budgétaires de base négatifs : 0,4 % pour le Cameroun, 1,3 % pour la République Centrafricaine, 5,7 % pour la Guinée Equatoriale et 2,7 % du PIB pour le Tchad.

Quant au critère relatif au taux d'inflation annuel moyen, il s'est établi à 1,5 % pour l'ensemble de la Communauté contre 4,3 % en 2009. Tous les Etats membres, à l'exception de la Guinée Equatoriale (+ 5,3 %), ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre - 2,1 % pour le Tchad et 1,5 % pour la République Centrafricaine et le Gabon.

Pour ce qui est du taux d'endettement public, il a été réalisé au niveau de la CEMAC avec un taux de 14,1 % en 2010. Pris individuellement, tous les pays ont satisfait à ce critère, avec des niveaux variant entre 5,8 % pour la Guinée Equatoriale et 25,2 % pour le Tchad.

Enfin, s'agissant du critère relatif à la non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante, deux pays (Gabon et Guinée Equatoriale) sur six l'ont respecté.

Dans l'ensemble, les résultats de la surveillance multilatérale par Etat membre se présentent de la manière suivante : le Gabon est le seul pays à avoir respecté les quatre critères ; le Congo en a respecté trois. Le Cameroun, la République Centrafricaine, la Guinée Equatoriale et le Tchad ont observé deux critères sur quatre, à savoir : les critères relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement pour le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad et ceux relatifs au taux d'endettement et à la non-accumulation des arriérés pendant la gestion courante pour la Guinée Equatoriale.

Par ailleurs, pour ce qui est des critères complémentaires au solde de base, il ressort pour l'ensemble des pays, une stabilité de l'excédent du solde de base structurel, une tendance au retour aux niveaux d'avant 2009 des déficits du solde de base hors pétrole et du solde primaire hors pétrole. La situation par Etat se présente comme suit :

Le solde de base structurel est resté positif au cours des cinq dernières années pour le Congo, le Gabon et le Cameroun. Pour la Guinée Equatoriale, le déficit exceptionnel (- 11,9 %) enregistré en 2009 a été pratiquement résorbé en 2010 (- 1 %);

Pour le solde de base hors pétrole, il s'est caractérisé pour l'ensemble des pays par un déficit croissant qui a atteint 25,6 % en 2009 et une tendance à l'atténuation en 2010. Au niveau des Etats pétroliers pris individuellement, l'importance des déficits varie selon les pays. Ainsi, pour la Guinée Equatoriale, le déficit a cru régulièrement pour atteindre 346 % du PIB en 2009, avant de redescendre à 242 % en 2010 ; ce qui traduit des efforts de ce pays pour se mettre sur le sentier de soutenabilité à terme de son budget. Au Cameroun, le déficit se limite à 4,9 % du PIB en 2010, contre 5 % en 2009.

Le solde primaire hors pétrole suit le même profil que le solde de base hors pétrole. En outre, il convient de relever que pour les pays sous programme économique appuyé par le FMI, ce solde constitue le principal critère quantitatif de suivi du programme. Ainsi, au Congo, le déficit primaire hors pétrole se situe à 34,7 % du PIB en 2010. Au Gabon, ce déficit a pratiquement doublé entre 2009 et 2010, passant de 10,8 % à 21,6 % du PIB non pétrolier.

En plus des critères de base et complémentaires susmentionnés, la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur un ensemble d'indicateurs traités comme des repères indicatifs. Ceux-ci permettent de porter un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Au total, quatre indicateurs sont examinés, à savoir, le taux de couverture extérieu-

re de la monnaie, le taux de pression fiscale, la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'Etat et le déficit du compte courant.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie au 31 décembre 2010 s'est établi à 100,8 % contre 102,0 % en 2009 pour l'ensemble de la Zone, bien au-delà de la norme communautaire de 20 %. Quant au taux de pression fiscale non pétrolière, qui traduit l'effort de recouvrement des recettes de l'Etat pour faire face à ses charges structurelles, il s'est établi au niveau communautaire à 14,9 % du PIB en 2010 comme en 2009. Par ailleurs, la Communauté observe une évolution plus rapide des salaires payés par rapport aux recettes totales, en liaison avec les recrutements dans les administrations publiques et privées. Enfin, le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 4,2 % du PIB en 2010, contre 6,9 % en 2009.

Tableau 51 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC

CRITERES DE CONVERGENCE	RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2010							Nombre de pays respectant le critère		
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2010	2009	2008
1 Solde budgétaire de base sur PIB (norme >=0)	-0,4	-1,3	19,3	3,6	-5,7	-2,7	2,2			
2 Solde budgétaire de base structurel rapporté au PIB nominal (norme >0) ³¹	0,1	-1,3	14,8	4,2	-1,0	-6,1	2,3	2	3	5
3 Solde budgétaire de base hors pétrole rapporté au PIB nominal (norme >0) ¹	-4,9	-1,3	-37,8	-24,7	-242,1	-31,8	-24,9			
4 Solde budgétaire primaire hors pétrole (% PIB hors pétrole)	-4,6	-0,7	-34,7	-21,6	-240,1	-31,1	-23,8			
Taux d'inflation annuel moyen (Norme <3 %)	1,2	1,5	0,7	1,5	5,3	-2,1	1,5	5	2	0
Taux d'inflation sous-jacente) ¹ (Norme <3 %)										
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70 %)	11,6	24,1	19,8	13,0	5,8	25,2	14,1	6	6	5
Arriérés de paiement intérieurs	Non respecté	Non respecté	Non respecté	0,0	0,0	Non respecté	Non respecté	2	2	6
Arriérés de paiement extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2	2	6
Nombre de critères respectés par pays	2	2	3	4	2	2	3	2	2	6
	2010	2009	2008							
	2	2	3	4	2	1	3			
	3	1	3	3	3	3	3			

Sources : BEAC, Administrations nationales et Commission de la CEMAC

³¹ Indicateur complémentaire de convergence

2 - Activités des autres Institutions et Organes de la CEMAC

2 -1 : Conférence des Chefs d'Etat

En 2010, les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale se sont réunis en session ordinaire à Bangui et en session extraordinaire à Brazzaville.

Au cours de la dixième session ordinaire, tenue les 16 et 17 janvier 2010 sous la présidence de Son Excellence Monsieur François BOZIZE YANGOUVONDA, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice de la Communauté, les Chefs d'Etat ont suivi la présentation du quatrième rapport d'étape du Programme des Réformes Institutionnelles de la CEMAC de Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président dédié du programme des réformes engagées par la Communauté.

Ils ont ainsi été informés de l'état d'exécution des décisions de la Conférence Extraordinaire des Chefs d'Etat du 30 janvier 2009 à Libreville, et notamment des conclusions de l'audit de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

La Conférence s'est félicitée des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la feuille de route consensuelle visant la libre circulation des personnes. Elle a pris acte des engagements souscrits par les Etats membres d'émettre, au cours du 1er trimestre 2010, leurs passeports biométriques CEMAC aux normes de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) permettant à leurs détenteurs de circuler sans visa dans l'espace communautaire.

La Conférence a adopté, dans son intégralité, le 4ème rapport d'étape du

Président dédié et a décidé de fixer le siège de la Cour des Comptes Communautaire à N'Djamena.

Poursuivant ses travaux, la Conférence a adopté le rapport final du Programme Economique Régional de la CEMAC. Elle a recommandé cependant que des études approfondies sur les mécanismes de financement de ce programme, soient entreprises en vue de sa bonne exécution. Dans cette perspective, la Conférence a demandé aux Etats membres d'accélérer le règlement des arriérés dus au titre de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI).

La Conférence a été informée de l'impact de la crise financière internationale sur les économies de la CEMAC. Elle a instruit les institutions de la Communauté et exhorté les Etats membres à entreprendre toutes les actions nécessaires à l'accomplissement des missions assignées au Comité de Veille mis en place pour le suivi et la mise en œuvre des mesures adoptées en vue de faire face à cette crise.

Prenant connaissance de l'évolution des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, la Conférence a réaffirmé l'engagement des Etats membres de la CEMAC à tout mettre en œuvre, avec les autres pays de la configuration négociante de l'Afrique Centrale, pour conclure avec l'Union européenne un APE régional qui devra nécessairement prendre en compte le volet développement et faciliter l'arrimage harmonieux des économies de la région à l'économie mondiale.

Au sujet des audits de la BEAC, la Conférence, après avoir pris connaissance des conclusions des rapports présentés, a apprécié la pertinence des recommandations formulées et les a adoptées dans leur intégralité.

En particulier, elle a décidé :

- d'instituer le principe de la rotation, par ordre alphabétique des Etats membres, au niveau de toutes les institutions, organes et institutions spécialisées de la Communauté, mettant ainsi fin au consensus de Fort Lamy ;
- de relever de leurs fonctions Messieurs Philibert ANDZEMBE, Rigobert Roger ANDELY, André MFOULA et Madame Christiane Joëlle ASSAKO ;
- de modifier les Statuts de la BEAC, en rapport avec le partenaire extérieur, et de confier la présidence du Conseil d'Administration de la Banque au Ministre assumant la présidence du Comité Ministériel ;
- de poursuivre en justice toutes les personnes impliquées dans les malversations et autres détournements tant au niveau du Bureau extérieur de Paris que dans les placements DATI ;
- d'instituer un audit annuel de l'ensemble des institutions, organes et institutions spécialisées de la CEMAC sous la supervision du Président dédié aux réformes institutionnelles de la CEMAC ;
- de renforcer la prise de participation de la BEAC au capital de la BDEAC à hauteur de 30 %.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence a décidé de nommer au poste de Gouverneur de la BEAC, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, et au poste de Président de la BDEAC, Monsieur Michaël ADANDE.

Enfin, la Conférence a décidé d'installer le Parlement Communautaire à Malabo.

Le Sommet extraordinaire, tenu à Brazzaville le 07 juin 2010, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat, constitue le prolongement de la 10^{ème} session ordinaire.

Ainsi, les Chefs d'Etat ont suivi la présentation du 5^{ème} rapport d'étape du programme des réformes institutionnelles de la CEMAC faite par Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président dédié au programme des réformes institutionnelles de la CEMAC.

Ce rapport s'articule autour de l'état d'exécution des décisions de la 10^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC et ; des actions à entreprendre dans le cadre du programme des réformes institutionnelles. Un accent particulier a été mis sur la réalisation de l'étude de faisabilité de la création du « Fonds Emergence CEMAC » et la ratification des textes organiques de la Communauté.

La Conférence, après avoir exhorté les Etats membres redevables d'arriérés au titre du budget des réformes à les apurer dans les meilleurs délais, a adopté, dans son intégralité, le cinquième rapport d'étape du Président dédié et décidé de confier la conduite du reste des actions de la réforme au Président en exercice de la CEMAC, en rapport avec le Président de la Commission.

La Conférence a pris connaissance de l'évolution des dossiers relatifs au renforcement de la participation de la BEAC au capital de la BDEAC, à la Compagnie de transport aérien Air CEMAC, au Programme Economique Régional de la CEMAC, au rapprochement des deux bourses coexistant dans la sous-région, à l'audit annuel des institutions de la

Communauté ainsi qu'au passeport CEMAC biométrique.

Examinant la situation de la BEAC après la nomination du Gouverneur en janvier 2010, la Conférence a constaté la persistance du dysfonctionnement au sein de l'Institut d'émission. Pour y remédier et sauvegarder le bon fonctionnement de la Banque, elle a décidé au titre des mesures individuelles, de nommer aux postes ci-après :

- Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Vice-Gouverneur ;
- Monsieur Daniel NGASSIKI, Secrétaire Général ;
- Monsieur Jean Michel MONAYONG NKOU MOU, Directeur Général du Contrôle Général ;
- Monsieur Yvon Bertrand SONGUET, Directeur Général de l'Exploitation ;
- Monsieur Joachim LEMA OKILI, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales.

La Conférence a, en outre, décidé de dépêcher une mission de haut niveau de la Communauté auprès du Directeur Général du Fonds Monétaire International (FMI), en vue d'assainir les relations entre cette Institution et la CEMAC.

Sur les modalités d'application du principe de la rotation aux postes de responsabilité, par ordre alphabétique des Etats membres et qui met fin au consensus de Fort Lamy, la Conférence a, après débats, arrêté les principes suivants :

- La rotation est intégrale. Tout Etat membre, y compris celui abritant le siège d'une institution communautaire, peut pourvoir au poste de premier dirigeant de cette institution ;

- L'uniformisation des durées des mandats à cinq ans à l'exception de ceux de la BEAC ;
- Les mandats en cours vont jusqu'à leur terme.

Poursuivant ses travaux, la Conférence a décidé de la création d'Agences d'exécution de la CEMAC chargées d'assurer la gestion en service déconcentré de certaines missions dévolues à la Commission de la CEMAC, en vertu de son Traité.

2.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est réuni deux fois en 2010 en session extraordinaire et en session ordinaire.

Les travaux de la session extraordinaire du Conseil des Ministres se sont déroulés, le 03 juin 2010 à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Gilbert ONDONGO, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo. Ils ont porté pour l'essentiel sur le Rapport d'étape du Comité de pilotage du programme des réformes institutionnelles.

Ainsi, les points suivants ont été examinés :

- l'augmentation de la participation de la BEAC au capital de la BDEAC ;
- le dossier Air CEMAC ;
- le Programme Economique Régional de la CEMAC (PER) ;
- le rapprochement des marchés boursiers en zone CEMAC ;
- l'audit annuel des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ;
- le Passeport CEMAC ;

- les propositions de modalités de mise en œuvre du principe de rotation par ordre alphabétique des Etats membres ;
- la création d'Agences d'exécution de la Communauté.

La session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC s'est tenue le 28 octobre 2010 à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Pierre MOUSSA, Ministre d'Etat, Coordonnateur du Pôle Economique, Ministre de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration de la République du Congo.

Les Ministres ont examiné le point relatif à la mise en œuvre du PER pour les cinq prochaines années 2011-2015 et instruit la Commission de la CEMAC à accélérer la mise en place du dispositif institutionnel de pilotage de ce programme.

Ils ont recommandé la révision de la décision prise en 2001 à Bangui qui consacrait i) l'extension du champ des matières couvertes par l'OHADA ; ii) la formalisation d'un cadre de concertation permanente entre l'OHADA et les Organes et Institutions à vocation normative ; et iii) l'affirmation du principe d'une association systématique des Organes communautaires de la CEMAC au processus de révision des Actes Uniformes OHADA.

Sur la Compagnie Communautaire de transport aérien (Air CEMAC), le Conseil a pris acte de la conclusion de la réunion entre la Commission de la CEMAC et la Direction de la SAA (South Africa Airways) le 02 septembre 2010 à Johannesburg.

Les ministres ont également examiné les projets de budget des Institutions et Organismes spécialisés de la Communauté.

Enfin, le Conseil a adopté les grandes orientations des politiques économiques pour l'année 2011 et pris acte du bon niveau d'avancement des activités de mise en œuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) du 10ème FED Afrique Centrale.

2.3. Commission de la CEMAC

Les activités de la Commission de la CEMAC au cours de l'année 2010 se sont articulées autour des questions institutionnelles, de la gestion administrative et financière, de l'approfondissement de l'intégration régionale, de la consolidation des politiques sectorielles et du renforcement de la coopération internationale

Au plan institutionnel, quatre assises de la CEMAC ont marqué l'année 2010, à savoir deux sommets des Chefs d'Etat et deux sessions du Conseil des Ministres de l'UEAC.

En ce qui concerne l'approfondissement de l'intégration régionale, les activités de la Commission ont porté sur le renforcement de la construction du marché commun et la convergence macro-économique. S'agissant du marché commun, les activités de la Commission ont été déployées autour des questions fiscales et douanières. Quant à la convergence macro-économique, la Commission a porté une attention particulière sur la Surveillance Multilatérale, les Grandes Orientations de Politiques Economiques (GOPE), et les Programmes Triennaux de Convergence (PTC).

2.4. Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

En 2010, la Commission Bancaire a tenu huit sessions, dont quatre extraordinaires, au cours desquelles des résolutions ont été prises conformément aux prérogatives qui lui sont conférées par la Convention de 1990.

• **Pouvoir de contrôle**

Le pouvoir de contrôle exercé par la COBAC vise à s'assurer du respect par les établissements de crédit et de micro-finance des dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans la CEMAC. Pour ce faire, elle dispose de plusieurs outils juridiques, en l'occurrence la mise en garde et l'injonction couplée à la mise sous astreinte avant d'envisager la procédure disciplinaire.

Ainsi en 2010, le bilan du contrôle des établissements de crédits se présente comme suit : 18 injonctions, dont certaines ont conduit à l'ouverture de procédures disciplinaires, ont été adressées aux établissements de crédit, dont 11 étaient assorties d'une mise sous astreinte. Une seule mise en garde a été adressée à l'encontre d'un établissement de crédit.

En outre, la COBAC a pris 10 décisions visant la prorogation des mandats des administrateurs provisoires en place, une décision de clôture d'administration provisoire avec reprise d'activité et une décision de clôture d'administration provisoire avec retrait d'agrément.

• **Pouvoir administratif**

La Commission Bancaire a pris 32 décisions portant avis conforme pour l'octroi par l'Autorité monétaire d'agrément pour l'implantation de deux banques, des dirigeants et des commissaires aux comptes des établissements de crédit.

Au titre des modifications de situation des établissements de crédit, la COBAC a délivré des autorisations préalables pour 29 demandes (14 demandes en 2009), dont 18 relatives à l'augmentation du capital. La hausse des demandes d'autorisation préalable est due aux exigences du Règlement COBAC R-2009/01 du 1^{er} avril 2009 portant fixation du capital social minimum des établissements

de crédit à 10 000 millions pour les établissements bancaires et à 2 000 millions pour les établissements financiers. La période transitoire accordée aux établissements de crédit en activité pour s'y conformer est de cinq ans à compter du 1^{er} juin 2009.

• **Pouvoir réglementaire**

Les travaux portant sur la réforme du cadre juridique du traitement des établissements de crédit en difficulté suivent leur cours. La Commission Bancaire a validé l'avant-projet de règlement CEMAC y afférent et a instruit son Secrétariat Général de procéder à la consultation habituelle de toutes les parties prenantes, notamment les Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit, les Autorités monétaires et judiciaires, et le Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) pour recueillir leurs observations.

S'agissant de l'augmentation du capital social des établissements de crédit, avec maintien à l'identique de la structure du capital et du taux de participation de chaque actionnaire, la Commission Bancaire a opté pour une habilitation permanente de son Président aux fins de délivrer l'autorisation préalable fixée par le Règlement COBAC R-93/09 relatif aux modifications de situation des établissements de crédit.

Par ailleurs, la COBAC a adopté des textes réglementaires et des normes prudentielles de différente nature conformément à ses attributions :

- Règlement COBAC R-2010/01 du 22 septembre 2010 relatif à la couverture des risques des établissements de crédit ;
- Règlement COBAC R-2010/02 du 22 septembre 2010 relatif à la

division des risques des établissements de crédit ;

- Règlement COBAC R-2010/03 du 22 septembre 2010 modifiant le règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les établissements de crédit.

Par les règlements susmentionnés, la COBAC a décidé que :

1°) le schéma de modification des dispositions relatives à la pondération des créances et engagements sur les Etats de la CEMAC et de l'UEMOA en fonction du respect des critères de convergence définis dans le cadre de la Zone Franc est adopté avec notamment la grille ci-après :

<i>Critères</i>	<i>Poids relatif</i>
Solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ≥ 0	20 %
Encours de la dette intérieure et extérieure / PIB ≤ 70 %	10 %
Taux d'inflation annuel moyen (en %) ≤ 3 %	5 %
Accumulation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs (en XAF) = 0	65 %

2°) les créances et engagements sur les Etats autres que ceux de la CEMAC et de l'UEMOA seront pondérés, sur décision de la Commission Bancaire, en fonction des éléments d'appréciation disponibles. A cet effet, les établissements de crédit adressent à la Commission Bancaire une demande de pondération des signatures souveraines concernées sur lesquelles elles comptent s'engager.

3°) les titres publics, inscrits au bilan comme titres de transaction, sont exclus de la détermination des normes de couverture et de division des risques durant le délai d'inscription au bilan dans cette catégorie de titres, délai qui ne saurait excéder six (06) mois conformément au Règlement COBAC R-2003/03 relatif à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres réalisées par les établissements de crédit. L'article 24 dudit Règlement a été modifié en conséquence.

Dans le cadre de la supervision du secteur de la microfinance, la Commission Bancaire a adopté en 2010 deux nouveaux Règlements et trois Instructions :

- Règlement COBAC R-EMF-2010/01 relatif au Plan Comptable des Etablissements de Microfinance ;
- Règlement COBAC R-EMF-2010/02 relatif à l'Organisation des comptabilités des Etablissements de Microfinance ;
- Instruction COBAC I-EMF 2010/01 relative à la comptabilisation des opérations de cession d'éléments d'actifs des EMF ;
- Instruction COBAC I-EMF-2010/02 relative à la comptabilisation et au traitement prudentiel des opérations sur titres effectuées par les EMF ;

- Instruction COBAC I-EMF-2010/03 portant liste, teneur, modèle, périodicité et modalité de présentation des états déclaratifs et obligation d'établissement et de publication des comptes annuels des EMF.

• **Pouvoir disciplinaire**

L'année 2010 a été caractérisée par une forte activité disciplinaire avec l'ouverture de procédures à l'encontre de 16 établissements, concernant aussi bien la banque (personne morale) que ses acteurs (personnes physiques). Dans ce cadre, un nombre conséquent de dossiers visant d'anciens dirigeants de banque ont été instruits. Ceux-ci, bien que n'étant plus en fonction en 2010, ont été appelés à répondre d'infractions à la réglementation commises durant leur gestion.

Aux termes des procédures, la Commission Bancaire a prononcé 8 avertissements et 12 retraits d'agrément.

2.5. Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

En 2010, dans le cadre de ses activités de coopération, le Secrétariat Permanent du GABAC a participé à la réunion du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB) à Moroni (Comores), au séminaire de la Conférence Interafricaine des Marchés des Assurances (CIMA) à Cotonou (Bénin), à la réunion sur la criminalité en Afrique Centrale et à la réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc à Paris.

Parallèlement, il a entrepris une série de consultations avec la Banque Mondiale qui ont permis de faire l'évaluation mutuelle de la République Centrafricaine du 21 au 31 juillet 2010, et d'organiser des séminaires de sensibilisation au Cameroun, au Congo et au Gabon.

Durant la période sous revue, ses textes de base ont été, conformément aux dispositions des textes de l'UMAC, adoptés par le Comité Ministériel extraordinaire du 02 Octobre 2010 après « l'avis conforme » du Conseil d'Administration de la BEAC.

Enfin, la situation des Agences d'Investigations Financières (ANIFs) a été évaluée. Ces cellules de renseignement financier, qui ont été mises en place dans tous les pays de la CEMAC, constituent les chevilles ouvrières des Etats, indispensables à toute activité liée à la Lutte contre le Blanchiment et Financement du Terrorisme (LAB/CFT).

2.6. Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

Au cours de l'année 2010, la BEAC a été représentée aux réunions du Collège de la COSUMAF qui se sont tenues le 28 avril 2010 à Bata et le 3 décembre 2010 à Brazzaville. Ces réunions ont porté essentiellement sur l'examen des instructions relatives aux placements privés, aux obligations d'information des acteurs du marché et au projet de règlement communautaire portant institution d'un régime d'inscription en compte des valeurs mobilières et autres instruments financiers. Les membres du Collège de la COSUMAF ont également évalué la mise en œuvre de la décision de la 10ème Conférence des Chefs d'Etat relative au rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC.

2.7. Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC

Au cours de l'année 2010, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a poursuivi des actions principalement dans les domaines de l'énergie, des nouvelles technologies et des forêts.

Dans le domaine de la politique énergétique, l'élaboration du schéma directeur d'interconnexion des réseaux électriques a abouti, en novembre 2010, à la validation de l'étude préliminaire, de l'étude de faisabilité et de l'étude d'avant-projet du développement et d'une meilleure exploitation du site d'Inga.

Une stratégie de développement et d'orientation des TICs a été adoptée. Elle est axée notamment sur l'harmonisation des politiques et réglementations nationales, un programme de développement des infrastructures filaires large bande, et un programme d'interconnexion des réseaux de télécommunication (projet CAB).

Dans le domaine des forêts, plusieurs actions ont été engagées en 2010 après la phase de mise en place de l'équipe d'exécution du Programme pour la

Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) et l'entrée en vigueur du protocole d'accord de don avec la BAD. Il s'agit de la signature d'une convention relative à l'Ecole Régionale d'Aménagement Intégré des Forêts tropicales de Kinshasa et à l'Ecole de Faune de Garoua pour la formation des cadres des Etats membres. Par ailleurs, la délimitation, le bornage et le renforcement de la surveillance des aires protégées ont été engagés.

Le Secrétariat Général de la CEEAC a également mis en place en avril 2010 une unité de démarrage du Centre Régional de Coordination et de Gestion des Ressources en Eau.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ne s'est pas tenue en 2010.

B. RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le domaine des relations internationales, au cours de l'année sous revue, les activités au titre des relations extérieures ont porté principalement sur la participation de la Banque aux différentes rencontres sous-régionales et internationales, notamment les sommets de la CEMAC et de la CEEAC, les réunions du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA).

La Banque a également, en tant que conseiller financier des Etats membres, assisté les pays dans le cadre du suivi de leurs programmes financiers avec les institutions de Bretton Woods.

1 - Zone Franc

Les Ministres des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les Présidents des institutions régionales de la Zone Franc se sont réunis une seule fois en 2010, le 04 octobre à Paris. La réunion du mois d'avril 2010 qui devait se tenir à N'Djamena, a été reportée à cause des perturbations du trafic aérien liées au passage du nuage de cendres du volcan islandais.

Les travaux ont essentiellement porté sur : (i) les projets d'intégration régionale et leur financement ; (ii) le financement de la lutte contre le changement climatique ; et (iii) l'état de la convergence en Zone Franc.

Abordant la question relative aux projets d'intégration régionale et leur finan-

cement, les participants ont partagé l'expérience de la mise en œuvre du programme économique régional (PER) de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), qui couvre la période 2006-2010. En outre, ils ont pris connaissance du premier PER de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC), adopté par les Chefs d'Etat en 2010, dont l'objectif est de faire de la CEMAC un espace économique intégré, émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain.

A cet égard, la France, qui a déjà octroyé 100 millions d'euros pour la mise en œuvre du PER dans l'UEMOA, a signé avec la CEMAC une convention qui officialise son soutien au démarrage du PER de cette Sous - région à hauteur de 30 millions d'euros. Elle a de plus précisé qu'elle continuerait à soutenir financièrement ces programmes et à encourager les autres bailleurs de fonds à les cofinancer. Enfin, elle a confirmé sa participation aux augmentations de capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

S'agissant du financement de la lutte contre le changement climatique, les débats ont permis aux participants de mettre en exergue le défi que représente cette problématique pour la Zone Franc. En somme, les Ministres ont convenu de veiller à ce que la Zone Franc bénéficie au mieux des financements internationaux et des dispositifs de « finance carbone » existants ou en gestation, en identifiant rapidement des projets y relatifs..

En ce qui concerne l'état de la convergence en Zone Franc, quelques enseignements utiles sont à retenir : (i) dans cette période de fortes turbulences, les mécanismes de la Zone Franc ont joué un rôle de protection contre la crise et constituent de ce point de vue une expérience intéressante dans le cadre des débats internationaux en cours sur les filets de sécurité financière ; (ii) l'amélioration des fondamentaux, notamment des soldes budgétaires et extérieurs, pendant la période précédant la crise, a donné les moyens aux pays de la Zone Franc d'une politique contracyclique efficace ; (iii) la crise a validé le modèle d'intégration ou de lien fort entre le régulateur bancaire et la Banque centrale, modèle en vigueur dans les pays de la Zone franc et (iv) la crise invite également à accélérer le développement des marchés nationaux de la dette, afin de mieux mobiliser l'épargne locale.

En définitive, les participants, conscients de l'importance de mieux suivre le processus d'intégration régionale, indispensable au bon fonctionnement des unions monétaires, ont demandé au Comité de Convergence de la Zone Franc (COCOZOF) d'étudier les modalités d'un suivi périodique du processus de convergence réelle des pays des Sous-régions de cette zone. Ils ont enfin demandé au COCOZOF de servir désormais de cadre de préparation, en étroite concertation avec les pays, des réunions de la Zone Franc.

2. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

L'évolution par pays des relations avec le Fonds Monétaire International pour l'année 2010, se présente comme suit :



*Le Gouverneur de la BEAC M. ABAGA NCHAMA avec
Mme SAYEH (Directrice du Département Afrique au FMI)*



*Une vue des échanges entre le staff du FMI et la Délégation de la BEAC conduite par
son Gouverneur M. Lucas ABAGA NCHAMA*

Au **Cameroun**, les relations avec le Fonds Monétaire International se sont limitées aux consultations au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds qui consacre le rôle de surveillance du Fonds auprès des Etats membres. A cet effet, il a été relevé l'effort significatif des Autorités pour s'attaquer aux contraintes résultant des faiblesses observées dans la gestion des finances publiques des années précédentes. Aussi, pour la première fois, le gouvernement a émis un emprunt obligataire en monnaie locale sur le marché intérieur pour financer des projets prioritaires d'infrastructure, et a réussi à attirer l'intérêt des investisseurs locaux et étrangers. Cependant, la mobilisation des recettes non-pétrolières a été en deçà des objectifs, l'exécution du budget d'investissement public est restée faible, et de nouveaux restes-à-payer sur les engagements du gouvernement ont été accumulés. Sur le volet structurel, le gouvernement a poursuivi les efforts pour mettre en œuvre les réformes fiscale et douanière et améliorer la gouvernance et la transparence, et renforcer le dialogue avec le secteur privé à travers le Cameroun Business Forum.

En **République Centrafricaine**, les Autorités ont reçu le satisfecit du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International pour l'exécution satisfaisante du programme appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), et ce en dépit d'une conjoncture intérieure et extérieure défavorable. Au titre de la sixième revue du programme appuyé par la FEC, qui a donné lieu à un nouveau décaissement de 8,67 millions de DTS, il a été relevé, entre autres, l'amélioration de la crédibilité des finances publiques, notamment grâce à

l'utilisation des Droits de Tirage Spéciaux alloués par le FMI. Cette dernière a permis aux Autorités de remplacer le financement coûteux des banques commerciales, d'économiser ainsi les ressources budgétaires et de renforcer la liquidité du système bancaire. Les Autorités ont par ailleurs été encouragées à poursuivre leurs réformes pour accélérer la croissance, rehausser la compétitivité et mobiliser les ressources nécessaires pour réduire la pauvreté tout en préservant la viabilité de la dette.

Au **Congo**, les Autorités ont été félicitées par le Conseil d'Administration du FMI pour avoir continué à mettre en œuvre de façon satisfaisante leur programme soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). En particulier, la situation extérieure s'est sensiblement améliorée et les excédents budgétaires ont permis un accroissement des avoirs extérieurs officiels, tandis que l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTTE (Initiative en faveur des pays pauvres très endettés) a considérablement réduit les engagements extérieurs. Les Autorités ont été encouragées à poursuivre les efforts de rééquilibrage pour assurer la viabilité budgétaire, notamment en matière d'accroissement des recettes non pétrolières, de restriction des dépenses non prioritaires, d'amélioration de l'efficacité des dépenses au moyen de contrôles de qualité plus stricts et de renforcement de la gestion de la richesse pétrolière.

Au **Gabon**, les relations avec le FMI se sont limitées aux consultations annuelles au titre de l'Article IV des Statuts du FMI. La conclusion des consultations a souligné le rééquilibrage des finances publiques, nécessaire pour assurer la stabilité

économique. Les Autorités ont été encouragées à poursuivre leurs efforts pour améliorer l'évaluation, la sélection et le suivi des projets d'investissement ainsi que la budgétisation de leurs coûts d'exploitation et d'entretien. Par ailleurs, le FMI a appuyé la décision des Autorités de concentrer également leurs efforts sur l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance.

En **Guinée Equatoriale**, la conclusion des consultations annuelles au titre de l'Article IV des Statuts du FMI est intervenue le 23 avril 2010. A cette occasion, le Conseil d'Administration du FMI a souligné en particulier la forte croissance économique associée aux revenus pétroliers, qui ont permis de financer le programme des investissements publics et l'accumulation d'actifs financiers. S'agissant des principales recommandations, les Autorités ont été encouragées à mettre l'accent sur les projets d'investissement destinés à accroître le niveau de vie des populations et à renforcer la productivité, ainsi que sur le renforcement de la transparence et de la gouvernance en matière de gestion des finances publiques.

Au **Tchad**, le Fonds Monétaire International a réaffirmé sa disponibilité à travailler avec les Autorités pour assurer la stabilité macroéconomique. Le Conseil d'Administration du FMI a conclu les consultations au titre de l'article IV le 16 juin 2010. A cette occasion, il a relevé qu'en 2010, le secteur agricole a été le moteur de la croissance économique, ce qui a protégé le pays de la crise alimentaire mondiale. Il a en outre souligné la nécessité d'une amélioration de la gestion des finances publiques, notamment les recettes pétrolières,

afin d'assurer une croissance durable et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le Développement. Le FMI a par ailleurs salué les Autorités pour avoir élaboré une deuxième Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP II) qui tire les enseignements de la mise en œuvre de la première SNRP. Plus précisément, il a accueilli favorablement l'attention portée au rétablissement de la sécurité, à l'amélioration de la gouvernance, à une diversification économique accrue, au renforcement des capacités institutionnelles et à la promotion du développement humain.

3. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La 45ème Assemblée Annuelle de la Banque Africaine de Développement (BAD) et la 36ème Assemblée Annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD) se sont tenues les 27 et 28 mai 2010, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les principales questions à l'ordre du jour du Conseil des Gouverneurs ont porté notamment sur : (i) l'approbation de la sixième augmentation générale du capital ; (ii) l'augmentation des sièges au Conseil d'Administration ; et (iii) l'élection du Président du Groupe de la Banque.

Pour répondre à ses nouveaux défis et permettre à l'Institution de soutenir un niveau de prêt plus élevé, y compris en direction du secteur privé, le Conseil des Gouverneurs a décidé, le 28 mai 2010, de porter le capital de la BAD de 31,9 milliards de dollars à 100 milliards de dollars.

Sur recommandation du Comité Consultatif des Gouverneurs, tout en

préservant les équilibres existants en son sein, le Conseil d'Administration a décidé de la création d'une troisième circonscription d'actionnaires qui reviendrait à l'Afrique du Sud ainsi que de l'attribution d'un siège supplémentaire aux pays non régionaux. Ainsi, le nombre des sièges au Conseil d'Administration de la BAD sera porté de 18 à 20.

Enfin, le Conseil des Gouverneurs a, par acclamation, élu M. Donald KABERUKA pour un second mandat de cinq ans.

4. La Banque des Règlements Internationaux (BRI)

La 80^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la BRI s'est tenue à Bâle en Suisse, le 28 juin 2010 sous la présidence de M. Christian NOYER, Président de son Conseil d'Administration et Gouverneur de la Banque de France.

Durant leurs travaux, les Gouverneurs ont évoqué trois grands défis à relever par l'économie mondiale :

- amorcer de manière soutenable une réduction des déficits budgétaires dans les économies avancées. Les politiques visant à ramener la dette publique à un niveau soutenable devront s'accompagner de réformes structurelles visant à promouvoir une croissance durable ;
- favoriser un assainissement des bilans des banques et amorcer des nécessaires changements de comportement. Le maintien des soutiens publics mis en place lors de la crise visait un ajustement ordonné et ne saurait

être pérennisé au risque de favoriser l'aléa moral dans l'industrie financière ;

- faire aboutir les accords internationaux sur la refonte de la réglementation financière. L'élargissement du cadre de stabilité financière doit aller de pair avec une mise en cohérence des politiques macro-prudentielles et macroéconomiques.

5. Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

La Banque a assisté à la troisième réunion annuelle de la conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine (UA) et de la conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et de Développement Economique de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) qui s'est tenue à Lilongwe au Malawi, les 29 et 30 mars 2010.

Ces assises ont eu pour thème : « Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique ».

Les principales recommandations issues de cette conférence sont les suivantes : i) réaliser une Afrique ne connaissant pas l'insécurité alimentaire ; ii) soutenir les pays africains les moins avancés (PMA) et les pays africains sortant de conflits ; iii) accélérer l'intégration régionale en tant que stratégie pour la réalisation du développement économique et social durable, iv) remédier à l'impact du changement climatique ; v) prêter attention au développement de la statistique ; iv) lutter contre les flux illicites de capitaux ; iv) mettre en place les institutions

financières panafricaines, à savoir la Banque Africaine d'Investissement, la Banque Centrale Africaine et le Fonds Monétaire Africain ; et vii) mobiliser le soutien des principaux partenaires de l'Afrique, en particulier le système des Nations Unies à travers son mécanisme de coordination régionale, pour fournir un appui au programme de développement de l'Afrique.

6. Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

La 34^{ème} réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA s'est tenue le 20 août 2010, à Dakar, au Sénégal, sous la Présidence de Monsieur Jean Claude MASANGU MULONGO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Président sortant du Bureau de l'Association. Cette réunion a été précédée, le 19 août 2010, d'un symposium des Gouverneurs sur le thème « le rôle des Banques Centrales africaines dans la régulation et la stabilité financière ». Les assises annuelles de l'ABCA ont vu la participation de la Commission de l'Union Africaine, de la Banque Africaine de Développement, ainsi que de nombreuses organisations régionales africaines.

Au cours du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, les points ci-après ont été examinés :

- La composition du Comité conjoint CUA-ABCA, chargé de la mise en place de la banque centrale africaine, a été élargie aux représentants des cinq sous-régions de l'ABCA.
- Le Conseil a pris note des contre-performances enregistrées

en 2009 dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), dans un contexte économique particulièrement difficile pour certains pays ;

- Le taux de contribution au budget total de l'exercice 2010 s'est élevé à 89,9 % (contre 87,4 % en 2009), soit 187 862,68 dollars USD sur 208 933 dollars USD.

Le Conseil des Gouverneurs a décidé que le symposium 2011 qui précèdera la 35^{ème} réunion ordinaire de l'ABCA portera sur le thème « impact de la crise financière internationale sur les unions monétaires : défi de coordination entre la politique budgétaire et la politique monétaire ». Les Gouverneurs ont également retenu comme thème pour le prochain séminaire continental qui sera abrité par la Banque Nationale du Rwanda, « financement du développement en Afrique : quel rôle pour la banque centrale » ;

- Conformément à la pratique, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest qui occupait la Vice-Présidence dans le Bureau sortant, a été élu par ses pairs, Président de l'Association pour l'exercice 2010-2011. Le Gouverneur de la Banque Centrale du Malawi a été élu Vice-Président.

7. Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

Les Ministres en charge du secteur des assurances des pays membres de la CIMA se sont réunis le 16 avril 2010 à Ndjamena (République du

Tchad) et le 04 octobre 2010 à Paris (République française), sous la présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil des Ministres.

Au cours des différentes sessions, les Ministres ont pris acte des rapports sur les activités du Secrétariat Général de la CIMA, de l'Institut International des Assurances (IIA) et sur celles de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

Les Ministres ont pris connaissance du projet de modification de certains articles du code des assurances. Par ailleurs, ils ont adopté le règlement modifiant et remplaçant les dispositions de l'article 329 de ce code, relatives à l'agrément des dirigeants d'entreprise d'assurance, et le règlement modifiant les dispositions de l'article 329-7 du code des assurances, relatives à la participation supérieure à

20 % et à l'acquisition de la majorité des droits de vote dans le capital social des entreprises d'assurance.

Enfin, la Conférence a procédé à la nomination de Monsieur NGBWA Jean-Claude, de la République du Cameroun, au poste de Secrétaire Général de la CIMA.

8. Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)

Le premier semestre 2010 a été marqué par la tenue de la 15ème session ordinaire et de la 16ème session extraordinaire du Conseil des ministres. De nombreuses décisions ont été prises parmi lesquelles, la nomination des nouveaux inspecteurs, l'admission à l'unanimité de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) du Gabon comme membre de la CIPRES et l'adoption de la politique de formation de la CIPRES

CHAPITRE IV

COMPTE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2010, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 7 890 639 704 950 FCFA contre 7 301 698 247 478 FCFA au 31 décembre 2009, soit une hausse de 8,1 %.

Le bénéfice net avant affectation sur douze mois s'est chiffré à 7 925 323 791 FCFA, contre une perte de 29 574 302 634 FCFA réalisée au cours de l'exercice antérieur.

A. BILAN

1. ACTIF

1.1. Avoirs extérieurs à vue

Les avoirs extérieurs sont constitués des avoirs en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2010, ils se sont fixés à 4 753 476 016 559 FCFA contre 5 490 529 050 205 FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 13,4 %.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque s'est inscrite à la baisse, ressortant à 1 372 821 108 FCFA au 31 décembre 2010.

Le solde du poste correspondant Hors Zone d'Emission est en hausse de 10 728 868 767 FCFA et s'établit à

4 159 941 484 FCFA au 31 décembre 2010.

Le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), principal composant des disponibilités extérieures à vue, s'est établi à 4 736 759 995 989 FCFA contre 5 483 169 077 294 FCFA un an auparavant, soit une baisse de 746 409 081 305 FCFA essentiellement due à la variation négative des transferts sur la période.

Le compte d'opérations est rémunéré au taux de la facilité marginale de la Banque Centrale Européenne qui est resté stable à 1,75 % au cours de l'année 2010.

1.2. Autres avoirs extérieurs

Les autres avoirs en devises convertibles comprennent « les comptes chez les correspondants étrangers » et « les opérations sur le marché financier ». Ce poste n'intègre plus depuis le 31 décembre 2009 la créance sur la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo qui a été reclassée en immobilisation financière. Les autres avoirs en devises convertibles se sont situés à 1 597 085 451 861 FCFA au 31 décembre 2010 contre 688 953 154 854 FCFA au 31 décembre 2009.

Les comptes courants chez les correspondants étrangers se sont établis à 1 440 644 593 907 FCFA au 31

décembre 2010 contre 598 738 656 295 FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 841 905 937 612 FCFA (140,6 %).

Les opérations sur le marché financier se sont inscrites aussi en hausse pour s'établir à 156 440 857 954 FCFA au 31 décembre 2010.

La hausse des autres avoirs en devises convertibles est consécutive aux transferts des avoirs du Compte Spécial de Nivellement vers la Salle des Marchés.

1.3. Encaisse-or

La valeur de l'encaisse-or s'est établie à 33 538 502 047 FCFA au 31 décembre 2010, contre une valeur nulle au 31 décembre 2009, en liaison avec le changement de comptabilisation des opérations sur l'or depuis le 31 décembre 2008. Ce poste n'enregistre dorénavant que les dépôts.

Les placements effectués sur l'or sont comptabilisés sur les comptes « opérations sur le marché financier », pour un montant de 90 067 771 289 francs au 31 décembre 2010.

Le montant cumulé des deux postes fait ressortir le montant du stock d'or de la Banque à 123 606 273 336 FCFA au 31 décembre 2010.

1.4. Fonds Monétaire International

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 93 707 611 352 FCFA et 354 598 702 857 FCFA au 31 décembre 2010, contre 87 936 579 746 FCFA et 338 120 657 207 FCFA au 31 décembre 2009. Ce poste est en hausse à la suite de l'appréciation et des mouvements d'achat et de vente de DTS.

1.5. Créances sur les banques

Les créances sur les banques se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres, de prises en pensions et d'avances ponctuelles pour les opérations courantes (guichet A) et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B). Elles sont en baisse, revenant de 13 030 000 000 FCFA au 31 décembre 2009 à 8 234 000 000 FCA au 31 décembre 2010.

1.6. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors Nationaux représentent le financement monétaire de la Banque Centrale au profit des Etats, sous forme d'avances en compte courant, d'avances exceptionnelles et de créances consolidées sur les Etats. Elles se sont chiffrées à 603 645 588 702 FCFA au 31 décembre 2010 contre 371 325 647 995 FCFA au 31 décembre 2009.

1.7. Valeurs immobilisées

Le poste valeurs immobilisées regroupe les éléments d'actif à plus d'un an. En 2006, certains comptes, notamment les créances à moyen terme sur le personnel, le coût du matériel fiduciaire et les créances sur les autres banques centrales, n'étaient pas retracés dans ce poste mais dans les débiteurs divers, pour les premiers, et dans les autres avoirs et créances convertibles pour les créances sur les banques centrales.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'établissent à 38 855 949 034 FCFA au 31 décembre 2010 contre 21 661 951 547 FCFA au 31 décembre 2009. Elles sont composées :

- des créances sur le personnel ;
- de la valeur comptable de la créance sur la Banque Centrale du Congo ;
- des titres de participation, représentatifs des parts que la BEAC détient dans certaines banques de développement et organismes sous-régionaux, dont la Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDEAC).

• Immobilisations incorporelles

Le montant des immobilisations incorporelles s'est élevé à 17 810 035 832 FCFA au 31 décembre 2010, contre 21 140 552 383 FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 15,8 %. Les immobilisations incorporelles sont composées uniquement de logiciels.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont globalement augmenté de 14 985 825 186 FCFA (y compris les terrains et les immobilisations en cours). Cette hausse est consécutive à la réalisation du nouveau programme immobilier de la Banque.

1.8. Comptes d'ordre et divers

Les comptes d'ordre et divers comprennent les débiteurs divers (y compris les avances diverses au personnel), les comptes d'ordre débiteurs et les comptes de régularisation. Ce poste s'établit à 29 174 905 303 FCFA au 31 décembre 2010 contre 31 176 493 851 FCFA au 31 décembre 2009, en relation avec la hausse des comptes de régularisation non soldés.

2. PASSIF

2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

Le poste « billets et monnaies » est ressorti à 2 107 408 208 823 FCFA au 31 décembre 2010 contre 1 897 290 661 353 FCFA au 31 décembre 2009, soit une hausse de 11,1 %.

2.2. Trésors et comptes publics nationaux

Les dépôts des trésors et comptes publics correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants à partir desquels les différents trésors et comptes publics effectuent leurs opérations. Ces comptes ne sont pas rémunérés ;
- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés. Ils se déclinent en trois produits : les dépôts spéciaux dont la maturité est d'un mois ; les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois ; et les fonds de réserves pour les générations futures, d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 550 162 718 513 FCFA au 31 décembre 2010, contre 614 545 226 793 FCFA

au 31 décembre 2009. Les dépôts spéciaux se sont établis à 451 042 278 435 FCFA au 31 décembre 2010 contre 467 374 620 060 FCFA au 31 décembre 2009.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires s'est inscrit à la baisse à 1 240 964 121 376 FCA au 31 décembre 2010 contre 1 452 874 294 038 FCFA un an auparavant.

Le Fonds de Réserve pour les Générations Futures a augmenté de 13,4 %, passant de 222 685 057 351 FCFA au 31 décembre 2009 à 252 441 336 275 FCFA au 31 décembre 2010.

2.3. Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 2 149 909 037 726 FCFA au 31 décembre 2010, contre 1 778 417 173 283 FCFA au 31 décembre 2009, soit une hausse de 20,9 %.

2.4. Autres comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des

rubriques précédentes. La valeur de ce poste s'est située à 56 598 171 109 FCFA au 31 décembre 2010 contre 40 184 525 054 FCFA un an auparavant, soit une hausse de 40,9 %.

2.5. FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS est passé de 386 861 804 100 FCFA au 31 décembre 2009 à 412 260 099 527 FCFA au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 6,6 % consécutive aux ajustements de la valeur du DTS.

2.6. Emprunts et dettes à long et moyen terme

Sont enregistrés dans ce poste, les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement de la Zone CEMAC et du projet de renforcement des capacités des Organismes sous-régionaux (UGRIF). Son solde a atteint 9 761 522 740 FCFA au 31 décembre 2010.

2.7. Provisions

Ce poste regroupe les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ, les provisions pour pertes de change et les provisions pour litige. Son montant s'est établi à 13 861 777 812 FCFA au 31 décembre 2010 contre 17 982 765 086 FCFA au 31 décembre 2009, soit une baisse de 22,9 %.

2.8. Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à 7 925 323 791 FCFA contre une perte de 29 574 302 634 FCFA en 2009.

2.9. Réserves

Elles sont constituées des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est établi à 305 938 137 813 FCFA au 31 décembre 2010 contre 297 552 374 826 FCFA au 31 décembre 2009.

2.10. Capital, primes et fonds de dotation

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'élève à 88 000 000 000 FCFA au 31 décembre 2010.

Les fonds de dotation s'élèvent à 3 507 313 350 FCFA et correspondent à la valeur des terrains reçus de certains Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices.

2.11. Comptes d'ordre et divers

Ils se sont chiffrés à 270 433 960 294 FCFA au 31 décembre 2010.

**Tableau 52 : Evolution du bilan de la Banque
décembre 2009 – décembre 2010
(En FCFA)**

ACTIF	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2010
Disponibilités Extérieures	6 179 482 205 059	6 096 508 503 309	6 350 561 468 420
Avoirs extérieurs à vue	5 490 529 050 205	5 403 422 285 029	4 753 476 016 559
Billets Etrangers	13 928 900 194	17 858 097 609	12 556 079 086
Correspondants Hors Zone d'Emission	- 6 568 927 283	- 13 097 711 479	4 159 941 484
Trésor français	5 483 169 077 294	5 398 661 898 899	4 736 759 995 989
<i>Compte d'Opérations</i>	3 391 059 821 494	3 536 137 593 099	3 333 405 590 189
<i>Compte Spécial de Nivellement</i>	2 092 109 255 800	1 862 524 305 800	1 403 354 405 800
Autres avoires extérieurs (SDM)	688 953 154 854	693 086 218 280	1 597 085 451 861
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	598 738 656 295	524 544 299 749	1 440 644 593 907
Opérations sur le Marché Financier	90 214 498 559	168 541 918 531	156 440 857 954
Encaisses-or	0	53 922 520 714	33 538 502 047
Fonds Monétaire International	426 057 236 953	468 840 739 810	448 306 314 209
Quote-part en devises	87 936 579 746	97 386 844 079	93 707 611 352
Avoirs en D.T.S.	338 120 657 207	371 453 895 731	354 598 702 857
Créances sur les Trésors nationaux	443 866 478 471	468 250 762 313	603 645 588 702
Avances en comptes courants	292 156 369 863	388 245 602 261	522 366 166 567
Avances exceptionnelles	3 000 000 000	3 067 500 000	3 135 000 000
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	76 169 278 132	76 937 660 052	78 144 422 135
Créances sur les banques	13 030 000 000	10 941 047 617	8 234 000 000
Concours du Marché Monétaire : Guichet A	5 333 000 000	2 328 000 000	367 000 000
Appels d'Offres	5 333 000 000	2 313 000 000	367 000 000
Pensions et Autres	0	15 000 000	0
Avances à Moyen Terme : Guichet B	7 697 000 000	8 613 047 617	7 867 000 000
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	59 107 880 236	174 993 346 754	167 706 009 777
Valeurs Immobilisées	221 518 783 384	450 284 085 260	202 074 035 483
Immobilisations Financières	21 661 951 547	248 622 012 970	38 855 949 034
Créances sur le Personnel	12 004 019 493	12 619 989 514	15 258 375 235
Créances sur les autres Banques Centrales	5 578 835 383	4 104 091 569	2 972 448 586
Participations	4 078 694 166	21 244 678 542	20 624 722 708
Autres Immobilisations Financières	402 505	210 653 253 345	402 505
Immobilisations Incorporelles	21 140 552 383	19 291 491 354	17 810 035 832
Immobilisations Corporelles	130 422 225 431	143 751 542 830	145 408 050 617
Autres Actifs	48 294 054 023	38 619 038 106	47 398 881 009
Débiteurs Divers	31 176 493 851	20 218 672 402	29 174 905 303
Avances diverses au personnel	2 287 721 943	2 437 536 205	3 012 028 291
Autres Débiteurs Divers	10 777 708 043	3 068 159 988	2 141 311 677
Comptes de régularisations – Actif	18 111 063 865	14 712 976 209	24 021 565 335
TOTAL DE L'ACTIF	7 301 698 247 478	7 743 959 678 179	7 890 639 704 950
PASSIF			
Billets et monnaies en circulation	1 897 290 661 353	1 837 091 885 236	2 107 408 208 823
Trésors et comptables publics	2 757 479 198 242	2 844 826 348 022	2 494 610 454 599
Compte courants	614 545 226 793	747 331 953 806	550 162 718 513
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	1 452 874 294 038	1473 070 351 524	1 240 964 121 376
Fonds de Réserves pour Générations Futures	222 685 057 351	223 026 881 079	252 441 336 275
Dépôts spéciaux	467 374 620 060	401 397 161 613	451 042 278 435
Banques et Institutions financières	1 778 417 173 283	2 132 235 326 167	2 149 909 037 726
Banques et institutions étrangères	92 024 112 165	96 457 481 622	98 019 656 977
Banques et Institutions Financières de la Zone	1 686 393 061 118	2 035 777 844 545	2 051 889 380 749
Comptes courants	504 694 761 254	545 945 314 795	658 545 675 701
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	639 054 299 864	890 254 529 750	742 054 705 046
Comptes de Réserves obligatoires	542 644 000 000	599 578 000 000	651 289 000 000
Autres comptes courants	40 184 525 054	44 109 474 060	56 598 171 109
FMI – Allocations DTS	386 861 804 100	428 446 627 262	412 260 099 527
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	9 466 589 048	9 466 589 048	9 761 522 740
Autres passifs	111 507 642	111 507 642	37 169 214
Comptes d'ordre et divers	54 418 638 128	46 370 748 046	270 396 791 080
Créditeurs divers	19 918 548 631	15 416 129 847	22 710 476 804
Transferts non dénoués	8 137 608 829	387 218 259	135 373 546 836
Comptes de régularisations – passif	26 263 987 531	30 567 399 940	112 312 767 440
FMI : Ajustement	98 493 137	17 887 867 150	13 861 777 812
Provisions	17 982 765 086	- 29 574 302 634	- 29 574 302 634
Réserves	297 552 374 826	331 686 251 329	305 938 137 813
Résultat	- 29 574 302 634	- 10 205 956 499	7 925 323 791
Capital, primes et fonds de dotation	91 507 313 350	91 507 313 350	91 507 313 350
TOTAL PASSIF	7 301 698 247 478	7 743 959 678 179	7 890 639 704 950

B. COMPTE D'EXPLOITATION

1. Produits

1.1. Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 111 908 833 895 FCFA au 31 décembre 2010, dont 73 570 993 630 FCFA pour le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), contre 117 181 459 531 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, soit une baisse de 4,5 %.

1.2. Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils se sont élevés à 16 339 020 910 FCFA

au 31 décembre 2010, contre 14 239 530 833 FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 14,7 %.

1.3. Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et les intérêts reçus des autres institutions financières. Ils sont passés de 260 654 990 FCFA au 31 décembre 2009 à 601 256 023 FCFA au 31 décembre 2010.

1.4. Autres produits financiers, d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste qui regroupe les produits et intérêts divers s'est élevé à 41 085 583 575 FCFA au 31 décembre 2010, contre 27 895 635 094 FCFA au 31 décembre 2009.

Tableau 53 : Evolution des Produits (en FCFA)

	31 décembre 2009	31 décembre 2010	Variation en %
Charges financières	43 510 261 686	43 298 442 552	- 0,49
Charges sur avoirs extérieurs	938 016 132	18 945 118 054	1919,7
Charges sur opérations clients	42 345 542 626	24 197 544 836	- 42,86
Charges sur opérations avec les Institutions financières	226 702 928	155 779 662	- 31,28
Frais Généraux (1)	75 484 853 618	88 312 548 741	16,99
Charges exceptionnelles	26 269 719 700	1 013 373 562	- 96,14
Total charges	145 264 835 004	132 624 364 855	- 8,70
Amortissements et provisions	43 886 748 078	29 385 005 757	- 33,04
Amortissements	37 088 436 254	21 737 251 043	- 41,39
Provisions	6 798 311 824	7 647 754 714	12,49
TOTAL	189 151 583 082	162 009 370 612	- 14,35

(1) Y compris les amortissements du Matériel Fiduciaire au 31 décembre 2010 de F CFA 12 908 687 615.

2. Charges

2.1. Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont élevées à 18 945 118 054 FCFA au 31 décembre 2010.

2.2. Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la clientèle se sont établies à 24 197 544 836 FCFA au 31 décembre 2010, contre 42 345 542 626 FCFA au 31 décembre 2009.

2.3. Charges sur opérations avec les institutions financières

Ces charges se sont élevées à 155 779 662 FCFA au 31 décembre 2010, contre 226 702 928 FCFA un an auparavant.

2.4. Frais généraux

Les frais généraux se sont élevés à 88 312 548 741 FCFA au 31 décembre 2010 contre 75 484 853 618 FCFA au 31 décembre 2009.

2.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se chiffrent à 29 385 005 757 FCFA au 31 décembre 2010 contre 43 886 748 078 FCFA un an auparavant.

2.6. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont revenues à 1 013 373 562 FCFA au 31 décembre 2010 contre 26 269 719 700 FCFA au 31 décembre 2009.

Tableau 54 : Evolution des Charges (en FCFA)

	31 décembre 2009	31 décembre 2010	Variation (en %)
Charges financières	43 510 261 686	43 298 442 552	- 0,49
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	938 016 132	18 945 118 054	1919,7
<i>Charges sur opérations clients</i>	42 345 542 626	24 197 544 836	- 42,86
<i>Charges sur opérations avec les Institutions financières</i>	226 702 928	155 779 662	- 31,28
Frais Généraux(1)	75 484 853 618	88 312 548 741	16,99
Charges exceptionnelles	26 269 719 700	1 013 373 562	- 96,14
Total charges	145 264 835 004	132 624 364 855	- 8,70
Amortissements et provisions	43 886 748 078	29 385 005 757	- 33,04
<i>Amortissements</i>	37 088 436 254	21 737 251 043	- 41,39
<i>Provisions</i>	6 798 311 824	7 647 754 714	12,49
TOTAL	189 151 583 082	162 009 370 612	- 14,35

(1) Y compris les amortissements du Matériel Fiduciaire au 31 décembre 2010 de F CFA 12 908 687 615.

3. Résultat de l'exercice

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de l'exercice

2010 s'est élevé à 7 925 323 791 FCFA contre une perte de 29 574 302 634 FCFA en 2009.

**Tableau 55: Compte de résultat
Exercice 2010 (en FCFA)**

Charges		Produits	
Charges financières	43 298 442 552	Produits sur avoirs extérieurs	111 908 833 895
Charges sur avoirs extérieurs	18 945 118 054	Produits sur opérations clients	16 339 020 910
Charges sur opérations clients	24 197 544 836	<i>Produits sur opérations avec les Institutions Financières</i>	601 256 023
Charges sur opérations avec les Institutions financières	155 779 662	Autres produits	41 085 583 575
Frais Généraux	88 312 548 741	<i>Autres produits financiers</i>	
Charges exceptionnelles	1 013 373 562	<i>Autres produits d'exploitation</i>	20 201 424 538
Total charges	132 624 364 855	<i>Produits exceptionnels</i>	20 884 159 037
Amortissements et provisions	29 385 005 757		
Amortissements	21 737 251 043		
Provisions	7 647 754 714		
Total charges	162 009 370 612		
Bénéfice à affecter	7 925 323 791		
TOTAL GENERAL	169 934 694 403	TOTAL GENERAL	169 934 694 403

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010 et conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 890 639 millions, y compris un résultat net bénéficiaire de FCFA 7 925 millions ;
- Les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouvernement de la Banque et doivent être approuvés par le Conseil d'Administration, conformément à l'article 35 des Statuts. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes.

A- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des Normes Internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2010, sont réguliers et sincères ; établis conformément aux règles, principes et usages bancaires décrits dans les notes aux états financiers et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que, de la situation financière et du patrimoine de la BEAC, à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause cette opinion, nous attirons votre attention sur les observations suivantes, présentées dans les notes aux comptes annuels de la Banque :

- la note 2.1 qui interpelle sur la nécessité de parfaire et de stabiliser le référentiel comptable applicable de la Banque ;
- la note 7, qui expose les circonstances et les conditions du reclassement des titres de trading en titres d'investissement et plus particulièrement les risques associés de vente avant échéance hors circonstances exceptionnelles d'une part, et le coût d'opportunité lié à l'immobilisation à long terme des fonds d'autre part ;
- les notes 11 et 18 qui mettent en évidence le fait que les demandes de confirmation directe de soldes adressées aux Trésors nationaux ont connu un faible taux de réponse. Bien que notre revue n'ait pas relevé d'incohérences non prises en compte par la Banque, le défaut systématique et récurrent de réponse constitue une limitation dans nos travaux. Les dépôts des Trésors Nationaux s'élèvent à FCFA 2 494 610 millions et les créances à FCFA 603 645 millions ;
- la note 13.2 met en évidence l'importance des logiciels en cours (FCFA 8 672 millions) dans les actifs de la Banque pour lesquels les risques associés de déclassement et de dépréciation n'ont pu être évalués ;
- la note 13.3 rappelle le changement de méthode d'estimation comptable justifié des charges de l'émission monétaire, dont l'effet constitue un produit de FCFA 8 264 millions ;
- la note 27.2 expose l'importance de l'accroissement des comptes de régularisation passif, essentiellement constitués des transferts « Banque de France » non dénoués qui nécessitent des analyses post clôture.

B - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques et n'avons pas d'autres observations à formuler sur l'exactitude des informations données sur les comptes annuels de la Banque dans le Rapport de gestion. Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que, le résultat de FCFA 19 338 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2010. A cet effet, nous avons produit un rapport de contrôle de la Salle des marchés.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale
Agréé CEMAC n° SEC 33

Ernst & Young Congo
Agréé CEMAC n° SEC 09

René LIBONG
Associé

Ludovic NGATSE
Associé

Douala, le 11 juin 2011

Annexes économiques



SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES	223
Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC	224
PRODUIT INTERIEUR BRUT	231
- PIB par pays de la CEMAC	232
- Répartition du PIB de la CEMAC	232
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants	233
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels des Etats membres de la CEMAC	240
INFLATION	241
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC	242
- Taux d'inflation en moyenne annuelle	243
FINANCES PUBLIQUES	245
- Tableau des opérations financières des Etats membres	246
- Solde budgétaire primaire	253
- Solde budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	254
COMMERCE EXTERIEUR	255
- Commerce extérieur des pays de la CEMAC	256
- Balances commerciales des pays de la CEMAC	256
- Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC	257
BALANCE DES PAIEMENTS	271
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC	272
- Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	273
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	274
- Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)	275
INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	277
- Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels	278
- Evolution du taux d'inflation	279
- Evolution du solde budgétaire en % du PIB	280
- Evolution du solde courant en % du PIB	281
COMPETITIVITE EXTERIEURE	283
- Evolution du TCER des Etats de la CEMAC	284
- Variation en % des taux de change des principales devises par rapport au Franc CFA	285
- Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC	286
- Variation en % de l'Indice du TCER composite des Etats de la CEMAC	287
- Variation en % de l'Indice du TCER des exportations des Etats de la CEMAC	288
- Variation en % de l'Indice du TCER des importations des Etats de la CEMAC	289
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERES	291
- Cultures vivrières	292
- Produits agricoles d'exportation	293
- Production de bois	296
- Activités pétrolières et minières	298

PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT	301
- Evolution des cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc	302
- Evolution des principaux prix d'achat aux producteurs	303
- Evolution des cours du Brent	304
- Evolution des indices composites des cours des matières premières exportées par la CEMAC	306
ELEVAGE	309
- Elevage des pays de la CEMAC	310

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	24 126,9	27 003,6	28 538,8	34 187,8	30 138,6	36 213,1
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	18 510,3	21 365,6	23 006,6	26 062,4	28 155,4	32 208,5
Consommation	12 682,5	14 093,0	14 567,0	16 494,4	16 515,5	18 421,2
Publique (Etat)	1 664,0	1 875,1	2 176,3	2 461,7	2 613,2	2 912,3
Privée	11 018,5	12 217,9	12 390,7	14 032,8	13 902,3	15 508,9
Investissements bruts	5 827,8	7 272,6	8 439,7	9 568,0	11 639,8	13 787,3
Formation brute de capital fixe	5 733,6	7 189,5	8 357,5	9 477,8	11 536,6	13 714,1
Publique (Etat et Ad.publiques)	1 202,6	1 858,9	2 336,1	2 881,3	4 423,5	4 683,3
Privée (Entreprises et menages)	4 531,0	5 330,6	6 021,4	6 596,5	7 113,2	9 030,9
Secteur pétrolier	1 681,0	2 345,0	2 808,0	3 033,1	3 202,0	4 664,4
Secteur non pétrolier	2 850,0	2 985,6	3 213,4	3 563,5	3 911,2	4 366,5
Variations des stocks	94,2	83,1	82,2	90,2	103,2	73,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	5 616,6	5 637,9	5 532,1	8 125,4	1 983,3	4 004,5
Exportations de biens et services non facteurs	13 346,6	15 385,2	16 319,1	20 786,6	14 765,3	19 509,9
Biens	12 537,9	14 510,6	15 279,5	19 699,6	13 645,8	18 337,1
Pétrole brut	10 341,6	11 998,4	11 824,1	14 994,2	9 731,3	13 503,4
Autres	2 196,3	2 512,2	3 455,4	4 705,4	3 914,5	4 833,7
Services non facteurs	808,7	874,5	1 039,5	1 087,0	1 119,5	1 172,9
Importations de biens et services non facteurs	- 7 729,9	- 9 747,2	- 10 786,9	- 12 661,1	- 12 782,0	- 15 505,4
Biens	- 4 216,7	- 5 438,5	- 6 334,1	- 7 475,5	- 7 870,7	- 9 105,9
Services non facteurs	- 3 513,3	- 4 308,7	- 4 452,9	- 5 185,6	- 4 911,3	- 6 399,5
Epargne intérieure	11 444,5	12 910,6	13 971,8	17 693,4	13 623,1	17 791,9
Revenus des facteurs	- 4 337,9	- 4 189,3	- 5 123,7	- 6 414,6	- 4 313,6	- 5 957,6
Epargne nationale	7 106,5	8 721,3	8 848,1	11 278,8	9 309,6	11 834,3

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,6 %	3,8 %	4,2 %	4,4 %	3,2 %	3,9 %
DEMANDE INTERIEURE	5,6 %	5,6 %	6,4 %	7,5 %	6,3 %	10,2 %
Consommation	3,6 %	3,8 %	1,5 %	3,9 %	0,4 %	3,0 %
Publique (Etat)	0,6 %	0,7 %	1,2 %	0,7 %	0,3 %	1,0 %
Privée	3,0 %	3,1 %	0,3 %	3,2 %	0,1 %	2,1 %
Investissements bruts	2,0 %	1,8 %	4,9 %	3,6 %	5,9 %	7,2 %
Formation brute de capital fixe	1,5 %	0,3 %	3,7 %	3,5 %	5,5 %	4,3 %
Publique (Etat et Ad.publiques)	0,0 %	1,4 %	1,2 %	1,0 %	3,9 %	0,0 %
Privée (Entreprises et menages)	1,6 %	- 1,1 %	2,5 %	2,5 %	1,6 %	4,3 %
Secteur pétrolier	1,8 %	0,6 %	2,2 %	1,8 %	0,6 %	3,8 %
Secteur non pétrolier	- 0,3 %	- 1,8 %	0,3 %	0,7 %	1,0 %	0,5 %
Variations des stocks	0,5 %	1,5 %	1,1 %	0,2 %	0,4 %	2,9 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 2,0 %	- 1,8 %	- 2,1 %	- 3,2 %	- 3,1 %	- 6,3 %
Exportations de biens et services non facteurs	0,6 %	- 0,7 %	1,1 %	0,6 %	0,6 %	- 0,7 %
Importations de biens et services non facteurs	- 2,7 %	- 1,1 %	- 3,3 %	- 3,8 %	- 3,7 %	- 5,6 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,6	11 289,3	11 920,1
DEMANDE INTERIEURE	8 808,4	9 265,3	9 744,8	11 386,4	11 723,8	12 089,1
Consommation	6 507,6	6 876,4	7 066,0	8 477,8	8 352,3	8 969,2
Publique (Etat)	709,4	796,2	877,6	1 053,5	1 080,5	1 247,0
Privée	5 798,2	6 080,2	6 188,3	7 424,3	7 271,9	7 722,2
Investissements bruts	2 300,8	2 388,9	2 678,8	2 908,6	3 371,5	3 119,9
Formation brute de capital fixe	2 297,8	2 385,9	2 675,8	2 905,6	3 368,5	3 116,9
Publique (Etat)	171,4	227,0	368,1	392,7	632,3	562,8
Privée (Entreprises et ménages)	2 126,4	2 158,9	2 307,7	2 512,9	2 736,2	2 554,1
dont Secteur Pétrolier	345,1	373,9	450,3	486,3	525,2	558,1
Secteur non pétrolier	1 781,3	1 785,0	1 857,4	2 026,6	2 211,0	1 996,0
Variations des stocks	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 58,8	121,9	163,2	- 321,8	- 434,5	- 169,0
Exportations de biens et services non facteurs	2 233,9	2 541,5	3 031,8	3 302,0	2 558,7	2 879,0
Biens	1 722,3	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 969,0	2 241,9
Pétrole brut	735,2	981,3	1 001,5	1 204,3	748,5	792,1
Autres	987,1	1 031,1	1 373,8	1 433,3	1 220,5	1 449,8
Services non facteurs	511,6	529,1	656,6	664,4	589,7	637,1
Importations de biens et services non facteurs	- 2 292,7	- 2 419,6	- 2 868,6	- 3 623,8	- 2 993,2	- 3 047,9
Biens	- 1 524,3	- 1 662,0	- 2 023,1	- 2 432,0	- 2 152,7	- 2 212,4
Services non facteurs	- 768,4	- 757,6	- 845,5	- 1 191,7	- 840,5	- 835,5
Epargne intérieure	2 242,0	2 510,8	2 842,0	2 586,8	2 937,0	2 950,9
Gap de ressources	- 58,8	121,9	163,2	- 321,8	- 434,5	- 169,0
Revenus des facteurs	- 327,2	- 173,2	- 239,2	- 147,2	- 225,3	- 230,8
Epargne nationale	1 914,8	2 337,6	2 602,8	2 439,6	2 711,7	2 720,1
dont : administrations publiques	- 386,0	- 51,3	- 76,0	- 469,0	- 659,8	- 399,8
dont : secteur privé	1 353,2	- 537,8	1 772,6	1 603,8	1 827,1	2 192,5

Annexes

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2,3 %	3,2 %	4,0 %	3,7 %	2,1 %	2,4 %
DEMANDE INTERIEURE	2,9 %	2,0 %	3,8 %	8,0 %	0,3 %	1,7 %
Consommation	2,7 %	4,3 %	2,7 %	7,4 %	- 2,0 %	4,0 %
Publique (Etat)	0,1 %	0,4 %	0,5 %	0,8 %	0,0 %	1,0 %
Privée	2,6 %	3,9 %	2,2 %	6,6 %	- 2,0 %	3,1 %
Investissements bruts	0,1 %	- 2,2 %	1,1 %	0,6 %	2,4 %	- 2,3 %
Formation brute de capital fixe	0,1 %	- 2,2 %	1,1 %	0,6 %	2,4 %	- 2,3 %
Publique (Etat)	- 0,3 %	0,1 %	0,9 %	0,0 %	1,3 %	- 0,9 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,4 %	- 2,3 %	0,2 %	0,7 %	1,1 %	- 1,5 %
dont Secteur Pétrolier	1,3 %	- 0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	- 0,1 %
Secteur non pétrolier	- 0,8 %	- 2,0 %	0,0 %	0,4 %	0,8 %	- 1,3 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 0,6 %	1,2 %	0,2 %	- 4,3 %	1,7 %	0,7 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,7 %	- 0,7 %	1,7 %	- 1,6 %	0,3 %	- 0,2 %
Importations de biens et services non facteurs	0,1 %	1,9 %	- 1,5 %	- 2,7 %	1,5 %	0,9 %

Sources : INS, DP et BEAC

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7	1 056,9
DEMANDE INTERIEURE	807,1	876,1	935,6	1 056,6	1 112,1	1 194,6
Consommation	735,2	804,2	865,7	964,2	1 014,4	1 069,6
Publique	61,4	52,4	50,7	58,9	62,4	75,9
Privée	673,8	751,8	815,0	905,3	952,0	993,7
Investissements bruts	72,0	71,9	69,9	92,3	97,7	125,0
Formation brute de capital fixe	71,0	70,9	68,9	91,3	96,7	124,0
Publique	38,3	36,6	29,4	40,1	40,2	56,2
Privée	32,7	34,3	39,5	51,2	56,5	67,8
Variations des stocks	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 57,1	- 59,4	- 75,4	- 110,6	- 112,5	- 137,8
Exportations de biens et services non facteurs	90,7	109,4	114,9	97,7	89,1	104,1
Biens	67,4	82,4	85,4	67,3	58,5	69,7
Services non facteurs	23,3	27,0	29,4	30,4	30,6	34,4
Importations de biens et services non facteurs	- 147,8	- 168,8	- 190,2	- 208,4	- 201,6	- 241,8
Biens	- 92,2	- 105,9	- 119,3	- 134,5	- 127,9	- 151,1
Pétrole	- 17,7	- 26,0	- 32,7	- 41,4	- 30,9	- 40,6
Autres	- 74,5	- 79,9	- 86,6	- 93,2	- 97,0	- 110,5
Services non facteurs	- 55,6	- 62,9	- 70,9	- 73,8	- 73,7	- 90,7
Epargne intérieure	14,9	12,5	- 5,5	- 18,3	- 14,8	- 12,8
Gap de ressources	- 57,1	- 59,4	- 75,4	- 110,6	- 112,5	- 137,8
Revenus des facteurs	- 7,2	- 7,8	- 7,5	- 10,0	- 10,0	- 2,3
Epargne nationale	7,7	4,7	- 13,0	- 28,2	- 24,8	- 15,1
dont : administrations publiques	- 31,1	51,4	8,0	6,6	261,0	16,5
secteur privé	38,8	- 46,6	- 20,9	- 34,9	- 285,8	- 31,6

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,0 %	4,3 %	3,6 %	2,0 %	1,4 %	2,9 %
DEMANDE INTERIEURE	6,1 %	- 0,4 %	5,5 %	3,4 %	1,6 %	4,0 %
Consommation	3,7 %	1,3 %	5,6 %	2,1 %	0,5 %	3,0 %
Publique	0,5 %	- 1,9 %	- 0,3 %	0,4 %	0,2 %	1,3 %
Privée	3,3 %	3,2 %	5,8 %	1,7 %	0,4 %	1,7 %
Investissements bruts	2,4 %	- 1,8 %	0,0 %	1,3 %	1,1 %	1,0 %
Formation brute de capital fixe	2,4 %	- 1,8 %	- 0,1 %	1,3 %	1,1 %	1,0 %
Publique	1,5 %	- 0,8 %	- 0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %
Privée	0,9 %	- 1,0 %	0,4 %	1,0 %	0,9 %	0,7 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 3,2 %	4,7 %	- 1,9 %	- 1,4 %	- 0,2 %	- 1,0 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 2,5 %	2,8 %	1,2 %	- 1,3 %	- 2,9 %	1,0 %
Importations de biens et services non facteurs	- 0,7 %	1,8 %	- 3,1 %	- 0,1 %	2,7 %	- 2,1 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 649,0	4 123,2	5 560,4
DEMANDE INTERIEURE	1 968,7	2 899,2	3 473,8	3 720,6	3 962,1	5 162,9
Consommation	1 102,4	1 339,6	1 515,6	1 727,0	1 813,1	1 946,6
Publique (Etat)	258,2	316,0	382,5	341,7	339,0	362,0
Privée	844,2	1 023,6	1 133,1	1 385,4	1 474,1	1 584,6
Investissements bruts	866,3	1 559,6	1 958,2	1 993,5	2 148,9	3 216,3
Formation brute de capital fixe	811,0	1 508,7	1 908,2	1 938,5	2 081,9	3 176,3
Publique	169,2	366,0	429,6	454,0	484,9	656,0
Privée	641,8	1 142,7	1 478,6	1 484,5	1 597,0	2 520,3
dont Secteur pétrolier	376,2	845,3	1 146,3	1 123,4	1 146,2	2 030,9
dont Secteur non pétrolier	265,6	297,4	332,2	361,1	450,8	489,4
Variations des stocks	55,3	50,9	50,0	55,0	67,0	40,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	1 186,3	994,6	171,2	928,4	161,1	397,5
Exportations de biens et services non facteurs	2 617,7	3 315,8	2 847,1	3 894,4	3 045,8	4 808,2
Biens	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 727,8	2 867,2	4 610,7
Pétrole brut	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 407,8	2 592,0	4 140,3
Autres	210,3	244,7	268,7	320,1	275,2	470,4
Services non facteurs	115,0	137,9	146,4	166,5	178,6	197,5
Importations de biens et services non facteurs	- 1 431,4	- 2 321,2	- 2 675,8	- 2 965,9	- 2 884,7	- 4 410,7
Biens	- 685,5	- 1 052,5	- 1 213,4	- 1 367,1	- 1 367,4	- 2 006,4
Secteur pétrolier	- 150,5	- 338,1	- 458,5	- 469,4	- 483,5	- 862,4
Autres	- 535,0	- 714,4	- 754,9	- 897,7	- 883,9	- 1 144,0
Services non facteurs	- 745,9	- 1 268,7	- 1 462,4	- 1 598,9	- 1 517,3	- 2 404,3
Epargne intérieure	2 052,6	2 554,2	2 129,4	2 922,0	2 310,1	3 613,8
Gap de ressources	1 186,3	994,6	171,2	928,4	161,1	397,5
Revenus des facteurs	- 832,2	- 915,9	- 834,8	- 959,3	- 796,7	- 1 142,4
Epargne nationale	1 220,3	1 638,4	1 294,6	1 962,7	1 513,4	2 471,4
dont : administrations publiques	733,2	1 050,4	769,2	1 682,2	692,0	3 243,6
secteur privé	503,2	574,6	507,3	259,5	800,4	- 793,1

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7,1 %	7,0 %	- 2,5 %	5,2 %	6,7 %	9,5 %
DEMANDE INTERIEURE	17,5 %	27,5 %	23,9 %	9,7 %	13,7 %	53,3 %
Consommation	9,7 %	3,3 %	9,6 %	7,5 %	9,4 %	15,9 %
Publique (Etat)	1,4 %	2,7 %	2,8 %	- 3,0 %	- 0,7 %	0,9 %
Privée	8,3 %	0,6 %	6,8 %	10,5 %	10,1 %	15,1 %
Investissements bruts	7,8 %	24,3 %	14,2 %	2,2 %	4,3 %	37,3 %
Formation brute de capital fixe	7,2 %	21,9 %	14,2 %	2,2 %	4,2 %	37,3 %
Publique	0,6 %	3,6 %	0,9 %	0,0 %	- 0,2 %	2,2 %
Privée	6,6 %	18,3 %	13,3 %	2,2 %	4,4 %	35,1 %
dont Secteur pétrolier	6,1 %	19,1 %	13,5 %	2,1 %	3,0 %	34,9 %
dont Secteur non pétrolier	0,5 %	- 0,8 %	- 0,2 %	0,1 %	1,4 %	0,2 %
Variations des stocks	0,5 %	2,4 %	0,0 %	- 0,1 %	0,1 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 10,3 %	- 20,5 %	- 26,4 %	- 4,5 %	- 7,0 %	- 43,7 %
Exportations de biens et services non facteurs	7,2 %	2,7 %	- 10,6 %	5,5 %	0,6 %	7,4 %
Importations de biens et services non facteurs	- 17,5 %	- 23,2 %	- 15,8 %	- 9,9 %	- 7,6 %	- 51,2 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8	6 782,9
DEMANDE INTERIEURE	2 967,0	3 207,8	3 519,1	3 753,3	3 689,0	5 155,6
Consommation	1 945,5	2 047,7	2 271,1	2 348,0	2 258,2	2 727,4
Publique	381,0	419,6	492,2	532,9	595,4	651,4
Privée	1 564,5	1 628,1	1 778,9	1 815,1	1 662,8	2 076,0
Investissements bruts	1 021,5	1 160,1	1 248,0	1 405,3	1 430,8	2 428,3
Formation brute de capital fixe	1 007,5	1 144,1	1 232,0	1 388,3	1 413,8	2 409,3
Publique	160,0	238,8	246,9	298,5	432,1	854,3
Privée (Entreprises et ménages)	847,5	905,3	985,1	1 089,8	981,7	1 555,0
dont secteur pétrolier	392,8	402,2	418,7	436,7	368,0	410,8
dont secteur non pétrolier	454,7	503,1	566,4	653,1	613,6	1 144,2
Variations des stocks	14,0	16,0	16,0	17,0	17,0	19,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	1 603,9	1 783,7	1 959,0	2 700,9	1 441,8	1 627,3
Exportations de biens et services non facteurs	2 957,5	3 244,0	3 473,3	4 371,5	2 832,0	3 772,7
Biens	2 874,8	3 166,8	3 393,0	4 284,3	2 750,7	3 687,2
Pétrole brut	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 274,5	2 267,0	3 124,5
Autres	482,4	544,9	693,3	1 009,7	483,7	562,7
Services non facteurs	82,7	77,2	80,3	87,2	81,3	85,4
Importations de biens et services non facteurs	-1 353,6	-1 460,3	-1 514,3	-1 670,6	-1 390,2	-2 145,4
Biens	-722,6	-816,0	-816,8	-939,8	-786,1	-1 176,7
Secteur pétrolier	-197,0	-134,7	-261,8	-257,4	-159,6	-220,2
Autres	-525,6	-681,3	-555,0	-682,4	-626,5	-956,4
Services non facteurs	-630,9	-644,3	-697,5	-730,8	-604,0	-968,7
Epargne intérieure	2 625,4	2 943,8	3 207,0	4 106,2	2 872,6	4 055,5
Gap de ressources	1 603,9	1 783,7	1 959,0	2 700,9	1 441,8	1 627,3
Revenus des facteurs	-844,8	-809,5	-961,2	-1 148,1	-697,2	-987,2
Revenu du capital (net)	-834,6	-800,3	-950,3	-1 140,4	-692,8	-983,4
Revenu du travail (net)	-10,2	-9,2	-10,9	-7,7	-4,4	-3,8
Epargne nationale	1 780,6	2 134,3	2 245,8	2 958,1	2 175,4	3 068,3
dont : administrations publiques	611,0	731,9	751,7	1 083,4	804,3	890,9
secteur privé	1 169,6	1 402,4	1 494,2	1 874,7	1 371,1	2 177,4

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2,3 %	5,8 %	0,9 %	2,2 %	-1,1 %	6,6 %
DEMANDE INTERIEURE	7,7 %	3,0 %	-0,1 %	3,8 %	-2,6 %	15,3 %
Consommation	6,6 %	6,7 %	-1,9 %	1,3 %	-0,2 %	1,6 %
Publique	1,0 %	0,7 %	1,5 %	0,4 %	1,3 %	1,2 %
Privée	5,6 %	6,0 %	-3,4 %	0,9 %	-1,6 %	0,4 %
Investissements bruts	1,1 %	-3,7 %	1,8 %	2,4 %	-2,4 %	13,6 %
Formation brute de capital fixe	1,2 %	-3,8 %	1,8 %	2,4 %	-2,4 %	13,6 %
Publique	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,3 %	1,0 %	2,9 %
Privée (Entreprises et ménages)	1,2 %	-4,5 %	1,8 %	2,1 %	-3,4 %	10,7 %
dont secteur pétrolier	-0,1 %	-2,1 %	0,1 %	0,5 %	-2,0 %	0,8 %
dont secteur non pétrolier	1,3 %	-2,4 %	1,7 %	1,5 %	-1,3 %	9,9 %
Variations des stocks	-0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	-5,4 %	2,8 %	1,0 %	-1,5 %	1,4 %	-8,7 %
Exportations de biens et services non facteurs	-0,6 %	-3,2 %	0,8 %	-1,9 %	-0,4 %	0,4 %
Importations de biens et services non facteurs	-4,8 %	6,0 %	0,2 %	0,4 %	1,8 %	-9,1 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3 800,7	4 464,2	5 189,2	7 332,6	5 252,0	6 626,1
DEMANDE INTERIEURE	1 232,4	1 638,2	2 078,1	2 730,2	3 948,6	3 986,5
Consommation	407,8	437,1	483,3	574,4	594,0	882,5
Publique (Etat)	118,6	128,1	137,9	195,6	224,8	249,8
Privée	289,2	309,0	345,5	378,8	369,1	632,7
Investissements bruts	824,6	1 201,1	1 594,7	2 155,8	3 354,7	3 103,9
Formation brute de capital fixe	824,4	1 200,9	1 594,5	2 155,6	3 354,5	3 103,7
Publique (Budget)	446,0	759,8	1 018,8	1 391,5	2 482,3	2 023,6
Privée (Entreprises, ménages et autres)	378,4	441,1	575,7	764,1	872,2	1 080,1
dont secteur pétrolier	275,1	306,9	410,3	576,7	605,4	758,6
dont secteur non pétrolier	103,3	134,2	165,4	187,3	266,8	321,6
Variations des stocks	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	2 568,3	2 825,9	3 111,1	4 602,4	1 303,4	2 639,6
Exportations de biens et services non facteurs	3 745,2	4 327,7	4 983,5	7 052,4	4 781,8	6 001,0
Biens	3 726,0	4 306,2	4 960,8	7 026,7	4 758,3	5 975,4
Pétrole brut	3 489,8	3 909,4	4 135,3	5 353,0	3 052,4	3 844,9
Autres	236,3	396,9	825,5	1 673,6	1 705,8	2 130,6
Services non facteurs	19,2	21,5	22,7	25,8	23,5	25,6
Importations de biens et services non facteurs	-1 176,9	-1 501,7	-1 872,4	-2 450,0	-3 478,4	-3 361,4
Biens	-690,9	-1 054,7	-1 324,8	-1 695,8	-2 490,5	-2 376,7
Secteur pétrolier	-365,8	-274,5	-401,1	-423,3	-444,4	-556,8
Autres	-325,1	-780,3	-923,7	-1 272,5	-2 046,2	-1 819,9
Services non facteurs	-486,0	-447,0	-547,6	-754,1	-987,8	-984,6
Epargne intérieure	3 392,9	4 027,1	4 705,8	6 758,2	4 658,0	5 743,6
Gap de ressources	2 568,3	2 825,9	3 111,1	4 602,4	1 303,4	2 639,6
Revenus des facteurs	-1 832,2	-2 392,3	-3 005,2	-4 030,9	-2 402,4	-3 418,8
Epargne nationale	1 560,6	1 634,8	1 700,6	2 727,3	2 255,7	2 324,8
dont : administrations publiques	1 242,3	1 907,6	2 092,4	2 685,6	2 024,4	1 480,7
secteur privé	318,4	-272,8	-391,8	41,7	231,3	844,1

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	8,9 %	5,3 %	24,8 %	20,8 %	19,0 %	-1,0 %
DEMANDE INTERIEURE	17,7 %	7,3 %	29,0 %	36,1 %	50,8 %	0,7 %
Consommation	4,2 %	-0,8 %	2,8 %	4,3 %	13,1 %	2,9 %
Publique (Etat)	1,4 %	0,1 %	0,1 %	1,3 %	0,4 %	0,2 %
Privée	2,8 %	-1,0 %	2,7 %	3,0 %	12,7 %	2,6 %
Investissements bruts	13,5 %	8,1 %	26,2 %	31,9 %	37,7 %	-2,2 %
Formation brute de capital fixe	13,5 %	8,1 %	26,2 %	31,9 %	37,7 %	-2,2 %
Publics	4,1 %	15,1 %	9,2 %	10,8 %	29,6 %	-13,8 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	9,4 %	-7,0 %	17,0 %	21,0 %	8,0 %	11,6 %
dont Secteur pétrolier	8,2 %	-7,6 %	15,2 %	19,9 %	4,4 %	10,1 %
dont Secteur non pétrolier	1,2 %	0,6 %	1,8 %	1,2 %	3,6 %	1,5 %
Variations des stocks	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	-8,9 %	-2,0 %	-4,2 %	-15,3 %	-31,8 %	-1,6 %
Exportations de biens et services non facteurs	2,8 %	-2,0 %	6,2 %	5,6 %	1,5 %	-3,8 %
Importations de biens et services non facteurs	-11,6 %	0,0 %	-10,4 %	-20,9 %	-33,3 %	2,1 %

Sources : DGSCN et BEAC

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,6	4 266,7
DEMANDE INTERIEURE	2 746,3	3 479,0	3 281,2	3 504,7	3 642,2	4 619,9
Consommation	2 003,6	2 593,1	2 391,2	2 492,3	2 406,9	2 825,9
Publique (Etat)	135,4	162,8	235,4	279,1	311,1	326,2
Privée	1 868,2	2 430,3	2 155,8	2 213,2	2 095,8	2 499,7
Investissements bruts	742,7	886,0	890,1	1 012,5	1 235,3	1 793,9
Formation brute de capital fixe	722,0	874,0	878,1	998,5	1 220,3	1 783,9
Publique	217,7	225,7	243,2	304,4	350,7	530,4
Privée	504,3	648,3	634,9	694,1	869,6	1 253,6
dont secteur pétrolier	291,8	416,7	382,4	409,9	557,1	906,0
dont secteur non pétrolier	212,5	231,6	252,4	284,1	312,6	347,6
Variations des stocks	20,7	12,0	12,0	14,0	15,0	10,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	354,4	-28,9	177,0	236,8	-298,6	-353,2
Exportations de biens et services non facteurs	1 682,1	1 846,7	1 842,5	1 979,3	1 535,4	1 945,0
Biens	1 625,1	1 764,9	1 738,4	1 866,7	1 319,7	1 752,1
Coton-fibre	41,9	44,1	31,0	23,3	13,4	15,6
Autres	1 583,2	1 720,8	1 707,4	1 843,3	1 306,3	1 736,4
Services non facteurs	56,9	81,8	104,1	112,7	215,8	192,9
Importations de biens et services non facteurs	-1 327,7	-1 875,6	-1 665,5	-1 742,6	-1 834,1	-2 298,2
Biens	-501,2	-747,3	-836,6	-906,3	-946,0	-1 182,6
Secteur public	-30,7	-32,1	-79,9	-82,4	-106,8	-161,5
Secteur privé et autres	-470,5	-715,2	-756,7	-823,9	-839,2	-1 021,1
Services non facteurs	-826,5	-1 128,3	-828,9	-836,3	-888,1	-1 115,6
Epargne intérieure	1 097,1	857,1	1 067,1	1 249,2	936,7	1 440,8
Gap de ressources	354,4	-28,9	177,0	236,8	-298,6	-353,2
Revenus des facteurs	-494,2	109,3	-75,8	-119,2	-182,1	-176,1
Revenu du capital (net)	-454,3	153,5	-77,7	-122,7	-192,5	-185,9
Revenu du travail (net)	-40,0	-44,2	1,9	3,5	10,4	9,9
Epargne nationale	602,8	966,4	991,3	1 130,1	754,7	1 264,7
dont : administrations publiques	151,6	269,0	314,6	435,5	-43,8	384,5
secteur privé	451,2	697,4	676,7	694,6	798,4	880,2

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRODUIT INTERIEUR BRUT	8,6 %	0,8 %	2,6 %	-2,0 %	-1,2 %	13,9 %
DEMANDE INTERIEURE	3,7 %	10,7 %	7,9 %	-2,6 %	-2,7 %	28,9 %
Consommation	7,6 %	8,2 %	10,3 %	-5,8 %	-14,1 %	0,5 %
Publique (Etat)	1,2 %	1,4 %	3,7 %	2,1 %	1,5 %	0,6 %
Privée	6,5 %	6,8 %	6,6 %	-7,9 %	-15,6 %	-0,1 %
Investissements bruts	-3,9 %	2,6 %	-2,5 %	3,3 %	11,4 %	28,4 %
Formation brute de capital fixe	-3,8 %	2,5 %	-2,5 %	3,3 %	11,3 %	28,4 %
Publique (budget)	-4,1 %	-2,1 %	-0,1 %	1,4 %	1,4 %	4,7 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	0,4 %	4,6 %	-2,4 %	1,8 %	9,9 %	23,7 %
dont secteur pétrolier	-0,7 %	6,1 %	-3,6 %	1,6 %	8,7 %	23,1 %
dont secteur non pétrolier	1,1 %	-1,5 %	1,3 %	0,3 %	1,2 %	0,6 %
Variations des stocks	-0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	4,8 %	-9,9 %	-5,2 %	0,5 %	1,5 %	-15,0 %
Exportations de biens et services non facteurs	1,6 %	0,2 %	0,2 %	-1,5 %	5,3 %	-2,0 %
Importations de biens et services non facteurs	3,2 %	-10,2 %	-5,4 %	2,0 %	-3,8 %	-13,0 %

Sources : INSEED et BEAC

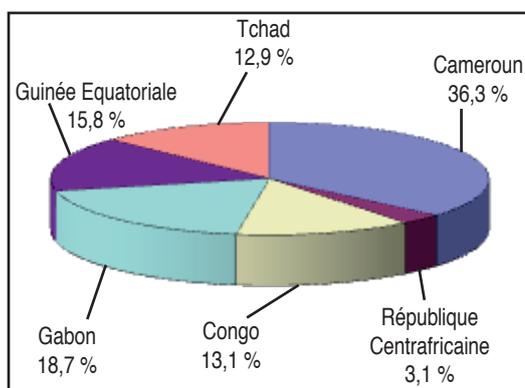
PRODUIT INTERIEUR BRUT

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

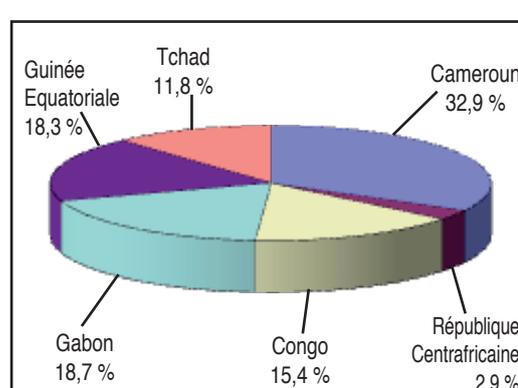
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	(En milliards de FCFA)					
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,6	11 289,3	11 920,1
République Centrafricaine	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7	1 056,9
Congo	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 649,0	4 123,2	5 560,4
Gabon	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8	6 782,9
Guinée Equatoriale	3 800,7	4 464,2	5 189,2	7 332,6	5 252,0	6 626,1
Tchad	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,6	4 266,7
CEMAC	24 126,9	27 003,6	28 538,8	34 187,8	30 138,6	36 213,1
	(Part relative en pourcentage)					
Cameroun	36,3	34,8	34,7	32,4	37,5	32,9
République Centrafricaine	3,1	3,0	3,0	2,8	3,3	2,9
Congo	13,1	14,4	12,8	13,6	13,7	15,4
Gabon	18,9	18,5	19,2	18,9	17,0	18,7
Guinée Equatoriale	15,8	16,5	18,2	21,4	17,4	18,3
Tchad	12,9	12,8	12,1	10,9	11,1	11,8
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Administrations nationales et BEAC

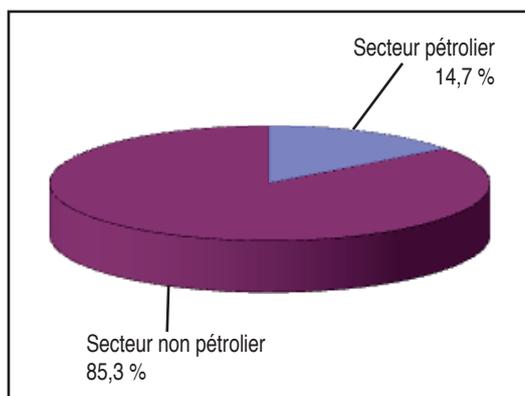
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2005



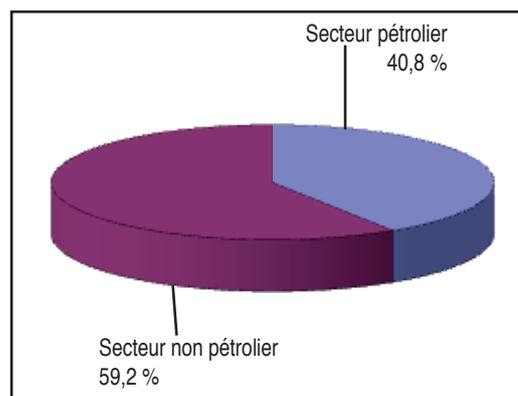
RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC EN 2010



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2005



RÉPARTITION DU PIB DE LA CEMAC : SECTEUR PÉTROLIER ET NON PÉTROLIER EN 2010



CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	13 039,1	14 904,0	15 081,5	18 546,0	13 385,8	17 522,3
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2 907,0	3 164,6	3 207,4	3 527,7	3 773,0	4 262,4
Sylviculture	245,8	321,9	417,7	358,2	316,5	353,2
Industries extractives	9 886,3	11 417,4	11 456,3	14 660,1	9 296,3	12 906,7
Secteur secondaire	3 047,5	3 458,0	4 100,9	5 275,5	5 681,3	6 522,0
Industries manufacturières	2 024,2	2 097,1	2 180,1	2 377,8	2 498,6	2 690,4
Bâtiments et Travaux Publics	559,3	698,1	830,6	965,0	1 192,2	1 397,5
Autres	464,0	662,8	1 090,2	1 932,7	1 990,5	2 434,1
Secteur tertiaire	6 930,1	7 381,2	7 974,0	8 867,5	9 469,2	10 410,1
Services marchands	5 412,7	5 809,7	6 167,2	6 810,8	7 277,7	7 949,4
Services non marchands	1 517,4	1 571,5	1 806,8	2 056,7	2 191,5	2 460,7
PIB au coût des facteurs	23 016,7	25 743,2	27 156,4	32 689,0	28 536,2	34 454,4
Droits et Taxes à l'importation	1 110,2	1 260,4	1 382,4	1 498,8	1 602,4	1 758,7
PIB aux prix courants du marché	24 126,9	27 003,6	28 538,8	34 187,8	30 138,6	36 213,1
PIB du secteur pétrolier	9 997,1	11 660,4	12 055,9	15 865,9	10 824,7	14 787,1
PIB du secteur non pétrolier	14 129,9	15 343,2	16 482,8	18 321,9	19 314,0	21 425,9
PIB aux prix constants du marché (1992)	13 170,5	13 675,8	14 256,7	14 882,8	15 360,7	15 966,9
PIB du secteur pétrolier	1 934,5	1 909,5	2 009,9	2 172,9	2 359,3	2 254,5
PIB du secteur non pétrolier	11 236,0	11 766,3	12 246,8	12 709,9	13 001,3	13 712,4
Déflateur implicite (base 100: 1992)	183,2	197,5	200,2	229,7	196,2	226,8
dont PIB non pétrolier	516,8	610,6	599,8	730,2	458,8	655,9
PIB pétrolier	125,8	130,4	134,6	144,2	148,6	156,3

Annexes

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	0,7 %	0,4 %	0,5 %	- 0,1 %	- 0,3 %	1,1 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %	1,2 %
Sylviculture	- 0,1 %	0,3 %	0,4 %	- 0,4 %	- 0,3 %	0,1 %
Industries extractives	0,0 %	- 0,3 %	- 0,3 %	- 0,2 %	- 0,5 %	- 0,2 %
Secteur secondaire	1,2 %	0,7 %	2,5 %	2,8 %	3,5 %	0,5 %
Industries manufacturières	0,6 %	0,0 %	0,3 %	0,5 %	0,2 %	0,6 %
Bâtiments et Travaux Publics	0,2 %	0,5 %	0,5 %	0,3 %	0,6 %	0,4 %
Autres	0,4 %	0,3 %	1,6 %	2,0 %	2,6 %	- 0,5 %
Secteur tertiaire	1,6 %	2,6 %	1,5 %	2,2 %	0,7 %	2,4 %
Services marchands	1,3 %	1,5 %	1,5 %	1,8 %	1,4 %	1,4 %
Services non marchands	0,3 %	1,1 %	0,0 %	0,4 %	- 0,7 %	1,0 %
PIB au coût des facteurs	3,4 %	3,7 %	4,5 %	4,8 %	3,9 %	4,0 %
Droits et Taxes à l'importation	0,2 %	0,2 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 0,6 %	0,0 %
PIB aux prix constants du marché	3,6 %	3,8 %	4,2 %	4,4 %	3,2 %	3,9 %
PIB du secteur pétrolier	0,2 %	- 0,2 %	0,7 %	1,1 %	1,3 %	- 0,7 %
PIB du secteur non pétrolier	3,3 %	4,0 %	3,5 %	3,2 %	2,0 %	4,6 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	2 413,4	2 782,7	2 956,9	3 341,4	3 025,1	3 262,8
Agriculture des produits vivriers	1 127,9	1 214,9	1 286,5	1 421,6	1 536,7	1 643,6
Agriculture industrielle d'exportation	135,8	123,2	117,5	126,6	133,0	165,5
Elevage, Chasse et Piégeage	194,9	218,7	227,1	251,1	271,5	288,8
Pêche	108,7	124,6	128,5	140,5	150,4	161,3
Sylviculture	98,4	135,0	208,5	189,3	177,0	187,7
Pétrole	747,7	966,3	988,9	1 212,4	756,5	815,9
Secteur secondaire	1 841,0	1 905,3	1 970,7	2 133,7	2 297,4	2 378,7
Industries	1 509,6	1 535,9	1 568,3	1 691,1	1 783,6	1 891,7
Electricité, Gaz et Eau	78,0	95,5	99,4	113,3	126,7	138,6
Batiments et Travaux publics	253,4	273,9	303,0	329,4	387,1	348,3
Secteur tertiaire	3 833,2	3 953,5	4 188,0	4 717,0	5 036,4	5 361,7
Transport et Communication	479,8	535,4	584,6	646,7	701,1	728,1
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 798,6	1 852,4	1 938,3	2 165,6	2 366,6	2 480,0
Autres services marchands et ajustements	826,1	852,8	888,0	979,1	1 055,8	1 086,0
Services non marchands	728,7	712,9	777,1	925,6	912,8	1 067,6
PIB au cout des facteurs	8 087,6	8 641,5	9 115,7	10 192,2	10 358,9	11 003,2
Droits et Taxes à l'importation	662,0	745,7	792,3	872,4	930,5	916,9
PIB aux prix courants du marché	8 749,6	9 387,2	9 908,0	11 064,6	11 289,3	11 920,1
dont PIB non pétrolier	8 001,9	8 420,9	8 919,2	9 852,1	10 532,8	11 104,2
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	7 767,7	8 162,7	8 593,1	9 536,3	10 222,8	10 751,0
PIB pétrolier	747,7	966,3	988,9	1 212,4	756,5	815,9
PIB aux prix constants du marché (1992/93)	7 932,6	8 188,2	8 518,0	8 831,9	9 013,8	9 227,3
dont PIB non pétrolier	7 419,3	7 635,9	7 970,4	8 300,2	8 511,5	8 828,4
dont PIB non pétrolier, hors produits d'exportation	7 162,1	7 369,9	7 662,3	8 027,1	8 251,9	8 563,8
PIB pétrolier	513,3	552,3	547,6	531,7	502,3	399,0
Déflateur implicite (base 100 : 1992/93)	110,3	114,6	116,3	125,3	125,2	129,2
dont PIB non pétrolier	107,9	110,3	111,9	118,7	123,7	125,8
PIB pétrolier	145,7	175,0	180,6	228,0	150,6	204,5

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	- 0,1 %	1,1 %	1,3 %	0,2 %	0,3 %	- 0,2 %
Agriculture des produits vivriers	0,4 %	0,4 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %	0,8 %
Agriculture industrielle d'exportation	0,0 %	- 0,1 %	0,0 %	- 0,2 %	0,0 %	0,0 %
Elevage, Chasse et Piégeage	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Pêche	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Sylviculture	- 0,1 %	0,2 %	0,6 %	- 0,2 %	- 0,2 %	0,1 %
Pétrole	- 0,7 %	0,5 %	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,3 %	- 1,1 %
Secteur secondaire	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,6 %	0,9 %	0,5 %
Industries	0,4 %	- 0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %	0,8 %
Electricité, Gaz et Eau	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Batiments et Travaux publics	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,4 %	- 0,4 %
Secteur tertiaire	1,3 %	1,6 %	2,1 %	2,5 %	0,7 %	2,3 %
Transport et Communication	0,6 %	0,9 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %	0,3 %
Commerce, Hôtel et Restaurants	0,5 %	0,4 %	0,7 %	1,2 %	1,2 %	0,7 %
Autres services marchands et ajustements	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %	0,0 %
Services non marchands	0,1 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %	- 1,5 %	1,2 %
PIB au cout des facteurs	1,6 %	2,7 %	3,8 %	3,2 %	1,9 %	2,6 %
Droits et Taxes à l'importation	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,5 %	0,2 %	- 0,2 %
PIB aux prix constants du marché	2,3 %	3,2 %	4,0 %	3,7 %	2,1 %	2,4 %
dont PIB non pétrolier	3,0 %	2,7 %	4,1 %	3,9 %	2,4 %	3,5 %
dont PIB pétrolier	- 0,7 %	0,5 %	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,3 %	- 1,1 %

Sources: INS, DP et BEAC

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	404,9	447,8	466,4	494,3	509,6	528,7
Agriculture	209,9	228,4	240,3	269,0	287,2	298,5
Subsistance	208,0	224,4	238,3	265,7	281,5	290,8
Autres (y/c cultures de rapport)	2,0	4,0	2,0	3,4	5,7	7,7
Elevage	97,5	105,2	109,9	119,5	126,8	128,9
Chasse et pêche	36,8	39,7	41,1	45,0	46,8	47,2
Sylviculture	36,6	50,5	53,2	44,3	31,4	37,5
Industries extractives	24,1	24,0	21,9	16,5	17,4	16,5
Secteur secondaire	87,5	94,0	102,4	116,9	128,9	129,8
Industrie manufacturière	44,1	50,1	54,6	61,2	61,4	65,5
Energie (Eau, Electricité)	4,3	4,9	4,9	5,3	5,7	5,7
Construction	39,0	39,0	42,9	50,4	61,8	58,7
Secteur tertiaire	225,2	232,1	253,1	286,3	304,4	334,7
Services privés	152,8	166,4	184,7	209,9	227,2	234,2
Commerce, transports et télécommunications	111,3	121,2	137,0	156,7	170,8	175,9
Autres services	41,5	45,2	47,7	53,2	56,3	58,3
Administrations publiques	72,4	65,7	68,4	76,4	77,2	100,5
Intérieures	53,2	47,4	53,7	59,3	57,1	72,4
Assistance technique extérieure	19,2	18,3	14,7	17,1	20,1	28,1
PIB au coût des facteurs	717,6	773,9	822,0	897,5	942,8	993,2
Droits d'importation et impôts divers	32,4	42,9	38,2	48,5	56,9	63,7
PIB aux prix courants du marché	750,0	816,8	860,2	945,9	999,7	1 056,9
PIB aux prix constants du marché (1985)	477,4	497,7	515,6	525,7	533,1	548,7
Déflateur implicite (base 100 : 1985)	157,1	164,1	166,8	179,9	187,5	192,6

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	0,6 %	2,7 %	1,5 %	-0,1 %	-0,5 %	0,9 %
Agriculture	0,7 %	0,5 %	1,7 %	0,7 %	1,1 %	0,8 %
Subsistance	0,7 %	0,4 %	1,7 %	0,7 %	1,1 %	0,8 %
Autres (y/c cultures de rapport)	0,0 %	0,1 %	-0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %
Elevage	0,2 %	0,1 %	0,4 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %
Chasse et pêche	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Sylviculture	-0,6 %	1,8 %	-0,8 %	-1,0 %	-1,7 %	-0,3 %
Industries extractives	0,2 %	0,2 %	0,0 %	-0,2 %	-0,3 %	-0,1 %
Secteur secondaire	1,6 %	0,3 %	0,8 %	0,4 %	0,1 %	0,8 %
Industrie manufacturière	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	-0,2 %	0,4 %
Energie (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Construction	1,2 %	-0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %
Secteur tertiaire	1,8 %	0,0 %	2,0 %	1,0 %	1,2 %	0,7 %
Services privés	0,5 %	0,4 %	1,9 %	0,8 %	0,9 %	0,5 %
Commerce, transports et télécommunications	0,4 %	0,3 %	1,6 %	0,7 %	0,8 %	0,4 %
Autres services	0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Administrations publiques	1,3 %	-0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB aux coûts des facteurs	4,0 %	3,0 %	4,3 %	1,3 %	0,8 %	2,4 %
Droits d'importation et impôts divers	-1,1 %	1,3 %	-0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %
PIB aux prix du marché	3,0 %	4,3 %	3,6 %	2,0 %	1,4 %	2,9 %

Sources : ICASEES et BEAC

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	2 088,7	2 636,5	2 261,4	3 091,2	2 421,5	3 714,3
Agriculture, élevage, chasse et pêche	127,8	147,9	148,5	179,2	195,1	205,8
Sylviculture et exploitation forestière	36,1	41,4	41,5	60,9	55,3	78,5
Industries extractives (pétrole)	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 851,1	2 171,2	3 429,9
Secteur secondaire	278,3	352,9	401,9	454,9	516,4	567,1
Industries manufacturières	166,2	189,5	207,8	234,1	266,0	290,0
Electricité, gaz et eau	21,6	24,2	26,1	28,6	33,9	36,6
Bâtiments et Travaux publics	90,5	139,3	168,0	192,2	216,5	240,5
Secteur tertiaire	727,8	832,3	895,7	1 001,0	1 069,5	1 158,5
Transports et télécommunications	146,9	194,3	205,9	228,7	258,4	283,7
Commerce, restaurants et hôtels	227,8	254,5	271,5	301,4	311,6	339,0
Administrations publiques	162,5	168,8	177,4	207,5	218,6	225,0
Autres services	190,5	214,7	240,9	263,3	280,9	310,7
PIB aux coûts des facteurs	3 094,7	3 821,7	3 558,9	4 547,0	4 007,5	5 439,9
Droits et Taxes à l'importation	60,3	72,2	86,1	102,0	115,7	120,6
PIB aux prix courants du marché	3 155,0	3 893,8	3 645,0	4 649,0	4 123,2	5 560,4
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	1 230,1	1 446,6	1 573,7	1 797,9	1 952,0	2 130,5
PIB pétrole aux prix courants du marché	1 924,8	2 447,2	2 071,3	2 851,1	2 171,2	3 429,9
PIB aux prix constants (1990)	1 066,9	1 141,7	1 112,8	1 170,7	1 248,6	1 367,5
PIB hors pétrole à prix constant	699,6	754,5	792,3	830,7	853,6	918,2
PIB pétrole à prix constant	367,3	387,3	320,5	340,0	395,0	449,3
Déflateur du PIB (base 100 : 1990)	295,7	341,0	327,6	397,1	330,2	406,6
Secteur pétrolier	524,0	631,9	646,4	838,6	549,7	763,4
Secteur non pétrolier	175,8	191,7	198,6	216,4	228,7	232,0

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	4,6 %	2,9 %	- 5,9 %	1,5 %	3,8 %	5,5 %
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,4 %	0,6 %	- 0,2 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %
Sylviculture et exploitation forestière	0,0 %	0,4 %	0,1 %	- 0,6 %	- 1,3 %	0,9 %
Industries extractives (pétrole)	4,2 %	1,9 %	- 5,9 %	1,8 %	4,7 %	4,3 %
Secteur secondaire	0,3 %	1,2 %	0,9 %	1,0 %	1,1 %	0,9 %
Industries manufacturières	0,2 %	0,8 %	0,5 %	0,7 %	0,9 %	0,6 %
Electricité, gaz et eau	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Bâtiments et Travaux publics	0,0 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
Secteur tertiaire	2,1 %	2,4 %	1,8 %	2,1 %	1,3 %	3,0 %
Transports et télécommunications	0,5 %	0,7 %	0,3 %	0,5 %	0,3 %	0,9 %
Commerce, restaurants et hôtels	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %	0,3 %	1,0 %
Administrations publiques	0,7 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,3 %
Autres services	0,3 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %	0,8 %
PIB au coût des facteurs	7,0 %	6,4 %	- 3,1 %	4,6 %	6,1 %	9,4 %
Droits et Taxes à l'importation	0,1 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %	0,5 %	0,1 %
PIB aux prix constant du marché	7,1 %	7,0 %	- 2,5 %	5,2 %	6,7 %	9,5 %
Secteur hors pétrole	2,9 %	5,1 %	3,3 %	3,5 %	2,0 %	5,2 %
Secteur pétrolier	4,2 %	1,9 %	- 5,9 %	1,8 %	4,7 %	4,3 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	2 653,9	2 890,6	3 088,0	3 908,2	2 528,0	3 549,8
Agriculture, Elevage et Pêche	162,7	175,3	186,3	209,4	226,4	237,6
Forêt	60,7	71,3	82,5	54,8	50,6	31,2
Industries extractives	2 430,5	2 644,0	2 819,2	3 644,0	2 251,0	3 281,0
Secteur secondaire	374,0	409,5	454,8	485,4	461,4	636,5
Industries manufacturières et énergie	255,0	265,9	293,4	332,6	327,0	376,1
Industries du bois	40,4	51,7	59,8	40,1	21,9	43,6
Batiments et travaux publics	78,6	91,9	101,6	112,7	112,5	216,8
Secteur tertiaire	1 282,9	1 403,6	1 597,0	1 727,5	1 809,8	2 148,0
Transports et télécommunications	211,4	227,5	281,0	294,9	267,5	327,9
Commerce	256,3	279,1	303,5	332,8	349,5	428,5
Administrations publiques	300,4	336,1	401,8	431,7	506,0	549,6
Autres services	514,8	560,9	610,7	668,1	686,8	842,0
PIB au coût des facteurs	4 310,8	4 703,7	5 139,8	6 121,1	4 799,2	6 334,2
Droits et taxes à l'importation	260,1	287,8	338,3	333,1	331,6	448,7
PIB aux prix courants du marché	4 570,9	4 991,5	5 478,1	6 454,2	5 130,8	6 782,9
PIB du secteur pétrolier	2 367,0	2 570,4	2 701,5	3 299,1	2 193,0	3 187,7
PIB du secteur non pétrolier	2 203,9	2 421,1	2 776,6	3 155,1	2 937,8	3 595,2
PIB aux prix constants du marché (1989)	1 742,9	1 843,4	1 859,9	1 901,4	1 879,7	2 003,8
PIB du secteur pétrolier	426,8	388,6	402,0	396,5	378,7	396,4
PIB du secteur non pétrolier	1 316,1	1 454,7	1 457,9	1 504,8	1 501,1	1 607,5
Déflateur implicite du PIB (Base 100 : 1989)	262,3	270,8	294,5	339,5	273,0	338,5
PIB du secteur pétrolier	554,6	661,4	672,0	832,0	579,1	804,2
PIB du secteur non pétrolier	167,5	166,4	190,4	209,7	195,7	223,7

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	0,0 %	-2,0 %	1,0 %	-0,6 %	-0,6 %	1,1 %
Agriculture, Elevage et Pêche	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Forêt	0,1 %	0,1 %	0,2 %	-0,3 %	0,0 %	-0,5 %
Industries extractives	-0,3 %	-2,3 %	0,6 %	-0,6 %	-0,8 %	1,3 %
Secteur secondaire	1,9 %	0,1 %	0,9 %	0,8 %	-1,0 %	2,3 %
Industries manufacturières et énergie	2,0 %	-0,1 %	0,8 %	0,7 %	-0,9 %	0,3 %
Industries du bois	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-0,1 %	0,1 %
Batiments et travaux publics	-0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	-0,1 %	2,0 %
Secteur tertiaire	0,3 %	6,8 %	-1,6 %	2,4 %	0,4 %	1,5 %
Transports et télécommunications	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,2 %	-0,5 %	0,1 %
Commerce	0,2 %	0,4 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %	0,1 %
Administrations publiques	0,0 %	5,1 %	-3,7 %	0,7 %	0,5 %	1,1 %
Autres services	-0,1 %	1,0 %	1,1 %	1,1 %	0,3 %	0,2 %
PIB au coût des facteurs	2,2 %	5,0 %	0,4 %	2,5 %	-1,2 %	4,9 %
Droits et taxes à l'importation	0,1 %	0,8 %	0,5 %	-0,3 %	0,0 %	1,7 %
PIB aux prix constants du marché	2,3 %	5,8 %	0,9 %	2,2 %	-1,1 %	6,6 %
PIB du secteur pétrolier	-0,3 %	-2,2 %	0,7 %	-0,3 %	-0,9 %	0,9 %
PIB du secteur non pétrolier	2,6 %	8,0 %	0,2 %	2,5 %	-0,2 %	5,7 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	3 381,5	3 826,5	4 078,8	5 300,1	2 999,4	3 824,7
Agriculture	58,0	60,1	66,6	72,1	79,2	85,6
Cultures d'exportations	7,3	4,3	5,0	4,1	4,3	3,7
Secteur de subsistance	46,7	51,4	56,7	62,7	69,0	75,5
Elevage et Chasse	4,0	4,4	4,8	5,3	5,9	6,4
Production de bois	14,0	23,8	32,0	9,0	2,2	18,3
Pêche	2,3	2,5	2,8	3,1	3,4	3,7
Pétrole	3 307,2	3 740,1	3 977,4	5 216,0	2 914,6	3 717,1
Secteur secondaire	283,1	484,4	928,7	1 824,0	1 996,6	2 479,5
Méthanol	198,4	340,6	739,2	1 567,2	1 603,8	1 990,2
Industries manufacturières	4,0	4,8	5,9	7,1	8,8	10,9
Energie, Gaz et Eau	13,9	20,0	25,8	30,9	36,5	43,8
Construction	66,9	119,0	157,8	218,7	347,5	434,5
Secteur tertiaire	105,8	114,3	134,6	149,6	179,2	223,4
Commerce, Restaurant et Hôtel	32,2	33,8	37,8	41,3	46,8	56,4
Transports et Télécommunications	5,2	5,4	5,8	6,3	7,1	9,8
Institutions financières et immobilières	12,2	14,1	17,3	24,8	30,2	44,0
Administrations publiques	42,6	46,6	57,5	58,9	74,7	87,8
Autres services	13,6	14,3	16,3	18,4	20,5	25,5
PIB au coût des facteurs	3 770,4	4 425,1	5 142,1	7 273,7	5 175,2	6 527,6
Droits et Taxes à l'importation	30,2	39,1	47,1	58,9	76,8	98,4
PIB aux prix courants du marché	3 800,7	4 464,2	5 189,2	7 332,6	5 252,0	6 626,1
Secteur pétrolier	3 505,6	4 080,6	4 716,6	6 783,1	4 518,4	5 707,3
Secteur non pétrolier	295,0	383,5	472,6	549,5	733,6	918,7
PIB aux prix constants du marché (1985)	814,5	857,5	1 070,0	1 292,7	1 538,1	1 523,0
Secteur pétrolier	645,8	637,0	800,1	987,5	1 178,1	1 081,7
Secteur non pétrolier	168,7	220,5	269,9	305,2	360,0	441,3
Déflateur implicite du PIB (base 100 : 1985)	466,6	520,6	485,0	567,2	341,5	435,1
Secteur pétrolier	542,9	640,6	589,5	686,9	383,5	527,6
Secteur non pétrolier	174,9	173,9	175,1	180,0	203,8	208,2

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	1,7 %	-2,5 %	3,0 %	-0,7 %	-5,5 %	-1,7 %
Agriculture	0,3 %	0,2 %	0,8 %	-0,1 %	0,1 %	0,0 %
Cultures d'exportations	0,1 %	0,1 %	0,7 %	-0,2 %	0,0 %	-0,1 %
Secteur de subsistance	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Elevage et chasse	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	0,1 %	0,0 %	0,2 %	-0,8 %	-0,2 %	0,3 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Pétrole	1,4 %	-2,7 %	2,0 %	0,2 %	-5,4 %	-2,0 %
Secteur secondaire	5,9 %	7,3 %	20,8 %	20,7 %	23,7 %	-0,8 %
Méthanol	3,9 %	1,6 %	17,0 %	17,3 %	20,1 %	-4,2 %
Industries manufacturières	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Energie, gaz et eau	0,4 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Construction	1,6 %	5,1 %	3,4 %	3,1 %	3,3 %	3,1 %
Secteur tertiaire	1,4 %	0,3 %	0,9 %	0,8 %	0,8 %	1,5 %
Commerce, restaurant et hôtel	0,3 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
Transports et télécommunications	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Services financiers et immobiliers	0,6 %	0,2 %	0,3 %	0,6 %	0,3 %	0,7 %
Administrations publiques	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,0 %	0,2 %	0,2 %
Autres services	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %
PIB au coût des facteurs	9,1 %	5,2 %	24,8 %	20,7 %	19,0 %	-1,0 %
Droits et taxes à l'importation	-0,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %
PIB aux prix constants du marché	8,9 %	5,3 %	24,8 %	20,8 %	19,0 %	-1,0 %
Secteur pétrolier	5,3 %	-1,1 %	19,0 %	17,5 %	14,7 %	-6,3 %
Secteur non pétrolier	3,6 %	6,4 %	5,8 %	3,3 %	4,2 %	5,3 %

Sources : DGSCN et BEAC

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	2 096,6	2 320,0	2 229,9	2 410,8	1 902,2	2 642,1
Agriculture	329,0	374,4	327,4	331,3	327,5	598,4
Cultures vivrières	298,8	358,2	308,4	318,1	321,0	588,7
Cultures industrielles	30,2	16,2	19,0	13,2	6,5	9,8
Élevage	257,5	273,0	259,1	289,0	312,2	312,6
Sylviculture, pêche et mines	58,2	76,7	65,8	70,4	76,9	84,8
Pétrole	1 451,9	1 595,8	1 577,6	1 720,2	1 185,5	1 646,2
Secteur secondaire	183,6	211,9	242,4	260,5	280,5	330,4
Industries manufacturières	45,3	50,9	50,1	51,6	51,8	56,2
Coton-fibre	15,6	19,0	15,6	13,6	7,4	6,2
Autres industries	29,7	32,0	34,5	38,0	44,4	50,1
Artisanat	98,2	115,8	121,7	131,6	143,2	154,8
Bâtiments et travaux publics	30,9	35,0	57,3	61,6	66,8	98,6
Eau et électricité	9,2	10,2	13,3	15,7	18,8	20,7
Secteur tertiaire	755,3	845,5	905,5	986,1	1 070,0	1 183,8
Transport et Télécommunications	54,4	59,6	55,7	59,4	61,3	66,4
Commerce	336,4	378,7	363,2	395,8	420,3	494,5
Administrations publiques	210,8	241,4	324,7	356,7	402,2	430,2
Autres	153,7	165,8	161,9	174,3	186,1	192,8
PIB au coût des facteurs	3 035,5	3 377,3	3 377,8	3 657,5	3 252,7	4 156,3
Taxes nettes sur les produits	65,2	72,8	80,4	84,0	91,0	110,4
PIB aux prix courants du marché	3 100,7	3 450,2	3 458,3	3 741,5	3 343,6	4 266,7
PIB pétrolier	1 451,9	1 595,8	1 577,6	1 720,2	1 185,5	1 646,2
PIB non pétrolier	1 648,8	1 854,3	1 880,6	2 021,4	2 158,1	2 620,5
PIB aux prix constants du marché (1995)	1 653,5	1 666,9	1 710,7	1 676,0	1 656,0	1 885,7
PIB pétrolier	495,2	452,7	424,7	382,2	358,2	367,1
PIB non pétrolier	1 158,3	1 214,2	1 286,0	1 293,7	1 297,7	1 518,6
Déflateur du PIB (base 100 : 1995)	187,5	207,0	202,2	223,2	201,9	226,3
dont non pétrolier	142,3	152,7	146,2	156,2	166,3	172,6

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur primaire	3,5 %	-2,5 %	-2,2 %	-3,1 %	-2,6 %	8,2 %
Agriculture	2,3 %	-0,3 %	-0,5 %	-0,9 %	-1,1 %	7,3 %
Cultures vivrières	2,2 %	0,6 %	-0,7 %	-0,4 %	-0,7 %	7,1 %
Cultures industrielles	0,2 %	-0,8 %	0,2 %	-0,4 %	-0,4 %	0,2 %
Élevage	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %	-0,2 %	0,2 %
Sylviculture, pêche et mines	0,2 %	0,0 %	-0,3 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Pétrole	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %	-1,4 %	0,5 %
Secteur secondaire	1,3 %	0,8 %	1,3 %	-0,1 %	0,1 %	1,3 %
Industries manufacturières	0,8 %	0,0 %	-0,2 %	-0,2 %	-0,2 %	-0,2 %
Coton-fibre	1,0 %	-0,1 %	-0,3 %	-0,2 %	-0,4 %	-0,4 %
Autres industries	-0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,2 %
Artisanat	0,2 %	0,6 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Bâtiments et travaux publics	0,2 %	0,2 %	1,1 %	-0,1 %	0,1 %	1,2 %
Eau et électricité	0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Secteur tertiaire	3,5 %	2,4 %	3,1 %	1,3 %	1,2 %	3,9 %
Transport et Télécommunications	0,4 %	0,2 %	-0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %
Commerce	1,0 %	0,8 %	0,7 %	0,4 %	-0,1 %	3,3 %
Administrations publiques	1,0 %	0,9 %	2,6 %	0,7 %	1,6 %	-0,1 %
Autres	1,1 %	0,5 %	0,1 %	0,1 %	-0,3 %	0,5 %
PIB au coût des facteurs	8,2 %	0,7 %	2,2 %	-1,9 %	-1,2 %	13,3 %
Impôts indirects	0,3 %	0,1 %	0,4 %	-0,1 %	0,0 %	0,5 %
PIB aux prix constants du marché	8,6 %	0,8 %	2,6 %	-2,0 %	-1,2 %	13,9 %
PIB pétrolier	0,7 %	-2,6 %	-1,7 %	-2,5 %	-1,4 %	0,5 %
PIB non pétrolier	7,9 %	3,4 %	4,3 %	0,5 %	0,2 %	13,3 %

Sources : INSEED et BEAC

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2005 À 2010

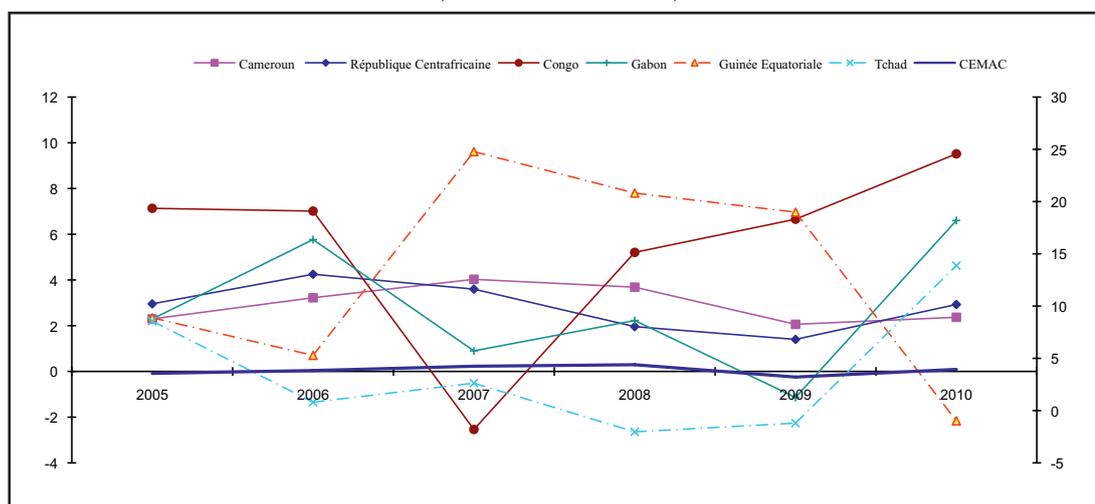
(Variation annuelle en %)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	2,3	3,2	4,0	3,7	2,1	2,4
République Centrafricaine	3,0	4,3	3,6	2,0	1,4	2,9
Congo	7,1	7,0	- 2,5	5,2	6,7	9,5
Gabon	2,3	5,8	0,9	2,2	- 1,1	6,6
Guinée Equatoriale	8,9	5,3	24,8	20,8	19,0	- 1,0
Tchad	8,6	0,8	2,6	- 2,0	- 1,2	13,9
CEMAC	3,6	3,8	4,2	4,4	3,2	3,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

CROISSANCE EN TERMES REELS DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC DE 2005 A 2010

(variation annuelle en %)



Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

INFLATION

ÉVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC

PAYS	Cameroun *	Republique Centrafricaine	Congo **	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
Base de l'indice	Déc. 1993	Janvier 1981	Janvier 2005	Année 2004	Année 2008	Année 2005	
PERIODE							
2005							
Indice moyen	185,0	219,9	100,0	103,7	87,6	100,0	
Indice de fin de période	190,1	222,1	101,3	104,0	90,3	95,0	
Moyenne annuelle	1,9 %	2,9 %	2,5 %	3,8 %	5,6 %	7,8 %	3,7%
Glissement annuel	3,3 %	1,7 %	3,0 %	3,9 %	3,7 %	1,8 %	3,2%
2006							
Indice moyen	194,6	234,4	104,7	102,2	92,5	108,1	
Indice de fin de période	194,6	237,8	109,5	103,3	93,6	99,1	
Moyenne annuelle	5,2 %	6,6 %	4,7 %	- 1,4 %	4,4 %	8,1 %	4,2%
Glissement annuel	2,4 %	7,1 %	8,1 %	- 0,7 %	3,8 %	4,4 %	3,3%
2007							
Indice moyen	196,2	236,7	107,4	107,4	96,6	100,0	
Indice de fin de période	201,4	237,2	107,6	109,4	97,1	100,8	
Moyenne annuelle	0,9 %	1,0 %	2,6 %	5,0 %	3,0 %	- 7,4 %	1,3%
Glissement annuel	3,5 %	- 0,3 %	- 1,7 %	5,9 %	3,7 %	1,7 %	3,0%
2008							
Indice moyen	206,7	258,8	112,5	113,0	99,5	108,4	
Indice de fin de période	212,1	271,7	118,7	115,5	100,8	110,5	
Moyenne annuelle	5,3 %	9,3 %	4,8 %	5,3 %	6,0 %	8,3 %	5,8%
Glissement annuel	5,3 %	14,5 %	10,4 %	5,5 %	6,0 %	9,7 %	7,1%
2009							
Indice moyen	213,1	267,9	118,4	115,1	105,5	119,3	
Indice de fin de période	213,0	268,5	118,6	116,5	106,8	115,7	
Moyenne annuelle	3,1 %	3,5 %	5,3 %	1,8 %	6,0 %	10,1 %	4,5%
Glissement annuel	0,4%	- 1,2 %	- 0,1 %	0,9 %	5,5 %	4,7 %	1,7%
2010							
Indice moyen	215,7	271,9	118,9	116,9	111,4	116,8	
Indice de fin de période	219,6	274,6	121,5	117,3	112,6	113,2	
Moyenne annuelle	1,2%	1,5 %	0,4 %	1,5 %	5,6 %	- 2,1 %	1,6%
Glissement annuel	3,1%	2,3 %	2,4 %	0,7 %	5,4 %	- 2,2 %	2,3%

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

* Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

** Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis janvier 1996

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

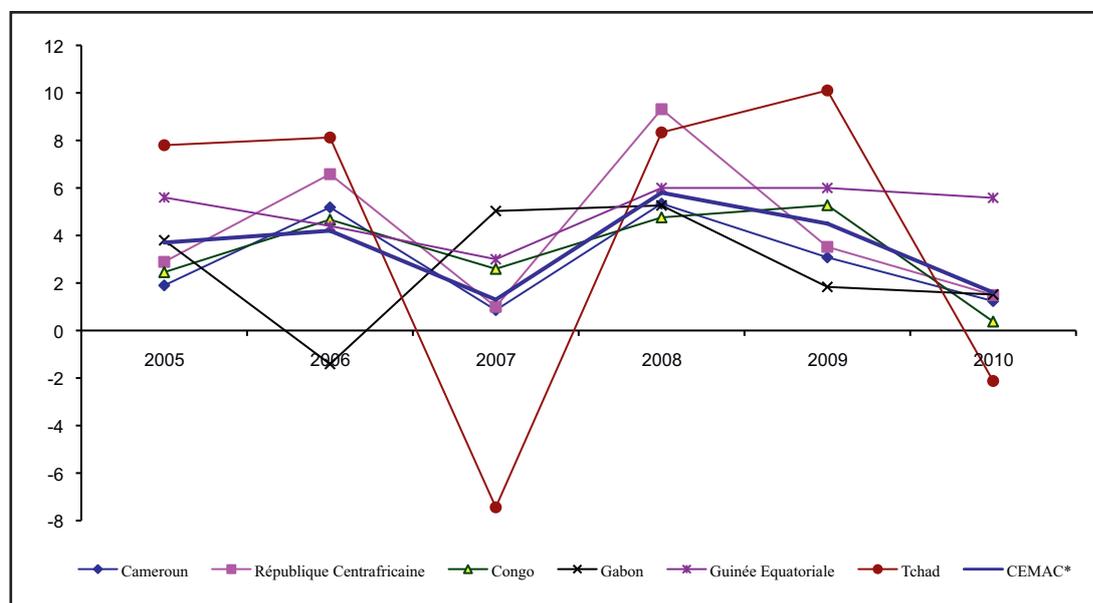
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun	1,9	5,2	0,9	5,3	3,1	1,2
République Centrafricaine	2,9	6,6	1,0	9,3	3,5	1,5
Congo	2,5	4,7	2,6	4,8	5,3	0,4
Gabon	3,8	- 1,4	5,0	5,3	1,8	1,5
Guinée Equatoriale	5,6	4,4	3,0	6,0	6,0	5,6
Tchad	7,8	8,1	- 7,4	8,3	10,1	- 2,1
CEMAC*	3,7	4,2	1,3	5,8	4,5	1,6

Sources: Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation.

* obtenu par pondération des taux d'inflation nationaux par le PIB

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)



FINANCES PUBLIQUES

CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	6 030,4	7 946,3	8 280,2	10 861,4	8 196,4	9 541,4
Recettes pétrolières	3 864,5	5 539,6	5 546,8	7 955,1	4 756,3	6 050,6
Recettes non pétrolières	2 165,9	2 406,7	2 733,3	2 906,2	3 440,2	3 490,8
Recettes fiscales	1 980,4	2 181,3	2 425,8	2 646,5	3 143,5	3 232,1
Recettes non fiscales	185,5	225,4	307,5	259,7	296,7	258,7
Dépenses totales	4 052,8	5 218,5	5 996,6	7 099,7	8 379,1	9 186,8
Dépenses courantes	2 850,2	3 359,6	3 660,6	4 218,5	3 955,6	4 503,6
Salaires et traitements	920,9	968,7	1 085,4	1 266,0	1 416,8	1 484,8
Biens et services	743,1	906,4	1 090,9	1 195,7	1 196,4	1 427,5
Transferts et subventions	749,4	1 035,8	1 189,5	1 425,0	1 123,4	1 362,5
Intérêts	436,8	448,6	294,8	331,8	219,0	228,7
Dettes extérieures	351,7	370,4	228,5	272,5	173,3	173,8
Dettes intérieures	85,1	78,2	66,3	59,3	45,7	54,9
Dépenses en capital	1 202,6	1 858,9	2 336,1	2 881,3	4 423,5	4 683,3
Sur ressources locales	969,4	1 591,5	2 015,4	2 605,6	4 017,6	4 030,7
Sur ressources extérieures	233,2	267,4	320,7	275,6	405,9	652,6
Solde primaire	2 647,6	3 443,8	2 899,0	4 369,1	442,3	1 235,9
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	11,0	12,8	10,2	12,8	1,5	3,4
Solde budgétaire de base	2 210,8	2 995,2	2 604,2	4 037,3	223,2	1 007,1
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	9,2	11,1	9,1	11,8	0,7	2,8
Solde global (base engagements hors dons)	1 977,5	2 727,8	2 283,6	3 761,7	- 182,7	354,5
Solde global (base engagements dons compris)	2 136,5	5 127,6	2 520,4	3 943,5	295,2	1 898,1
Variations des arriérés (baisse -)	- 207,9	- 320,1	- 1 518,8	- 1 862,0	- 406,7	- 447,7
Intérieurs (principal et intérêts)	- 144,4	- 309,4	- 236,0	- 382,3	- 292,8	- 301,2
Extérieurs (principal et intérêts)	- 63,6	- 10,7	- 1 282,8	- 1 479,7	- 113,8	- 146,5
Solde global (base trésorerie)	1 769,6	2 407,7	764,7	1 899,7	- 589,3	- 93,1
Financement total	- 1 769,6	- 2 407,7	- 764,7	- 1 899,7	589,3	93,1
Extérieur	- 82,7	178,5	1 470,9	338,8	511,8	560,0
Dons	159,0	2 399,7	236,8	181,8	477,9	1 543,6
Courants	50,3	2 297,3	62,5	69,1	324,1	1 354,8
Projets	108,7	102,5	174,3	112,7	153,8	188,8
Tirages	142,5	179,4	592,7	162,9	520,3	581,1
Prêts trésorerie et programmes	17,9	14,5	446,3	0,0	268,2	117,3
Prêts-projets	124,6	164,9	146,4	162,9	252,1	463,8
Amortissements de la dette extérieure	- 827,5	- 2 824,7	- 644,5	- 1 384,4	- 668,1	- 1 707,9
Allègements de la dette extérieure	443,4	424,1	1 285,9	1 378,4	181,6	143,2
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	- 1 687,0	- 2 586,2	- 2 235,6	- 2 238,5	77,6	- 466,9
Système bancaire	- 1 125,5	- 1 180,7	- 973,3	- 1 175,5	1 395,2	559,7
BEAC, opérations traditionnelles	- 927,3	- 1 055,4	- 434,6	- 1 291,4	1 290,5	456,0
BEAC, consolidation refinancement	- 9,3	- 20,8	23,6	- 0,9	1,0	2,0
FMI (net)	- 21,6	- 163,3	- 22,7	- 3,5	70,0	2,6
Fonds de Réserve	- 6,3	- 5,4	- 6,2	- 194,1	- 3,4	- 32,2
Banques commerciales, hors rachats...	- 161,0	64,1	- 533,3	314,5	37,1	131,3
Non bancaire	- 561,4	- 1 405,5	- 1 262,2	- 1 063,0	- 1 317,6	- 1 026,6
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	8,2	10,1	8,0	11,0	- 0,6	1,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	1 572,2	1 832,2	1 938,0	2 204,6	2 179,1	2 066,8
Recettes pétrolières	458,5	630,1	643,3	818,2	512,8	506,1
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	1 113,7	1 202,1	1 294,7	1 386,4	1 666,3	1 560,7
Dépenses totales	1 170,3	1 349,9	1 536,3	1 754,3	1 952,3	2 172,8
Dépenses courantes	998,9	1 122,9	1 168,2	1 361,6	1 320,0	1 610,0
Salaires et traitements	414,0	418,5	442,1	560,9	617,5	634,0
Biens et services	295,4	377,7	435,5	492,6	463,0	613,0
Intérêts	129,8	126,2	44,9	36,5	22,5	32,0
Dette extérieure	111,1	111,7	31,1	30,6	20,0	26,0
Dette intérieure	18,7	14,5	13,8	5,9	2,5	6,0
dont : BEAC, opérations traditionnelles
BEAC, consolidations refinancement
Transferts et subventions	159,7	200,5	245,6	271,6	217,0	331,0
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress externes) 1/	559,2	648,3	564,1	529,6	398,6	41,0
Solde budgétaire de base (hors invest/ress externes)	429,4	522,1	519,1	493,1	376,1	9,0
Prêts nets	17,8	11,7
Coût total restructuration bancaire (principal)
Restructuration des entreprises publiques	19,8	24,3	6,8	34,7	20,0	76,0
Dépenses en capital	151,6	202,7	343,5	346,3	612,3	486,8
Sur ressources nationales	124,1	162,9	226,1	303,5	463,0	371,8
Sur ressources extérieures	27,5	39,8	117,4	42,8	149,3	115,0
Solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.)	401,9	482,3	401,7	450,3	226,8	- 106,0
Solde global (base engagements hors dons/hors consolidation BEAC)	401,9	482,3	401,7	450,3	226,8	- 106,0
Solde global (base engagements dons compris/hors consolidation BEAC)	412,8	2 708,2	525,4	506,6	313,8	- 19,0
Variations des arrières (baisse -)	- 36,4	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4	- 60,7
Intérieurs (principal et intérêts)	- 23,7	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4	- 60,7
Extérieurs (principal et intérêts)	- 12,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	365,5	309,4	327,1	417,8	208,3	- 166,7
Financement total	- 365,5	- 309,4	- 327,1	- 417,8	- 208,3	166,7
Extérieur	- 4,4	319,9	96,2	20,7	72,4	55,0
Dons	10,9	2 225,9	123,7	56,3	87,0	87,0
Courants	5,9	2 222,4	49,1	56,3	59,0	62,0
Projets	5,0	3,5	74,6	0,0	28,0	25,0
Tirages	22,5	36,3	42,8	42,8	121,3	90,0
Prêts-programme et appui trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts-projets	22,5	36,3	42,8	42,8	121,3	90,0
Amortissements (principal)	- 273,4	- 2 175,9	- 70,3	- 78,4	- 135,9	- 122,0
Allègement - Club de Paris	235,6	233,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement (possible) - Club de Londres
Annulations de dettes
Intérieur	- 361,1	- 629,3	- 423,3	- 438,5	- 280,7	111,7
Système bancaire	- 135,1	- 329,4	- 213,7	- 177,3	21,6	- 77,5
BEAC, opérations traditionnelles	- 95,6	- 150,3	- 189,8	- 150,9	- 3,3	- 69,8
BEAC, consolidation refinancement	- 24,2	- 3,7	- 0,9	- 0,5	- 0,2	- 0,1
FMI (net)	- 9,0	- 147,3	3,5	4,1	68,0	5,2
Banques commerciales	- 6,4	- 28,0	- 26,5	- 30,0	- 42,9	- 12,8
Non bancaire 2/	- 226,0	- 299,9	- 209,6	- 261,2	- 302,4	189,2
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	4,6	5,1	4,1	4,1	2,0	- 0,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

1/ Solde primaire (à partir de 1996/1997, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont amortissement dettes conventionnée et salariale, remboursement crédits TVA et instances du Trésor

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	58,6	73,3	83,6	92,5	100,8	110,0
Recettes fiscales	51,9	63,8	64,3	70,7	81,0	91,9
Recettes non fiscales	6,7	9,5	19,2	21,8	19,8	18,1
Dépenses totales	122,8	109,9	109,6	138,2	136,8	168,1
Dépenses courantes	84,5	73,3	80,2	98,1	96,6	111,9
Salaires et traitement	39,2	37,2	36,3	36,9	39,6	42,8
Biens et services	22,2	15,2	14,4	22,0	22,8	33,1
Intérêts	9,1	10,7	12,1	16,8	16,7	6,4
Dette extérieure	5,6	6,5	6,3	9,1	9,8	2,6
Dette intérieure	3,4	4,2	5,8	7,7	6,9	3,8
dont : BEAC, opérations traditionnelles (1)	2,1	2,8	0,8	0,6	0,8	0,4
BEAC, consolidations refinancement (2)	0,4	1,0	1,1	0,0	1,9	1,8
Autres (Banques Commerciales et autres)	0,9	0,5	3,8	7,1	4,1	1,5
Transferts et subventions	14,0	10,2	17,4	22,4	17,5	29,6
Autres (y compris compensations)
dont: PDVA
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extérieures)	- 25,2	1,8	6,3	0,8	13,5	- 7,5
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. extérieures)	- 34,3	- 8,9	- 5,8	- 16,0	- 3,2	- 13,9
Subventions café et coton
Coût total restructuration bancaire (principal)
Dépenses en capital	38,3	36,6	29,4	40,1	40,2	56,2
Sur ressources nationales (BEC+Inv.productifs)	8,4	8,9	9,2	10,4	7,4	12,0
Sur financement extérieur	29,9	27,7	20,2	29,7	32,8	44,2
Solde global (base engagements hors dons, yc coût rest.banc.)	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7	- 36,0	- 58,1
Solde global (base engagements hors dons et coût rest.banc.)	- 64,2	- 36,6	- 26,0	- 45,7	- 36,0	- 58,1
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest.banc.)	- 54,9	55,3	7,4	- 3,4	254,4	- 3,6
Variations des arriérés (baisse -)	16,0	- 58,0	11,6	20,3	- 113,9	- 14,2
Intérieurs (principal et intérêts)	9,4	- 19,8	- 13,7	- 10,5	- 19,2	- 12,9
Extérieurs (principal et intérêts)	6,6	- 38,2	25,3	30,8	- 94,7	- 1,3
Solde global (base trésorerie)	- 48,2	- 94,7	- 14,4	- 25,4	- 149,8	- 72,3
Financement total	48,2	94,7	14,4	25,4	149,8	72,3
Extérieur	34,9	75,0	4,4	17,6	147,5	61,7
Dons	9,3	91,9	33,4	42,3	290,4	54,5
courants	2,7	67,2	13,2	12,6	257,6	13,8
en capital	6,6	24,7	20,2	29,7	32,8	40,7
Tirages sur prêts	27,3	3,0	0,0	0,0	0,0	3,5
Trésorerie	4,0	...	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts -projets	23,3	3,0	0,0	0,0	0,0	3,5
Amortissements dette ext. (principal)	- 12,0	- 71,1	- 36,4	- 42,2	- 245,6	- 17,1
Allègement de la dette extérieure	10,3	51,1	7,4	17,5	102,7	20,8
Intérieur	13,3	19,7	10,0	7,7	2,3	10,6
Système bancaire	15,2	2,9	8,6	11,5	- 16,5	18,4
BEAC, opérations traditionnelles	11,2	- 3,3	- 16,2	- 3,9	- 11,8	3,5
BEAC, consolidation refinancement	2,9	1,0	22,7	0,9	1,4	1,3
FMI (net)	- 1,2	1,0	1,0	7,7	6,0	8,9
Banques commerciales	2,4	4,2	1,0	6,9	- 12,1	4,7
Non bancaire	- 1,9	16,8	1,4	- 3,8	18,9	- 7,8
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 8,6	- 4,5	- 3,0	- 4,8	- 3,6	- 5,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CONGO : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	1 267,9	1 792,0	1 564,3	2 448,2	1 323,9	2 629,0
Recettes pétrolières	1 047,6	1 531,0	1 284,5	2 117,6	934,4	2 187,0
Recettes non pétrolières	220,3	261,0	279,7	330,6	389,5	442,0
Dépenses totales	736,4	1 112,6	1 239,8	1 237,8	1 131,3	1 353,4
Dépenses courantes	567,2	741,6	810,2	783,7	645,4	697,4
Salaires et traitements	130,0	135,0	141,9	166,0	174,9	180,0
Biens et services	128,2	181,0	240,6	175,7	164,1	182,0
dont: extra-budgétaires ou PPA
Intérêts	150,0	178,6	100,7	150,2	73,4	65,4
Dette extérieure	120,3	149,6	84,2	140,0	63,9	55,5
Dette intérieure	29,7	29,0	16,5	10,2	9,5	9,9
dont : BEAC, opérations traditionnelles	9,6	10,9	14,0	4,5	1,8	2,2
BEAC, consolidations refinancement	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres frais financiers	19,6	18,1	2,5	5,7	7,7	7,7
Transferts et subventions (y/c org. et communes)	159,0	247,0	327,0	291,8	233,0	270,0
Solde primaire (hors intérêts et invests / ress. Externes) 1/	697,8	871,0	472,1	1 425,1	281,6	1 481,0
Solde budgétaire de base (hors invests / ress. Externes)	547,8	692,4	371,4	1 274,9	208,2	1 415,6
Dépenses en capital	169,2	366,0	429,6	454,0	484,9	656,0
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	152,9	353,0	382,6	389,6	469,3	516,0
Sur ressources extérieures	16,3	13,0	47,0	64,4	15,6	140,0
Prêts nets	...	5,0	1,0	0,0
Solde global (base engagements, hors dons)	531,5	679,4	324,4	1 210,4	192,5	1 275,6
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC exclue)	531,5	679,4	324,4	1 210,4	192,5	1 275,6
Solde global (base engagements, dons compris)	564,0	684,4	339,6	1 228,1	207,0	2 587,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés (baisse -)	- 62,7	- 39,9	- 1 417,4	- 1 635,4	- 140,1	- 208,1
Intérieurs (principal et intérêts)	- 53,6	- 77,5	- 89,5	- 133,1	- 120,9	- 63,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 9,1	37,6	- 1 327,9	- 1 502,3	- 19,2	- 145,1
Solde global (base trésorerie)	468,8	639,4	- 1 093,0	- 424,9	52,5	1 067,4
Financement total	- 468,8	- 639,4	1 093,0	424,9	- 52,5	- 1 067,4
Extérieur	- 146,9	- 153,4	1 085,2	1 134,0	- 14,7	189,3
Dons	32,5	5,0	15,2	17,7	14,5	1 312,0
Courants	26,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1 279,0
Projets	5,9	5,0	15,2	17,7	14,5	33,0
Tirages	24,3	8,0	31,8	46,7	1,1	107,0
Trésorerie	13,9
Prêts - projets	10,4	8,0	31,8	46,7	1,1	107,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 298,5	- 304,5	- 237,7	- 171,6	- 109,3	- 1 352,1
Allègement de la dette extérieure obtenu	94,9	138,1	1 275,9	1 241,1	78,9	122,4
Dette gagée CT et divers (nets)
Intérieur	- 321,9	- 486,1	7,8	- 709,0	- 37,7	- 1 256,8
Système bancaire	- 250,1	- 395,4	- 19,7	- 602,1	92,6	- 328,1
BEAC, opérations traditionnelles	- 195,0	- 408,8	- 15,5	- 610,1	84,9	- 313,5
BEAC, consolidation refinancement	- 2,0	- 17,7	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	0,7	3,0	- 1,1	1,4	1,4	- 6,1
Banques commerciales, op. traditionnelles	- 53,9	28,1	- 3,2	6,6	6,3	- 8,5
Non bancaire 2/	- 71,8	- 90,6	27,5	- 107,0	- 130,3	- 928,6
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	16,8	17,4	8,9	26,0	4,7	22,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

1 / Solde primaire = Recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources externes

2/ Le financement non bancaire comprend, entre autres, les recettes sur cessions d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

GABON : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	1 431,8	1 582,6	1 636,3	2 078,1	1 684,9	1 838,8
Recettes pétrolières	906,8	1 012,9	958,5	1 361,4	836,8	990,4
Recettes non pétrolières	525,0	569,7	677,8	716,7	848,1	848,4
Dépenses totales	1 002,9	1 122,2	1 165,8	1 326,9	1 346,4	1 837,9
Dépenses courantes	842,9	883,4	918,9	1 028,4	914,3	983,6
Salaires et traitements	227,8	252,4	301,8	324,1	379,7	412,4
Biens et services	153,2	167,2	190,4	208,8	215,7	239,0
Intérêts	129,7	116,7	118,9	114,3	82,2	96,8
Dette extérieure	100,3	92,2	92,3	82,2	63,6	73,4
Dette intérieure	29,3	24,5	26,6	32,1	18,6	23,4
dont : BEAC, opérations trad.	8,6	7,8	24,3	26,8	7,8	12,6
BEAC, consolidations ref.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	20,7	16,6	2,3	5,3	10,8	10,8
Transferts et subventions	332,2	347,1	307,8	381,2	236,7	235,4
Solde primaire (hors intérêts et investissements/ress externes)	567,5	625,9	637,7	919,9	520,3	321,3
Solde primaire (FMI: recettes - dépenses totales hors intérêts)	558,6	577,1	589,4	865,5	420,7	97,7
Solde budgétaire de base (hors investissements/ress externes)	437,8	509,2	518,8	805,6	438,1	224,5
Coût des réformes structurelles (hors banques)
Dépenses en capital	160,0	238,8	246,9	298,5	432,1	854,3
Dépenses en capital sur ressources propres	151,1	190,0	198,6	244,1	332,5	630,7
Dépenses en capital sur ressources externes	8,9	48,8	48,3	54,4	99,6	223,6
Solde global hors dons (base ordonnancements)	428,9	460,4	470,5	751,2	338,5	0,9
Solde global dons compris (base ordonnancements)	430,9	460,4	470,7	751,4	339,2	0,9
Variations des arriérés (baisse -)	- 73,8	- 33,5	- 39,9	- 119,7	- 50,8	- 122,6
Intérieurs (principal et intérêts)	- 71,9	- 33,2	- 39,9	- 114,9	- 50,8	- 122,6
Extérieurs (principal et intérêts)	- 1,9	- 0,3	0,0	- 4,8	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	355,1	426,9	430,6	631,5	287,7	- 121,7
Financement total	- 355,1	- 426,9	- 430,6	- 631,5	- 287,7	121,7
Extérieur	- 134,8	- 168,0	242,8	- 862,1	- 52,5	42,9
Dons	2,0	0,0	0,2	0,2	0,7	0,0
Courants	2,0	0,0	0,2	0,2	0,7	0,0
Tirages	8,9	63,3	494,6	54,4	99,6	223,6
Trésorerie (emprunts non liés)	...	14,5	446,3	0,0
Prêts - projets	8,9	48,8	48,3	54,4	99,6	223,6
Amortissements dette ext. (principal)	- 218,3	- 232,5	- 254,3	- 1 036,5	- 152,8	- 180,7
Rééchelonnement de la dette extérieure	72,6	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Annulation de la dette extérieure	0,0	0,0	2,4	119,8	0,0	0,0
Paiement anticipée de la dette extérieure
Intérieur	- 220,2	- 258,9	- 673,4	230,6	- 235,2	78,8
Système bancaire	- 94,3	- 96,8	- 450,9	271,6	38,3	259,5
BEAC, opérations traditionnelles	- 54,5	- 105,0	48,8	- 5,8	63,4	115,1
BEAC, consolidation refinancement	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,2
FMI (net)	- 10,2	- 9,5	- 17,3	- 11,0	0,0	0,0
Fonds de réserve (Fonds souverain à partir de 2011)	0,0	- 178,6	- 2,8	- 4,8
Banques commerciales	- 29,5	17,8	- 482,2	467,1	- 22,1	149,4
Non bancaire (1)	- 125,9	- 162,1	- 222,5	- 41,0	- 273,6	- 180,7
Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)	9,4	9,2	8,6	11,6	6,6	0,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

(1) Le financement non bancaire comprend, entre autres, la dette intérieure et les correspondants du Trésor.

GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	1 410,2	2 103,7	2 308,5	3 051,8	2 368,1	1 879,8
Recettes pétrolières	1 307,5	1 962,7	2 097,3	2 881,4	2 188,5	1 717,2
Recettes non pétrolières	102,6	141,0	211,2	170,4	179,6	162,6
Recettes fiscales	58,9	79,9	77,4	74,9	109,1	96,4
Recettes non fiscales	43,7	61,1	133,7	95,5	70,5	66,2
Dépenses totales	615,5	957,5	1 236,5	1 759,2	2 827,5	2 424,2
Dépenses courantes	169,5	197,6	217,7	367,7	345,2	400,6
Salaires et traitements	36,6	40,6	52,5	56,4	70,7	77,8
Biens et services (y/c extra-budgétaires)	82,0	87,5	85,4	139,2	154,2	172,0
Intérêts	7,8	4,4	3,9	2,4	3,4	10,2
Dette extérieure	7,1	3,4	3,7	0,4	0,4	6,9
Dette intérieure	0,7	1,0	0,2	2,0	3,0	3,3
dont : BEAC, opérations traditionnelles
BEAC, consolidations refinancement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,7	1,0	0,2	2,0	3,0	3,3
Transferts et subventions	43,0	65,1	75,9	169,7	117,0	140,6
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	1 248,6	1 910,5	2 094,7	2 686,5	2 026,3	1 489,4
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	804,0	1 151,5	1 075,9	1 295,0	- 456,0	- 534,2
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	796,2	1 147,2	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Dépenses en capital	446,0	759,8	1 018,8	1 391,5	2 482,3	2 023,6
Investissements publics (financement interne)	444,6	758,9	1 018,8	1 391,5	2 482,3	2 023,6
Investissements publics (financement extérieur)	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagements, hors dons)	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Solde global (base eng. hors dons/hors consolidation BEAC)	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Solde global (base engagements, dons compris)	794,7	1 146,3	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Solde global (base eng. hors invest. fin/ ress. extérieures)	796,2	1 147,2	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Variations des arriérés (baisse -)	- 54,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 9,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 44,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	740,5	1 146,3	1 072,0	1 292,6	- 459,4	- 544,4
Financement total	- 740,5	- 1 146,3	- 1 072,0	- 1 292,6	459,4	544,4
Extérieur	16,4	- 24,6	- 9,6	- 3,0	238,2	47,3
Dons (y compris stabex)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons projets
Tirages	1,4	0,9	0,0	0,0	240,0	54,2
Prêts-projets	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements dette ext. (principal)	- 13,9	- 25,5	- 9,6	- 3,0	- 1,8	- 6,9
Allègement de la dette extérieure	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Annulation de la dette	22,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnement obtenu	6,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieur	- 756,8	- 1 121,7	- 1 062,4	- 1 289,5	221,2	497,1
Système bancaire	- 676,4	- 283,6	- 174,5	- 547,6	946,9	641,2
BEAC, opérations traditionnelles	- 596,5	- 315,7	- 154,8	- 396,0	825,7	665,1
BEAC, consolidation refinancement	- 0,5	- 0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de Réserve	- 6,3	- 5,4	- 6,2	- 15,5	- 0,6	- 27,5
Banques commerciales	- 73,0	37,8	- 13,5	- 136,1	121,8	3,5
Non bancaire	- 80,5	- 838,1	- 887,9	- 742,0	- 725,7	- 144,1
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	20,9	25,7	20,7	17,6	- 8,7	- 8,2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TCHAD : Tableau des opérations financières de l'État

(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	289,7	562,5	749,6	986,1	539,7	1 017,0
Recettes pétrolières	144,0	402,8	563,2	776,5	283,8	649,9
Recettes non pétrolières	145,7	159,7	186,4	209,6	255,8	367,1
Recettes fiscales	138,9	131,2	173,7	200,5	239,5	340,4
Recettes non fiscales	6,8	28,5	12,7	9,1	16,3	26,7
Dépenses totales	405,0	566,4	708,6	883,3	984,8	1 230,5
Dépenses courantes	187,3	340,8	465,4	578,9	634,1	700,1
Salaires et traitements	73,3	85,0	110,8	121,7	134,5	137,8
Matériels et autres (y/c élections)	26,6	33,4	60,9	64,5	65,4	83,6
Intérêts	10,4	12,1	14,3	11,5	20,8	17,9
Dettes extérieures	7,2	7,0	10,9	10,1	15,6	9,4
Dettes intérieures	3,2	5,0	3,4	1,4	5,2	8,5
dont : BEAC, opérations traditionnelles	1,6	1,9	0,9	1,4	1,7	1,4
BEAC, consolidations refinancement	0,3	0,2	1,9	0,0	1,0	4,5
Banques primaires	1,3	2,9	0,6	0,0	2,5	2,6
Transferts et subventions	41,5	165,9	215,7	288,3	302,2	355,9
Dépenses militaires	35,5	44,4	63,7	92,9	111,2	104,8
Solde primaire (hors intérêts et investissements/res.externes)	44,3	145,3	143,1	198,6	- 315,7	- 65,7
Solde budgétaire de base (hors investissements/res.externes)	33,9	133,3	128,8	187,1	- 336,5	- 83,6
Dépenses d'investissement	217,7	225,7	243,2	304,4	350,7	530,4
Financement intérieur	68,5	88,5	155,4	220,1	242,1	400,6
Financement extérieur	149,2	137,2	87,8	84,3	108,6	129,8
Solde global (base engagements, hors dons)	- 115,3	- 3,9	41,0	102,8	- 445,1	- 213,5
Solde global (base engag. hors dons - hors consolid. BEAC)	- 115,3	- 3,9	41,0	102,8	- 445,1	- 213,5
Solde global (base engagements, dons compris)	- 11,1	73,0	105,3	168,1	- 359,8	- 123,4
Variations des arriérés (baisse -)	3,3	- 15,8	1,5	- 94,7	- 83,5	- 42,0
Intérieurs (principal et intérêts)	4,8	- 6,0	- 18,3	- 91,3	- 83,5	- 42,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 1,5	- 9,8	19,8	- 3,4	0,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	- 112,0	- 19,7	42,5	8,1	- 528,6	- 255,5
Financement total	112,0	19,7	- 42,5	- 8,1	528,6	255,5
Extérieur	152,1	129,6	51,9	31,6	120,9	163,8
Dons	104,3	77,0	64,3	65,3	85,3	90,1
Dons courants (aide budgétaire)	13,1	7,7	0,0	0,0	6,8	0,0
Dons-projets	91,2	69,3	64,3	65,3	78,5	90,1
Tirages	58,1	67,9	23,5	19,0	58,3	102,9
Trésorerie et programmes	28,2	63,1
Prêts - projets	58,1	67,9	23,5	19,0	30,1	39,8
Provisions pour service de la dette pétrolière	0,0
Variation de dépôts
Amortissements dette ext. (principal)	- 11,4	- 15,3	- 36,2	- 52,7	- 22,7	- 29,1
Allègement de la dette extérieure	1,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Revenus exceptionnels du projet pétrolier 2/
Intérieur	- 40,2	- 109,9	- 94,3	- 39,7	407,7	91,6
Système bancaire	15,3	- 78,4	- 123,1	- 131,7	312,3	46,2
BEAC, opérations traditionnelles	3,1	- 72,3	- 107,2	- 124,8	331,6	55,5
BEAC, consolidation refinancement	14,8	0,0	1,9	- 1,2	0,0	1,0
FMI (net)	- 2,0	- 10,5	- 8,9	- 5,6	- 5,5	- 5,4
Banques commerciales	- 0,6	4,3	- 9,0	- 0,1	- 13,9	- 4,9
Non bancaire 1/	- 55,5	- 31,5	28,8	92,0	95,5	45,4
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 3,7	- 0,1	1,2	2,7	- 13,3	- 5,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

1/ Dont produits de cession d'actifs

2/ Ce montant correspond aux sommes versées via la Banque mondiale par les sociétés du consortium pétrolier.

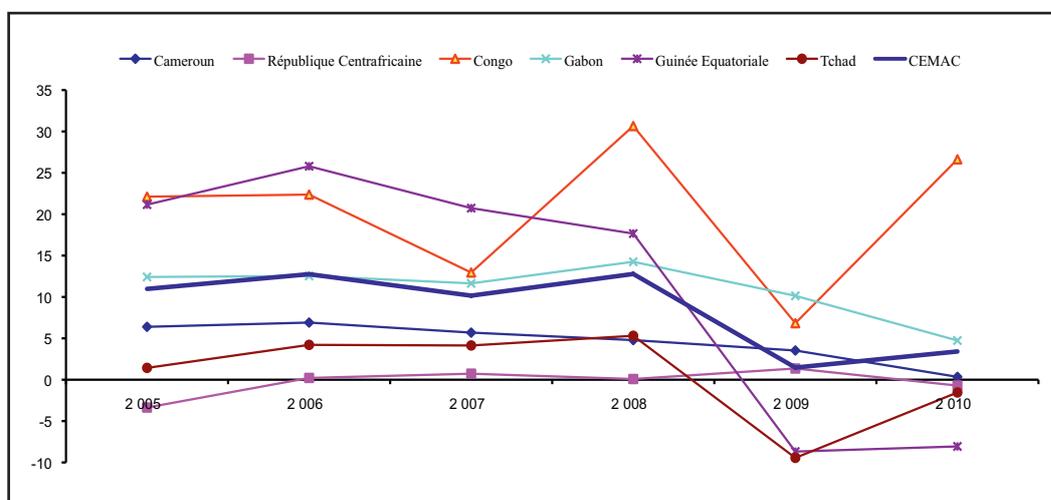
SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE

(en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun ⁽¹⁾	6,4	6,9	5,7	4,8	3,5	0,3
République Centrafricaine	- 3,4	0,2	0,7	0,1	1,4	- 0,7
Congo	22,1	22,4	13,0	30,7	6,8	26,6
Gabon	12,4	12,5	11,6	14,3	10,1	4,7
Guinée Equatoriale	21,2	25,8	20,7	17,7	- 8,7	- 8,1
Tchad	1,4	4,2	4,1	5,3	- 9,4	- 1,5
CEMAC	11,0	12,8	10,2	12,8	1,5	3,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)



SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS

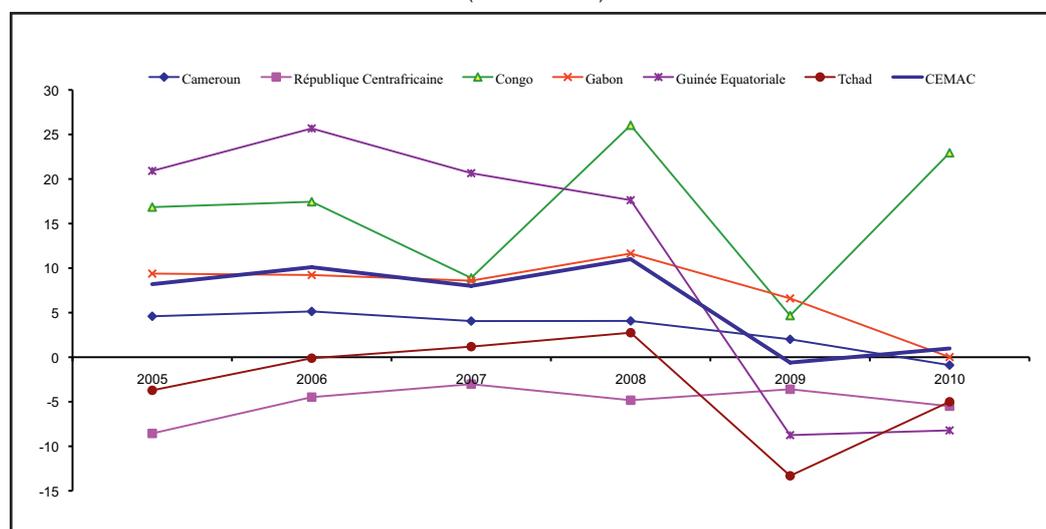
(en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cameroun ⁽¹⁾	4,6	5,1	4,1	4,1	2,0	-0,9
République Centrafricaine	-8,6	-4,5	-3,0	-4,8	-3,6	-5,5
Congo	16,8	17,4	8,9	26,0	4,7	22,9
Gabon	9,4	9,2	8,6	11,6	6,6	0,0
Guinée Equatoriale	20,9	25,7	20,7	17,6	-8,7	-8,2
Tchad	-3,7	-0,1	1,2	2,7	-13,3	-5,0
CEMAC	8,2	10,1	8,0	11,0	-0,6	1,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS, HORS DONNS

(en % du PIB)



COMMERCE EXTERIEUR

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

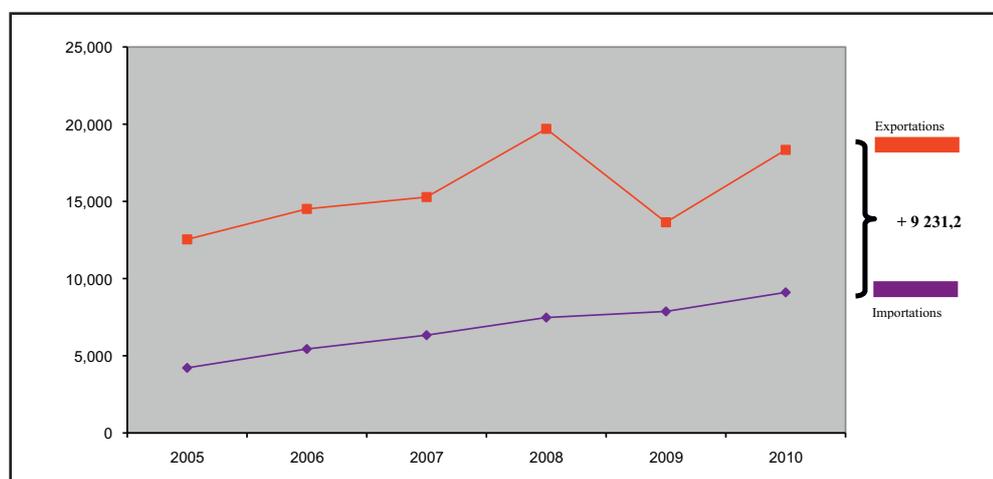
Valeur (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	4 216,7	5 438,5	6 334,1	7 475,5	7 870,7	9 105,9
Exportations	12 537,9	14 510,6	15 279,5	19 699,6	13 645,8	18 337,1
Total	16 754,6	19 949,1	21 613,6	27 175,1	21 516,5	27 442,9
Balance commerciale	8 321,2	9 072,2	8 945,5	12 224,1	5 775,0	9 231,2
Taux de couverture	297 %	267 %	241 %	264 %	173 %	201 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

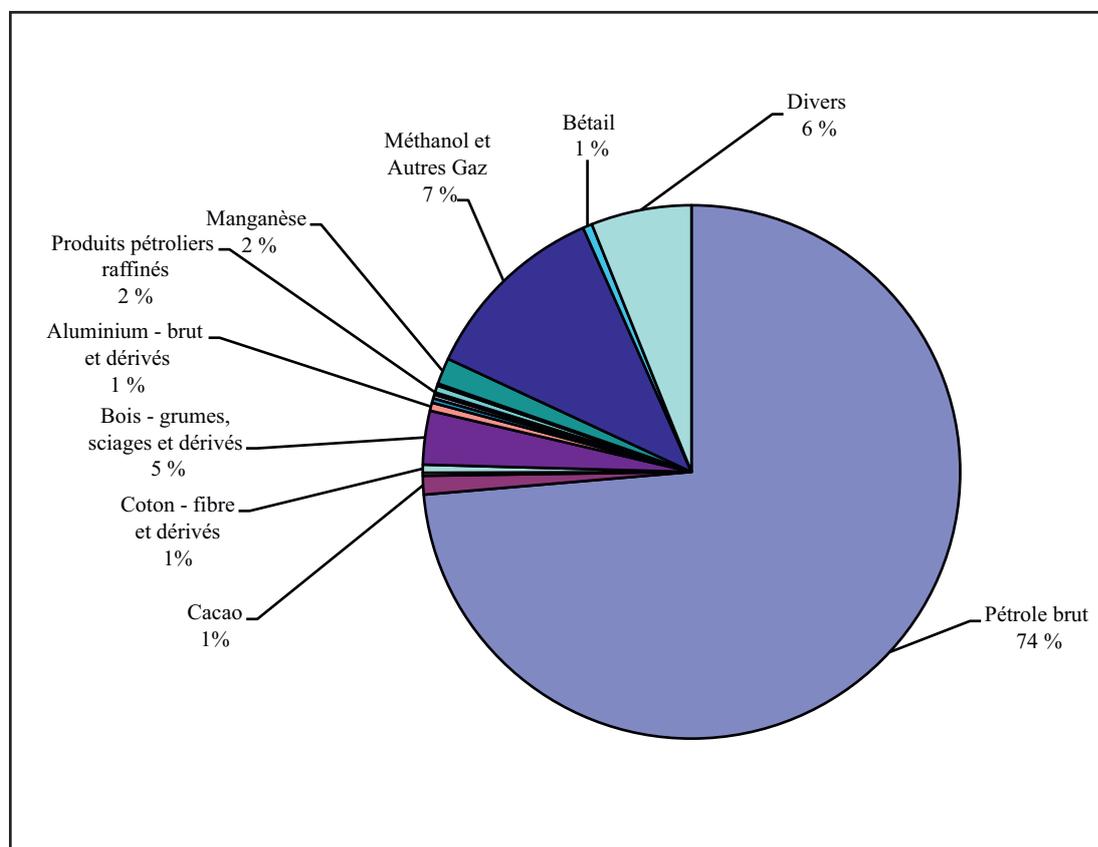
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pétrole brut	10 341,6	11 998,4	11 824,1	14 994,2	9 731,3	13 503,4
Cacao	131,6	137,9	112,0	149,3	177,3	207,3
Café	34,3	35,4	41,9	39,2	28,2	33,1
Coton - fibre et dérivés	113,4	99,1	105,7	78,1	58,7	89,2
Bois - grumes, sciages et dérivés	583,4	729,0	817,5	749,5	584,1	596,6
Aluminium - brut et dérivés	85,0	87,3	92,9	89,3	64,9	90,3
Caoutchouc naturel	23,5	34,0	28,5	30,8	24,3	50,0
Banane	35,9	33,7	29,3	34,3	36,7	40,9
Diamants - brut et taillés	32,8	32,7	29,8	22,2	23,3	25,9
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5	0,7
Produits pétroliers raffinés	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Rondins d'eucalyptus	31,1	43,0	67,7	52,0	45,7	78,0
Sucre	0,4	3,0	5,3	3,8	8,4	12,5
Manganèse	15,4	12,3	8,4	12,7	12,8	11,3
Uranium	184,4	190,9	260,6	628,7	157,5	291,4
Méthanol	208,8	358,5	778,1	1 649,7	1 688,2	2 095,0
Bétail	117,9	119,0	135,6	122,3	116,6	102,6
Divers	598,1	596,4	941,9	1 043,3	887,1	1 108,9
TOTAL	12 537,9	14 510,6	15 279,5	19 699,6	13 645,8	18 337,1

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du commerce extérieur

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB)

DES PAYS DE LA CEMAC

(en pourcentage - 2009)



** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

COMMERCE EXTERIEUR DU CAMEROUN

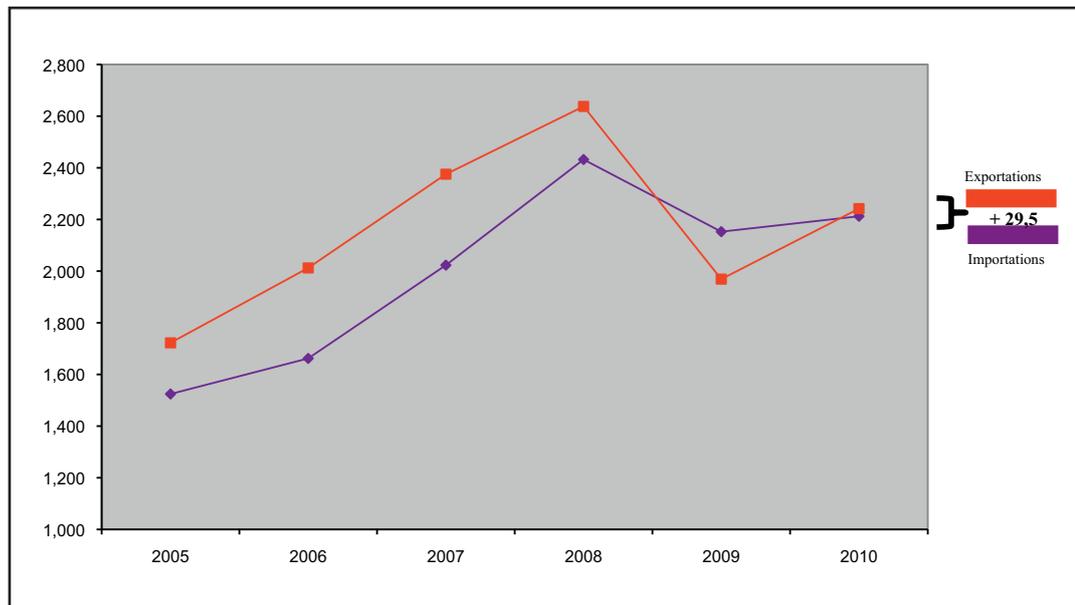
Valeur (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	1 524,3	1 662,0	2 023,1	2 432,0	2 152,7	2 212,4
Exportations	1 722,3	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 969,0	2 241,9
Total	3 246,6	3 674,4	4 398,4	5 069,6	4 121,7	4 454,3
Balance commerciale	198,0	350,4	352,1	205,5	- 183,8	29,5
Taux de couverture	113,0 %	121,1 %	117,4 %	108,5 %	91,5 %	101,3 %

Source : INS.

BALANCE COMMERCIALE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

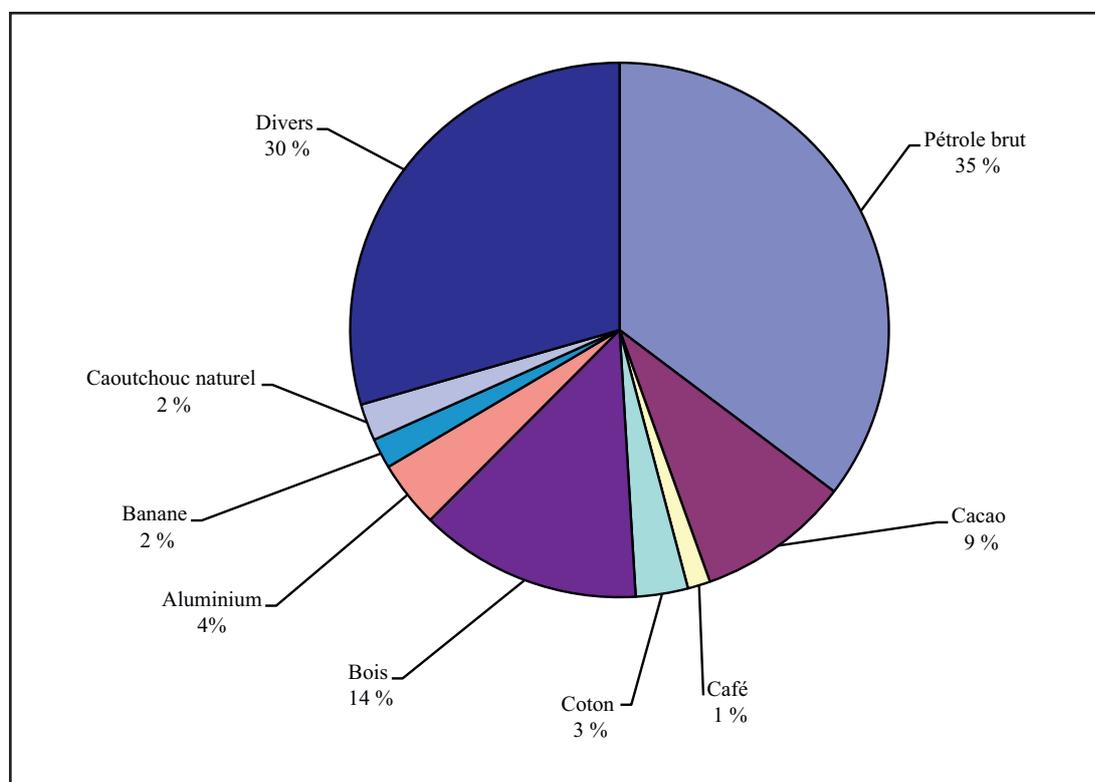
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pétrole brut	735,2	981,3	1 001,5	1 204,3	748,5	792,1
Cacao	130,9	137,0	111,6	148,7	176,8	206,7
Café	33,4	34,5	37,6	37,9	26,2	30,4
Coton	70,1	54,2	68,9	45,6	40,2	70,3
Bois	218,0	267,7	325,9	298,7	264,0	299,7
Aluminium	85,0	87,3	92,9	89,3	64,9	90,3
Banane	35,9	33,7	29,3	34,3	36,7	40,9
Caoutchouc naturel	23,5	34,0	28,5	30,8	24,3	50,0
Divers	390,2	382,7	679,1	748,1	587,4	661,5
Total	1 722,3	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 969,0	2 241,9

Source : INS.

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CAMEROUN

((en pourcentage))



COMMERCE EXTERIEUR DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

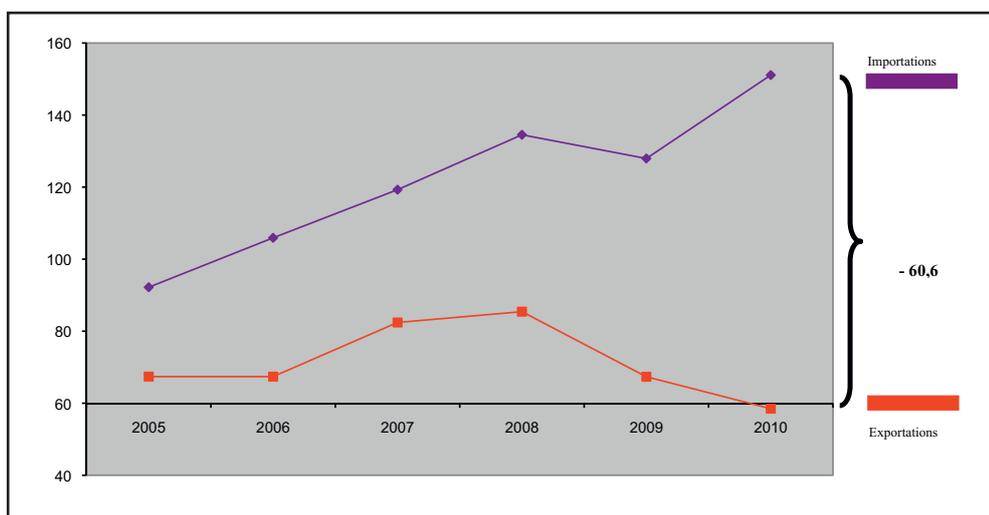
Valeur (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	92,2	105,9	119,3	134,5	127,9	151,1
Exportations	67,4	67,4	82,4	85,4	67,3	58,5
Total	159,6	173,3	201,7	219,9	195,3	209,6
Balance commerciale	- 24,8	- 38,5	- 36,9	- 49,1	- 60,6	- 92,6
Taux de couverture	73,1%	63,6%	69,1%	63,5%	52,6%	38,7%

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

(en milliards de FCFA)

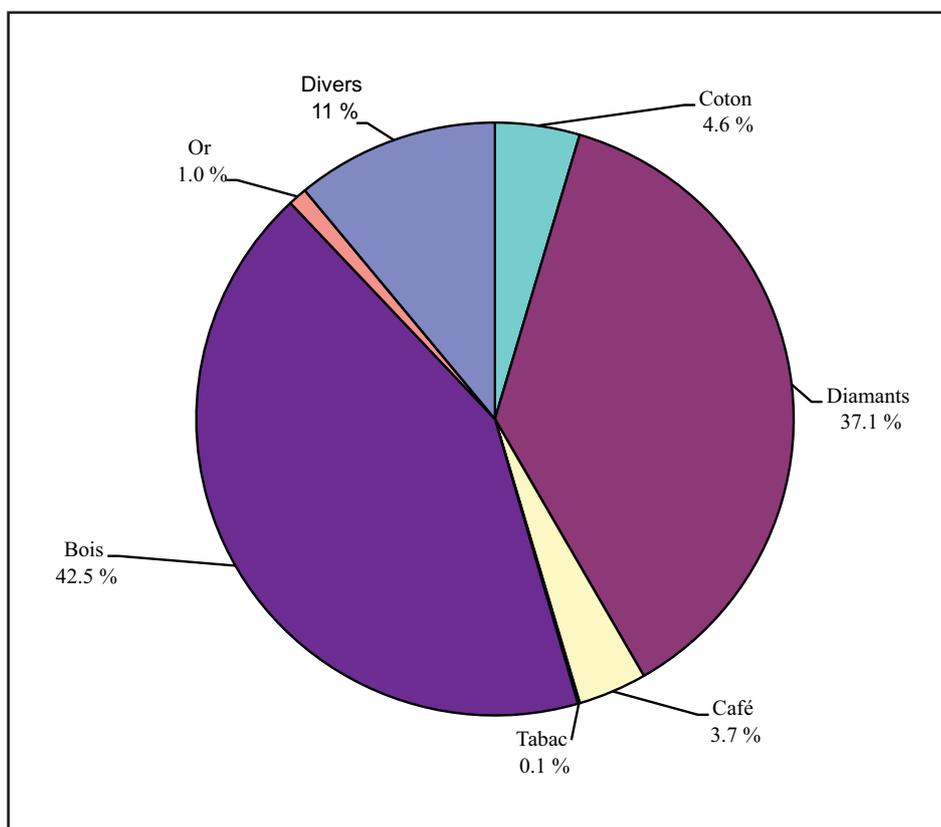


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Coton	1,1	0,8	0,5	0,9	0,6	3,2
Diamants	32,8	32,7	29,8	22,2	23,3	25,9
Café	0,9	0,8	4,2	1,1	2,0	2,6
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	25,7	39,8	41,9	34,9	24,7	29,6
Or	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5	0,7
Divers	6,7	8,3	8,9	7,9	7,4	7,7
Total	67,4	82,4	85,4	67,3	58,5	69,7

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 2010
(en pourcentage)



COMMERCE EXTERIEUR DU CONGO

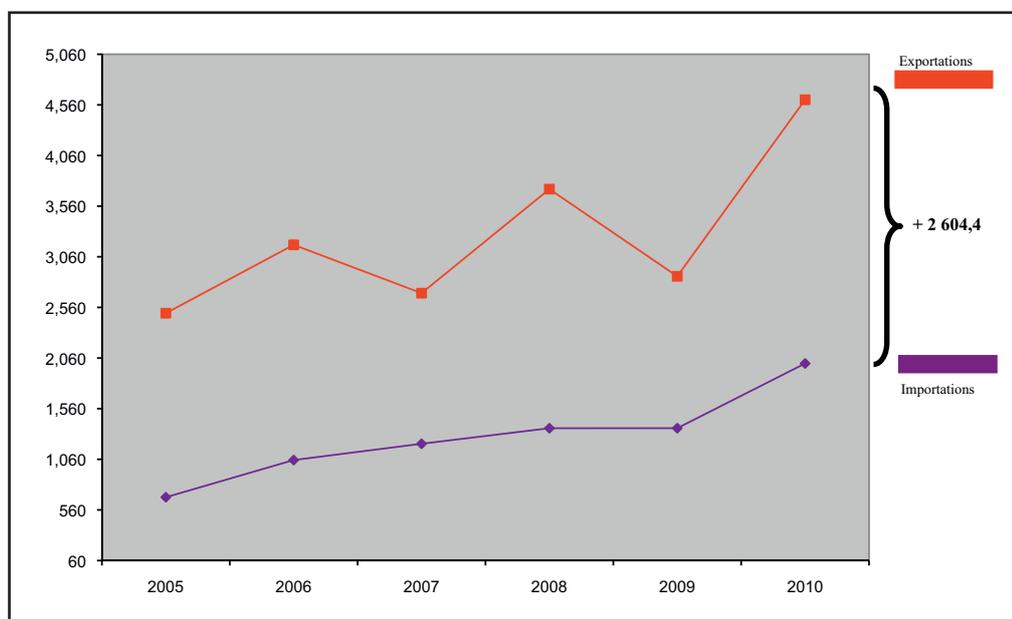
Valeur (en milliards de F CFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	685,5	1 052,5	1 213,4	1 367,1	1 367,4	2 006,4
Exportations	2 502,7	3 177,9	2 700,7	3 727,8	2 867,2	4 610,7
Total	3 188,2	4 230,4	3 914,1	5 094,9	4 234,6	6 617,1
Balance commerciale	1 817,2	2 125,3	1 487,2	2 360,8	1 499,8	2 604,4
Taux de couverture	365,1 %	301,9 %	222,6 %	272,7 %	209,7 %	229,8 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU CONGO

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO

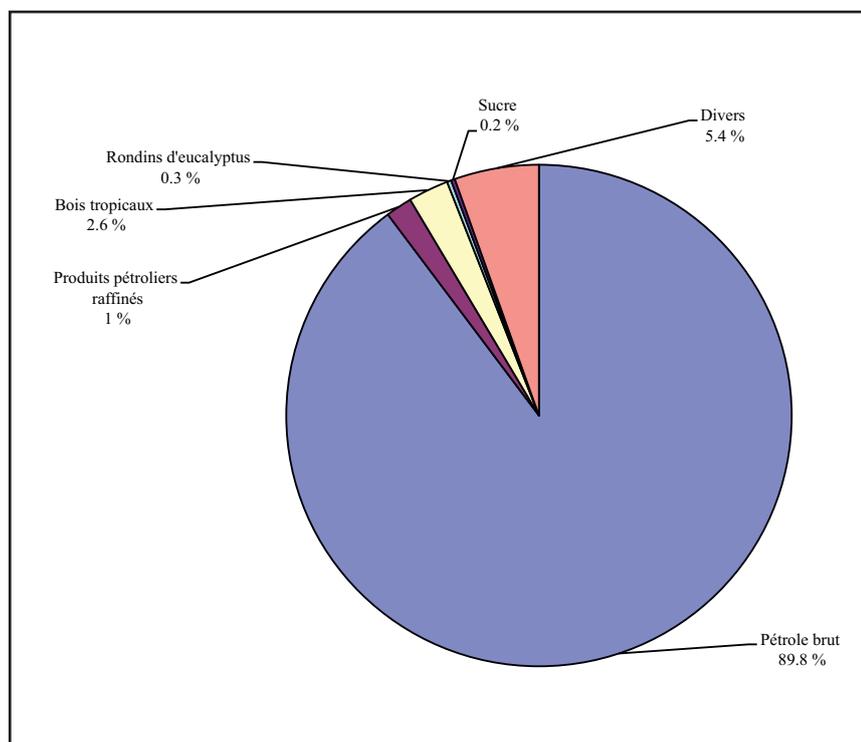
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pétrole brut	2 292,4	2 933,2	2 432,0	3 407,8	2 592,0	4 140,3
Produits pétroliers	31,1	43,0	67,7	52,0	45,7	78,0
Bois tropicaux	113,8	127,9	123,5	179,0	84,4	119,3
Rondins d'eucalyptus	0,4	3,0	5,3	3,8	8,4	12,5
Sucre	15,4	12,3	8,4	12,7	12,8	11,3
Divers	49,7	58,5	63,7	72,5	123,9	249,3
Total	2502,7	3177,9	2700,7	3727,8	2867,2	4610,7

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU CONGO EN 2010

(en pourcentage)



COMMERCE EXTERIEUR DU GABON

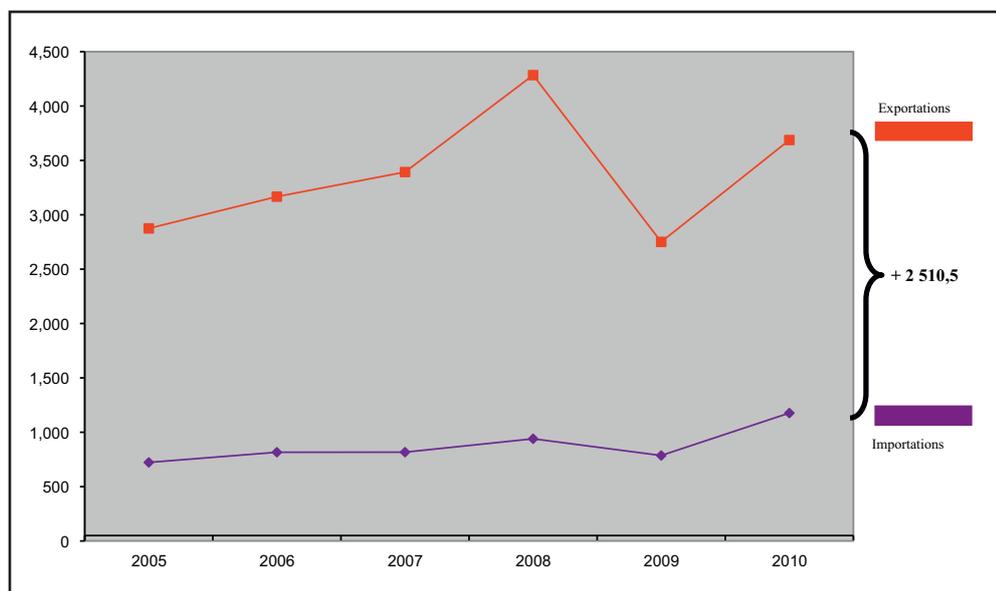
Valeur (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	722,6	816,0	816,8	939,8	786,1	1176,7
Exportations	2 874,8	3 166,8	3 393,0	4 284,3	2 750,7	3 687,2
Total	3 597,4	3 982,8	4 209,8	5 224,1	3 536,8	4 863,9
Balance commerciale	2 152,1	2 350,8	2 576,2	3 344,5	1 964,5	2 510,5
Taux de couverture	397,8 %	388,1 %	415,4 %	455,9 %	349,9 %	313,4 %

Source : Données de la programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU GABON

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON

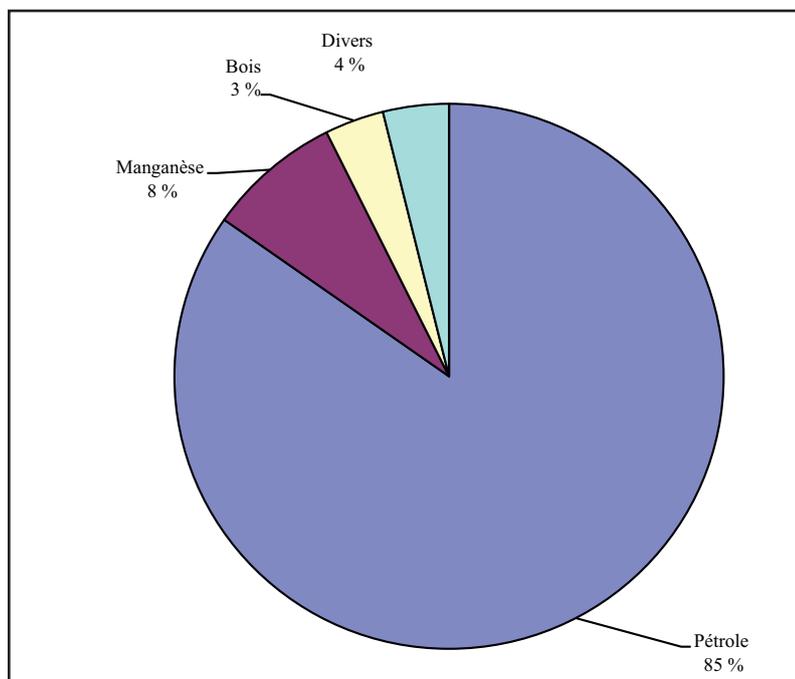
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pétrole						
Manganèse	2 392,3	2 622,0	2 699,8	3 274,5	2 267,0	3 124,5
Bois	184,4	190,9	260,6	628,7	157,5	291,4
Divers	211,0	268,3	292,2	227,3	208,6	128,5
Ajustements	87,0	85,7	140,4	153,7	117,6	142,8
TOTAL	2 874,8	3 166,8	3 393,0	4 284,3	2 750,7	3 687,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU GABON EN 2010

(en pourcentage)



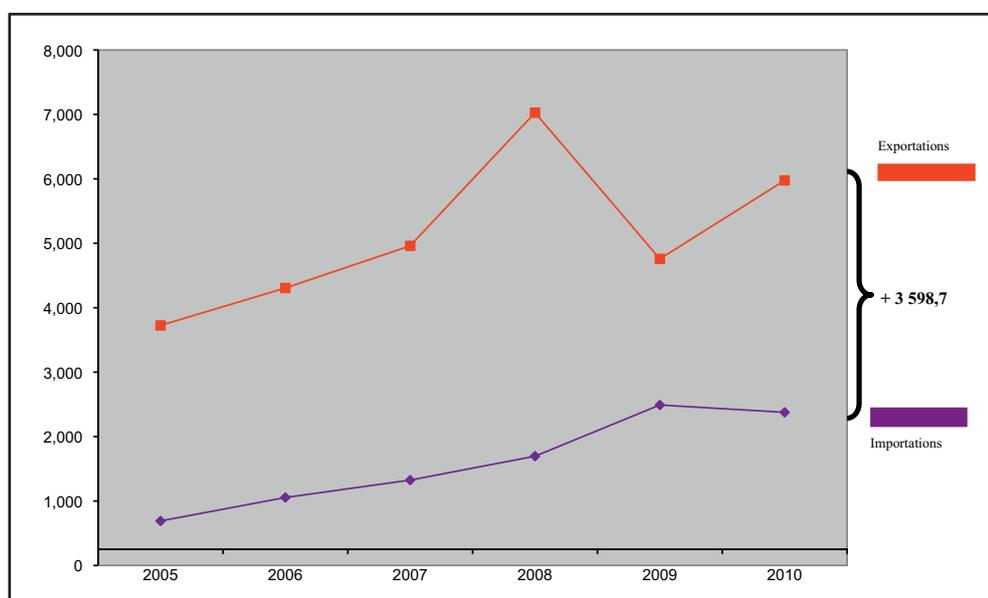
COMMERCE EXTERIEUR DE LA GUINEE EQUATORIALE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	690,9	1 054,7	1 324,8	1 695,8	2 490,5	2 376,7
Exportations	3 726,0	4 306,2	4 960,8	7 026,7	4 758,3	5 975,4
Total	4 416,9	5 360,9	6 285,6	8 722,5	7 248,8	8 352,2
Balance commerciale	3 035,1	3 251,5	3 636,0	5 330,8	2 267,7	3 598,7
Taux de couverture	539,3 %	408,3 %	374,5 %	414,3 %	191,1 %	251,4 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA GUINEE EQUATORIALE

(en milliards de FCFA)

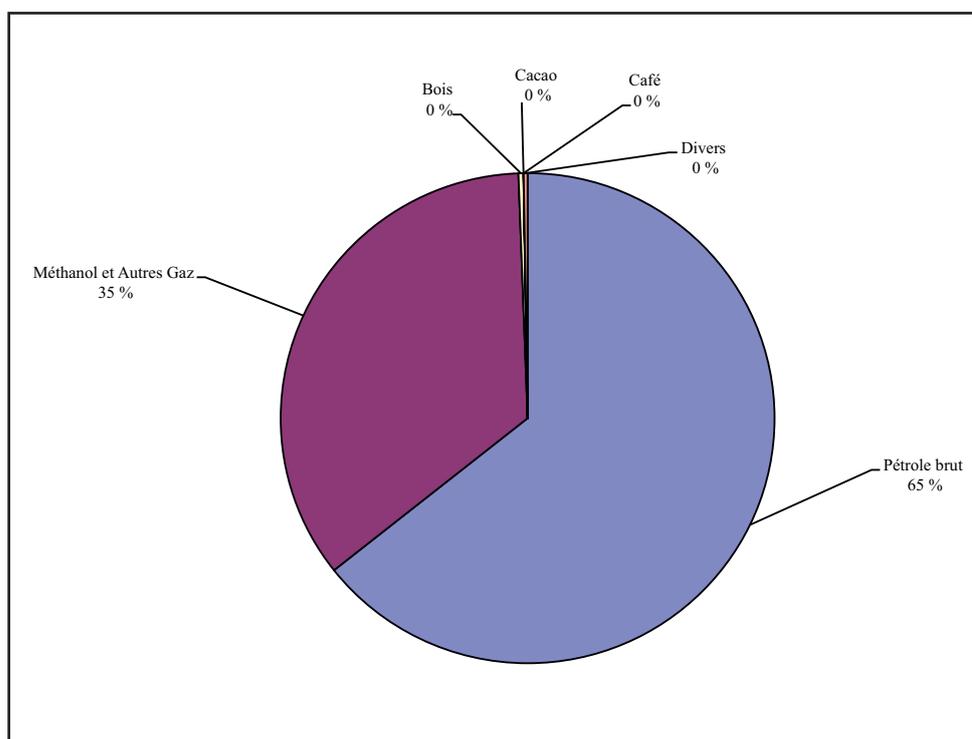


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pétrole brut	3 489,8	3 909,4	4 135,3	5 353,0	3 052,4	3 844,9
Méthanol et Autres Gaz	208,8	358,5	778,1	1 649,7	1 688,2	2 095,0
Bois	14,9	25,3	34,0	9,5	2,4	19,5
Cacao	0,7	0,9	0,4	0,6	0,5	0,6
Café	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Divers	11,8	12,1	12,9	13,7	14,6	15,4
	27,4	38,4	47,5	24,0	17,6	35,6
Total	3 726,0	4 306,2	4 960,8	7 026,7	4 758,3	5 975,4

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA GUINEE EQUATORIALE EN 2010
(en pourcentage)



COMMERCE EXTERIEUR DU TCHAD

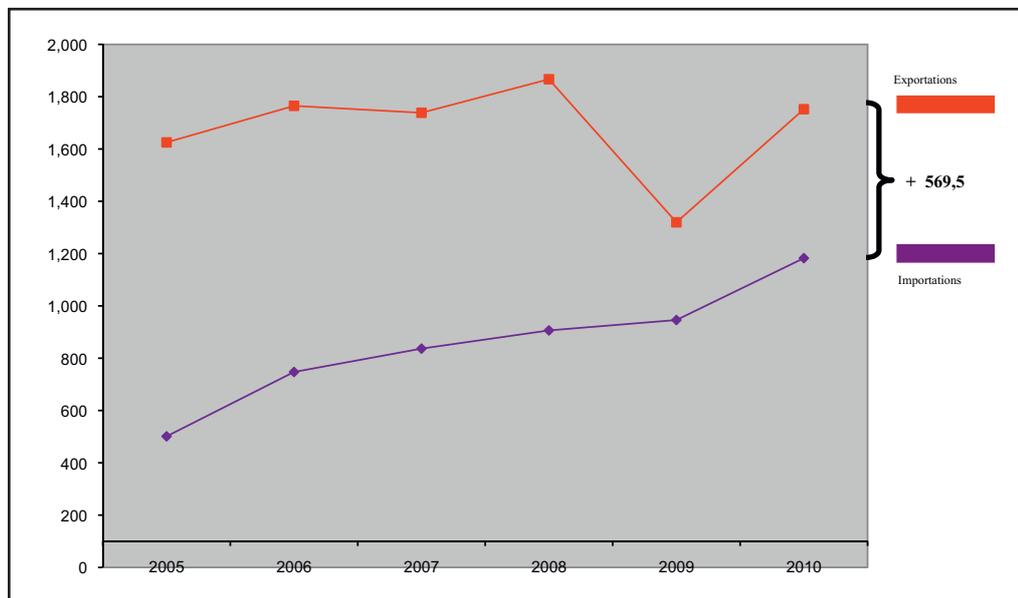
Valeur (en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	501,2	747,3	836,6	906,3	946,0	1 182,6
Exportations	1 625,1	1 764,9	1 738,4	1 866,7	1 319,7	1 752,1
Total	2 126,3	2 512,2	2 575,1	2 772,9	2 265,7	2 934,7
Balance commerciale	1 123,9	1 017,6	901,8	960,4	373,7	569,5
Taux de couverture	324,3 %	236,2 %	207,8 %	206,0 %	139,5 %	148,2 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DU TCHAD

(en milliards de FCFA)



PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD

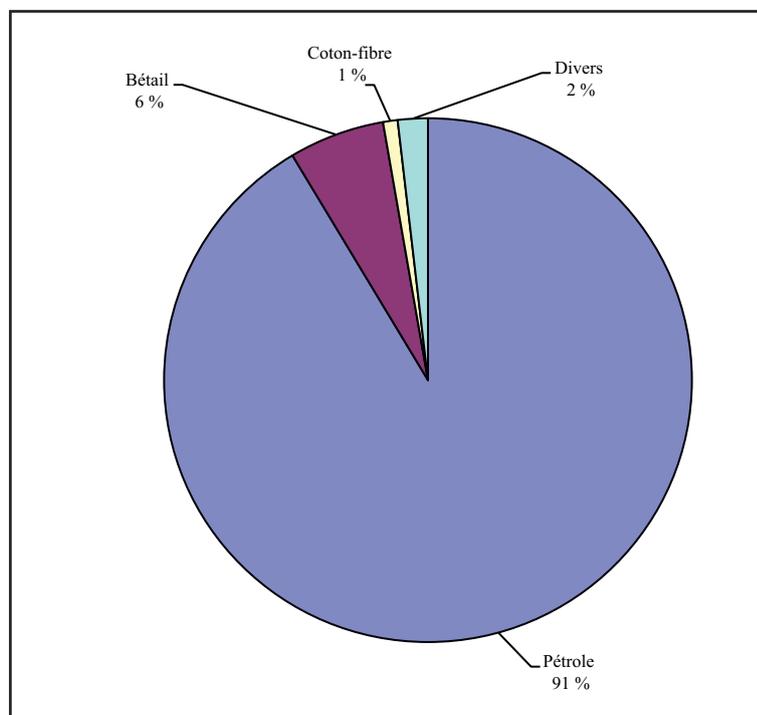
(en milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Coton- fibre	1 412,6	1 552,6	1 534,9	1 673,6	1 153,4	1 601,7
Bétail	117,9	119,0	135,6	122,3	116,6	102,6
Pétrole	41,9	44,1	31,0	23,3	13,4	15,6
Divers	52,7	49,2	36,9	47,5	36,3	32,2
Total	1 625,1	1 764,9	1 738,4	1 866,7	1 319,7	1 752,1

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DU TCHAD EN 2010

(en pourcentage)



BALANCE DES PAIEMENTS

Balance des paiements des États de la CEMAC

(en milliards de FCFA courants)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC								
	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)	2008	2010 (a)							
SOLDE DU COMPTE COURANT	-201,4	-528,2	-322,1	-88,2	-85,9	-100,4	-51,8	-656,5	-765,8	1417,1	652,9	541,2	544,4	-1132,5	-820,3	335,8	-135,9	-211,3	1955,8	-1886,1	-1678,8
Solde du commerce extérieur	205,5	-183,8	29,5	-67,2	-69,5	-81,4	2360,8	1499,8	2604,4	3344,5	1964,5	2510,5	5330,8	2267,7	3696,7	960,4	373,7	569,5	12134,8	5852,5	9231,2
Exportations	2637,6	1969,0	2241,9	67,3	58,5	69,7	3727,8	2867,2	4610,7	4284,3	2750,7	3687,2	7026,7	4736,3	5975,4	1866,7	1319,7	1752,1	19610,3	13723,3	18337,1
Importations	-2432,0	-2152,7	-2212,4	-134,5	-127,9	-151,1	-1367,1	-2006,4	-839,8	-786,1	-1176,7	-1695,8	-2490,5	-2376,7	-906,3	-946,0	-1182,6	-7475,5	-7870,7	-9105,9	
Balance des services	-527,4	-250,7	-198,5	-43,4	-43,0	-56,3	-1432,3	-1338,7	-2206,8	-643,6	-522,7	-883,3	-728,4	-964,3	-959,1	-723,6	-672,3	-922,7	-4098,7	-3791,8	-5226,7
Dont :																					
Fret et assurance	-63,8	-6,9	16,5	-36,8	-32,5	-41,8	-238,4	-240,2	-351,6	-165,5	-132,1	-224,9	-324,9	-447,9	-427,4	-247,7	-253,2	-344,9	-1077,0	-1112,8	-1374,2
Services officiels	17,3	22,8	23,3	20,1	20,0	21,9	5,8	6,1	2,3	1,4	2,2	-3,2	-3,5	-3,8	51,9	148,0	121,2	94,2	194,8	171,0	
Voyages et séjours	-113,9	-56,1	-53,0	-19,9	-21,3	-20,5	-57,9	-64,3	-70,3	-179,3	-167,2	-173,8	-52,3	-37,4	-47,2	-148,8	-158,1	-248,0	-572,1	-504,5	-612,8
Autres services privés	-280,5	-148,9	-120,4	-4,8	-6,4	-13,1	-1091,5	-987,7	-1733,9	-256,1	-197,4	-436,9	-322,1	-433,8	-441,4	-209,7	-215,7	-260,5	-2164,7	-1990,0	-3006,1
Autres transports et autres assurances	-86,5	-61,7	-65,0	-2,1	-2,8	-2,8	-50,4	-52,6	-57,1	-45,0	-27,4	-49,8	-25,8	-41,6	-39,3	-169,3	-193,2	-190,6	-379,0	-379,3	-404,5
Balance des revenus	-147,2	-225,3	-230,8	-10,0	-10,0	-2,3	-959,3	-796,7	-1142,4	-1148,1	-697,2	-987,2	-4030,9	-2402,4	-3418,8	-119,2	-182,1	-176,1	-6414,6	-4313,6	-5957,6
Rémunération des salariés	-4,8	-16,7	-23,8	5,2	5,7	6,2	-27,3	-34,8	-51,8	-7,7	-4,4	-3,8	-61,9	-44,4	-56,0	3,5	10,4	9,9	-93,0	-84,1	-119,3
Revenus des investissements	-142,4	-208,6	-207,0	-15,2	-15,7	-8,5	-992,0	-761,9	-1090,5	-1140,4	-692,8	-983,4	-3969,0	-2358,0	-3382,8	-122,7	-192,5	-185,9	-6321,6	-4229,5	-5838,2
dont intérêt dette extérieure publique	-30,6	-20,0	-26,0	-9,1	-9,8	-2,6	-140,0	-63,9	-55,5	-82,2	-63,6	-73,4	-0,4	-0,4	-6,9	-10,1	-15,6	-9,4	-272,5	-173,3	-173,8
dont intérêt dette extérieure privée	-68,7	-50,5	-53,1	-6,5	-6,4	-6,5	-4,3	-4,3	-4,3	-1066,7	-640,0	-921,8	-3977,0	-2366,3	-3364,9	-124,0	-188,5	-188,1	-5247,2	-3256,1	-4538,7
Solde des transferts courants	267,6	131,5	77,7	32,4	36,5	39,6	-21,0	-21,0	-21,0	-135,7	-91,7	-98,8	-27,2	-33,5	-41,1	218,2	344,8	317,9	334,3	366,7	274,3
Privé	204,1	70,1	61,5	2,3	2,9	3,5	-28,3	-28,3	-28,3	-102,2	-58,7	-63,1	-25,6	-32,0	-39,6	181,1	310,2	295,4	231,4	264,3	229,4
Public	63,5	61,4	16,2	30,1	33,6	36,1	7,3	7,3	7,3	-33,5	-33,0	-35,7	-1,5	-1,5	-1,5	37,0	34,6	22,4	102,9	102,4	44,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	306,9	533,4	546,0	47,0	58,8	65,0	1092,9	427,1	1217,7	-931,5	-563,3	-445,3	105,7	747,2	520,6	1,4	-97,5	-30,4	622,4	1105,7	1873,7
Compte de capital	65,9	86,9	20,4	29,7	274,2	40,7	17,7	14,5	1312,0	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,3	49,4	59,4	275,4	425,1	1432,5
Publics (nets)	66,0	86,9	22,2	29,7	274,2	40,7	17,7	14,5	1312,0	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,2	49,4	59,4	275,4	425,0	1434,3
Privés (nets)	-0,1	0,0	-1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,8
Comptes d'opérations financières	241,0	446,5	525,6	17,3	-215,4	24,3	1075,2	412,6	-94,3	-1051,3	-563,3	-445,3	105,7	747,2	520,6	-40,9	-146,9	-89,8	347,0	680,6	441,2
Investissements directs (nets)	10,4	382,0	364,9	52,2	19,9	30,4	1090,5	973,2	1535,8	93,6	15,5	159,1	-332,3	813,8	644,8	207,8	176,9	154,6	1122,1	2381,4	2889,6
Investissements de portefeuille (nets)	-18,2	3,1	-19,0	0,0	0,0	0,0	-0,8	-0,9	-0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,1	1,7	2,0	-15,9	3,9	-17,9
Autres investissements nets	248,9	61,4	179,7	-34,9	-235,3	-6,1	-14,6	-559,7	-1629,2	-1144,9	-578,9	-604,4	438,1	-66,6	-124,2	-251,8	-325,6	-246,4	-759,2	-1704,8	-2430,6
ERREURS ET OMISSIONS	43,8	140,0	-236,5	3,1	19,9	-5,9	63,5	44,2	-22,9	-229,8	-184,5	-150,3	-277,0	-242,0	-27,0	-124,5	-117,1	247,1	63,5	-140,3	-195,5
SOLDE GLOBAL	149,3	145,2	-12,5	-38,1	-7,3	-41,3	1104,5	-185,2	429,0	255,7	-94,9	-54,4	373,1	-627,3	-326,7	212,7	-350,5	5,3	2057,3	-1119,9	-0,6
FINANCEMENT	-149,3	-145,2	12,5	38,1	7,3	41,3	-1104,5	185,2	-429,0	-255,7	94,9	54,4	-373,1	627,3	326,7	-212,7	350,5	-5,3	-2057,3	1119,9	0,6
Variation des réserves officielles (baisse +)	-149,3	-145,2	12,5	-10,3	-0,7	21,8	-843,3	125,4	-406,2	-370,7	94,9	54,4	-373,1	627,3	326,7	-209,3	350,5	-5,3	-1956,0	1052,2	3,9
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	48,3	8,0	19,5	-261,2	59,8	-22,7	115,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,4	0,0	0,0	-101,3	67,8	-3,3
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	30,8	-94,7	-1,3	-1502,3	-19,2	-145,1	-4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,4	0,0	0,0	-1479,7	-113,8	-146,5
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	17,5	102,7	20,8	1241,1	78,9	122,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1378,4	181,6	143,2

(a) : estimation
Source : BEAC

SOLDE EXTERIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

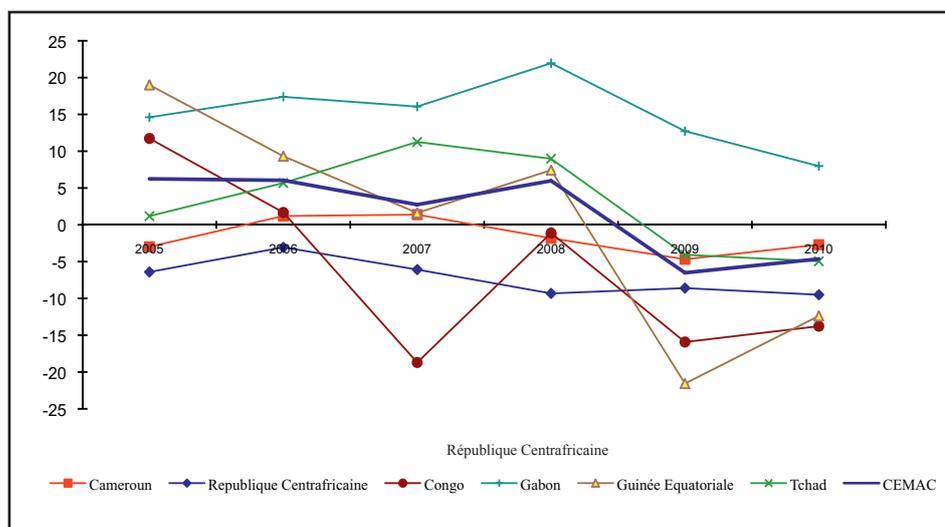
(en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	-3,0	1,2	1,4	- 1,8	- 4,7	- 2,7
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	-6,4	- 3,1	- 6,1	- 9,3	- 8,6	- 9,5
CONGO	11,7	1,7	- 18,7	- 1,1	- 15,9	- 13,8
GABON	14,6	17,4	16,1	22,0	12,7	8,0
GUINEE EQUATORIALE	19,0	9,3	1,6	7,4	- 21,6	- 12,4
TCHAD	1,2	5,7	11,3	9,0	- 4,1	- 5,0
CEMAC	6,2	6,0	2,7	6,0	- 6,5	- 4,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (TRANSFERTS OFFICIELS INCLUS)

(en % du PIB)



Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC

(en milliards de FCFA courants)

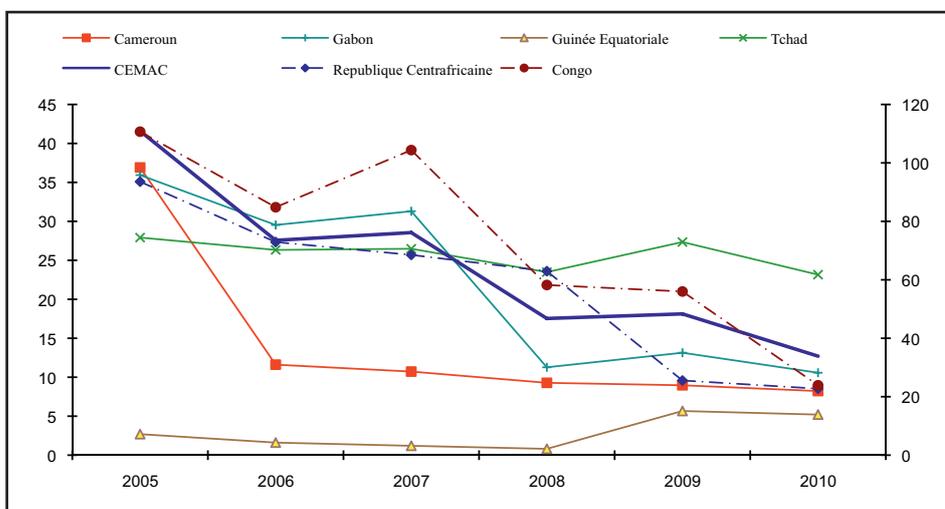
	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC			
	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	
	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	2008	2009	2010(a)	
ENCOURS DE DEBUT DE PERIODE	1062,5	1026,9	1012,3	413,7	389,0	143,4	2457,6	2677,5	1892,4	1709,6	727,5	674,3	62,4	59,3	297,5	891,0	857,3	892,9	6596,8	5737,6	4912,8	
Tirages	42,8	121,3	90,0	0,0	0,0	3,5	46,7	1,1	107,0	54,4	99,6	223,6	0,0	240,0	54,2	19,0	58,3	102,9	162,9	520,3	561,1	
Service dû	109,0	155,9	155,9	51,3	255,4	19,7	311,6	173,2	1407,5	1118,7	216,4	254,1	3,5	2,2	13,8	62,8	38,3	38,5	1656,8	841,4	1689,6	
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	2,9	247,4	0,3	107,2	68,5	55,4	119,8	0,0	0,0	3,5	2,2	13,8	0,0	0,0	0,0	233,4	318,0	69,5	
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	17,5	8,0	11,5	17,9	14,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,4	22,5	11,5	
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	8,0	11,5	89,3	53,9	55,4	119,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	209,1	61,9	66,9	
Service payé	109,0	155,9	155,9	17,5	0,0	0,0	193,0	93,7	1352,2	998,9	216,4	254,1	0,0	0,0	0,0	62,8	38,3	38,5	1381,2	504,3	1800,7	
ENCOURS DE FIN DE PERIODE	1026,9	1012,3	1012,3	595,6	255,4	240,4	2706,9	2308,9	1329,8	727,6	674,4	717,3	59,3	297,5	344,8	878,8	914,4	998,1	5995,1	5462,8	4632,7	
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	206,6	112,0	110,6	29,3	416,5	391,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,5	21,5	21,5	257,5	550,0	523,1	
Indicateurs (en pourcentage)																						
Service dette / PIB	1,0	1,4	1,3	5,4	25,5	1,9	6,7	4,2	25,3	17,3	4,2	3,7	1,9	12,6	18,3	1,7	1,1	0,9	4,8	2,8	5,2	
Service dette / recettes budgétaires	4,9	7,2	7,2	55,4	253,3	17,9	12,7	13,1	53,5	53,8	12,8	13,8	0,0	0,0	0,2	6,4	7,1	3,8	15,3	10,3	19,7	
Services dette / exportations	3,3	6,1	6,1	52,5	286,5	19,0	8,0	5,7	29,3	25,6	7,6	6,7	0,0	0,0	0,2	3,2	2,5	2,0	8,0	5,7	9,6	
Stock dette / PIB	9,3	9,0	9,0	63,0	25,5	22,8	56,2	56,0	23,9	11,3	13,1	10,6	7,4	-21,5	-12,4	23,5	27,3	23,2	17,5	18,1	12,7	

TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	36,9	11,6	10,7	9,3	9,0	8,2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	93,6	72,9	68,5	63,0	25,5	22,8
CONGO	110,7	84,8	104,4	58,2	56,0	23,9
GABON	35,9	29,5	31,3	11,3	13,1	10,6
GUINEE EQUATORIALE	2,7	1,6	1,2	0,8	5,7	5,2
TCHAD	27,9	26,3	26,5	23,5	27,3	23,2
CEMAC	41,6	27,6	28,6	17,5	18,1	12,7

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TAUX D'ENDETTEMENT PUBLIC EXTERIEUR (DETTE PUBLIQUE/PIB)



Congo, République Centrafricaine : échelle de droite

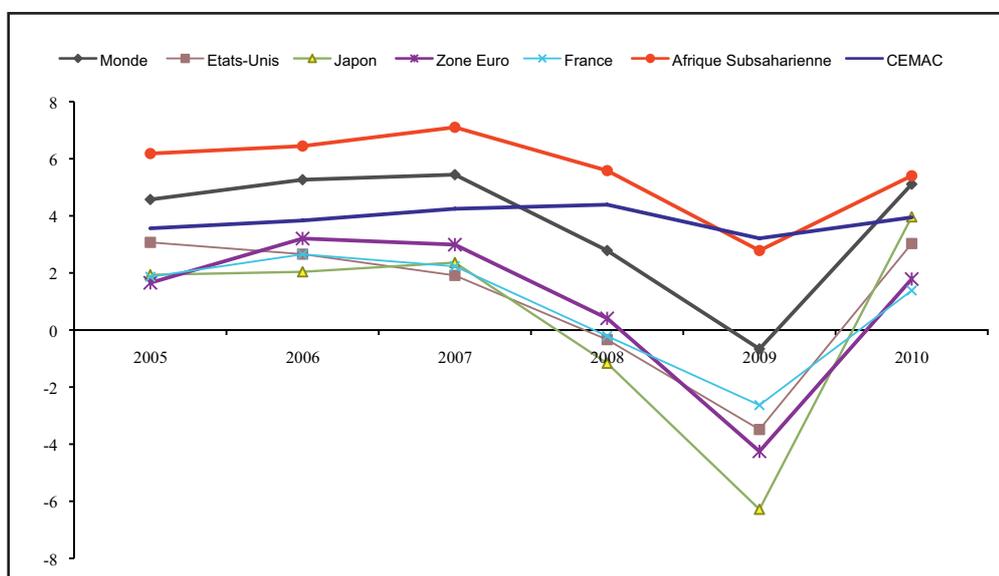
**INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT
INTERNATIONAL**

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Monde	4,6	5,3	5,4	2,8	- 0,7	5,1
Etats-Unis	3,1	2,7	1,9	- 0,3	- 3,5	3,0
Japon	1,9	2,0	2,4	- 1,2	- 6,3	4,0
Zone Euro	1,7	3,2	3,0	0,4	- 4,3	1,8
France	1,9	2,7	2,2	- 0,2	- 2,6	1,4
Afrique Subsaharienne	6,2	6,4	7,1	5,6	2,8	5,4
CEMAC	3,6	3,8	4,2	4,4	3,2	3,9

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN TERMES REELS

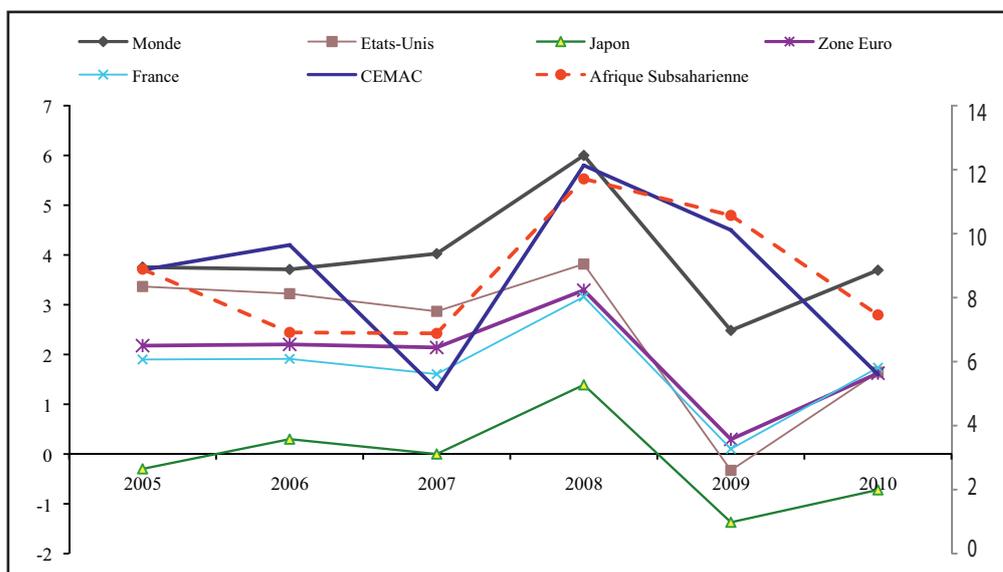


EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Monde	3,8	3,7	4,0	6,0	2,5	3,7
Etats-Unis	3,4	3,2	2,9	3,8	-0,3	1,6
Japon	-0,3	0,3	0,0	1,4	-1,4	-0,7
Zone Euro	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3	1,6
France	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1	1,7
Afrique Subsaharienne	8,9	6,9	6,9	11,7	10,6	7,5
CEMAC	3,7	4,2	1,3	5,8	4,5	1,6

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE



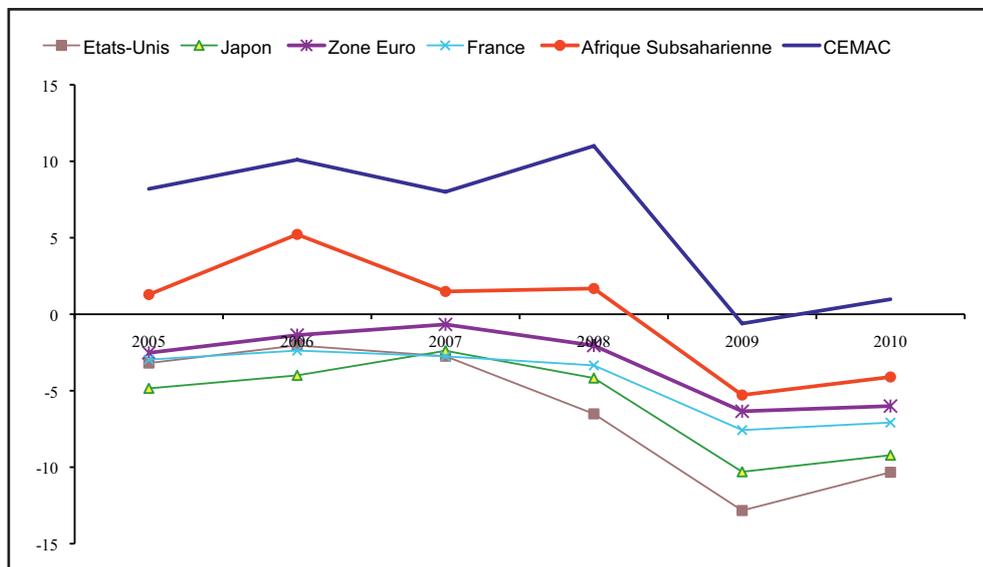
Afrique Subsaharienne : échelle de droite

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Etats-Unis	-3,2	-2,0	-2,7	-6,5	-12,8	-10,3
Japon	-4,8	-4,0	-2,4	-4,2	-10,3	-9,2
Zone Euro	-2,5	-1,4	-0,7	-2,0	-6,3	-6,0
France	-3,0	-2,4	-2,8	-3,3	-7,6	-7,1
Afrique Subsaharienne	1,3	5,2	1,5	1,7	-5,3	-4,1
CEMAC	8,2	10,1	8,0	11,0	-0,6	1,0

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU SOLDE BUDGETAIRE
(en % du PIB)



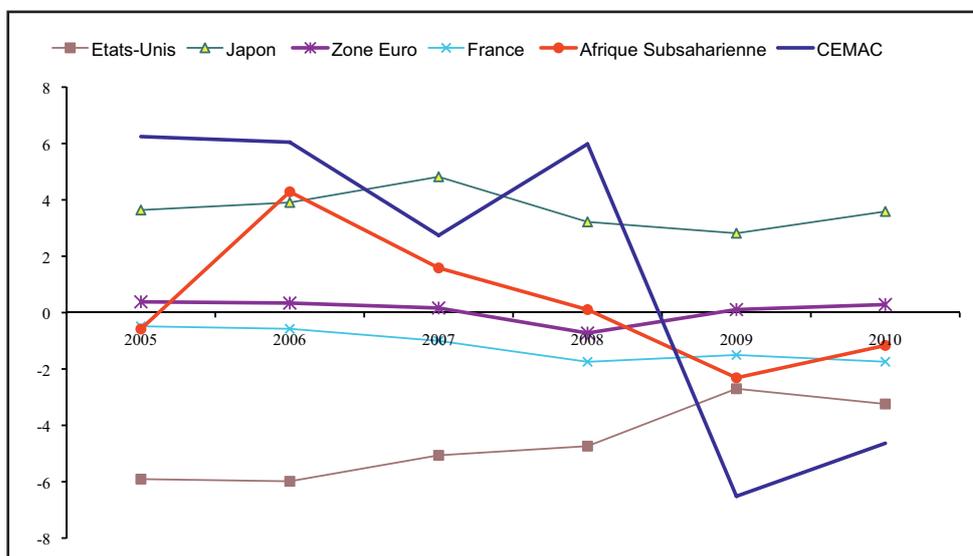


EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Etats-Unis	-5,9	-6,0	-5,1	-4,7	-2,7	-3,2
Japon	3,6	3,9	4,8	3,2	2,8	3,6
Zone Euro	0,4	0,3	0,2	-0,7	0,1	0,3
France	-0,5	-0,6	-1,0	-1,7	-1,5	-1,7
Afrique Subsaharienne	-0,6	4,3	1,6	0,1	-2,3	-1,2
CEMAC	6,2	6,0	2,7	6,0	-6,5	-4,6

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

EVOLUTION DU SOLDE COURANT (en % du PIB)



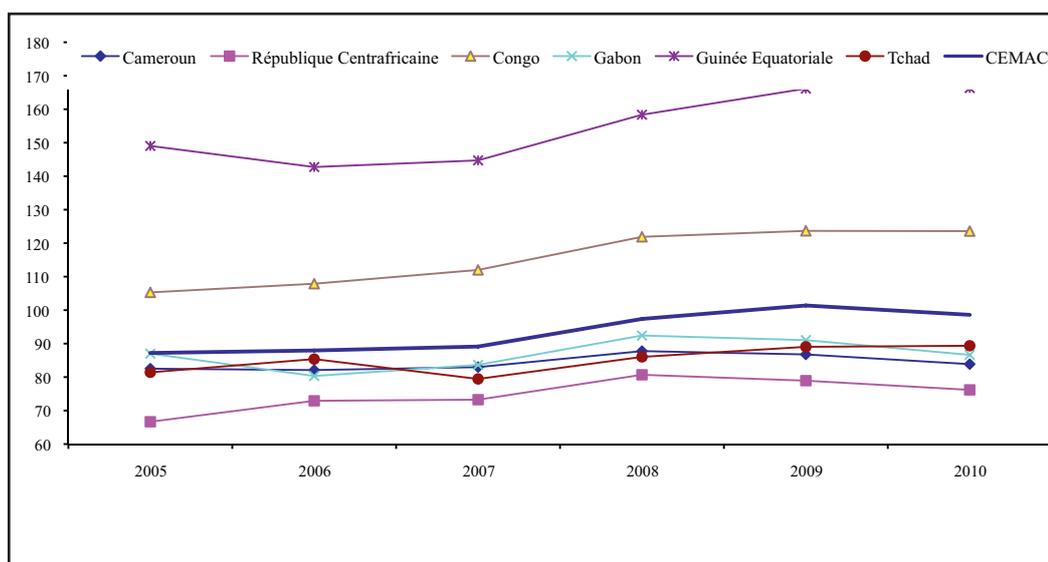
COMPETITIVITE EXTERIEURE

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	82,5	82,1	83,0	87,8	86,8	83,9
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	66,7	72,9	73,3	80,7	78,9	76,2
CONGO	105,3	107,9	112,0	121,9	123,7	123,6
GABON	87,0	80,3	83,7	92,4	91,0	86,6
GUINEE EQUATORIALE	149,0	142,7	144,7	158,4	166,2	166,3
TCHAD	81,4	85,4	79,5	86,0	89,0	89,4
CEMAC	87,2	88,0	89,1	97,4	101,4	98,6

Source : BEAC

EVOLUTION DU TCER DES PAYS DE LA CEMAC (BASE 100 : 1993)

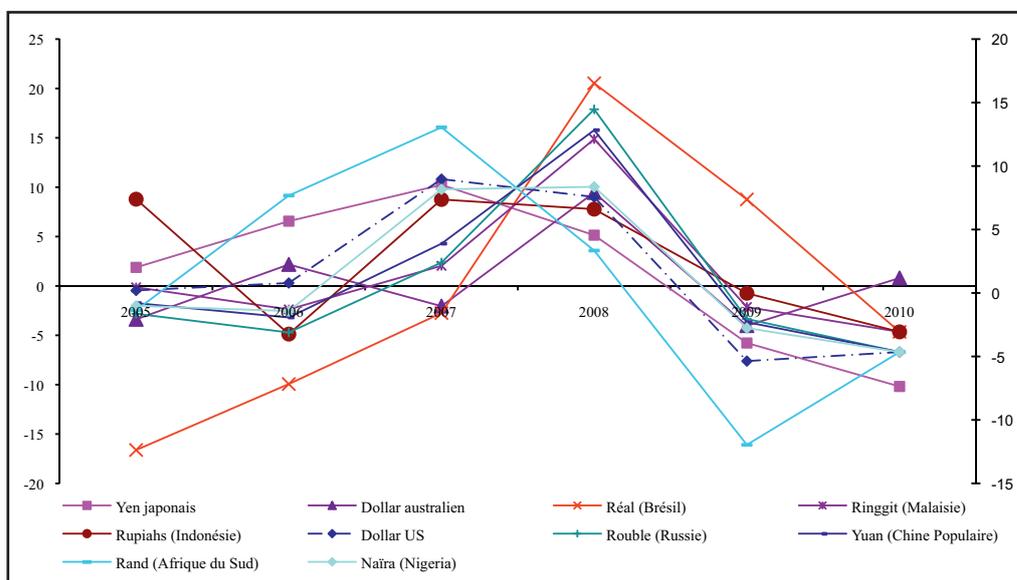


**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**

	2005	2006	2007	2008	2009	2009
Dollar US	0,2	0,8	9,0	7,6	- 5,4	- 4,7
Yen japonais	1,9	6,6	10,2	5,1	- 5,8	- 10,2
Dollar australien	- 3,4	2,2	- 2,0	9,5	- 4,0	0,8
Réal (Brésil)	- 16,6	- 9,9	- 2,7	20,5	8,8	- 4,7
Ringgit (Malaisie)	- 0,1	- 2,4	2,0	14,9	- 2,1	- 4,7
Rupiah (Indonésie)	8,8	- 4,9	8,8	7,8	- 0,7	- 4,7
Rouble (Russie)	- 1,6	- 3,1	2,4	14,5	- 2,0	- 4,7
Yuan (Chine Populaire)	- 0,8	- 1,9	3,9	12,8	- 2,3	- 4,7
Rand (Afrique du Sud)	- 1,4	7,7	13,0	3,3	- 12,0	- 4,7
Naïra (Nigéria)	- 1,0	- 1,4	8,2	8,4	- 2,8	- 4,7

Source : BEAC

**VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES
PAR RAPPORT AU FRANC CFA (COTATION AU CERTAIN)**



Dollar : échelle de droite

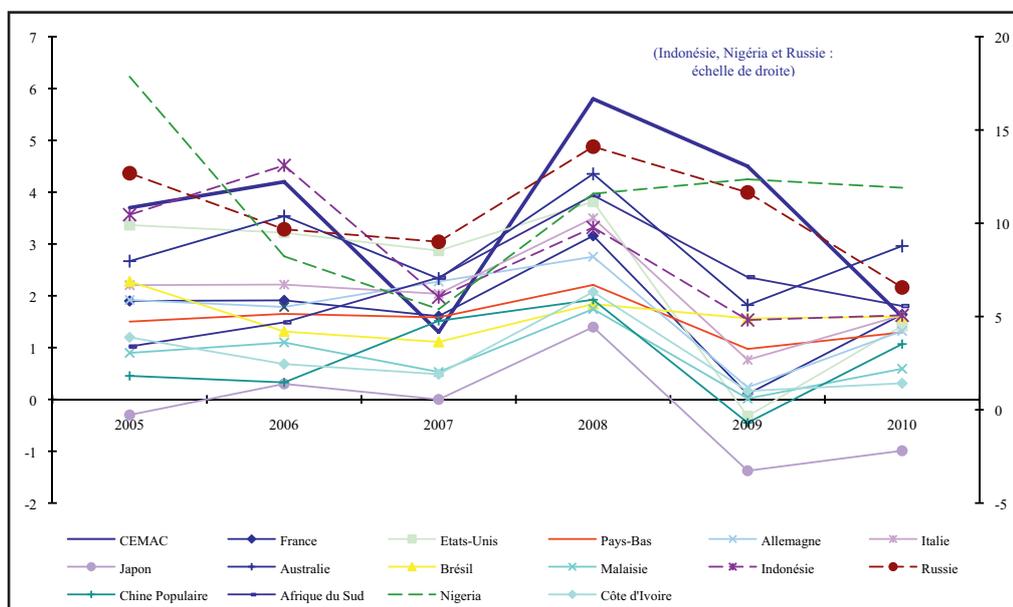
TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

(Variation en moyenne annuelle)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CEMAC	3,7	4,2	1,3	5,8	4,5	1,6
France	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1	1,6
USA	3,4	3,2	2,9	3,8	-0,3	1,4
Pays - Bas	1,5	1,7	1,6	2,2	1,0	1,3
Allemagne	1,9	1,8	2,3	2,8	0,2	1,3
Italie	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8	1,6
Japon	- 0,3	0,3	0,0	1,4	- 1,4	- 1,0
Australie	2,7	3,5	2,3	4,4	1,8	3,0
Brésil	6,9	4,2	3,6	5,7	4,9	5,0
Malaisie	3,0	3,6	2,0	5,4	0,6	2,2
Indonésie	10,5	13,1	6,0	9,8	4,8	5,1
Russie	12,7	9,7	9,0	14,1	11,7	6,6
Chine Populaire	1,8	1,5	4,8	5,9	- 0,7	3,5
Afrique du Sud	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	5,6
Nigeria	17,9	8,2	5,4	11,6	12,4	11,9
Côte d'Ivoire	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

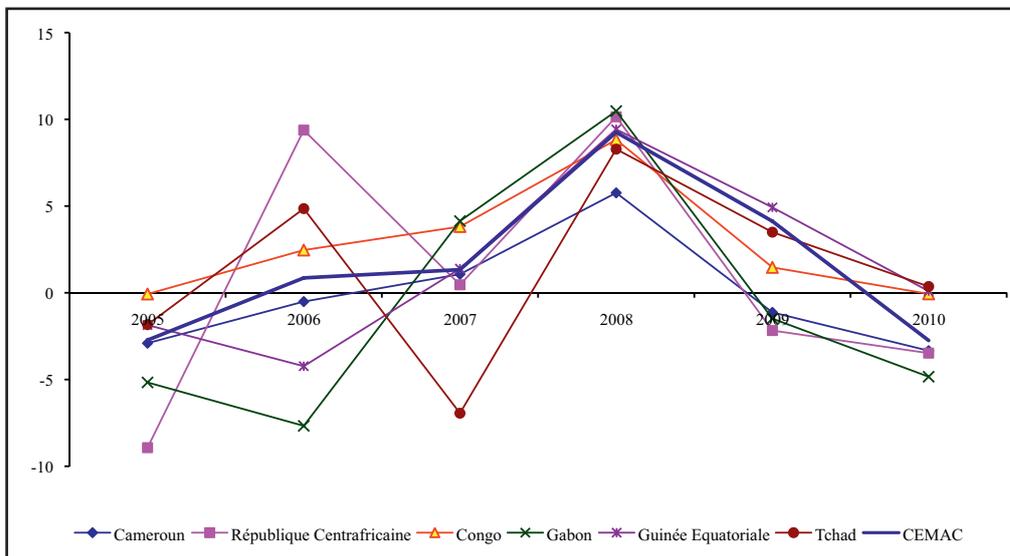


VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	-2,9	-0,5	1,1	5,8	-1,1	-3,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	-8,9	9,4	0,5	10,1	-2,2	-3,5
CONGO	-0,1	2,5	3,8	8,8	1,5	-0,1
GABON	-5,2	-7,7	4,1	10,5	-1,5	-4,8
GUINEE EQUATORIALE	-1,9	-4,2	1,4	9,4	4,9	0,1
TCHAD	-1,8	4,9	-6,9	8,3	3,5	0,4
CEMAC	-2,7	0,9	1,3	9,3	4,1	-2,7

Source : BEAC

VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES ETATS DE LA CEMAC

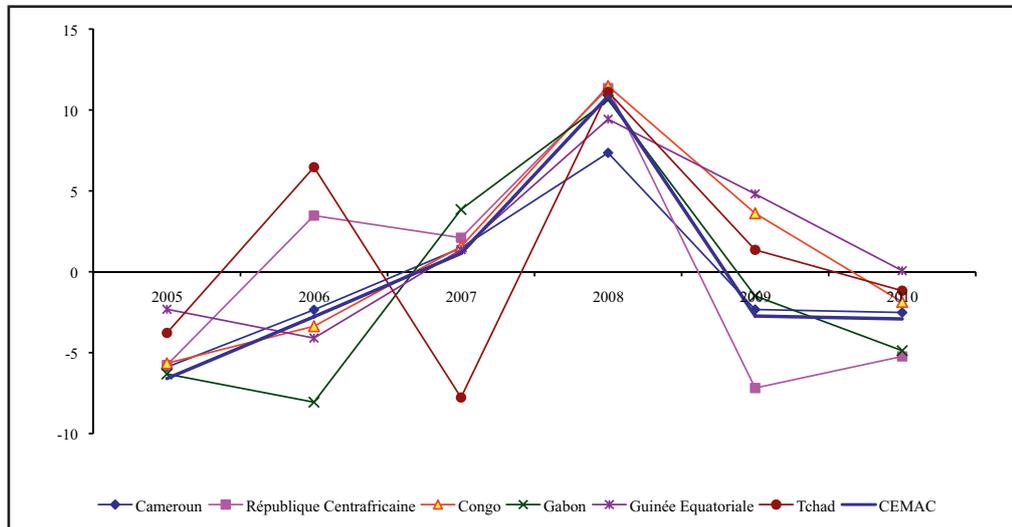


**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	- 5,9	- 2,4	1,5	7,4	- 2,3	- 2,5
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 5,8	3,5	2,1	11,3	- 7,2	- 5,2
CONGO	- 5,7	- 3,4	1,6	11,5	3,6	- 1,9
GABON	- 6,3	- 8,1	3,8	10,6	- 1,5	- 4,9
GUINEE EQUATORIALE	- 2,3	- 4,1	1,4	9,4	4,8	0,1
TCHAD	- 3,8	6,5	- 7,8	11,1	1,4	- 1,2
CEMAC	- 6,6	- 2,8	1,1	10,9	- 2,7	- 2,9

Source : BEAC

**VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES EXPORTATIONS
DES ETATS DE LA CEMAC**

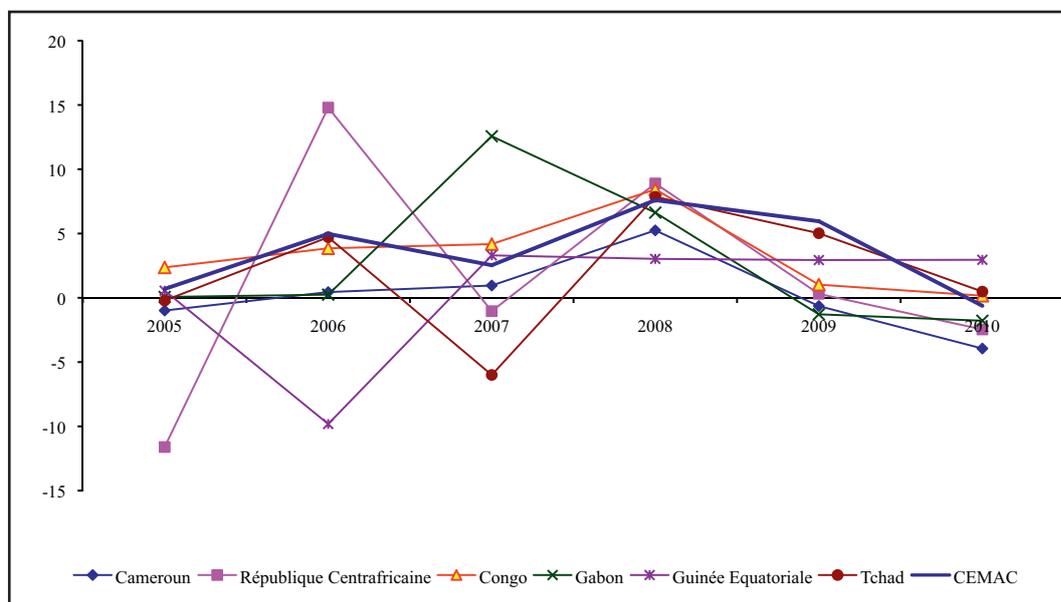


VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
CAMEROUN	- 1,0	0,4	1,0	5,2	- 0,6	- 3,9
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 11,6	14,8	- 1,0	8,9	0,3	- 2,5
CONGO	2,4	3,9	4,2	8,4	1,0	0,2
GABON	0,1	0,2	12,6	6,6	- 1,3	- 1,8
GUINEE EQUATORIALE	0,6	- 9,8	3,3	3,0	2,9	3,0
TCHAD	- 0,2	4,7	- 6,0	7,9	5,0	0,5
CEMAC	0,7	5,0	2,5	7,6	6,0	- 0,6

Source : BEAC

VARIATION EN POURCENTAGE DE L'INDICE DU TCER DES IMPORTATIONS DES ETATS DE LA CEMAC



PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS

CULTURES VIVRIERES

(en milliers de tonnes)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Cameroun						
Plantain	1 355,7	1 431,6	1 503,2	1 593,3	1 688,9	1 773,4
Manioc	2 190,8	2 304,7	2 420,0	2 553,1	2 693,5	2 855,1
Macabo/Taro	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8	1 341,9	1 400,7
Maïs	1 023,1	1 060,0	1 123,6	1 174,1	1 227,0	1 276,0
Riz paddy	52,9	54,9	56,6	60,0	63,6	70,9
Canne à sucre	147,1	147,3	151,7	159,4	167,4	175,8
Huile de palme	106,5	110,8	116,4	125,1	134,5	135,0
Pommes de terre	147,5	153,7	158,5	168,0	178,1	184,8
Mil et sorgho	523,5	549,7	577,1	600,2	624,2	700,0
République Centrafricaine						
Arachides	145,4	146,1	157,9	164,1	170,2	173,1
Manioc	566,9	572,0	595,0	601,8	619,7	632,9
Mil et sorgho	56,9	59,0	59,2	59,8	61,2	62,4
Maïs	131,0	131,0	141,1	146,7	150,9	153,9
Riz Paddy	34,1	34,1	37,6	39,1	40,0	40,9
Sésame	46,2	46,2	48,1	48,5	49,8	50,9
Courges	30,4	30,4	31,6	31,9	32,7	33,4
Congo						
Tubercule de manioc	843,0	880,8	940,7	921,9	968,0	1 006,7
Feuille de manioc	50,5	52,7	56,3	55,2	57,9	60,2
Arachides	23,4	24,4	26,1	25,6	26,8	27,9
Banane plantain	84,3	88,0	94,0	92,2	96,8	100,6
Banane douce	66,9	69,9	74,7	73,2	76,9	79,9
Mangues	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1	35,5
Canne à sucre	614,2	602,6	636,7	537,3	643,9	669,4
Tchad						
Pénicillaire	529,2	547,0	495,5	471,6	319,0	710,5
Sorgho	556,7	772,6	576,6	590,2	601,0	951,6
Berbéré	338,9	383,6	584,0	313,2	315,4	997,0
Maïs	184,6	173,7	201,3	221,7	209,0	201,8
Riz paddy	145,7	112,4	106,4	174,0	130,7	174,0
Manioc	744,4	470,2	249,6	161,2	191,5	282,8
Arachides	486,2	420,0	464,3	548,3	517,5	1 031,6
Canne à sucre	329,0	320,7	315,3	340,8	340,0	351,4
ENSEMBLE CEMAC						
Mil et Sorgho	1 137,1	1 381,3	1 212,9	1 250,2	1 286,5	1 714,0
Maïs	1 338,7	1 364,7	1 466,0	1 542,5	1 586,8	1 631,7
Riz Paddy	232,7	201,4	200,6	273,1	234,3	285,8
Pomme de terre	147,5	153,7	158,5	168,0	178,1	184,8
Manioc	4 395,5	3 296,7	3 479,2	3 703,2	3 830,7	4 519,6
Macabo/Taro/Igname	1 177,4	1 228,0	1 264,8	1 302,8	1 341,9	1 400,7
Plantain	1 506,9	1 431,6	1 503,2	1 593,3	1 688,9	1 773,4
Arachides	655,0	616,3	407,4	325,3	361,7	455,9
Berbéré	338,9	383,6	584,0	313,2	315,4	997,0
Canne à sucre	1 090,3	467,9	466,9	500,2	507,4	527,2
Sésame	46,2	46,2	48,1	48,5	49,8	50,9
Huile de palme	106,5	110,8	116,4	125,1	134,5	135,0
Courges	30,4	30,4	31,6	31,9	32,7	33,4
Pénicillaire	529,2	547,0	495,5	471,6	319,0	710,5
Mangues	29,7	31,1	33,2	32,5	34,1	35,5
Production vivrière totale	12 732,2	11 259,6	11 435,1	11 649,0	11 867,8	14 420,1

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(en milliers de tonnes)

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Cameroun				
- Cacao	186,5	190,0	190,0	194,1
- Café	62,6	60,1	57,7	62,5
- Coton fibre	170,0	161,5	153,4	120,6
- Banane	232,9	235,2	237,6	241,8
- Caoutchouc	56,1	57,2	58,2	60,0
- Sucre
République Centrafricaine				
- Café	7,3	1,9	3,9	5,1
- Coton graine	2,3	5,6	8,4	11,5
- Tabac	142,2	146,4	146,6	153,8
Congo				
- Cacao	1,3	1,3	1,4	1,4
- Café	1,3	1,3	1,4	1,4
- Sucre	56,2	67,4	70,0	69,7
Gabon				
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,5
- Café	0,2	0,2	0,2	0,2
- Caoutchouc	13,4	37,3	33,6	39,0
Guinée Equatoriale				
- Cacao	1,3	1,4	1,0	1,1
- Café	0,1	0,1	0,1	0,1
Tchad				
- Coton fibre	115,2	71,0	35,1	52,6
- Gomme Arabique	26,9	15,1	16,3	14,3
ENSEMBLE CEMAC				
- Cacao	189,6	193,2	192,9	197,1
- Café	71,5	63,6	63,3	69,4
- Coton graine	287,5	238,1	196,9	184,7
- Banane	232,9	235,2	237,6	241,8
- Caoutchouc	246,3	272,5	271,2	241,8
- Sucre	56,2	67,4	70,0	69,7
- Tabac	142,2	146,4	146,6	153,8
- Gomme arabique	26,9	15,1	16,3	14,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

CAMPAGNE DE CACAO

(en milliers de tonnes)

	2008/2009	2009/2010	Variation en %
Cameroun	190,0	194,1	2,2 %
Congo	1,4	1,4	4,0 %
Gabon	0,5	0,5	0,0 %
Guinée Equatoriale	1,0	1,1	4,9 %
Total	192,9	197,1	2,2 %

CAMPAGNE DE CAFE

(en milliers de tonnes)

	2008/2009	2009/2010	Variation en %
Cameroun	57,7	62,5	8,3 %
Congo	1,4	1,4	...
Guinée Equatoriale	0,2	0,2	0,0 %
Gabon	0,1	0,1	6,0 %
Centrafrique	8,4	11,5	36,9 %
Total	67,8	64,3	- 5,2 %

CAMPAGNE DE COTON (GRAINE)

(en milliers de tonnes)

	2008/2009	2009/2010	Variation en %
Cameroun	153,4	120,6	- 21,4 %
Rép. Centrafricaine	3,9	5,1	32,4 %
Tchad	35,1	52,6	49,9 %
Total	192,4	178,3	- 7,3 %

CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC NATUREL

(en milliers de tonnes)

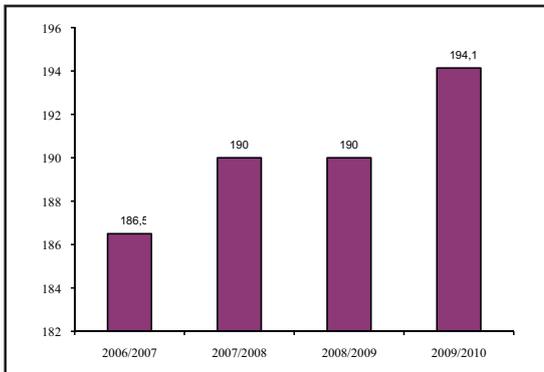
	2008/2009	2009/2010	Variation en %
Cameroun	58,2	60,0	3,0 %
Gabon	33,6	39,0	16,0 %
Total	91,8	98,9	7,7 %

CAMPAGNE DE BANANE

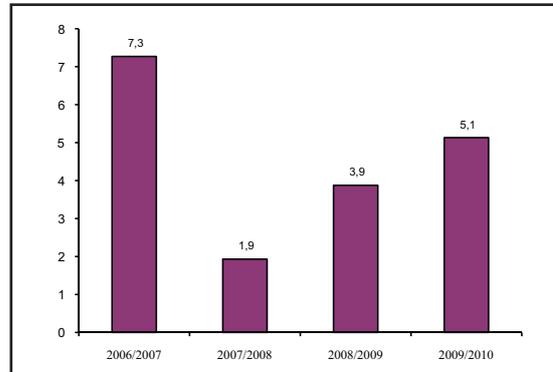
(en milliers de tonnes)

	2008/2009	2009/2010	Variation en %
Cameroun	237,6	241,8	1,8 %
Total	237,6	241,8	1,8 %

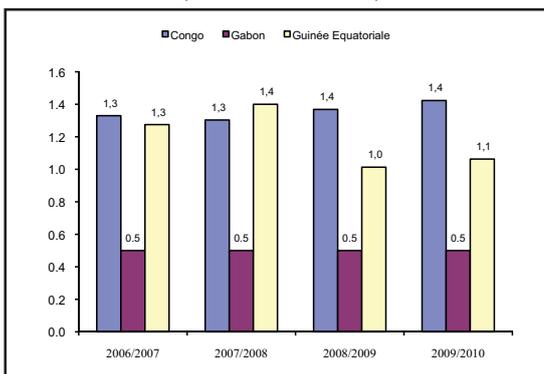
CAMPAGNE DE CACAO AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



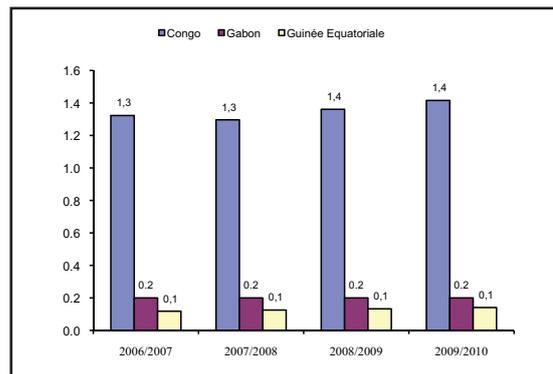
CAMPAGNE DE CAFE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliers de tonnes)



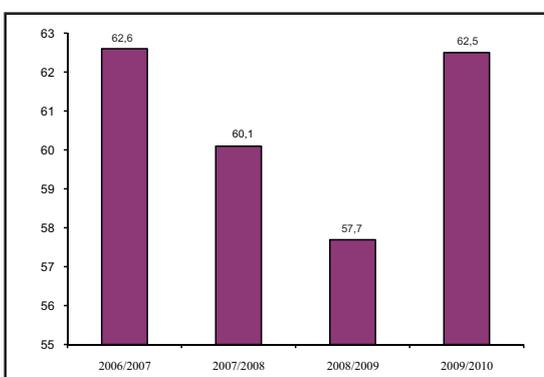
CAMPAGNE DE CACAO AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE
(en milliers de tonnes)



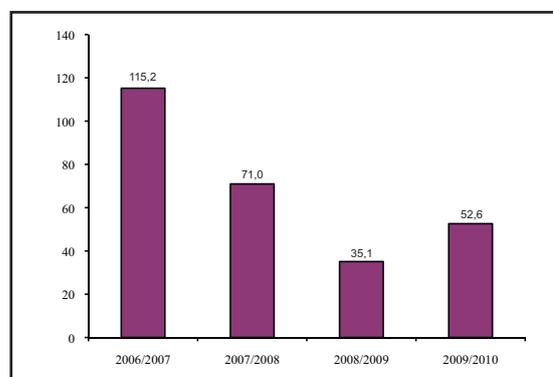
CAMPAGNE DE CAFE AU CONGO, GABON ET GUINÉE EQUATORIALE
(en milliers de tonnes)



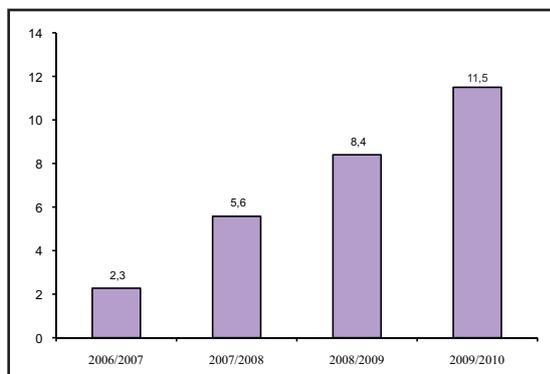
CAMPAGNE DE CAFE AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



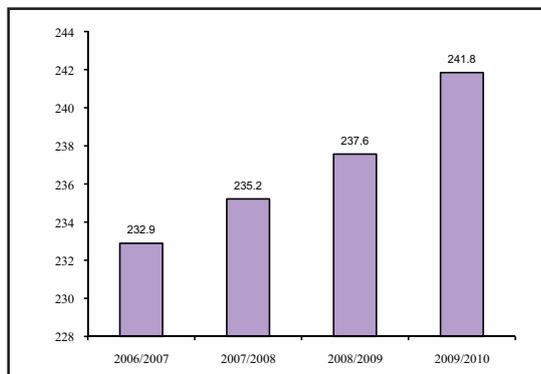
CAMPAGNE DE COTON GRAINE AU TCHAD
(en milliers de tonnes)



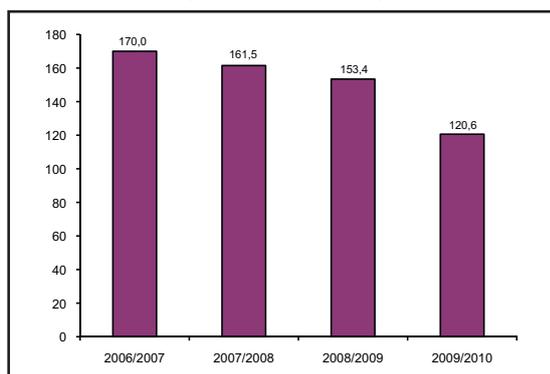
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE
EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**
(en milliers de tonnes)



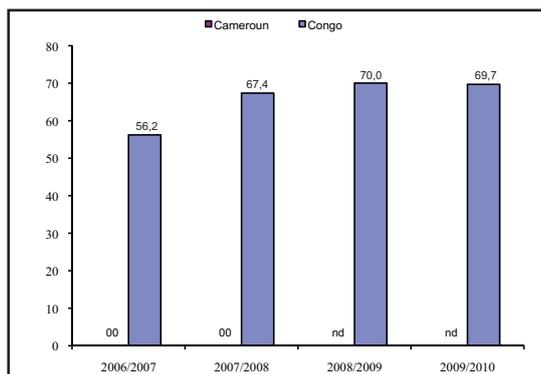
PRODUCTION DE BANANE AU CAMEROUN
(en milliers de tonnes)



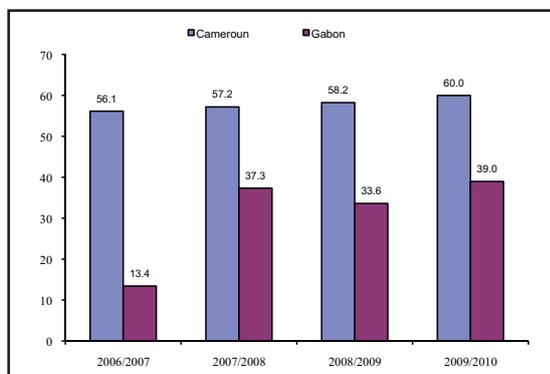
**PRODUCTION DE COTON-GRAINE
AU CAMEROUN**
(en milliers de tonnes)



**PRODUCTION DE SUCRE BRUT
AU CAMEROUN ET AU CONGO**
(en milliers de tonnes)



**CAMPAGNE DE CAOUTCHOUC
AU CAMEROUN ET AU GABON**
(en milliers de tonnes)

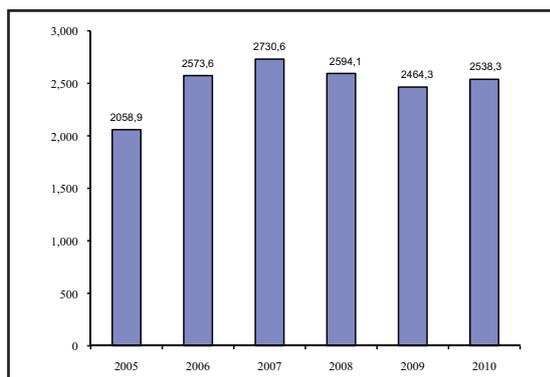


BOIS

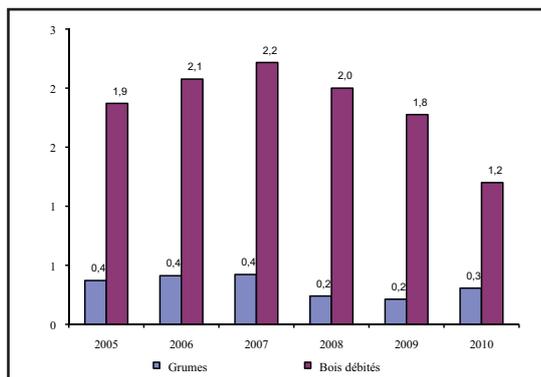
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (2)	
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 058,9	2 573,6	2 730,6	2 594,1	2 464,3	2 538,3	3,0
Exportations (en milliers de tonnes)	145,2	319,5	548,3	493,5	444,2	459,7	3,5
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	530,0	710,0	630,9	630,6	408,7	366,0	- 10,5
Grumes	454,4	624,9	538,0	554,7	348,8	324,3	- 7,0
Sciages	75,6	85,1	92,9	76,0	59,9	41,7	- 30,4
Exportations	197,3	263,5	270,7	224,6	157,1	184,2	17,2
Grumes	144,4	192,3	189,1	163,0	115,0	147,9	28,6
Sciages	52,9	71,3	81,6	61,6	42,1	36,3	- 13,8
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ?uvrés							
Production (en milliers de m3)	1 609,9	1 622,6	1 679,4	1 343,5	671,8	1 207,5	79,8
Grumes	1 369,2	1 354,3	1 354,9	1 083,9	541,9	1 023,2	88,8
Sciages	240,7	268,4	324,5	259,6	129,8	184,3	42,0
Exportations (en milliers de m3)	872,0	821,0	748,2	1 081,4	643,4	951,1	47,8
Grumes	709,7	632,7	522,5	542,0	483,3	799,0	65,3
Sciages	162,2	188,3	225,7	539,4	160,1	152,2	- 5,0
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	0,0	163,2	248,6	263,0	219,0	279,4	27,6
Exportations (en milliers de tonnes)	17,7	135,3	263,7	216,1	175,2	279,4	59,5
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	2,2	2,5	2,6	2,2	2,0	1,5	- 24,3
Grumes	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,3	43,9
Bois débités	1,9	2,1	2,2	2,0	1,8	1,2	- 32,4
Exportations (en milliers de m3)	2,1	2,3	2,5	1,9	1,7	1,0	- 40,7
Grumes	1,6	1,8	1,9	1,6	1,5	0,6	- 61,7
Sciages	0,5	0,6	0,5	0,3	0,2	0,4	92,9
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production.....	558,3	562,9	632,4	191,0	53,8	380,4	607,4
Exportations.....	460,8	460,6	547,3	152,2	36,7	292,5	697,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

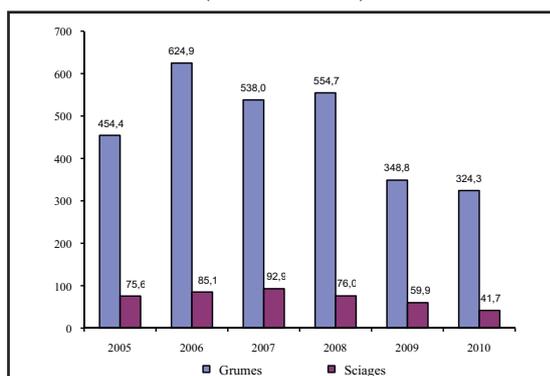
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CAMEROUN (en milliers de m³)



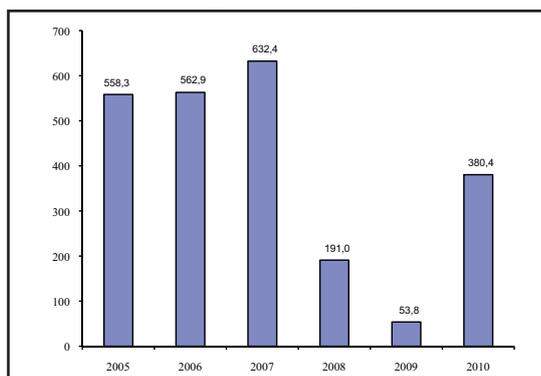
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON (en milliers de m³)



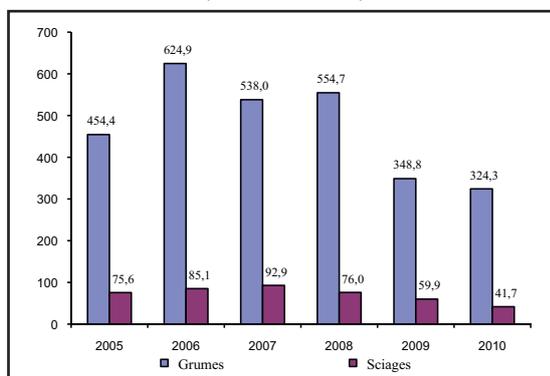
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en milliers de m³)



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN GUINÉE EQUATORIALE (en milliers de m³)



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CONGO (en milliers de m³)

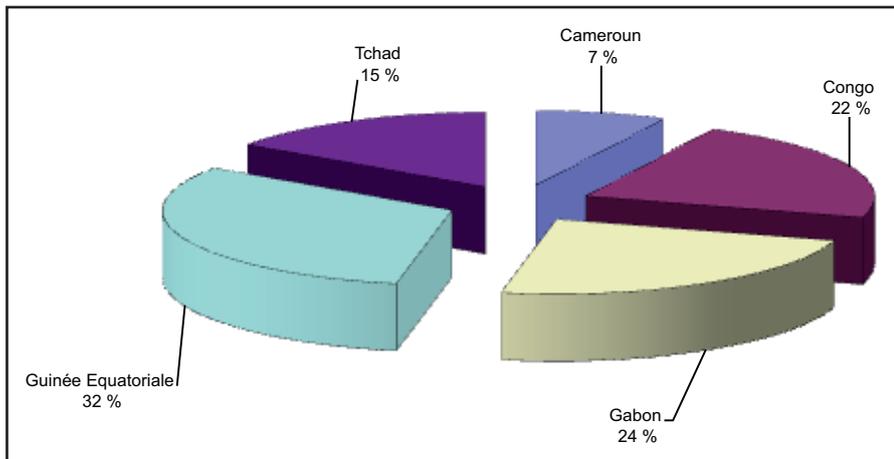


ACTIVITES PETROLIERES ET MINIERES

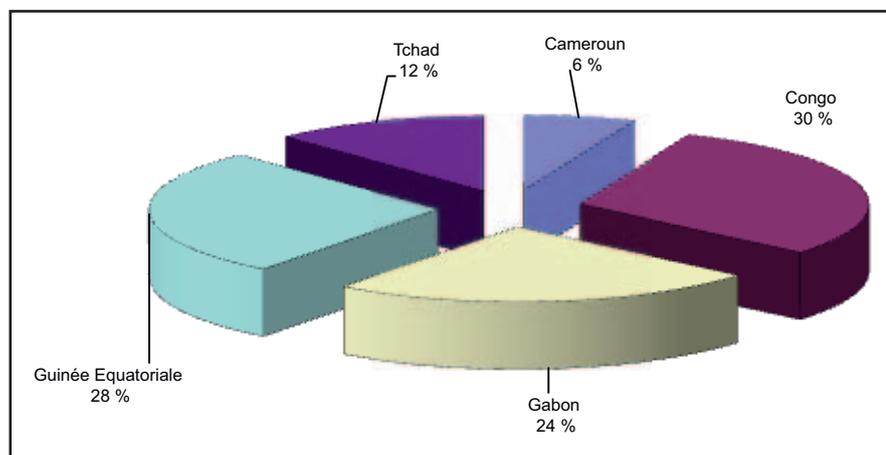
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	2005	2006	2007	2008	2009 (1)	2010 (2)	
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4 179,7	4 428,6	4 391,1	4 263,3	4 027,8	3 199,3	-20,6
- Exportations.....	3 984,0	4 238,3	4 191,1	3 990,8	3 755,3	2 926,8	-22,1
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	72,4	67,7	70,4	74,8	79,4	81,0	2,0
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	301,6	- 2,9
- Exportations.....	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	301,6	- 2,9
Or (en kg)							
- Production.....	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	56,5	- 7,9
- Exportations.....	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	56,5	- 7,9
CONGO							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	12 646,1	13 332,4	11 032,1	11 704,3	13 598,1	15 467,0	13,7
- Exportations.....	12 093,9	12 676,1	10 284,6	11 107,8	12 889,7	14 824,4	15,0
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	13 298,3	11 902,0	12 128,0	11 818,4	11 876,0	12 431,3	4,7
- Exportations.....	12 570,3	11 202,0	11 306,7	10 894,7	11 276,0	11 226,6	- 0,4
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	1 975,0	3 200,6	62,1
- Exportations.....	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	1 900,0	3 200,6	68,5
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	17 915,1	17 152,8	17 750,1	17 824,9	15 406,0	14 250,4	- 7,5
- Exportations.....	17 915,1	17 152,8	17 750,1	17 824,9	15 406,0	14 250,4	- 7,5
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	1 490,2	1 644,4	1 644,4	5 493,2	8 520,8	7 764,7	- 8,9
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	8 741,6	7 872,0	7 280,3	6 465,2	6 059,0	6 209,0	2,5
- Exportations.....	8 786,8	7 771,3	7 312,4	6 465,2	5 986,4	6 153,5	2,8
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	56 780,8	54 687,7	52 581,6	52 076,1	50 967,0	51 557,1	1,2
- Exportations.....	55 350,1	53 040,4	50 844,8	50 283,3	49 313,5	49 381,7	0,1
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	2 753,0	2 950,0	3 333,8	3 247,8	1 975,0	3 200,6	62,1
- Exportations.....	2 750,0	2 946,8	3 292,8	3 199,1	1 900,0	3 200,6	68,5
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	72,4	67,7	70,4	74,8	79,4	81,0	2,0
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	301,6	- 2,9
- Exportations.....	383,3	415,5	417,7	377,2	310,5	301,6	- 2,9
Or (en kg)							
- Production.....	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	56,5	- 7,9
- Exportations.....	10,4	15,0	12,5	42,0	61,3	56,5	- 7,9
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	1 490,2	1 644,4	1 644,4	5 493,2	8 520,8	7 764,7	- 8,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2005



REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2010



**PRINCIPAUX COURS MONDIAUX
DU CACAO, DU CAFE, DU COTON,
DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT**

ÉVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC

(en moyenne mensuelle)

CACAO

(ICCO daily price)

	janv.-10	févr.-10	mars-10	avr.-10	mai-10	juin-10	juil.-10	août-10	sept.-10	oct.-10	nov.-10	déc.-10
en dollar le kg	3,52	3,30	3,08	3,21	3,19	3,23	3,22	3,09	2,87	2,93	2,91	3,06
en francs CFA le kg	1 619,36	1 579,63	1 487,44	1 572,18	1 663,09	1 735,84	1 654,99	1 572,26	1 442,77	1 381,10	1 397,44	1 518,34

CAFE

(ICO Indicator price, Robustas)

	janv.-10	févr.-10	mars-10	avr.-10	mai-10	juin-10	juil.-10	août-10	sept.-10	oct.-10	nov.-10	déc.-10
en dollar le kg	1,54	1,50	1,48	1,58	1,56	1,70	1,88	1,82	1,79	1,88	2,03	2,06
en francs CFA le kg	710,10	717,26	716,73	771,50	813,93	911,10	965,64	927,30	899,53	887,26	974,32	1024,46

COTON

(Cotton A Index)

	janv.-10	févr.-10	mars-10	avr.-10	mai-10	juin-10	juil.-10	août-10	sept.-10	oct.-10	nov.-10	déc.-10
en dollar le kg	1,70	1,76	1,89	1,94	1,99	2,05	1,86	1,99	2,31	2,79	3,41	3,70
en francs CFA le kg	763,60	845,85	914,43	947,33	1036,64	1102,04	953,06	1013,27	1159,06	1317,42	1637,23	1837,58

CAOUTCHOUC

(Rubber, Singapore)

	janv.-10	févr.-10	mars-10	avr.-10	mai-10	juin-10	juil.-10	août-10	sept.-10	oct.-10	nov.-10	déc.-10
en dollar le kg	3,09	3,13	3,34	3,95	3,68	3,57	3,27	3,32	3,53	3,92	4,31	4,75
en francs CFA le kg	1 421,12	1 498,93	1 613,96	1 931,85	1 921,02	1 915,79	1 681,85	1 687,00	1 773,43	1 852,41	2 070,60	2 354,90

Source: BEAC

EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS
(en FCFA le kg)

CAFE

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Cameroun					
- Café robusta	360-420	370-430	370-430	370-430	370-430
Republique Centrafricaine					
- Café	125	140	143,1	145	145
Congo					
- Café robusta	115	115	nd	nd	nd
- Café arabica	230	230	nd	nd	nd
Gabon					
- Qualité courante	400	450	450	450	450
Guinée Equatoriale					
- Café non décortiqué	200	200	nd	nd	nd

COTON

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Cameroun					
- Coton trié	170	175	175	175	170
- Coton non trié	170	nd	nd	nd	nd
Republique Centrafricaine					
- Coton blanc	152	152	152	152	152
- Coton jaune	110	110	nd	nd	nd
Tchad					
- Coton blanc	160	160	180	180	180

CACAO

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Cameroun					
- Grades 1 et 2	450-580	750-735	750-735	450-580	984-1386
Congo					
- Qualité supérieure	144	144	nd	nd	nd
Gabon					
- Qualité supérieure	600	650	650	650	650
Guinée Equatoriale					
- Grade 1	750	nd	nd	nd	nd

Source: BEAC

EVOLUTION DES COURS DU BRENT

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2009	2010		2009	2010	
Janvier		44,9	76,4	70,2	22 227	35 102	57,9
Février		43,2	74,3	71,8	22 187	35 617	60,5
Mars		46,8	79,3	69,2	23 544	38 323	62,8
Avril		50,8	85,0	67,1	25 285	41 580	64,4
Mai		57,9	76,3	31,6	27 843	39 807	43,0
Juin		68,6	74,8	9,1	32 112	40 209	25,2
Juillet		64,9	74,7	15,1	30 224	38 389	27,0
Août		72,5	76,7	5,8	33 333	39 016	17,0
Septembre		67,7	77,8	14,9	30 491	39 049	28,1
Octobre		73,2	82,9	13,3	32 405	39 136	20,8
Novembre		77,0	85,7	11,2	33 883	41 136	21,4
Décembre		74,7	91,8	22,9	33 516	45 548	35,9
Moyenne		61,9	79,6	28,7	28 921	39 409	36,3

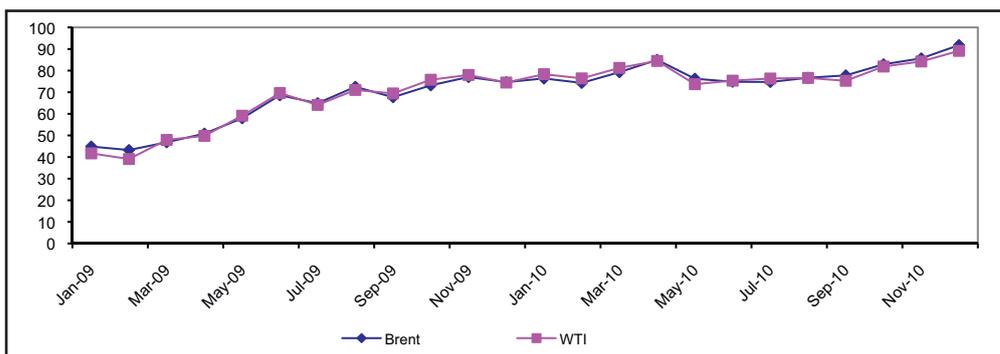
EVOLUTION DES COURS DU WTI

Mois	Monnaie	Dollar le baril		Variation (en %)	FCFA le baril		Variation (en %)
		2009	2010		2009	2010	
Janvier		41,7	78,4	87,9	20 667	36 013	74,3
Février		39,1	76,4	95,5	20 056	36 624	82,6
Mars		47,9	81,3	69,5	24 097	39 278	63,0
Avril		49,8	84,5	69,6	24 770	41 335	66,9
Mai		59,1	73,7	24,7	28 412	38 491	35,5
Juin		69,6	75,4	8,2	32 582	40 485	24,3
Juillet		64,1	76,4	19,1	29 856	39 219	31,4
Août		71,1	76,6	7,8	32 669	38 970	19,3
Septembre		69,4	75,3	8,4	31 282	37 796	20,8
Octobre		75,8	81,9	8,1	33 546	38 655	15,2
Novembre		78,0	84,2	8,0	34 304	40 447	17,9
Décembre		74,5	89,1	19,7	33 434	44 233	32,3
Moyenne		61,7	79,4	28,8	28 806	39 296	36,4

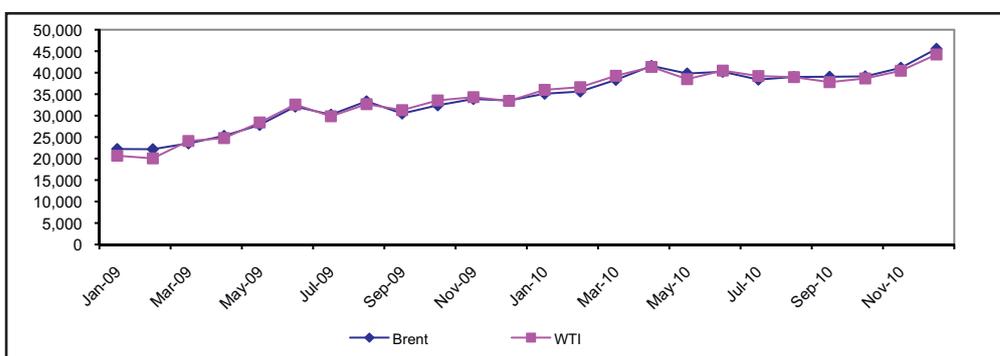
EVOLUTION DES COURS MOYENS DU PETROLE (BRENT ET CEMAC)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Brent	54,5	65,4	72,6	90,4	61,7	79,4
Cameroun (Kolé-Lokélé)	48,7	61,6	69,2	94,0	58,8	76,0
Congo (Djeno-Nkossa-Kitina)	49,2	59,8	66,6	93,0	57,7	76,3
Gabon (Rabi-Mandji)	49,5	61,4	68,2	92,4	58,5	77,1
Guinée Equatoriale	51,0	60,2	67,0	92,9	58,0	75,3
Tchad (Komé)	43,0	53,1	61,6	84,6	52,8	73,1

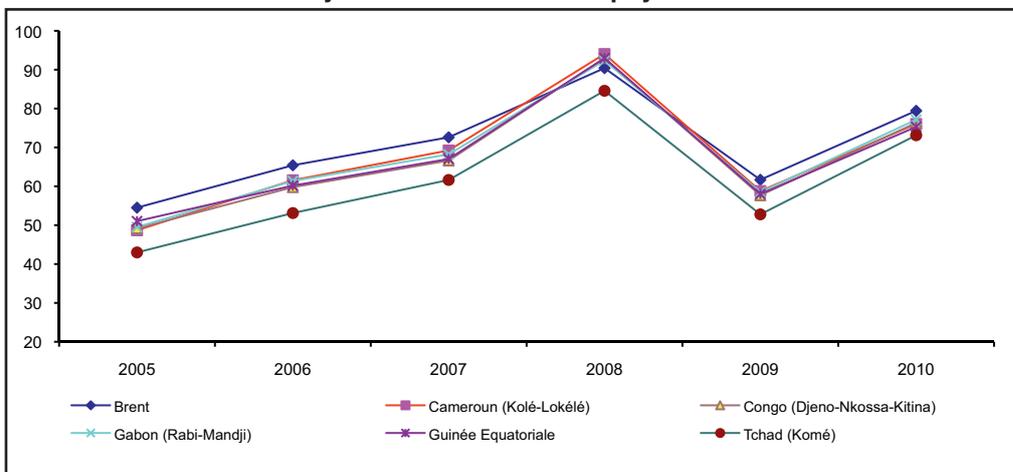
Evolution des cours de Brent et de WTI en dollars le baril



Evolution des cours de Brent et de WTI en FCFA le baril



Cours moyens du baril dans les pays de la CEMAC



**EVOLUTION DES INDICES COMPOSITES DES COURS DES MATIERES PREMIERES
EXPORTÉES PAR LA CEMAC**

Indice composite global (cours en dollars)

	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	207,42	187,40	233,57	162,53	256,44	57,8 %
Février	196,81	197,82	234,32	155,93	250,94	60,9 %
Mars	204,02	206,67	242,42	165,76	265,15	60,0 %
Avril	223,72	219,90	364,23	177,70	282,36	58,9 %
Mai	223,75	220,01	404,16	197,18	256,65	30,2 %
Juin	219,53	231,07	432,87	228,43	253,05	10,8 %
Juillet	234,29	249,44	436,44	218,40	253,16	15,9 %
Août	233,83	230,22	376,65	241,12	258,90	7,4 %
Septembre	202,64	249,70	332,27	228,37	262,41	14,9 %
Octobre	189,87	266,19	251,47	245,10	279,02	13,8 %
Novembre	190,64	293,97	192,47	256,81	286,97	11,7 %
Décembre	202,34	292,70	158,59	251,41	305,15	21,4 %
moyenne annuelle	210,74	237,09	304,96	210,73	267,52	26,9 %

Source : BEAC

Indice composite global (cours en FCFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	158,41	133,34	145,83	112,84	165,10	46,3 %
Février	152,34	139,92	146,02	112,10	168,48	50,3 %
Mars	156,83	144,41	143,50	116,74	179,55	53,8 %
Avril	173,02	156,15	212,48	123,81	193,52	56,3 %
Mai	166,53	156,38	238,69	132,74	187,68	41,4 %
Juin	165,13	165,19	255,71	149,75	190,45	27,2 %
Juillet	175,01	174,14	254,28	142,45	182,17	27,9 %
Août	172,70	162,28	231,09	155,28	184,50	18,8 %
Septembre	151,17	172,32	212,47	144,11	184,53	28,0 %
Octobre	143,23	179,49	173,46	152,00	184,47	21,4 %
Novembre	141,26	191,37	138,94	158,22	193,01	22,0 %
Décembre	146,40	197,80	108,39	158,07	212,08	34,2 %
moyenne annuelle	158,50	164,40	188,40	138,18	185,46	34,2 %

Source : BEAC

Indice composite hors pétrole (cours en dollars)

	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	138,70	174,74	209,18	186,73	206,52	10,6 %
Février	137,92	177,46	239,08	175,93	208,74	18,6 %
Mars	140,81	181,39	259,29	173,32	208,66	20,4 %
Avril	120,09	146,99	266,32	175,83	213,41	21,4 %
Mai	124,17	146,32	269,22	171,10	209,56	22,5 %
Juin	121,96	146,65	283,48	174,73	212,04	21,4 %
Juillet	123,71	155,01	290,13	177,96	214,29	20,4 %
Août	125,74	150,14	276,91	183,21	214,95	17,3 %
Septembre	125,06	157,51	265,85	189,05	217,05	14,8 %
Octobre	124,04	157,91	234,82	194,23	227,51	17,1 %
Novembre	126,66	158,25	219,29	198,05	227,84	15,0 %
Décembre	130,63	168,30	216,72	205,68	231,28	12,4 %
moyenne annuelle	128,29	160,06	252,52	183,82	215,99	17,5 %

Source : BEAC

Indice composite hors pétrole (cours en FCFA)

	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	110,78	128,60	131,06	130,07	133,41	0,0 %
Février	111,15	129,70	149,49	126,90	140,61	10,8 %
Mars	112,71	131,55	154,00	122,49	141,78	15,7 %
Avril	120,37	136,98	155,92	122,93	146,77	19,4 %
Mai	120,68	136,88	159,57	115,59	153,77	33,0 %
Juin	120,07	139,03	168,06	114,96	160,13	39,3 %
Juillet	118,71	142,79	169,64	116,49	154,72	32,8 %
Août	117,84	139,99	170,49	118,40	153,70	29,8 %
Septembre	117,47	144,09	170,58	119,71	153,14	27,9 %
Octobre	117,40	143,95	162,51	120,88	150,91	24,8 %
Novembre	119,53	140,14	158,80	122,44	153,75	25,6 %
Décembre	122,39	179,10	148,57	129,76	161,27	24,3 %
moyenne annuelle	117,42	141,07	158,23	121,72	150,33	23,5 %

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles
(cours en dollars)**

	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	150,09	156,95	195,88	188,03	224,71	19,5 %
Février	152,34	161,58	221,57	187,69	218,21	16,3 %
Mars	149,09	163,98	240,00	183,14	215,35	17,6 %
Avril	122,65	144,87	222,23	187,83	220,76	17,5 %
Mai	122,74	147,06	218,65	188,22	219,36	16,5 %
Juin	123,04	155,33	229,07	193,90	226,98	17,1 %
Juillet	128,08	164,62	231,07	195,49	224,99	15,1 %
Août	133,16	152,67	226,42	201,31	221,66	10,1 %
Septembre	132,33	157,46	214,57	208,85	226,17	8,3 %
Octobre	128,79	156,37	181,12	216,45	244,50	13,0 %
Novembre	131,55	159,51	170,01	216,88	265,98	22,6 %
Décembre	136,83	163,68	178,77	223,26	280,77	25,8 %
moyenne annuelle	134,22	157,01	210,78	199,25	232,45	16,7 %

Source : BEAC

**Indice composite des produits agricoles
(cours en FCFA)**

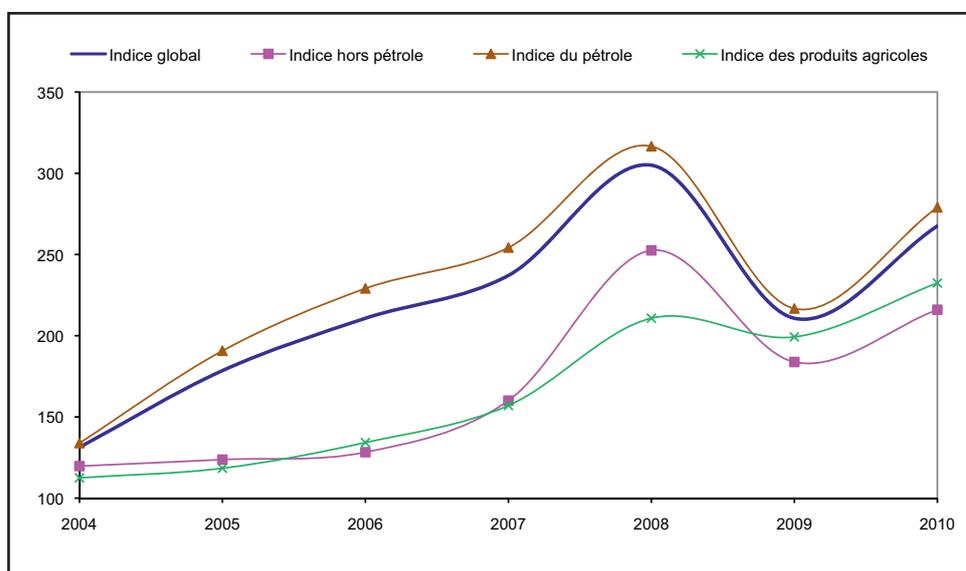
	2006	2007	2008	2009	2010	Var 10/09
Janvier	113,93	111,04	122,97	131,22	145,33	10,8 %
Février	117,19	113,68	138,84	135,63	147,16	8,5 %
Mars	113,92	113,89	142,86	129,69	146,52	13,0 %
Avril	108,36	113,77	130,39	131,57	152,02	15,5 %
Mai	104,03	114,28	129,87	127,38	161,16	26,5 %
Juin	104,98	119,92	136,07	127,79	171,63	34,3 %
Juillet	106,65	123,27	135,37	128,16	162,68	26,9 %
Août	108,49	115,78	139,68	130,29	158,69	21,8 %
Septembre	108,86	118,89	137,95	132,44	159,75	20,6 %
Octobre	107,00	114,91	125,60	134,90	162,33	20,3 %
Novembre	108,09	113,19	123,38	134,25	179,61	33,8 %
Décembre	109,90	116,61	122,81	141,03	195,91	38,9 %
moyenne annuelle	109,28	115,77	132,15	132,03	161,90	22,6 %

Source : BEAC

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Indice global	131,29	178,51	210,74	237,09	304,96	210,73	267,52
Indice hors pétrole	119,73	123,73	128,29	160,06	252,52	183,82	215,99
Indice du pétrole	133,86	190,69	229,07	254,22	316,61	216,70	278,97
Indice des produits agricoles	112,50	118,41	134,22	157,01	210,78	199,25	232,45

**INDICES COMPOSITES DES COURS DES PRINCIPLES MATIERES PREMIERES
PRODUITES PAR LES PAYS DE LA CEMAC**





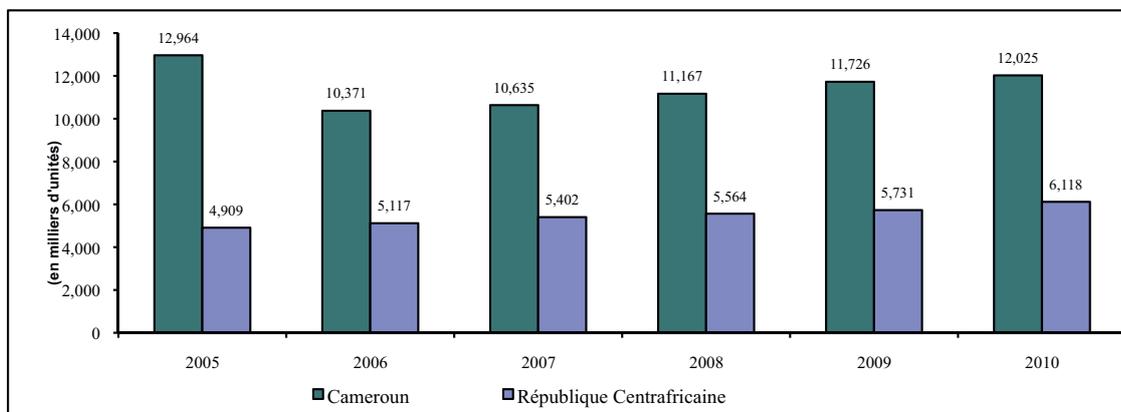
ELEVAGE

ELEVAGE DANS LES PAYS DE LA CEMAC

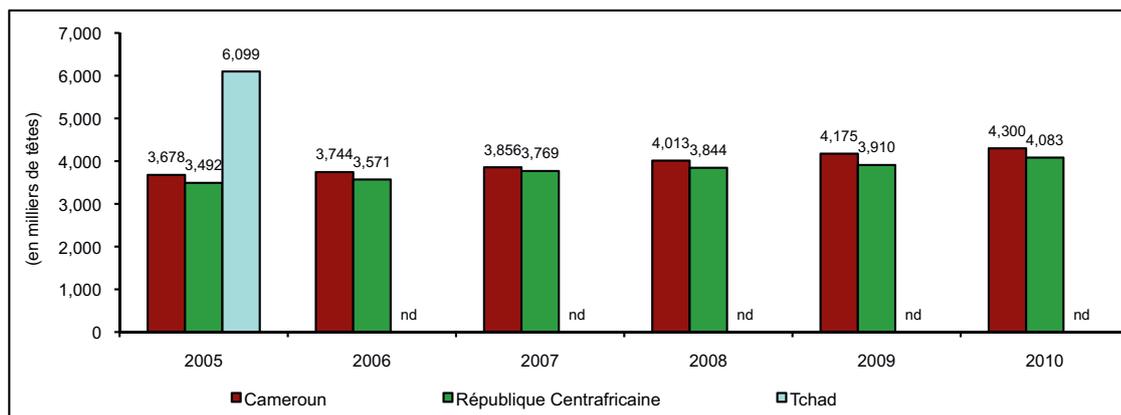
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ELEVAGE (en milliers de têtes)						
CAMEROUN		3 744	3 856	4 013	4 175	4 300
Bovins	3 678	2 587	2 665	2 758	2 855	2 932
Ovins	2 517	2 932	3 020	3 105	3 192	3 278
Caprins	2 847	583	599	628	660	693
Porcins	567	10 371	10 635	11 167	11 726	12 025
Volailles (en milliers d'unités)	12 964					
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		3 571	3 769	3 844	3 910	4 083
Bovins	3 492	293	317	327	333	369
Ovins	279	3 508	3 856	3 972	4 091	5 555
Caprins	3 319	852	914	932	960	996
Porcins	817	5 117	5 402	5 564	5 731	6 118
Volailles (en milliers d'unités)	4 909					
TCHAD		nd	nd	nd	nd	nd
Bovins	6 099	nd	nd	nd	nd	nd
Ovins + Caprins	7 982	nd	nd	nd	nd	nd
Porcins	75	nd	nd	nd	nd	nd
Equins	265	nd	nd	nd	nd	nd
Camélins	1 271	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	301					
ENSEMBLE CEMAC						
Bovins	13 268	7 315	7 625	7 857	8 085	8 383
Ovins + Caprins	16 943	9 321	9 858	10 161	10 470	12 134
Porcins	1 384	1 435	1 513	1 561	1 620	1 689
Equins	265	nd	nd	nd	nd	nd
Camélins	1 271	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	301	nd	nd	nd	nd	nd
Volailles (en milliers d'unités)	17 873	15 488	16 037	16 731	17 457	18 143

Sources: Administrations Nationales.

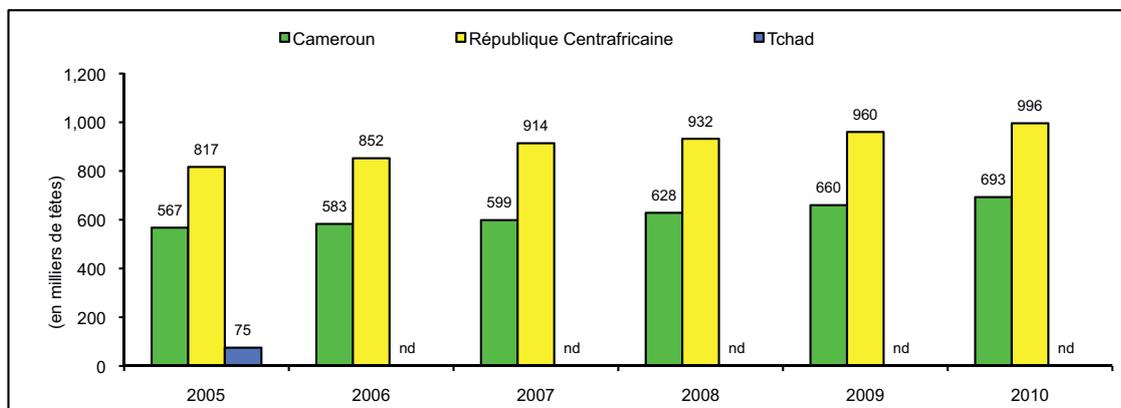
Evolution de l'aviculture au Cameroun et en République Centrafricaine



Evolution des bovins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad



Evolution des porcins au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad



Annexes monétaires



SOMMAIRE DES ANNEXES MONÉTAIRES

TABLEAUX

- Plafonds des avances aux Trésors Nationaux, Objectifs de refinancement et utilisations	316
- Contreparties des ressources du système monétaire	317
- Ressources du système monétaire	317
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire	318
- Créances nettes du système monétaire sur l'État.....	319
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie	320
- Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système monétaire.....	321
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	322
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	324
- Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires.	325

GRAPHIQUES

- Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire.....	330
- Evolution des créances nettes sur l'Etat	330
- Evolution des crédits à l'économie.....	331
- Evolution de la monnaie fiduciaire	331
- Evolution de la monnaie scripturale	332
- Evolution de la quasi-monnaie.....	332

TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRESORS NATIONAUX,
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2010										Taux d'utilisation au 31/12/10 (b) / (a) en %		
	2009		Décembre		Mars		Juin		Septembre			Décembre	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/09	Utilisations au 31/12/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2010	Utilisations au 31/03/09	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/2010	Utilisations au 30/06/10	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/10	Utilisations au 30/09/10	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/10 (a)	Utilisations au 31/12/10 (b)		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/10 (a)	Utilisations au 31/12/10 (b)
A - CAMEROUN													
1 - Trésor	418 900	0	418 900	0	418 900	0	418 900	0	418 900	0	418 900	0	
2 - Banques	10 000	684	10 000	695	10 000	652	10 000	618	10 000	594	10 000	594	
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE													
1 - Trésor	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	18 489	
2 - Banques	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	8 000	0	
C - CONGO													
1 - Trésor	492 273	42 000	492 273	42 000	492 273	42 000	492 273	42 000	492 273	42 000	492 273	42 000	
2 - Banques	16 000	7 346	16 000	8 950	16 000	8 325	16 000	8 324	16 000	7 640	16 000	7 640	
D - GABON													
1 - Trésor	342 442	90 000	370 497	90 000	378 055	115 000	378 055	135 000	378 055	244 500	378 055	244 500	
2 - Banques	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	2 000	0	
E - GUINEE EQUATORIALE													
1 - Trésor	461 705	0	461 705	0	461 705	0	461 705	0	461 705	0	461 705	0	
2 - Banques	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	500	0	
F - TCHAD													
1 - Trésor	208 672	141 601	208 672	188 601	208 672	208 601	208 672	208 601	208 672	208 601	208 672	208 601	
2 - Banques	20 000	5 000	20 000	956	15 000	1 950	15 000	1 000	15 000	0	15 000	0	
ENSEMBLE CEMAC													
1-Trésor	1 942 481	292 090	1 970 536	339 090	1 978 094	384 090	1 978 094	404 090	1 978 094	513 590	1 978 094	513 590	
2-Banques	56 500	13 030	56 500	10 601	51 500	10 927	51 500	9 942	51 500	8 234	51 500	8 234	

SITUATION MONETAIRE (au sens large)

(En millions de Francs CFA)

1 - CONTREPARTIES DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) (Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

CREDIT INTERIEUR

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREANCES NETTES SUR L'ETAT			CREANCES SUR L'ECONOMIE				Total du crédit intérieur	Total des Contreparties
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst. fin. non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entreprises publiques non financières	Secteur privé	Total		
2008	7 780 282	-3 928 153	-245 301	-4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	-1 300 854	6 479 428
2009	6 610 351	-2 449 955	-253 802	-2 703 757	68 823	215 953	2 749 422	3 034 198	330 441	6 940 792
2010	6 702 673	-1 880 542	-308 923	-2 189 465	153 084	196 291	3 278 382	3 627 757	1 438 292	8 140 965
2008 Mars	5 990 169	-2 641 974	-249 774	-2 891 748	83 123	162 703	2 171 539	2 417 365	-474 383	5 515 786
Juin	6 396 917	-2 630 531	-253 380	-2 883 911	245 629	175 607	2 071 993	2 493 229	-390 682	6 006 235
Septembre	7 416 033	-3 437 942	-236 458	-3 674 400	281 534	151 624	2 128 123	2 561 281	-1 113 119	6 302 914
Décembre	7 780 282	-3 928 153	-245 301	-4 173 454	90 515	221 200	2 560 885	2 872 600	-1 300 854	6 479 428
2009 Mars	7 195 277	-3 198 106	-245 737	-3 443 843	114 412	225 501	2 582 057	2 921 970	-521 873	6 673 404
Juin	6 799 624	-3 049 021	-233 531	-3 282 552	84 478	197 713	2 644 207	2 926 398	-356 154	6 443 470
Septembre	6 904 343	-2 348 397	-259 194	-2 607 591	92 421	206 168	2 636 391	2 934 980	327 389	7 231 732
Décembre	6 610 351	-2 449 955	-253 802	-2 703 757	68 823	215 953	2 749 422	3 034 198	330 441	6 940 792
2010 Janvier	6 584 855	-2 573 564	-243 562	-2 817 126	114 119	209 419	2 808 892	3 132 430	315 304	6 900 159
Février	6 536 256	-2 416 262	-323 956	-2 740 218	111 680	216 172	2 871 657	3 199 509	459 291	6 995 547
Mars	6 548 909	-2 427 661	-321 302	-2 748 963	162 726	202 190	2 912 170	3 277 086	528 123	7 077 032
Avril	6 647 934	-2 436 602	-323 304	-2 759 906	162 813	208 579	2 973 594	3 344 986	585 080	7 233 014
Mai	6 539 347	-2 283 827	-269 498	-2 553 325	160 696	200 535	3 044 690	3 405 921	852 596	7 391 943
Juin	6 703 179	-2 626 579	-320 771	-2 947 350	124 409	221 837	3 095 385	3 441 631	494 281	7 197 460
Juillet	6 616 260	-2 293 754	-330 846	-2 624 600	124 409	221 837	3 095 385	3 441 631	817 031	7 433 291
Aout	6 400 410	-1 828 116	-292 632	-2 120 748	129 429	134 897	3 033 228	3 297 554	1 176 806	7 577 216
Septembre	6 359 694	-1 897 491	-283 624	-2 181 115	134 710	153 399	3 188 500	3 476 609	1 295 494	7 655 188
Octobre	6 259 489	-1 788 523	-291 584	-2 080 107	134 293	154 435	3 299 123	3 587 851	1 507 744	7 767 233
Novembre	6 569 893	-1 703 580	-307 669	-2 011 249	148 287	158 081	3 181 338	3 487 706	1 476 457	8 046 350
Décembre	6 702 673	-1 880 542	-308 923	-2 189 465	153 084	196 291	3 278 382	3 627 757	1 438 292	8 140 965

2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (Situation consolidée de la BEAC, des Banques et des CCP)

Fin de période	MON. FIDU- CIAIRE (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE					Total disponi- bilités moné- taires (M1)	QUASI-MONNAIE			Disponibi- tés mon. et quasi- monétaires (M2)	Fonds propres	Alloca- tions de D.T.S	Autres postes nets	Total des res- sources
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total		BCM	AIBE	Total Quasi- monnaie					
2008	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099	2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011	1 448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	-265 894	6 479 428
2009	1 524 433	77 269	2 655 704	10 448	8 380	2 751 801	4 276 234	1 555 889	6 857	1 562 746	5 838 980	1 347 121	0	-245 309	6 940 792
2010	1 727 089	98 959	3 553 296	10 761	35 520	3 698 536	5 425 625	1 833 896	15 910	1 849 806	7 275 431	1 503 764	0	-638 230	8 140 965
2008 Mars	1 162 569	71 839	2 062 877	11 677	3 463	2 149 856	3 312 425	1 361 419	6 808	1 368 227	4 680 652	1 140 310	49 678	-354 854	5 515 786
Juin	1 175 288	71 856	2 333 862	11 645	3 929	2 421 292	3 596 580	1 380 006	7 166	1 387 172	4 983 752	1 135 158	49 957	-162 632	6 006 235
Septembre	1 228 144	69 557	2 551 874	11 587	4 995	2 638 013	3 866 157	1 425 657	7 169	1 432 826	5 298 983	1 170 179	52 005	-218 253	6 302 914
Décembre	1 454 329	76 011	2 478 965	11 534	7 099	2 573 609	4 027 938	1 441 479	7 011	1 448 490	5 476 428	1 216 029	52 865	-265 894	6 479 428
2009 Mars	1 376 287	78 367	2 576 218	11 552	6 673	2 672 810	4 049 097	1 521 927	7 001	1 528 928	5 578 025	1 320 414	53 662	-278 697	6 673 404
Juin	1 379 682	76 558	2 495 067	11 558	6 787	2 589 970	3 969 652	1 504 558	6 722	1 511 280	5 480 932	1 320 505	52 457	-410 424	6 443 470
Septembre	1 450 886	71 046	2 551 558	11 338	7 861	2 641 803	4 092 699	1 524 979	6 883	1 531 862	5 624 561	1 329 051	51 682	226 438	7 231 732
Décembre	1 524 433	77 269	2 655 704	10 448	8 380	2 751 801	4 276 234	1 555 889	6 857	1 562 746	5 838 980	1 347 121	0	-245 309	6 940 792
2010 Janvier	1 408 509	76 319	2 702 363	10 741	29 739	2 819 162	4 227 671	1 587 686	15 701	1 603 387	5 831 058	1 502 693	0	-433 592	6 900 159
Février	1 389 611	68 366	2 839 904	10 636	29 875	2 948 781	4 338 392	1 598 204	15 793	1 613 997	5 952 389	1 540 189	0	-497 031	6 995 547
Mars	1 409 787	63 555	2 868 245	10 636	26 354	2 968 790	4 378 577	1 649 402	15 767	1 665 169	6 043 746	1 542 704	0	-509 418	7 077 032
Avril	1 440 904	59 527	2 903 277	10 636	26 354	2 999 794	4 440 698	1 652 802	15 767	1 668 569	6 109 267	1 538 639	0	-414 892	7 233 014
Mai	1 433 277	63 487	3 055 219	10 806	28 293	3 157 805	4 591 082	1 731 177	15 932	1 747 109	6 338 191	1 543 568	0	-489 816	7 391 943
Juin	1 462 662	69 995	2 955 453	10 806	30 630	3 066 884	4 529 546	1 672 803	15 175	1 687 978	6 217 524	1 517 254	0	-537 318	7 197 460
Juillet	1 513 401	65 957	3 120 792	10 806	31 216	3 228 771	4 742 172	1 718 388	15 023	1 733 411	6 475 583	1 500 115	0	-571 157	7 404 541
Aout	1 534 872	61 331	3 294 371	10 806	32 355	3 398 863	4 933 735	1 728 058	15 612	1 743 670	6 677 405	1 550 910	0	-651 099	7 577 216
Septembre	1 553 433	60 622	3 352 690	10 806	35 234	3 459 352	5 012 785	1 739 981	15 947	1 755 928	6 768 713	1 541 370	0	-654 895	7 655 188
Octobre	1 556 574	62 262	3 374 747	10 893	35 918	3 483 820	5 040 394	1 788 350	15 935	1 804 285	6 844 679	1 537 749	0	-615 195	7 767 233
Novembre	1 561 788	59 616	3 450 685	10 893	34 508	3 555 702	5 117 490	1 796 210	15 920	1 812 130	6 929 620	1 558 321	0	-441 591	8 046 350
Décembre	1 727 089	98 959	3 553 296	10 761	35 520	3 698 536	5 425 625	1 833 896	15 910	1 849 806	7 275 431	1 503 764	0	-638 230	8 140 965

Annexes

AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

Fin de période	(en millions de Francs CFA)														
	AVOIRS EXTERIEURS DE LA BEAC					ENGAGEMENTS DE LA BEAC					ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)				
	OR	DTS	Position de réserve au FMI	Cpte d'opérat. (sol.cred)	Autres avoirs en devises	Total des avoirs extérieurs de la BEAC	Avoirs extérieurs des banques (BCM et AIBE)	Recours crédits FMI	Autres engagements	Total	Dettes postale	Autres	Total	Avoirs extérieurs nets du système monétaire	
2008	12 219	3 583	1 647	7 238 048	138 799	7 394 296	739 090	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282	
2009	0	338 120	1 758	5 483 168	703 660	6 526 706	956 848	157 910	433 829	591 739	4 944	276 520	281 464	6 610 351	
2010	33 539	354 597	1 873	4 736 760	1 621 442	6 748 211	894 411	150 983	503 884	654 867	4 944	280 138	285 082	6 702 673	
2008	69 081	4 744	1 466	3 650 701	1 875 101	5 601 093	699 278	74 293	35 924	110 217	4 944	195 041	199 985	5 990 169	
2009	0	2 661	1 462	4 105 176	1 911 149	6 089 580	767 026	68 838	41 469	110 307	4 944	344 438	349 382	6 396 917	
2010	73 593	6 383	1 536	4 273 143	2 566 258	6 920 913	872 420	74 459	33 493	107 952	4 944	264 404	269 348	7 416 033	
2008	12 219	3 583	1 647	7 238 048	138 799	7 394 296	739 090	78 419	42 119	120 538	4 944	227 622	232 566	7 780 282	
2009	0	7 835	1 672	6 702 757	266 591	6 978 855	632 478	80 152	43 805	123 957	4 944	287 155	292 099	7 195 277	
2010	0	5 605	1 636	5 983 404	613 244	6 603 889	613 688	76 927	51 803	128 730	4 944	284 279	289 223	6 799 624	
2008	0	314 764	1 612	5 669 958	674 323	6 660 657	768 683	149 154	45 003	194 157	4 944	325 896	330 840	6 904 343	
2009	0	338 120	1 758	5 483 168	703 660	6 526 706	956 848	157 910	433 829	591 739	4 944	276 520	281 464	6 610 351	
2010	0	344 236	1 798	5 730 832	461 076	6 537 942	882 467	129 592	427 011	556 603	4 944	274 007	278 951	6 584 855	
2008	0	349 327	1 825	5 396 758	699 572	6 447 482	979 076	143 576	430 770	574 346	4 944	311 012	315 956	6 536 256	
2009	0	348 392	1 819	5 453 044	712 741	6 515 996	870 442	143 191	433 293	576 484	4 944	256 101	261 045	6 548 909	
2010	0	353 975	1 228	5 342 506	850 469	6 548 178	879 983	50 036	403 980	454 016	4 944	321 267	326 211	6 647 934	
2008	0	366 945	1 923	5 397 256	834 967	6 601 091	844 945	96 542	454 863	551 405	4 944	350 340	355 284	6 539 347	
2009	53 923	371 456	1 946	5 398 661	916 823	6 742 809	881 273	125 805	484 176	609 981	4 944	305 978	310 922	6 703 179	
2010	0	358 394	1 881	5 403 501	956 748	6 720 824	792 633	93 312	442 237	535 549	4 944	356 404	361 348	6 616 260	
2008	0	365 168	1 923	5 268 023	976 240	6 611 354	722 507	133 975	463 028	597 003	4 944	331 504	336 448	6 400 410	
2009	0	349 898	1 842	4 603 224	1 586 211	6 541 175	740 011	135 760	441 288	577 048	4 944	339 500	344 444	6 359 694	
2010	31 108	347 686	1 832	4 556 353	1 385 056	6 322 035	904 025	91 007	439 828	530 835	4 944	480 792	435 736	6 259 489	
2008	34 007	358 934	1 897	4 516 568	1 492 359	6 403 765	1 019 455	93 350	452 028	545 378	4 944	303 005	307 949	6 569 893	
2009	33 539	354 597	1 873	4 736 760	1 621 442	6 748 211	894 411	150 983	503 884	654 867	4 944	280 138	285 082	6 702 673	

CREANCES NETTES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR L'ÉTAT

(en millions de FCFA)

Fin de période	BANQUES (BCM & AIBE)															
	BEAC						CREANCES							Dépôts de l'Etat	Créances nettes	Total des créances nettes
	CREANCES			ENGAGEMENTS			Crédits du FMI et divers			CREANCES						
	Court terme	Moyen terme	Crédit des sur IBL consolidés sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Créances nettes	Effets publics	Dettes postale	Autres	Total				
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 098	3 946 988	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454
2009	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 710 543	2 853 255	-2 481 929	157 910	125 712	4 944	-307 782	288 901	668 639	-379 738	-2 703 757
2010	525 501	0	78 144	603 645	155 237	2 523 776	2 679 013	-2 075 368	150 983	148 780	4 944	-206 793	453 018	718 098	-265 080	-2 189 465
2008	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 933 692	3 081 323	-2 660 486	74 293	186 702	4 944	167 323	282 484	588 039	-305 555	-2 891 748
2009	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 891 453	2 881 639	-2 641 015	68 838	185 039	4 944	177 448	282 699	604 433	-311 734	-2 883 911
2010	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 414 406	3 620 421	-3 392 249	74 459	166 023	4 944	153 724	266 620	623 230	-356 610	-3 674 400
2008	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 786 098	3 946 988	-3 832 542	78 419	166 614	4 944	153 844	279 326	698 657	-419 331	-4 173 454
2009	104 471	0	75 734	180 205	141 166	3 185 514	3 326 680	-3 146 475	80 152	152 226	4 944	144 533	273 434	650 954	-377 520	-3 443 843
2010	114 955	0	76 436	191 391	138 654	3 097 497	3 236 151	-3 044 760	76 927	141 479	4 944	169 151	302 825	617 544	-314 719	-3 282 552
2008	223 850	0	78 165	302 015	116 433	2 611 593	2 728 026	-2 426 011	149 154	123 424	4 944	95 928	295 029	625 763	-330 734	-2 607 591
2009	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 710 543	2 853 255	-2 481 929	157 910	125 712	4 944	-307 782	288 901	668 639	-379 738	-2 703 757
2010	295 734	0	76 053	371 787	151 079	2 777 649	2 928 728	-2 556 941	129 592	122 737	4 944	-288 380	273 167	662 944	-389 777	-2 817 126
2008	336 291	0	75 951	412 242	155 408	2 680 869	2 836 277	-2 424 035	143 576	117 228	4 944	-316 889	262 401	722 160	-459 759	-2 740 218
2009	344 066	0	76 264	420 330	156 158	2 704 311	2 860 469	-2 440 139	143 191	104 790	4 944	-301 706	279 722	731 737	-452 015	-2 748 963
2010	324 722	0	76 635	401 357	139 323	2 629 237	2 788 560	-2 367 203	50 036	109 508	4 944	-175 133	283 827	726 566	-442 739	-2 759 906
2008	365 486	0	76 624	442 110	155 141	2 557 566	2 712 707	-2 270 597	96 542	111 613	4 944	-183 045	373 304	752 574	-379 270	-2 553 325
2009	391 313	0	76 938	468 251	152 764	2 840 044	2 992 808	-2 524 557	125 805	113 113	4 944	-257 240	357 685	906 263	-548 598	-2 947 350
2010	392 126	0	77 291	469 417	149 148	2 639 544	2 788 692	-2 319 275	93 312	154 102	4 944	-181 800	358 693	757 330	-398 637	-2 624 600
2008	392 898	0	77 189	470 087	147 882	2 165 669	2 313 551	-1 843 464	133 975	114 069	4 944	-265 276	336 671	747 930	-411 259	-2 120 748
2009	413 678	0	77 503	491 181	146 758	2 266 970	2 413 728	-1 922 547	135 760	115 933	4 944	-239 430	342 562	736 880	-394 328	-2 181 115
2010	469 449	0	77 841	547 290	149 861	2 113 984	2 263 845	-1 716 555	91 007	123 703	4 944	-213 827	321 952	776 511	-454 559	-2 080 107
2008	470 196	0	77 830	548 026	149 626	2 234 041	2 383 667	-1 835 641	93 350	127 592	4 944	-88 515	461 807	730 765	-268 958	-2 011 249
2009	525 501	0	78 144	603 645	155 237	2 523 776	2 679 013	-2 075 368	150 983	148 780	4 944	-206 793	453 018	718 098	-265 080	-2 189 465

CREANCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR LE RESTE DE L'ECONOMIE

(en millions de FCFA)

Fin de périodes	REPARTITION SELON LA DUREE DU CREDIT					REPARTITION SELON LA NATURE DES BENEFICIAIRES					REFINANCEMENT DE LA BEAC										
	COURT TERME		MOYEN TERME		LONG TERME	INSTITUTIONS FINANCIERES NON MONETAIRES		Secteur privé		Total des cré-dits à l'econo-mie	COURT TERME		COURT TERME		Total des refinan-cements de la BEAC						
	Crédits de cam-pagne	Autres crédits	Crédits de cam-pagne	Autres crédits	Total	I.B.L.	A.L.B.N.E	I.F.N.B.	Total	Entre-prises publ.	non finan-cières	BCM	AIBE	BCM		AIBE					
2008	52 240	1 748 299	1 800 539	1 183	993 634	994 817	77 244	2 872 600	341	77	90 087	0	221 200	2 560 885	2 782 085	6 000	0	0	0	0	6 000
2009	44 514	1 475 337	1 519 851	1 303	900 884	902 187	71 191	2 493 229	341	4	139 680	249 977	215 953	2 749 422	3 215 352	5 000	0	0	0	0	5 000
2010	31 191	2 196 644	2 227 835	2 954	1 288 426	1 291 380	108 542	3 627 757	4	119	152 961	288 566	196 291	3 278 382	3 763 239	0	0	0	0	0	0
2008	40 278	1 486 407	1 526 685	1 561	819 549	821 110	69 570	2 417 365	342	12	82 769	0	162 703	2 171 539	2 334 242	3 600	0	0	0	0	3 600
Janvier	44 514	1 475 337	1 519 851	1 303	900 884	902 187	71 191	2 493 229	341	9	245 279	265 939	175 607	2 071 993	2 513 539	4 000	0	0	0	0	4 000
Septembre	45 503	1 498 169	1 543 672	1 129	939 954	941 083	76 526	2 561 281	342	52	281 140	258 821	151 624	2 128 123	2 538 568	5 000	0	0	0	0	5 000
Décembre	52 240	1 748 299	1 800 539	1 183	993 634	994 817	77 244	2 872 600	341	77	90 087	245 426	221 200	2 560 885	3 027 511	6 000	0	0	0	0	6 000
2009	51 240	1 770 893	1 822 133	1 202	1 022 780	1 023 982	75 855	2 921 970	341	48	114 023	0	225 501	2 562 057	2 807 558	8 663	0	0	0	0	8 663
Janvier	39 918	1 781 198	1 821 116	1 369	1 020 216	1 021 585	83 697	2 926 386	341	57	84 080	237 322	197 713	2 644 207	3 079 242	11 155	0	0	0	0	11 155
Juin	51 164	1 727 693	1 778 857	0	1 059 338	1 059 338	96 785	2 934 980	341	57	92 023	223 350	206 168	2 636 391	3 065 909	17 880	0	0	0	0	17 880
Septembre	52 455	1 770 584	1 823 039	0	1 102 747	1 102 747	108 412	3 034 198	4	139	68 680	277 522	215 953	2 749 422	3 242 887	5 000	0	0	0	0	5 000
Décembre	56 574	1 869 101	1 925 675	0	1 121 967	1 121 967	84 788	3 132 430	4	96	114 019	0	209 419	2 808 882	3 018 311	6 500	0	0	0	0	6 500
2010	39 572	1 955 146	1 994 718	0	1 122 081	1 122 081	82 710	3 199 509	2	112	111 566	257 273	216 172	2 871 657	3 345 102	4 490	0	0	0	0	4 490
Janvier	37 929	2 030 471	2 068 400	0	1 123 016	1 123 016	85 670	3 277 086	3	171	162 552	265 748	202 190	2 912 170	3 380 108	956	0	0	0	0	956
Février	43 611	2 085 710	2 129 321	0	1 129 611	1 129 611	86 054	3 344 986	3	158	162 652	252 925	208 579	2 973 594	3 435 098	378	0	0	0	0	378
Mars	46 178	2 175 473	2 221 651	0	1 097 277	1 097 277	86 993	3 405 921	3	160	160 533	164 488	200 535	3 044 690	3 409 713	500	0	0	0	0	500
Avril	40 464	2 164 916	2 205 380	0	1 145 445	1 145 445	90 806	3 441 631	4	145	124 260	213 099	221 837	3 095 385	3 530 321	1 950	0	0	0	0	1 950
Mai	40 314	2 128 839	2 169 153	0	1 149 895	1 149 895	93 833	3 412 881	4	170	126 252	243 862	131 973	3 154 482	3 530 317	2 000	0	0	0	0	2 000
Juin	41 268	2 016 767	2 058 035	0	1 149 197	1 149 197	90 322	3 297 554	19	159	129 251	252 358	134 897	3 033 228	3 420 483	1 750	0	0	0	0	1 750
Juillet	40 156	2 142 034	2 182 190	0	1 204 842	1 204 842	89 577	3 476 609	9	244	134 457	252 988	153 399	3 188 500	3 594 887	1 000	0	0	0	0	1 000
Août	34 963	2 250 969	2 285 932	2 911	1 208 788	1 211 699	90 220	3 587 851	4	199	134 090	256 637	154 435	3 299 123	3 710 195	0	0	0	0	0	0
Septembre	34 749	2 136 242	2 170 991	1 299	1 224 690	1 225 989	90 726	3 487 706	4	258	148 025	219 654	158 081	3 181 338	3 559 073	0	0	0	0	0	0
Octobre	31 191	2 196 644	2 227 835	2 954	1 288 426	1 291 380	108 542	3 627 757	4	119	152 961	225 886	196 291	3 278 382	3 700 569	0	0	0	0	0	0
Novembre																					
Décembre																					

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DE LA BEAC										P.N.G. du FMI	P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES	Total des P.N.G.	
	CREANCES			ENGAGEMENTS				Crédits du FMI ET divers	Crédit au Gouvernement	Dépôts du gouvernement				P.N.G. vis-à-vis des banques
	Court terme	Moyen terme	Créances sur les IFL consolidés sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Compte créateur	Total des engagements							
2007	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153	
2008	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 703 870	2 846 582	-2 475 256	157 910	236 726	369 335	-132 609	-2 449 955	
2009	525 501	0	78 144	603 645	155 237	2 471 275	2 626 512	-2 022 867	150 983	396 777	405 435	-8 658	-1 880 542	
2007	343 519	0	77 318	420 837	147 631	2 919 568	3 067 199	-2 646 362	74 293	236 630	306 535	-69 905	-2 641 974	
Mars	163 214	0	77 410	240 624	190 186	2 683 877	2 874 063	-2 633 439	68 838	238 500	304 430	-65 930	-2 630 531	
Juin	153 155	0	75 017	228 172	206 015	3 410 167	3 616 182	-3 388 010	74 459	213 819	338 210	-124 391	-3 437 942	
Septembre	39 285	0	75 161	114 446	160 890	3 783 029	3 943 919	-3 829 473	78 419	225 268	402 367	-177 099	-3 928 153	
2008	104 471	0	75 734	180 205	141 166	3 173 095	3 314 261	-3 134 056	80 152	220 878	365 080	-144 202	-3 198 106	
Mars	114 955	0	76 436	191 391	138 654	3 092 693	3 231 347	-3 039 956	76 927	240 453	326 445	-85 992	-3 049 021	
Juin	223 850	0	78 165	302 015	116 433	2 606 619	2 723 052	-2 421 037	149 154	241 696	318 210	-76 514	-2 348 397	
Septembre	295 156	0	76 170	371 326	142 712	2 703 870	2 846 582	-2 475 256	157 910	236 726	369 335	-132 609	-2 449 955	
2009	295 734	0	76 053	371 787	151 079	2 771 964	2 923 043	-2 551 256	129 592	196 207	348 107	-151 900	-2 573 564	
Janvier	336 291	0	75 951	412 242	155 408	2 672 882	2 828 290	-2 416 048	143 576	225 062	368 852	-143 790	-2 416 262	
Février	344 066	0	76 264	420 330	156 158	2 683 323	2 839 481	-2 419 151	143 911	235 304	387 005	-151 701	-2 427 661	
Mars	324 722	0	76 635	401 357	139 323	2 619 775	2 759 098	-2 357 741	50 036	240 931	369 828	-128 897	-2 436 602	
Avril	365 486	0	76 624	442 110	155 141	2 547 032	2 702 173	-2 260 063	96 542	335 942	456 248	-120 306	-2 283 827	
Mai	391 313	0	76 938	468 251	152 764	2 815 082	2 967 846	-2 499 595	125 805	304 805	557 594	-252 789	-2 626 579	
Juin	392 126	0	77 291	469 417	149 148	2 618 252	2 767 400	-2 297 983	93 312	335 074	424 157	-89 083	-2 293 754	
Juillet	392 898	0	77 189	470 087	147 882	2 145 115	2 292 997	-1 822 910	133 975	298 599	437 780	-139 181	-1 828 116	
Août	413 678	0	77 503	491 181	146 758	2 249 384	2 396 142	-1 904 961	135 760	293 329	421 619	-128 290	-1 897 491	
Septembre	469 449	0	77 841	547 290	149 861	2 096 873	2 246 734	-1 689 444	91 007	274 106	454 192	-180 086	-1 788 523	
Octobre	470 196	0	77 830	548 026	149 626	2 211 273	2 360 899	-1 812 873	93 350	413 301	397 358	15 943	-1 703 580	
Novembre	525 501	0	78 144	603 645	155 237	2 471 275	2 626 512	-2 022 867	150 983	396 777	405 435	-8 658	-1 880 542	
Décembre														

EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							TOTAL GENERAL DES INTERVEN- TIONS	Volume des trans- actions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"				GUICHET "B"					
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Avances exceptionnelles garanties par des certi- ficats de placement	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à moyen terme irrévocables			
1. CAMEROUN										
DEC. 09	5 066	2	0	0	0	5 068	360	5 428	0	154 855
JAN. 10	320	5	0	0	0	325	350	675	0	213 806
FEV. 10	348	4	0	0	0	352	339	691	12 000	264 572
MARS 10	367	0	1 452	0	0	1 819	330	2 149	20 000	276 613
AVRIL 10	372	0	3	0	0	375	315	690	17 000	290 217
MAI 10	370	9	0	0	0	379	309	688	12 000	326 484
JUIN 10	367	10	0	0	0	377	299	676	22 200	346 700
JUILLET 10	367	6	0	0	0	373	289	662	6 559	371 432
AOUT 10	360	5	452	0	0	817	278	1 095	1 000	408 274
SEPT. 10	355	2	4 000	0	0	4 358	268	4 626	0	421 067
OCT. 10	355	0	0	0	0	355	258	613	0	389 581
NOV. 10	351	2	0	0	0	353	237	590	6 000	405 767
DEC. 10	349	7	1 258	0	0	1 614	227	1 841	11 980	369 999
2. REP. CENTRAFRICAINE										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 847
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 613
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 679
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 161
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 876
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 248
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 613
JUILLET 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 084
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 335
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 880
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 806
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 950
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
3. CONGO										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	4 028	4 028	0	151 677
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	159 939
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	150 357
MARS 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	155 452
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	8 950	8 950	0	179 500
MAI 10	0	0	65	0	0	65	8 950	9 015	0	179 339
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	8 325	8 325	0	155 867
JUILLET 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	181 903
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	238 161
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	244 541
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	226 129
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	8 324	8 324	0	229 633
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	7 640	7 640	0	192 936

EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHE MONETAIRE

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA, sauf indications contraires)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC (appels d'offr. négatifs)	
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B" Crédits à M.T. irrévocabl.	TOTAL GENERAL DES INTER- VENTIONS		Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except.garanties p/des cert.placem.	Intervention Ponctuelle (IP)	Avances au taux de pénalité					
4. GABON										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 765
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 968
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 789
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 174
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 380
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 790
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	254 550
JUILLET 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188 942
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 842
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 247
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	151 220
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 010
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	166 613
5. GUINEE EQUATORIALE										
DEC. 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	212 935
JAN. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 483
FEV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 143
MARS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 516
AVRIL 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 450
MAI 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 879
JUIN 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	177 308
JUILLET 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 710
AOUT 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 516
SEPT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	301 766
OCT. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	231 581
NOV. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 767
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 581
6. TCHAD										
DEC. 09	7 744	0	0	0	0	7 744	0	7 744	1 500	0
JAN. 10	5 645	0	0	0	0	5 645	0	5 645	1 000	129
FEV. 10	4 955	0	0	0	0	4 955	0	4 955	0	1 250
MARS 10	3 021	0	0	0	0	3 021	0	3 021	0	1 339
AVRIL 10	575	0	0	0	0	575	0	575	500	583
MAI 10	391	0	0	0	0	391	0	391	0	774
JUIN 10	1 632	300	0	0	0	1 932	0	1 932	0	4 800
JUILLET 10	1 797	0	0	0	0	1 797	0	1 797	0	14 742
AOUT 10	1 895	0	0	0	0	1 895	0	1 895	0	18 097
SEPT. 10	1 445	0	0	0	0	1 445	0	1 445	0	13 267
OCT. 10	194	0	0	0	0	194	0	194	0	7 839
NOV. 10	0	0	100	0	0	100	0	100	0	2 067
DEC. 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 161
7. CEMAC										
DEC. 09	12 810	2	0	0	0	12 812	4 388	17 200	1 500	639 079
JAN. 10	5 965	5	0	0	0	5 970	9 300	15 270	1 000	690 938
FEV. 10	5 303	4	0	0	0	5 307	9 289	14 596	12 000	741 790
MARS 10	3 388	0	1 452	0	0	4 840	9 280	14 120	20 000	771 255
AVRIL 10	947	0	3	0	0	950	9 265	10 215	17 500	816 006
MAI 10	761	9	65	0	0	835	9 259	10 094	12 000	879 514
JUIN 10	1 999	310	0	0	7	2 309	8 624	10 933	22 200	943 838
JUILLET 10	2 164	6	0	0	6	2 170	8 613	10 783	6 559	936 813
AOUT 10	2 255	5	452	0	0	2 712	8 602	11 314	1 000	1 059 225
SEPT. 10	1 800	2	4 000	0	6	5 803	8 592	14 395	0	1 172 768
OCT. 10	549	0	0	0	1	549	8 582	9 131	0	1 010 156
NOV. 10	351	2	100	0	0	453	8 561	9 014	6 000	987 194
DEC. 10	349	7	1 258	0	0	1 614	7 867	9 481	11 980	926 290

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

(en pourcentage)

RUBRIQUES	27.03.06	09.06.06	31.08.06	01.09.06	10.10.06	11.12.06	13.03.07	14.06.07	02.07.08	22.10.08	17.12.08	23.10.08	18.12.08	25.03.09	26.03.09	01.07.09	28.07.10	02.07.09	28.07.10
I - OPERATIONS DES TRESORS (Hors Marché)																			
. Taux des avances aux Trésors	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	5,50	4,75	4,75	4,50	4,25	4,00		
. Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00		
. Taux des dépôts spéciaux	Supprimé																		
II - MARCHÉ MONETAIRE																			
A- Injections de liquidités																			
1- Guichet "A"																			
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	5,50	4,75	4,75	4,50	4,25	4,00		
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,00	7,25	7,25	7,25	6,50	6,50	6,25	6,00	5,75		
. Taux des interventions Ponctuelles (TISP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0		
. Taux des Av excepts/Cert de Plac.(TACP)*	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	5,50	4,75	4,75	4,50	4,25	4,00		
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00		
2- Guichet "B"																			
. Taux s/nouveaux crédits d'invest.productifs **	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,7500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	5,2500	4,2500	4,2500		
. Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35	4,30-6,35		
B- Portions de liquidités (Appels d'offres négatifs)																			
. Taux d'intérêt sur placements à 7 jours "TISP"	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,5500	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	2,2000	2,2000	2,2000	1,3000	1,3000	1,0000	0,8500	0,6000		
. Taux d'intérêt sur placements à 28 jours "TISP"	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,6125	1,7125	1,7625	2,0125	2,2625	2,2625	2,2625	2,2625	1,3625	1,3625	1,0625	0,9125	0,6625		
. Taux d'intérêt sur placements à 84 jours "TISP"	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,6750	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	2,3250	2,3250	2,3250	1,4250	1,4250	1,1250	0,9750	0,7250		
III - CONDITIONS DE BANQUE																			
- Libres, avec 2 bornes :																			
1. Taux débiteur maximum (TDM)**	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé									
2. Taux créditeur minimum (TCM)	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25		

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO.

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit (TIAO initial) ; il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse (TIAO Pondéré) sans pouvoir dépasser le TIAO initial.

Le TIAO pondéré du deuxième trimestre 2007 est de 5,62500%.

EVOLUTION DES COEFFICIENTS ET DU TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ⁽¹⁾

(en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07	20.03.08	03.07.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	19.03.08	02.07.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	31.12.10
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES ⁽²⁾														
<i>- Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante (Guinée Equatoriale)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
<i>- Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun, Congo et Gabon)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75	11,75	11,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25
<i>- Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)</i>														
1. Coefficients applicables sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00	7,75	7,75
2. Coefficients applicables sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50	5,25	5,25
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES														
	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35	0,35	0,50	0,15	0,10	0,05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité. Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la RCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA a été uniformisé depuis le 16 décembre 2010 et s'établit à 7 %.

(3) Les banques du Congo appartiennent désormais au Groupe I depuis le 03 juillet 2008 (Décision N° 02/CPM/2008)

EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA CEMAC

	2008		2009			2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC	
Cameroun	1 747 213	1 717 711	1 706 944	1 764 257	1 769 653	1 760 853	1 743 471	1 737 666	1 845 375	
République Centrafricaine	31 169	41 064	41 033	62 903	19 131	21 874	17 187	9 283	10 029	
Congo	1 877 453	1 867 155	1 836 535	1 776 400	1 831 275	1 993 458	2 035 821	2 166 366	2 325 208	
Gabon	982 061	894 446	911 439	969 338	972 958	998 736	1 051 159	895 526	896 269	
Guinée Equatoriale	2 241 686	1 997 925	1 786 325	1 712 969	1 561 361	1 313 971	1 368 638	1 060 957	1 156 706	
Tchad	622 154	481 820	336 721	308 806	237 541	265 787	349 450	298 834	302 444	
Sces Ctrx	409 588	328 031	319 975	336 101	324 484	308 587	311 245	311 532	321 460	
CEMAC (échelle de droite)	7 780 282	5 990 169	6 396 917	7 418 381	6 610 351	7 195 277	6 799 624	6 904 343	6 702 673	

EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE DANS LA CEMAC

	2008		2009			2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC	
Cameroun	1 282 732	1 296 533	1 312 812	1 371 821	1 378 971	1 506 150	1 503 614	1 503 452	1 593 986	
République Centrafricaine	64 155	62 587	60 813	63 857	67 636	66 228	69 889	83 670	88 683	
Congo	189 565	202 866	222 119	226 537	235 401	246 048	270 190	286 590	343 506	
Gabon	673 057	761 340	684 224	666 940	625 564	619 146	607 846	651 235	647 381	
Guinée Equatoriale	384 338	304 636	366 908	318 514	426 100	520 005	587 714	593 014	581 299	
Tchad	178 006	185 774	194 069	206 963	204 080	218 839	223 062	229 288	243 868	
CEMAC (échelle de droite)	2 872 600	2 417 365	2 493 229	2 561 281	3 034 198	2 921 970	2 926 398	2 934 980	3 627 757	

EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR LES ETATS DE LA CEMAC

	2008		2009			2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC	
Cameroun	- 598 966	- 653 888	- 661 424	- 619 383	- 579 251	- 627 055	- 673 963	- 532 981	- 639 591	
République Centrafricaine	95 660	97 382	94 537	99 150	93 563	84 750	90 364	95 353	98 542	
Congo	- 1 082 732	- 1 071 689	- 998 612	- 854 852	- 962 017	- 1 124 961	- 1 163 092	- 1 197 948	- 1 316 258	
Gabon	- 236 664	- 248 764	- 253 324	- 173 753	- 191 873	- 201 754	- 149 390	- 111 798	60 757	
Guinée Equatoriale	- 2 071 317	- 1 449 856	- 1 456 151	- 1 096 924	- 1 124 659	- 948 554	- 1 054 967	- 546 353	- 496 949	
Tchad	- 277 573	- 116 615	- 6 346	41 703	62 222	69 893	36 324	130 691	105 113	
CEMAC (échelle de droite)	- 4 173 454	- 2 867 867	- 2 861 975	- 3 674 400	- 2 703 757	- 3 674 400	- 3 282 552	- 2 607 591	- 2 189 465	

EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE DE LA CEMAC

	2008		2009			2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC	
Cameroun	430 571	386 955	357 578	392 911	447 561	377 005	378 840	418 617	500 532	
République Centrafricaine	72 909	67 821	72 164	71 028	78 710	79 339	80 631	88 273	94 408	
Congo	344 444	326 205	344 347	352 835	342 217	321 786	352 552	361 926	408 440	
Gabon	228 818	220 952	224 020	250 890	248 492	219 851	213 494	217 971	221 158	
Guinée Equatoriale	90 080	89 020	97 908	106 021	127 353	126 477	126 534	140 345	168 613	
Tchad	287 507	285 334	283 665	277 211	280 100	285 329	310 611	326 301	333 938	
CEMAC (échelle de droite)	1 454 329	1 186 450	1 197 224	1 228 144	1 524 433	1 376 287	1 379 682	1 450 896	1 727 089	

EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE DE LA CEMAC

	2008		2009		2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC
Cameroun	888 577	830 927	872 667	857 104	976 757	950 908	1 021 182	1 065 241	1 091 818
République Centrafricaine	40 811	48 739	43 920	45 459	52 806	51 387	56 013	51 000	55 018
Congo	506 052	487 111	540 726	563 397	548 956	589 648	624 978	713 290	843 353
Gabon	542 058	567 188	490 947	497 959	520 328	561 481	626 359	595 724	706 641
Guinée Equatoriale	433 033	556 487	471 156	504 727	483 794	590 240	494 770	788 150	758 837
Tchad	153 127	173 445	161 983	165 293	163 020	215 637	234 550	232 148	230 768
CEMAC (échelle de droite)	2 573 609	2 149 856	2 421 292	2 640 361	2 751 801	2 672 810	2 589 970	2 641 803	3 698 536

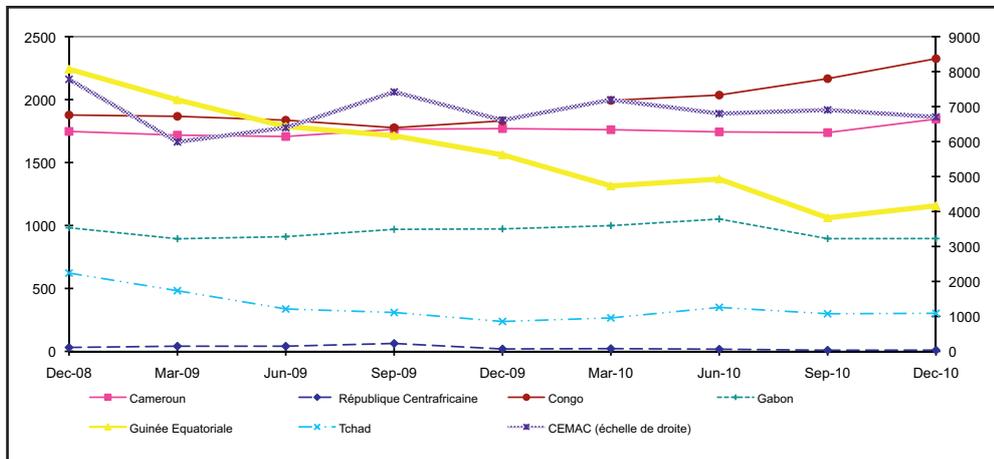
EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE DE LA CEMAC

	2008		2009		2010				
	DEC	MAR	JUIN	SEPT	DEC	MAR	JUIN	SEP	DEC
Cameroun	830 692	850 458	835 655	862 725	875 486	958 377	959 958	1 017 453	1 033 061
République Centrafricaine	24 343	26 160	23 527	24 520	24 856	27 215	30 371	31 415	29 806
Congo	126 499	129 996	133 910	141 299	137 412	148 157	143 014	152 048	163 176
Gabon	369 511	397 357	399 704	384 433	402 692	414 758	434 537	419 563	475 046
Guinée Equatoriale	62 270	91 044	78 229	78 854	84 103	79 099	81 858	90 545	107 651
Tchad	29 891	31 357	35 111	35 118	33 069	31 661	32 976	41 257	35 344
CEMAC (échelle de droite)	1 448 490	1 368 227	1 387 172	1 432 826	1 562 746	1 528 928	1 511 280	1 531 862	1 849 806



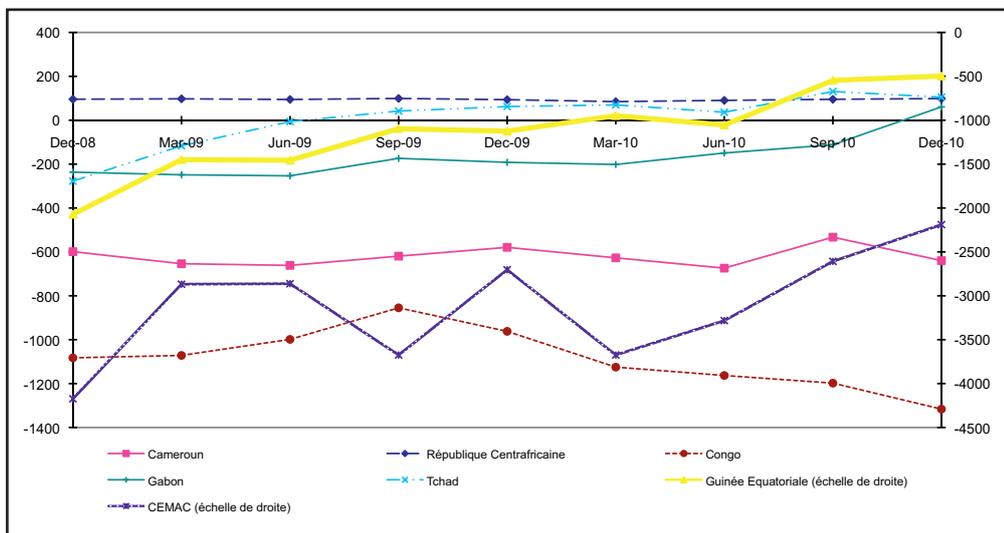
GRAPHIQUES

EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE



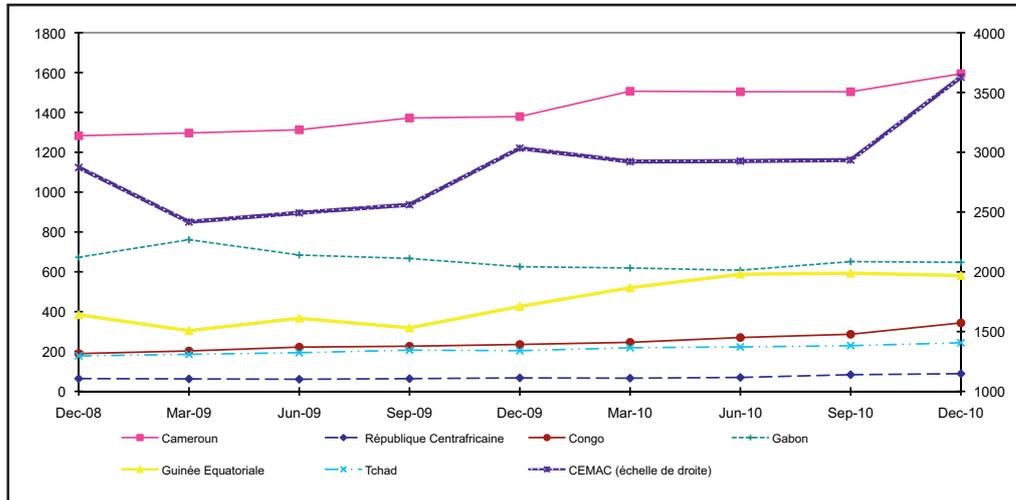
En milliards de FCFA

EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR LES ETATS



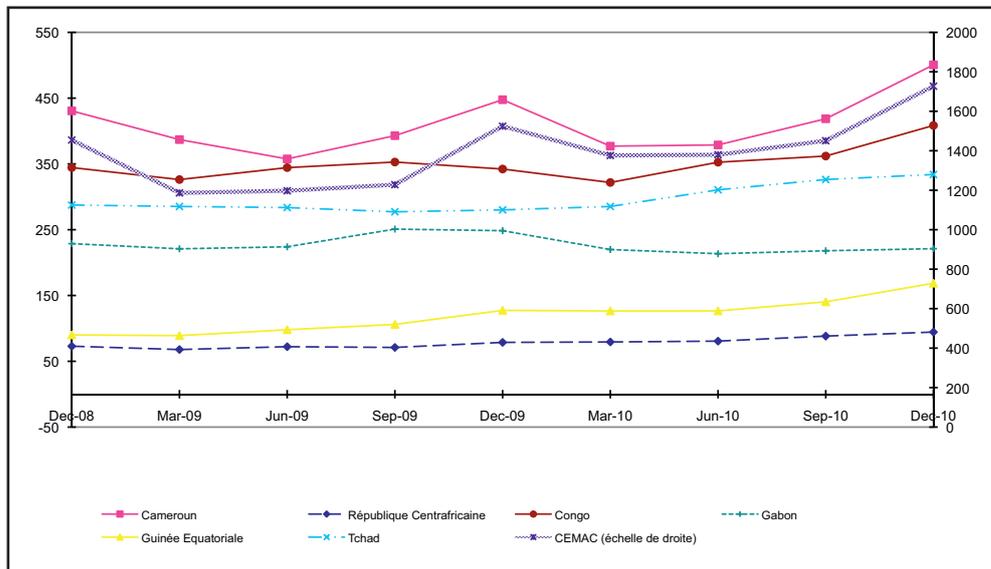
En milliards de FCFA

EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE



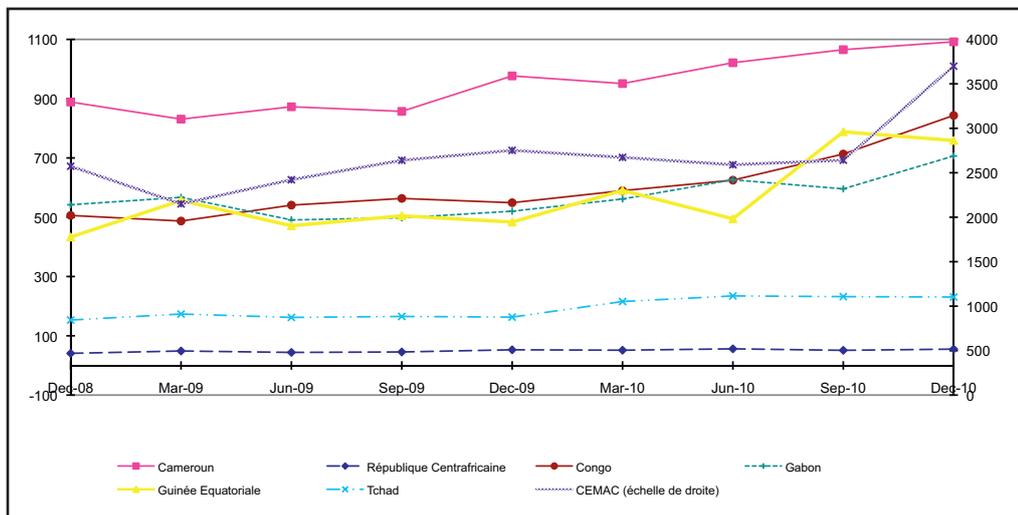
En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE



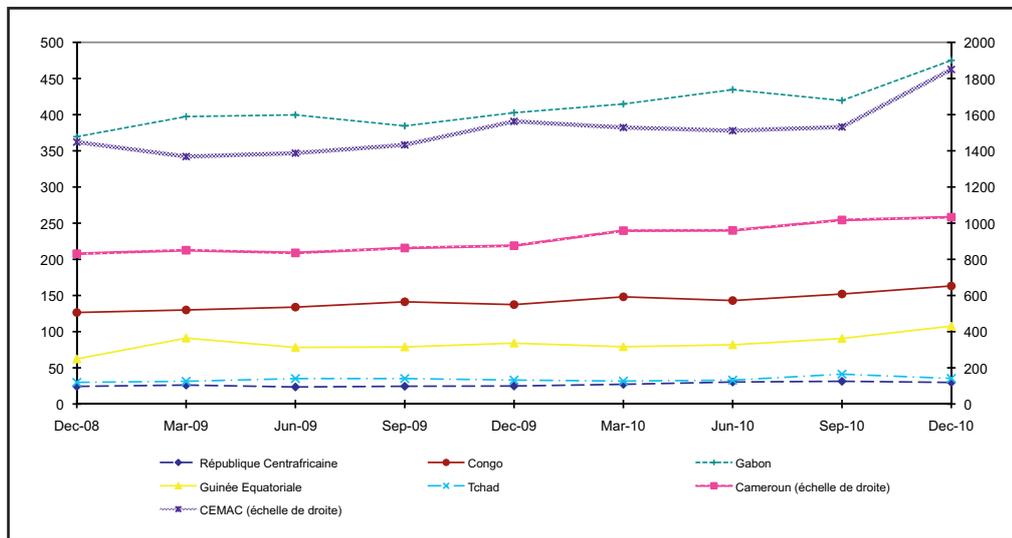
En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE



En milliards de FCFA

EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE



En milliards de FCFA

Autres Annexes



SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Evolution de la circulation fiduciaire par Etat	335
- Evolution des versements des banques et des comptables publics.....	335
- Evolution des prélèvements des banques et des comptables publics.....	336
- Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois	336
- Encaisses des Etats de la CEMAC par mois	337
- Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission.....	338
- Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes	338
- Evolution comparée encaisses / circulation fiduciaire moyenne	339
- Stock des billets et pièces détruits en 2010	340
- Récapitulation des destructions de billets usés	341
- Créances du FMI sur les Etats membres de la CEMAC	343
- Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	344
- Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre	344
- Répartition du personnel de la BEAC par tranches d'âge et par sexe	345
- Evolution des effectifs de la BEAC de 1975 à 2010.....	336

EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ÉTAT
(Au 31 Décembre)
(en millions de FCFA)

ETATS	Montants			Variations en %	
	31 déc. 08	31 déc. 09	31 déc. 10	2009/2008	2010/2009
CAMEROUN	557 070	582 134	639 164	4,50 %	9,80 %
RCA	76 488	86 425	98 780	12,99 %	14,30 %
CONGO	431 560	434 646	483 506	0,72 %	11,24 %
GABON	317 025	340 442	334 623	7,39 %	-1,71 %
GUINEE EQUATORIALE	104 702	143 647	182 936	37,20 %	27,35 %
TCHAD	343 935	309 996	368 399	-9,87 %	18,84 %
CEMAC	1 830 780	1 897 290	2 107 408	3,63 %	11,07 %

ÉVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)
(en millions de FCFA)

ETATS	BILLETS			PIECES			TOTAL BILLETS ET PIECES			VARIATION en %
	2009	2010	2010	2009	2010	2010	2009	2010	2010	
CAMEROUN	1 284 636 964 000	1 385 677 521 000	1 385 677 521 000	249 819 1	185 235 955	1 284 637 213 819	1 386 862 756 955	8,0 %		
RCA	40 806 336 500	54 495 431 000	54 495 431 000	6 340 111	35 118 385	40 812 676 611	54 530 549 385	33,6 %		
CONGO	723 143 827 000	714 306 024 000	714 306 024 000	168 063	42 774	723 143 995 063	714 306 066 774	-1,2 %		
GABON	518 314 198 500	550 561 973 000	550 561 973 000	114 011	369 111	518 314 312 511	550 562 342 111	6,2 %		
GUINEE EQUATORIALE	34 468 830 500	50 069 773 500	50 069 773 500	38 615	15 227 309	34 468 869 115	50 085 000 809	45,3 %		
TCHAD	373 507 392 000	371 995 296 500	371 995 296 500	76 187 239	66 023 273	373 583 579 239	372 061 319 773	-0,4 %		
ZONE EMISSION	2 974 877 548 500	3 127 106 019 000	3 127 106 019 000	83 097 858	1 302 016 807	2 974 960 646 358	3 128 408 035 807	5,2 %		

ÉVOLUTION DES PRELEVEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS
(Cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

ETATS	BILLETTS						PIECES			TOTAL DES BILLETTS ET PIECES			VARIATION en %
	2009		2010		2009		2010		2009		2010		
CAMEROUN	1 082 150 802 000	1 162 239 184 500	293 210 911	196 591 846	1 082 444 012 911	1 162 435 776 346							7,4 %
RCA	93 697 414 500	115 286 935 500	98 783 686	123 325 634	93 796 198 186	115 410 261 134							23,0 %
CONGO	758 587 104 500	799 051 167 000	95 963 225	149 639 971	758 683 067 725	799 200 806 971							5,3 %
GABON	609 005 871 500	608 745 306 500	139 689 681	207 573 286	609 145 561 181	608 952 879 786							0,0 %
GUINEE EQUATORIALE	137 073 808 500	172 497 913 500	104 854 181	101 068 574	137 178 662 681	172 598 982 074							25,8 %
TCHAD	394 599 346 000	477 156 610 500	283 184 516	246 503 714	394 882 530 516	477 403 114 214							20,9 %
ZONE EMISSION	3 075 114 347 000	3 334 977 117 500	1 015 686 200	1 024 703 025	3 076 130 033 200	3 336 001 820 525							8,4 %

CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

(En FCFA)
Exercice 2010

Mois / ÉTATS	Cameroun		République Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		Total CEMAC
Janvier	521 441 372 637	82 973 288 063	410 213 449 717	318 197 007 403	138 922 083 823	308 413 752 845	1 780 160 954 488						
Février	504 181 251 465	83 524 442 491	405 301 551 533	307 885 197 088	139 075 362 474	309 247 882 333	1 749 215 687 384						
Mars	515 952 828 043	88 282 097 060	413 275 771 941	309 337 357 242	140 550 544 542	316 287 908 320	1 783 686 507 148						
Avril	514 430 870 614	90 964 380 219	419 141 332 707	308 558 633 139	142 434 828 141	325 652 291 578	1 801 182 336 398						
Mai	515 752 129 999	89 895 584 666	416 980 849 722	312 917 256 096	146 247 955 644	336 855 212 838	1 818 648 988 965						
Juin	514 567 965 094	88 558 979 556	420 930 207 981	320 306 787 887	142 714 780 942	350 013 163 776	1 837 091 885 236						
Juillet	530 469 433 064	91 110 706 223	431 054 109 126	333 442 205 830	151 424 391 786	355 050 799 678	1 892 551 645 707						
Août	562 548 386 158	92 129 001 857	433 754 081 143	329 345 188 370	148 948 007 795	351 278 734 883	1 918 003 400 206						
Septembre	563 555 511 998	95 425 975 422	433 451 805 501	320 496 689 575	154 110 494 421	362 957 220 428	1 929 997 697 345						
Octobre	572 017 889 149	95 692 491 274	432 662 161 751	317 905 053 368	160 268 800 940	357 240 790 388	1 935 787 186 870						
Novembre	596 352 877 956	95 794 458 291	426 971 286 853	313 581 513 387	159 683 515 791	354 408 199 628	1 946 791 851 906						
Décembre	639 164 384 312	98 779 698 861	483 505 891 632	334 623 289 813	182 935 814 291	368 399 129 914	2 107 408 208 823						
Total général	6 550 434 900 489	1 093 131 103 983	5 127 242 499 607	3 826 596 179 198	1 807 316 580 590	4 095 805 086 609	22 500 526 350 476						
Circulation moyenne	545 869 575 041	91 094 258 665	427 270 208 301	318 883 014 933	150 609 715 049	341 317 090 551	1 875 043 862 540						
Part de chaque Etat	29,11 %	4,86 %	22,79 %	17,0 %	8,03 %	18,20 %	100,00 %						

ENCAISSES DES ETATS DE LA CEMAC PAR MOIS (émises et non émises)
Exercice 2010

(En FCFA)

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total CEMAC
Janvier	1 496 205 523 366	404 300 864 572	1 003 836 391 531	1 256 502 640 785	470 098 067 677	1 052 221 509 599	5 683 164 997 530
Février	1 504 403 644 538	403 744 710 144	992 952 289 715	1 207 494 951 100	469 942 789 026	1 039 874 380 111	5 618 412 764 634
Mars	1 483 858 462 979	398 697 532 075	935 138 863 807	1 154 716 381 946	468 203 304 458	964 692 352 624	5 405 306 897 889
Avril	1 485 460 420 408	395 935 248 916	929 273 303 041	1 155 495 106 049	466 319 020 859	955 327 969 366	5 387 811 068 639
Mai	1 484 139 161 023	397 004 044 469	931 491 286 026	1 151 136 483 092	462 505 893 356	944 125 048 106	5 370 401 916 072
Juin	1 485 323 325 928	398 340 649 579	927 484 427 767	1 143 746 951 301	466 039 068 058	930 967 097 168	5 351 901 519 801
Juillet	1 468 209 857 958	395 788 922 912	917 370 526 622	1 130 611 533 358	396 694 457 214	925 929 461 266	5 234 604 759 330
Août	1 393 371 404 864	394 736 127 278	626 090 054 605	1 134 839 250 818	399 147 341 205	929 690 526 061	4 877 874 704 831
Septembre	1 255 681 279 024	387 029 153 713	914 956 830 247	1 143 687 749 613	393 984 854 579	918 012 040 516	5 013 351 907 692
Octobre	1 177 803 376 873	355 468 883 861	915 686 955 497	1 146 219 369 820	387 793 894 560	870 578 296 056	4 853 550 776 667
Novembre	1 153 468 388 066	355 366 916 844	921 397 830 395	1 150 542 909 801	388 379 179 709	873 410 886 816	4 842 566 111 631
Décembre	1 110 656 881 710	361 806 676 274	1 026 613 225 616	1 129 501 133 375	448 676 881 209	859 419 956 530	4 936 674 754 714
Total général	16 498 581 726 737	4 648 219 730 637	11 042 291 984 869	13 904 494 461 058	5 217 784 751 910	11 264 249 524 219	62 575 622 179 430
Circulation moyenne	1 374 881 810 561	387 351 644 220	920 190 998 739	1 158 707 871 755	434 815 395 993	938 687 460 352	5 214 635 181 619
Part de chaque Etat	26,37 %	7,43 %	17,65 %	22,22 %	8,34 %	18,00 %	100,00 %

BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTEES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE

(En millions de FCFA)

Situation des stocks au 31 décembre

ETATS	Billets Cameroun		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equat		Billets Tchad		Total billets exportés	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
CAMEROUN	0,0	0,0	25 282,0	41 871,5	24 498,5	54 767,5	44 775,0	75 642,5	42 250,0	94 346,0	26 601,5	83 094,0	163 387,0	349 721,5
RCA	1 776,5	5 955,0	0,0	0,0	2 368,0	5 556,5	1 044,0	1 961,0	213,5	837,0	608,5	1 632,0	6 010,5	15 941,5
CONGO	2 282,5	4 290,0	1 336,5	3 145,5	0,0	0,0	7 438,0	12 263,0	660,5	1 419,5	387,0	779,0	12 104,5	21 897,0
GABON	4 400,5	4 275,3	1 007,0	1 113,9	6 940,5	4 983,6	0,0	0,0	10 628,0	6 161,4	1 045,5	541,3	24 021,5	17 075,4
GUINEE EQUATORIALE	11 338,5	7 142,0	455,5	1 449,0	7 16,5	1 320,0	5 321,0	14 107,5	0,0	0,0	509,5	822,6	18 341,0	24 841,1
TCHAD	11 684,0	11 720,0	5 280,5	7 297,5	1 207,0	3 412,5	1 245,5	3 845,0	561,0	2 044,0	0,0	0,0	19 978,0	28 319,0
TOTAL ZONE	31 482,0	33 382,3	33 341,5	54 877,4	35 730,5	70 040,1	59 823,5	107 819,0	54 313,0	104 807,9	29 152,0	86 868,9	243 842,5	457 795,6

EVOLUTION DES ENCAISSES (*) ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNES

(En millions de FCFA)

Exercice 2004 à Exercice 2010

ETATS	Exercice 2004		Exercice 2005		Exercice 2006		Exercice 2007		Exercice 2008		Exercice 2009		Exercice 2010	
	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation
CAMEROUN	1 174 681	337 514	1 092 867	335 097	830 413	340 377	957 869	389 240	389 240	450 519	1 592 780	499 594	1 374 882	545 870
RCA	325 514	75 748	336 446	83 269	236 785	85 036	235 422	80 089	80 089	73 159	414 463	77 768	387 352	91 094
CONGO	582 685	133 041	659 271	181 969	518 148	253 564	556 344	292 076	292 076	354 215	1 044 746	408 959	920 191	427 270
GABON	850 013	148 087	855 784	192 830	715 873	234 991	705 783	262 785	262 785	291 220	1 274 441	317 362	1 158 708	318 883
GUINEE EQUATORIALE	238 337	44 649	284 151	54 740	222 340	66 570	245 335	80 065	80 065	90 778	444 172	116 725	434 815	150 610
TCHAD	420 636	126 098	333 781	154 829	200 777	208 716	489 387	242 689	242 689	308 165	1 081 299	317 538	938 687	341 317
TOTAL ZONE	3 591 866	865 137	3 562 300	1 002 735	2 724 335	1 189 253	3 190 141	1 346 944	1 346 944	1 568 056	5 851 902	1 737 945	5 214 635	1 875 044

(*) Billets et Pièces émis et non émis

EVOLUTION COMPAREE ENCAISSES (*) / CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE
(En millions de FCFA)

ETATS	Exercice 2008			Exercice 2009			Exercice 2010		
	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%	Encaisses	Circulation	%
CAMEROUN	1 475 090	450 519	327,42 %	1 592 780	499 594	318,81 %	1 374 882	545 870	251,87 %
RCA	932 363	354 215	263,22 %	1 044 746	408 959	255,46 %	387 352	91 094	425,22 %
CONGO	1 036 671	291 220	355,98 %	1 274 441	317 362	401,57 %	920 191	427 270	215,37 %
GABON	368 326	90 778	405,75 %	444 172	116 725	380,53 %	1 158 708	318 883	363,36 %
GUINEE EQUATORIALE	817 677	308 165	265,34 %	1 081 299	317 538	340,53 %	434 815	150 610	288,70 %
TCHAD	357 590	73 159	488,78 %	414 463	77 768	532,95 %	938 687	341 317	275,02 %
TOTAL ZONE	4 987 717	1 568 056	318,08 %	5 851 902	1 737 945	336,71 %	5 214 635	1 875 044	278,11 %

(*) Billets et Pièces émis

STOCKS DE BILLETS DETRUIITS EN 2010

En nombre

Cumul depuis le 1er janvier 2007

CENTRES	10000		5000		2000		1000		500		Nombre de Coupures	TOTAL (Valeur AG)	TOTAL (Valeur NG)	TOTAL 2002	TOTAL GENERAL				
	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	Anc. Ga.	1992	2002	1992						2002			
Yaoundé	0	3 006	3 547 994	0	3 005	6 466 995	3 004	923 988	0	3 003	1 062 928	500	55 647 500	70 956 352 000	71 012 000 000				
Douala	0	0	0	0	0	3 375 000	0	1 500 000	0	0	0	0	0	25 699 000 000	25 699 000 000				
Garoua	0	40 000	1 307 000	0	30 000	1 427 000	20 000	1 470 000	127	151 000	2 172 000	3 641 500	2 092 000 000	25 559 000 000	27 654 641 500				
Nkongsamba	0	10 000	2 036 000	0	4 000	994 000	5 000	336 000	0	15 000	3 510 000	0	148 000 000	31 113 000 000	31 262 000 000				
Limbé	0	4 000	963 000	0	3 000	1 107 000	2 000	644 000	0	1 000	374 000	0	61 000 000	17 483 000 000	17 544 000 000				
Bafoussam	0	33 000	3 375 000	0	20 000	4 375 000	17 000	3 054 000	0	42 000	12 412 000	0	517 000 000	79 481 000 000	79 998 000 000				
CAMEROUIN	0	90 006	11 228 994	0	60 005	17 774 995	47 004	7 827 988	127	212 003	23 905 997	7 030	2 874 647 500	250 291 352 000	253 169 641 500				
Bangui	0	0	1 519 000	0	0	1 960 000	0	2 680 000	0	0	0	0	0	35 250 000 000	35 250 000 000				
Berbérali	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
R.C.A.	0	0	1 519 000	0	0	1 960 000	0	2 680 000	0	0	0	0	0	35 250 000 000	35 250 000 000				
Brazzaville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Pointe-Noire	0	4 000	5 762 000	0	1 000	469 000	5 000	1 835 000	0	17 000	1 549 000	0	131 500 000	65 389 500 000	65 521 000 000				
CONGO	0	4 000	5 762 000	0	1 000	469 000	5 000	1 835 000	0	17 000	1 549 000	0	131 500 000	65 389 500 000	65 521 000 000				
Libreville	236	391 529	4 160 729	191	1 026 552	9 236 234	1 088 134	2 990 000	114	961 735	3 382 000	864	859 163	3 045 000	27 142 481	3 861 000	12 615 634 500	98 672 960 000	111 292 455 500
Franceville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GABON	236	391 529	4 160 729	191	1 026 552	9 236 234	1 088 134	2 990 000	114	961 735	3 382 000	864	859 163	3 045 000	27 142 481	3 861 000	12 615 634 500	98 672 960 000	111 292 455 500
Malabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bata	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GUINEE EQ.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 275 500 000	7 183 000 000	24 458 500 000			
N'Djamena	0	38 000	10 149 000	0	34 000	4 576 000	20 000	1 831 000	0	342 000	1 557 000	0	353 000	3 428 000	22 328 000	0	1 108 500 000	131 303 000 000	132 411 500 000
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TCHAD	0	38 000	10 149 000	0	34 000	4 576 000	20 000	1 831 000	0	342 000	1 557 000	0	353 000	3 428 000	22 328 000	0	1 108 500 000	131 303 000 000	132 411 500 000
TOTAL ZONE	236	523 535	32 819 723	191	1 121 557	34 016 229	1 160 138	17 263 988	241	1 532 736	34 724 997	7 894	4 088 266	26 750 928	153 990 661	7 503 000	16 730 282 000	580 906 812 000	597 644 597 000

STOCKS DE PIECES DETRUITES EN 2009

CENTRES	500		100		50		25		10		5		2		1		Nombre de pièces	Valeur totale
	Nombre	Valeur																
Libreville	127	63 500	174	17 400	143	7 150	76	1 900	58	1 900	625	125	580	-	326	326	1 029	91 481
TOTAL ZONE	127	63 500	174	17 400	143	7 150	76	1 900	58	1 900	625	125	580	-	326	326	1 029	91 481

RECAPITULATIF DES DESTRUCTIONS DE BILLETS USES

CENTRES	2006			2007			2008			2009			2010		
	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	Nbre billets	Valeur faciale	
Yaoundé	5 772 000 000	115 864 000 000	27 528 000	188 499 000 000	11 276 000	35 006 000 000	12 503 811	46 731 583 500	12 503 811	46 731 583 500	12 659 024	71 012 000 000	12 659 024	71 012 000 000	
Douala	16 688 500 000	112 725 819 500	5 206 179	33 712 784 000	17 713 000	86 153 000 000	9 880 601	43 631 265 000	9 880 601	43 631 265 000	10 699 000	25 699 000 000	10 699 000	25 699 000 000	
Garoua	11 444 000 000	60 727 000 000	8 619 439	28 207 332 000	0	0	11 817 000	43 648 000 000	11 817 000	43 648 000 000	10 654 156	27 654 641 500	10 654 156	27 654 641 500	
Nkongsamba	2 098 500 000	27 228 000 000	7 792 755	38 683 403 500	0	0	8 622 000	18 413 000 000	8 622 000	18 413 000 000	10 274 000	31 262 000 000	10 274 000	31 262 000 000	
Limbé	996 500 000	19 504 000 000	35 444 000	112 464 500 000	5 247 000	10 986 500 000	3 318 000	10 199 000 000	3 318 000	10 199 000 000	4 412 000	17 544 000 000	4 412 000	17 544 000 000	
Bafoussam	16 137 892 000	88 333 500 000	98 713 693	407 041 620 500	14 438 000	39 115 000 000	23 825 000	79 024 000 000	23 825 000	79 024 000 000	34 022 000	79 998 000 000	34 022 000	79 998 000 000	
CAMEROUEN	53 137 392 000	424 382 319 500	183 304 066	778 608 640 000	48 674 000	171 260 500 000	69 966 412	241 646 848 500	69 966 412	241 646 848 500	82 720 180	253 169 641 500	82 720 180	253 169 641 500	
Bangui	8 022 500 000	73 392 709 500	0	0	13 216 000	22 299 000 000	22 626 000	72 787 000 000	22 626 000	72 787 000 000	11 059 000	35 250 000 000	11 059 000	35 250 000 000	
Berbéрати	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R. C. A.	8 022 500 000	73 392 709 500	0	0	13 216 000	22 299 000 000	22 626 000	72 787 000 000	22 626 000	72 787 000 000	11 059 000	35 250 000 000	11 059 000	35 250 000 000	
Brazzaville	1 224 000 000	18 999 783 000	6 473 169	12 400 470 500	0	0	33 813 000	138 388 000 000	33 813 000	138 388 000 000	0	0	0	0	
Pointe-Noire	418 000 000	18 904 500 000	31 798 169	105 260 470 500	15 060 000	38 432 000 000	0	0	0	0	10 741 000	65 521 000 000	10 741 000	65 521 000 000	
CONGO	1 642 000 000	37 904 283 000	38 271 338	117 660 941 000	15 060 000	38 432 000 000	33 813 000	138 388 000 000	33 813 000	138 388 000 000	10 741 000	65 521 000 000	10 741 000	65 521 000 000	
Libreville	6 385 500 000	99 210 726 000	4 528 000	22 109 500 000	24 127 000	102 649 500 000	9 348 000	35 056 000 000	9 348 000	35 056 000 000	27 142 481	111 292 455 500	27 142 481	111 292 455 500	
Franceville	0	0	0	0	9 631 409	34 503 192 500	0	0	0	0	0	0	0	0	
Port-Gentil	1 119 000 000	20 902 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Oyem	92 000 000	22 897 000 000	40 708 000	232 340 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
GABON	7 596 500 000	143 009 726 000	45 236 000	254 449 500 000	33 758 409	137 152 692 500	9 348 000	35 056 000 000	9 348 000	35 056 000 000	27 142 481	111 292 455 500	27 142 481	111 292 455 500	
Malabo	1 847 000 000	17 965 326 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bata	0	0	6 404 638	9 815 569 000	0	0	7 071 000	24 458 500 000	7 071 000	24 458 500 000	0	0	0	0	
GUINEE EQ.	1 847 000 000	17 965 326 500	6 404 638	9 815 569 000	0	0	7 071 000	24 458 500 000	7 071 000	24 458 500 000	0	0	0	0	
Ndjaména	15 760 000 000	77 002 500 000	0	0	28 547 000	87 131 500 000	15 856 000	87 525 000 000	15 856 000	87 525 000 000	22 328 000	132 411 500 000	22 328 000	132 411 500 000	
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sarh	0	0	36 505 562	123 105 595 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TCHAD	15 760 000 000	77 002 500 000	36 505 562	123 105 595 000	28 547 000	87 131 500 000	15 856 000	87 525 000 000	15 856 000	87 525 000 000	22 328 000	132 411 500 000	22 328 000	132 411 500 000	
TOTAL	88 005 392 000	773 656 864 500	309 721 604	1 283 640 245 000	139 255 409	456 275 692 500	158 680 412	599 861 348 500	158 680 412	599 861 348 500	153 990 661	597 644 597 000	153 990 661	597 644 597 000	

ACTIVITE DE TRI
Exercice 2010

	Dénomination					Volume (en nombre de billets)	Nbre billets
	10 000	5 000	2 000	1 000	500		
Billets des Etats							
valides	161 575 000	59 477 000	10 037 000	6 842 000	4 344 000	242 275 000	1 942 223 000 000
usés	53 673 994	48 334 995	24 353 988	32 458 997	27 625 928	186 447 902	873 394 852 000
Total	215 248 994	107 811 995	34 390 988	39 300 997	31 969 928	428 722 902	2 815 617 852 000
% récupéré	75,06 %	55,17 %	29,18 %	17,41 %	13,59 %	56,51%	68,98 %
Billets déplacés							
Cameroun	3 687 000	1 270 000	247 000	311 000	356 000	5 871 000	44 203 000 000
Tchad	6 348 000	3 984 000	3 085 000	3 431 000	2 430 000	19 278 000	94 216 000 000
RCA	3 331 000	2 077 000	1 208 000	1 517 000	530 000	8 663 000	47 893 000 000
Congo	3 445 000	1 407 000	219 000	224 000	223 000	5 518 000	42 258 500 000
Gabon	6 342 000	2 027 000	810 000	845 000	235 000	10 259 000	76 137 500 000
Guinée Equato.	5 919 000	4 364 000	3 219 000	3 394 000	817 000	17 713 000	91 250 500 000
Total Tri Etat	29 072 000	15 129 000	8 788 000	9 722 000	4 591 000	67 302 000	395 958 500 000
Total Triés	244 320 994	122 940 995	43 178 988	49 022 997	36 560 928	496 024 902	3 211 576 352 000

CREANCES DU FMI SUR LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

(Au cours de trésorerie*)

Au 31 décembre 2010

NATURE DES OPERATIONS	CAMEROUN	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	ZONE CEMAC
1 - ENCOURS NETS AU 01 DECEMBRE 2010							
Accord de confirmation	18 570 000	50 008 335	27 205 710	0	0	18 200 000	113 984 045
Accord Elargi							
Facilité d'Ajustement Structurel							
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance	92 850 000	0	576 016	507 703	0	281 549	92 850 000
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	843 696	204 928	27 781 726	507 703	0	18 481 549	2 413 892
Facilité de Protection Contre les Chocs exog	112 263 696	50 213 263	20 561 845 270	375 761 770	0	13 678 586 813	209 247 937
Tranche de Réserve							
TOTAL en DTS	83 088 744 976	37 163 902 067					154 868 840 896
TOTAL en F CFA							
VENTILATION EN DTS :							
Concours aux Trésors	111 420 000	50 008 335	27 205 710	0	0	18 200 000	206 834 045
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	843 696	204 928	576 016	507 703	0	281 549	2 413 892
2 - TIRAGES DU MOIS DE DECEMBRE 2010							
Accord de confirmation							
Accord Elargi	0	8 670 000	1 208 570	0	0	0	9 878 570
Facilité d'Ajustement Structurel							
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance							
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée							
Facilité de Protection Contre les Chocs exog							
Tranche de Réserve							
TOTAL en DTS	26 866	26 866	29 551	29 551	0	0	83 283
TOTAL en F CFA	26 866	8 696 866	1 208 570	29 551	0	0	9 961 853
3 - RACHATS DU MOIS DE DECEMBRE 2010							
Accord de confirmation	0	0	10 930 006	0	0	7 300 000	18 230 006
Accord Elargi							
Facilité d'Ajustement Structurel							
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance							
Allègement FRPC							
Annulation échéance FRPC							
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée							
Facilité de Protection Contre les Chocs exog							
Tranche de Réserve							
TOTAL en DTS	0	0	10 930 006	0	0	7 300 000	18 230 006
TOTAL en F CFA	0	0	10 930 006	0	0	7 300 000	18 230 006
4 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2010							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi	18 570 000	58 678 335	17 484 274	0	0	10 900 000	105 632 609
Facilité d'Ajustement Structurel							
Facilité Reduction Pauvreté et Croissance							
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	92 850 000	0	0	537 254	0	281 549	92 850 000
Facilité de Protection Contre les Chocs exog	870 562	231 794	576 016	537 254	0	11 181 549	2 497 175
Tranche de Réserve	112 290 562	58 910 129	18 060 290	537 254	0	11 181 549	200 979 784
TOTAL en DTS	83 594 307 963	43 855 435 203	13 444 918 409	399 956 822	0	8 324 064 231	149 618 682 628
TOTAL en F CFA							
VENTILATION EN FCFA :							
Concours aux Trésors	82 946 221 190	43 682 876 988	13 016 105 354	0	0	8 114 466 083	147 759 669 615
Concours bloqués aux comptes FMI N° 1	648 086 773	172 558 216	428 813 055	399 956 822	0	209 598 148	1 859 013 013

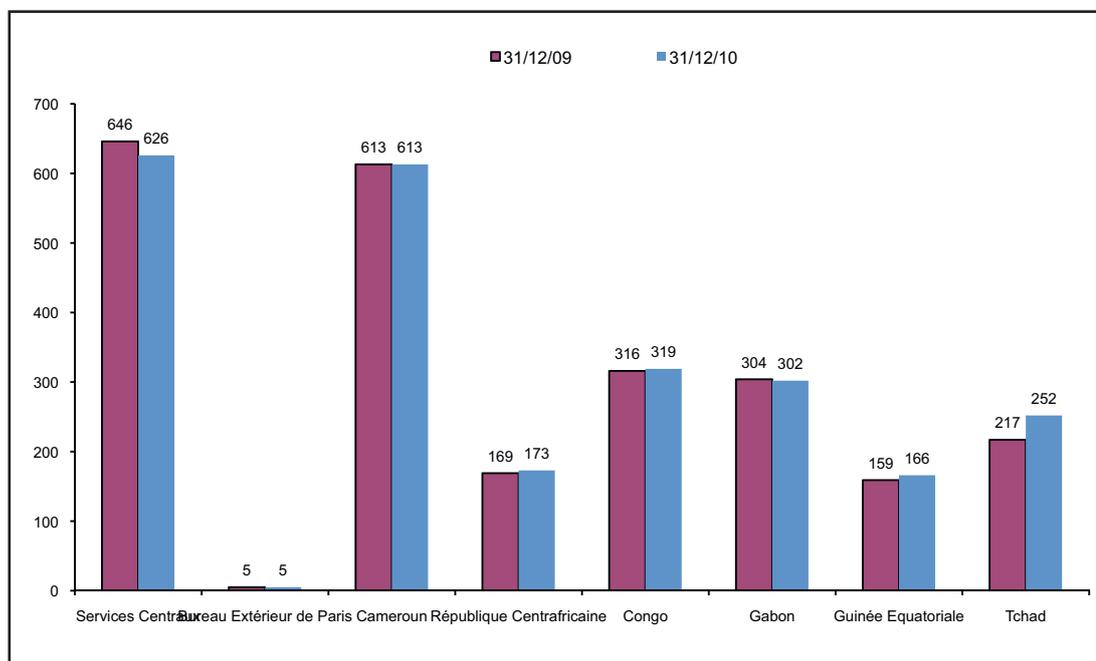
* Cours trésorerie 0,00134328 DTS pour 1 F CFA depuis le 01 MAI 2010.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2010		
	31/12/2009	31/12/2010	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	646	626	-20	-3,1	25,5	163	6,6
Bureau Extérieur de Paris	5	5	0	0,0	0,2	2	0,1
Cameroun	613	613	0	0,0	25,0	32	1,3
République Centrafricaine	169	173	4	2,4	7,0	13	0,5
Congo	316	319	3	0,9	13,0	17	0,7
Gabon	304	302	-2	-0,7	12,3	27	1,1
Guinée Equatoriale	159	166	7	4,4	6,8	11	0,4
Tchad	217	252	35	16,1	10,3	18	0,7
Total	2 429	2 456	27	1,1	100	283	11,5

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

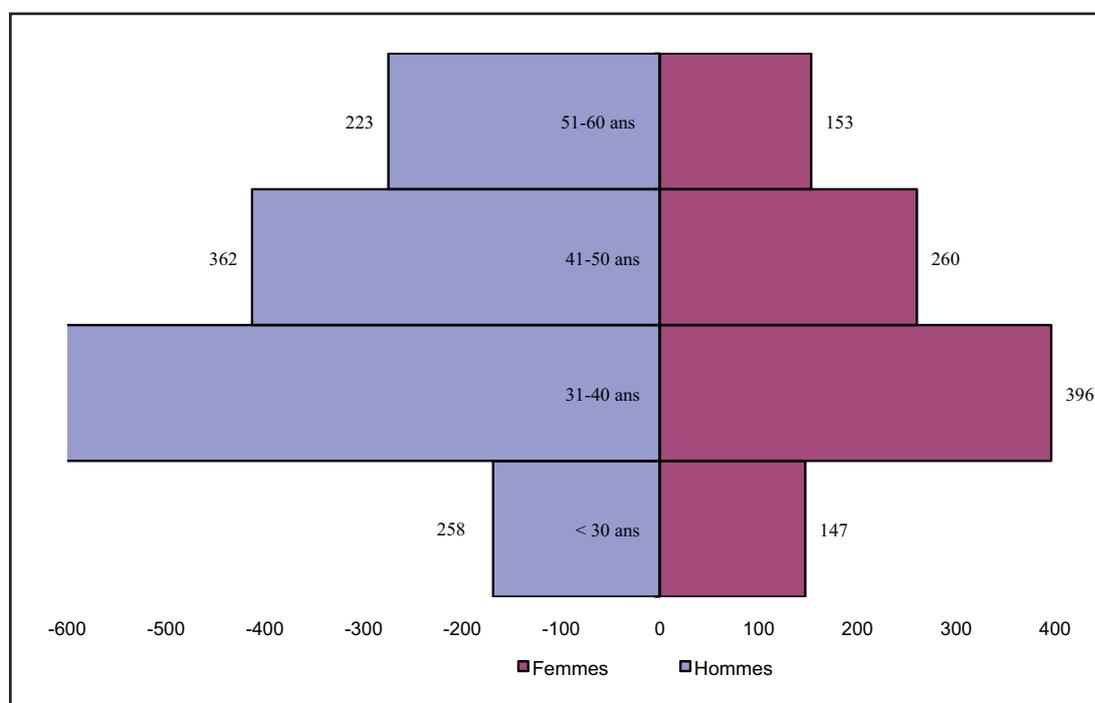


REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	En %
60 ans et +	0	0	0	0,0
51 - 60 ans	275	153	428	17,3
41 - 50 ans	413	260	673	27,2
31 - 40 ans	664	396	1 060	42,8
< 30 ans	169	147	316	12,8
Total	1 521	956	2 477	100,0

Source : BEAC

REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BEAC PAR TRANCHES D'AGE ET PAR SEXE

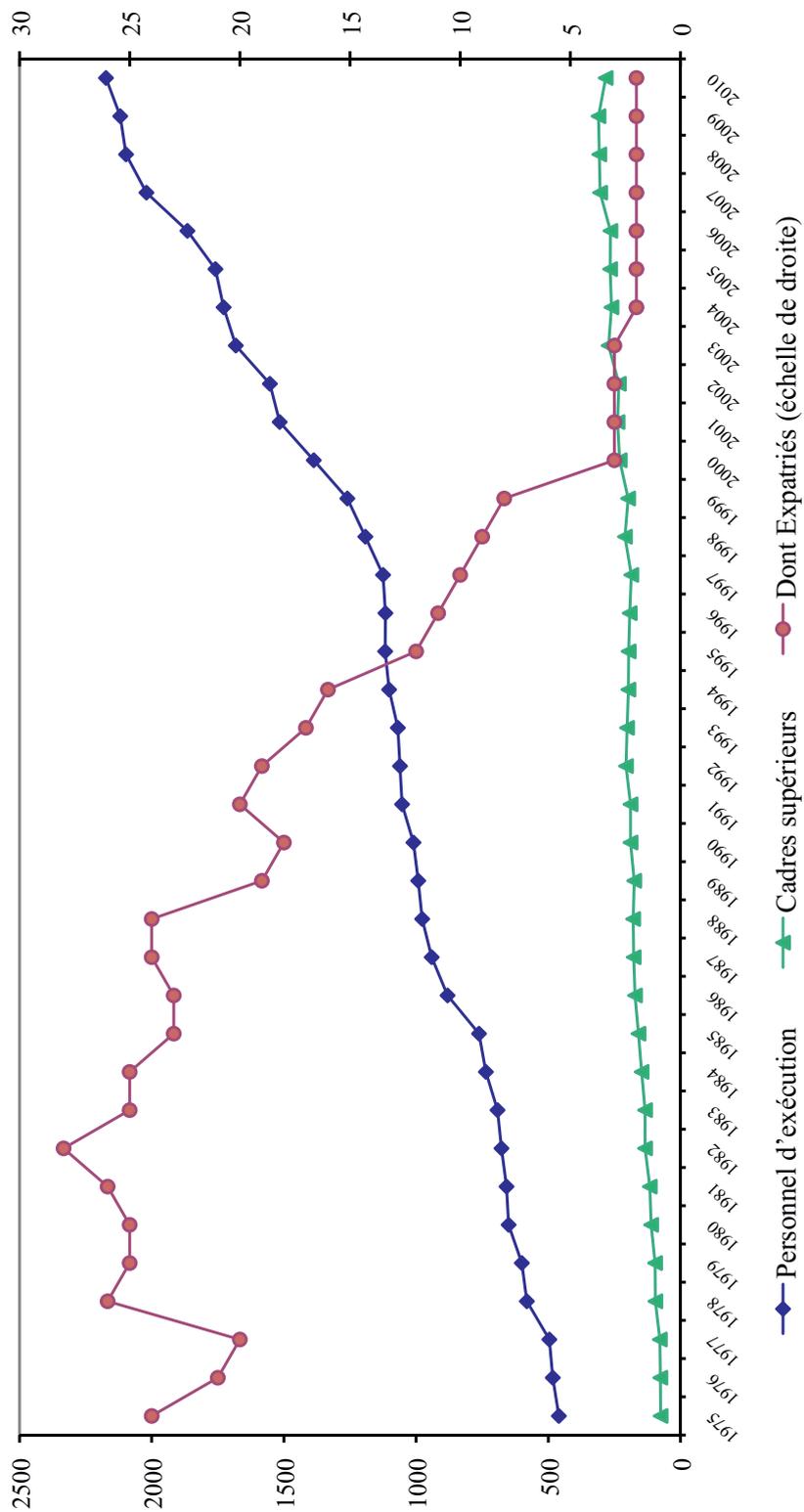


EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2010

Année	Personnel d'exécution	Cadres supérieurs	Total	Dont Expatriés
1975	460	75	535	24
1976	483	76	559	21
1977	496	78	574	20
1978	581	95	676	26
1979	600	96	696	25
1980	650	111	761	25
1981	658	116	774	26
1982	677	134	811	28
1983	692	134	826	25
1984	736	147	883	25
1985	762	159	921	23
1986	881	172	1053	23
1987	941	177	1118	24
1988	977	179	1156	24
1989	992	175	1167	19
1990	1010	189	1199	18
1991	1053	189	1242	20
1992	1061	206	1267	19
1993	1069	202	1271	17
1994	1102	197	1299	16
1995	1117	196	1313	12
1996	1116	192	1308	11
1997	1125	186	1311	10
1998	1192	210	1402	9
1999	1260	198	1458	8
2000	1387	230	1618	3
2001	1516	238	1754	3
2002	1553	233	1786	3
2003	1682	272	1954	3
2004	1728	261	1989	2
2005	1759	266	2025	2
2006	1865	265	2130	2
2007	2020	304	2324	2
2008	2097	307	2404	2
2009	2119	310	2429	2
2010	2173	283	2456	2

Source : BEAC

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC DE 1975 A 2008



Directeur de la publication : Joachim LEMA OKILI
Directeur Général des Études, Finances
et Relations Internationales de la BEAC

Rédacteur en Chef : Michel DZOMBALA
Directeur Central des Études
de la BEAC

Rédacteur en Chef Adjoint : Aimé Dominique BIDA-KOLIKA
Adjoint au Directeur Central des Études
de la BEAC

Conception et réalisation :
Imprimerie - BEAC